LE MONDE DES LIVRES



■ Paul Nizon, la vie d'artiste
■ Les sciences humaines en crise

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16244 – 7 F | VENDREDI 18 AVRIL 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La carte de la sécheresse



Il ne pleut plus depuis près de deux mois, et les réserves d'eau souterraines sont en dessous du niveau normal sur les deux tiers du territoire. p. 12

PSA : bénéfice en chute

Jacques Calvet a annoncé, le 17 avril, un bénéfice de 734 millions de francs, en baisse de 57 % sur 1995. Les analystes attendaient un profit de 1,2 milliard de francs. p. 16

Affaire Elf

La piste des commissions versées par Elf remonte jusqu'à Samuel Dossou, conseiller personnel du président gabonais, Omar Bongo. p. 11

Sida : baisse de la mortalité

La mortalité due au virus VIH, enregistrée dans les hôpitaux français, a diminué de 60 % en un an. p. 28

Liberté des livres

Claude Durand, PDG de Fayard, s'indigne du retrait d'une cinquantaine de livres de la bibliothèque d'un lycée, parce que jugés *« orientés à l'extrême droite »*. p. 14

Rencontre Mobutu-Kabila

Le principe d'une rencontre en tête à tête entre le président Mobutu et Laurent-Désiré Kabila est acquis. p. 3

Financement des campagnes

Les propositions de lois de Pierre Mazeaud discutées jeudi 17 avril réformant à nouveau le financement des campagnes électorales provoquent l'indignation des socialistes. p. 8

M. Clément à la tête de La Cinquième

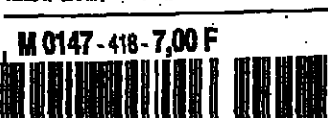
L'élection du président de la Sept/Arte à la tête de la Cinquième préfigure la fusion entre les deux chaînes. p. 21

Demain, spécial Cannes

Dans *le Monde* du vendredi 18, daté samedi 19 avril, un cahier spécial pour fêter les cinquante ans du Festival.



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 418 - 7,00 F

En Israël, le « Bibigate » ouvre une crise politique sans précédent

Benyamin Nétanyahou est soupçonné de fraude et de prévarication

UNE CRISE politique sans précédent menace en Israël le gouvernement de Benyamin Nétanyahou. Accusé par la télévision israélienne de s'être livré à un marchandage politico-judiciaire avec le chef d'un des partis de sa majorité poursuivi pour corruption, le premier ministre est mis en cause par la police qui a recommandé à la justice, mercredi 16 avril, au terme d'une enquête minutieuse, d'engager des poursuites contre lui pour fraude et prévarication. La justice dispose de cinq jours avant de se prononcer sur les conclusions des enquêteurs.

« Bibi » Nétanyahou, qui a toujours démenti les affirmations lancées contre lui, a d'ores et déjà fait savoir qu'il n'entendait pas se retirer. *« Le premier ministre n'a aucunement l'intention de démissionner ou de retourner devant les électeurs »*, a assuré jeudi son porte-parole, Shai Bazak. M. Nétanyahou pourrait très rapidement subir, à sa demande, un nouvel interrogatoire dans l'espoir de convaincre la police de sa bonne foi. Ce nouveau rebondissement dans l'affaire du « Bibigate » affaiblit considérablement le premier ministre, par ailleurs accusé d'avoir conduit dans une impasse le processus de paix israélo-palestinien. Si les affirmations de la presse devaient être confirmées par la justice, elles risqueraient d'entraîner la chute du gouvernement et l'organisation de nouvelles élections.

Lire page 2



Les écoutes administratives plus nombreuses en 1997

Le quota maximum passe de 1 180 à 1 540

DANS son cinquième rapport annuel, rendu public jeudi 17 avril, la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), présidée par Paul Bouchet, indique qu'elle a autorisé le gouvernement à augmenter le nombre d'écoutes administratives pour l'année 1997. Le quota maximum de branchements simultanés est passé de 1 180 à 1 540. La CNCIS justifie cette décision par l'accroissement du nombre de lignes, notamment en raison du développement des radiotéléphones, et par l'attribution d'un contingent d'écoutes administratives à la gendarmerie, qui en était jusqu'alors privée.

Le rapport de cette commission, créée par la loi de 1991 sur les écoutes téléphoniques, s'inquiète également de la rapidité du développement du marché privé du renseignement. Elle regrette que le contrôle des matériels d'écoutes prévu par la loi reste *« le plus souvent sans effet »*. Un projet de loi adopté par le conseil des ministres du 20 mars prévoit de confier à la commission le contrôle des entreprises habilitées à fabriquer, commercialiser ou exploiter ces matériels d'espionnage.

Lire page 9
et notre éditorial page 14

Le malaise du Japon face aux crimes de l'« emmuré » Miyazaki

TOKYO
de notre correspondant

Comme lors de l'attentat de la secte Aum, une tragique affaire criminelle vient de raviver dans l'opinion publique nippone un sentiment de malaise. Au-delà de l'horreur des crimes, du rejet rassurant dans l'« anormalité» des coupables, enfants de la prospérité, c'est la société elle-même qui se sent placée sur la sellette après la condamnation à mort, lundi 14 avril par le tribunal de Tokyo, de Tsutomu Miyazaki, un jeune employé de trente-quatre ans, accusé de l'enlèvement et du meurtre de quatre fillettes âgées de quatre à sept ans entre 1988 et 1989.

L'identité du coupable et le caractère odieux des crimes – après avoir été étranglées, les victimes ont été mutilées et leur corps démembré – ne font pas de doute. La seule interrogation concernait l'état mental de Miyazaki au moment des meurtres. Pendant sept ans, la justice a essayé d'établir sa responsabilité, tandis que les psychiatres étaient partagés. Pour les uns, il devait être jugé irresponsable de ses actes. Selon les autres, sa capacité de discernement était entière. Le juge – il n'y a pas de système de jury au Japon – a retenu cette dernière interprétation estimant que Miyazaki, arrêté en juillet 1989 alors qu'il s'apprêtait à enlever une cinquième fillette, avait agi avec *« préméditation »* et fait preuve d'une *« rare cruauté »* pour *« assouvir des pulsions sexuelles »*. La défense a fait appel.

Quel obscur fantasme possédait Miyazaki, anonyme employé d'une imprimerie qui est apparu timide et perdu au cours de son procès ? Pendant l'enquête, il avait reconnu les faits puis, devant le tribunal, sans se rétracter il évoqua l'apparition de mystérieux *« êtres-souris »* au moment des meurtres. Cette condamnation, en dépit des doutes qui planent sur la responsabilité de l'accusé, relance le débat sur la peine de mort et donne des arguments à ceux qui, favorables à son abolition, prônent le recours à l'emprisonnement à vie. Dans une affaire tristement célèbre survenue à Paris au début des années 80 (celle du Japonais qui se livra à des actes d'anthropophagie sur une jeune Hollandaise qu'il avait tuée), la justice nippone avait admis la thèse de la clémence, et le coupable fut remis en liberté.

Le cas Miyazaki revient sur le devant de la scène alors que le Japon vit dans le halo d'inquiétude que provoqua l'attentat au gaz dans le métro par la secte Aum. Ces affaires n'ont rien de commun sinon qu'elles sont l'expression de dérives psychologiques, alarmantes par les actes meurtriers auxquelles elles peuvent conduire, des enfants de la prospérité. Après son arrestation, Miyazaki fut considéré comme représentatif de symptômes certes poussés à l'extrême, mais caractérisés par la suite comme une nouvelle pathologie sociale : le phénomène des « emmurés » (*otaku*), ces jeunes qui restent enfermés chez eux et ont des difficultés à s'adapter à l'environnement.

Miyazaki vivait replié dans un univers imaginaire de cassettes vidéo (il en possédait huit mille) et de bandes dessinées pornographiques. Comme les membres d'Aum qui perpétrèrent l'attentat, Miyazaki était un jeune Japonais ordinaire. L'extrême solitude dans laquelle il s'était réfugié l'a peut être conduit à ne plus discerner le seuil au-delà duquel on bascule de l'imaginaire dans le pathologique au fil d'un dédoublement de la personnalité. *« Il reste à mettre en lumière les distorsions sociales qui ont engendré des personnalités telles que celle de Miyazaki »*, écrit dans un éditorial le *Nihon Keizai*.

Philippe Pons

Etats-Unis : la facture du tabac

POUR la première fois de son histoire, la grande industrie du tabac américaine est sur la défensive. Accablée de poursuites judiciaires par les Etats et des centaines de particuliers qui veulent lui faire payer les traitements occasionnés par les maladies du tabac, elle négocie un règlement à l'amiable, comme un vulgaire malfaiteur. Révélée par le *Wall Street Journal* et confirmée par la Maison Blanche, cette négociation porterait sur une somme faramineuse : 300 milliards de dollars !

Les grands du tabac américain, Philip Morris et RJR Nabisco, seraient prêts à payer ce prix sur vingt-cinq ans, pour éviter toute poursuite judiciaire. L'argent irait à un fonds de compensation en faveur des victimes de l'herbe à Nicot.

Lire page 28

La rigueur au bout des rumeurs

L'AGITATION délibérément entretenue par le pouvoir autour d'une initiative politique majeure du président de la République, présentée tour à tour comme n'étant « pas d'actualité » et faisant l'objet d'une « réflexion », annonce-t-elle ce qui pourrait être le tournant du septennat – sa *« deuxième partie »*, disait Alain Madelin le 3 avril – ou bien vise-t-elle seulement à préparer l'opinion à un nouveau train de mesures budgétaires et sociales impopulaires ?

La difficulté devant laquelle se trouvent Jacques Chirac et Alain Juppé est à la fois économique et politique : d'une part, les prévisions de croissance et l'évaluation de la situation des finances publiques leur sont défavorables ; d'autre part, et par voie de conséquence, le risque d'une défaite aux élections législatives de mars 1998 est évident.

L'urgence résulte du fait que les dérapages des déficits publics, tels que les pronostiquent les experts du ministère de l'économie et des finances, ne pourront en aucun cas être imputés aux prédécesseurs de l'équipe actuelle, ni mis au compte d'une conjoncture négative. S'il est vrai que l'Allemagne rencontre des obstacles non moins considérables sur la voie de l'Union monétaire, les Français voient bien que cette situation, outre-Rhin, est largement due aux conséquence de la réunification et que, ailleurs, la tendance est à la croissance. Les Etats-Unis témoignent semaine après semaine de la bonne santé de leur économie qui, à la fois, démontre et garantit celle de l'économie mondiale.

Le niveau comparativement faible de l'activité en France et la progression prévisible du chômage sont dès lors imputés à une « spécificité » dont la responsabilité incombe évidemment au pouvoir en place, à charge pour lui de ne pas avoir su créer la confiance ou de laisser persister des facteurs de freinage de la reprise.

L'argument du président de la République en octobre 1995, lorsqu'il avait donné la priorité à la réduction des déficits publics, n'est plus de mise.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 14
et nos informations page 6

Un rire disparaît



ROLAND TOPOR

TONITRUANT et tendre, rieur et angoissé, il incarnait joyeusement, en ces temps si bien-pensants, une forme salubre de « mal-pensance ». Dessinateur, écrivain, acteur, scénariste, homme de théâtre, Roland Topor est mort mercredi 16 avril à Paris, où son père, Abram Topor, peintre et sculpteur venu de Varsovie, s'était installé en 1930 et où il était né, le 7 janvier 1938. Au début des années 60, ce touche-à-tout talentueux et provocateur, à l'humour très noir, avait fondé, avec Fernando Arrabal et Alejandro Jodorowsky, le mouvement Panique.

Lire page 24

International	2	Entreprises	16
France	6	Finances/marchés	18
Abonnements	8	Aujourd'hui	20
Société	9	Jeux	23
Carnet	11	Météorologie	23
Régions	12	Culture	24
Horizons	13	Radio-Télévision	27

PROCHE-ORIENT La police israélienne a recommandé à la justice, mercredi 16 avril, d'engager des poursuites contre le premier ministre Benyamin « Bibi » Nétanyahou. Selon les affirmations de la chaîne de télévision publique israélienne à l'origine de l'affaire, le premier ministre aurait monnayé le soutien d'un parti de sa coalition parlementaire contre l'assurance d'arrêter certaines poursuites judiciaires contre le chef de cette formation. ● L'ENTOURAGE de M. Nétanyahou a réagi en écartant toute idée de démission. Si la justice suit les indications de la police, le chef du Likoud risque cependant de perdre le soutien d'une bonne partie de ses alliés, qui ont déjà fait savoir qu'ils ne soutiendront plus le premier ministre si les informations de la presse sont avérées. Le « Bibigate » a perturbé la conférence euro-méditerranéenne de Malte, qui a évité un échec d'extrême justesse.

Le premier ministre israélien est menacé d'inculpation pour fraude et prévarication

La justice dispose de cinq jours avant de se prononcer sur les suites à donner au scandale du « Bibigate ». La police recommande que des poursuites soient engagées contre Benyamin Nétanyahou

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un séisme politique sans précédent secoue Israël depuis mercredi soir 16 avril. Pour la première fois dans l'histoire de l'Etat juif, suite à une enquête approfondie et à l'audition d'une soixantaine de témoins, la police recommande à la justice l'inculpation, pour fraude et prévarication, d'un premier ministre en exercice. Les mêmes chefs d'inculpation sont dans un épais rapport de police déposé mardi auprès du procureur général de l'Etat contre le ministre de la justice, Tsahi Hanegbi, et le directeur de cabinet du premier ministre, Avigdor Lieberman (*Le Monde* du 17 avril).

Benyamin Nétanyahou, dont l'entourage affirmait mercredi soir qu'il n'avait *« aucunement l'intention de démissionner »* et qu'il allait *« se battre »*, a passé toute la soirée et une partie de la nuit de mercredi à jeudi dans son bureau puis chez lui, en compagnie de ses plus proches amis politiques et de ses avocats. Même inculpé, le premier ministre, selon la législation israélienne, n'est pas tenu d'abandonner ses fonctions. Mais au moins quatre de ses ministres, appartenant à trois des six partis politiques qui forment la coalition gouvernementale, ont annoncé dès le début de l'affaire qu'ils démissionneront de leurs postes en cas d'inculpation.

La chute du gouvernement apparait désormais d'autant moins improbable que les travaillistes, qui envisageaient de constituer un cabinet d'union nationale avec M. Nétanyahou, notamment Shimon Pérès, ont annoncé mercredi soir qu'il n'en était plus question. Dix mois après son échec électoral face au chef du Likoud, M. Pérès appelle à sa démission et à l'organisation rapide de *« nouvelles élections »*. Politologue réputé en Israël, David Landau a résumé l'avis général en estimant que, *« s'il est inculpé, " Bibi " est fini »*.

Annoncée dès 20 heures par la chaîne de télévision publique qui avait, la première, dévoilé l'affaire dite du « Bibigate » en janvier, la recommandation concernant M. Nétanyahou a été officiellement confirmée deux heures plus tard. Pour couper court aux « fuites » de la presse, dénoncées toute la soirée par l'entourage du premier ministre et ses avocats, le conseiller juridique du gouvernement et le procureur général de l'Etat ont invité la police à publier l'intégralité de ses recommandations, ce qui a été fait vers minuit.

CHANTAGE

Le scandale, qui prend désormais une ampleur dévastatrice, tourne autour de la nomination controversée, le 10 janvier, d'un obscur avocat, membre du bureau politique du parti au pouvoir, le Likoud, au poste ultrasensible de conseiller juridique du gouvernement. Cet homme, Roni Bar-On, qui avait dû démissionner de sa fonction moins de 48 heures après sa désignation en conseil des ministres sous la pression du monde juridique et de la presse, aurait été choisi sur l'injonction d'un allié politique de M. Nétanyahou, le rabbin Aryé Déri, chef du parti ultra-orthodoxe sépharade Shass. Sous le coup, depuis cinq ans, d'une inculpation pour corruption et détournement de fonds, ce dernier aurait attendu de Roni Bar-On qu'une fois en place il « efface », comme il en aurait eu le pouvoir, une partie des charges qui pèsent contre lui. La police recommande désormais la mise en accusation du rabbin-député pour chantage et extorsion.

Le 22 janvier, après les accusations de la télévision publique qui, la première, avait avancé la thèse d'un marchandage politico-judiciaire, M. Nétanyahou avait d'abord réagi avec colère, attaquant *« la partialité de la presse »*, qualifiant toute cette affaire de *« pur non-sens »* et affirmant que le rabbin Déri n'avait *« rien eu à voir avec la nomination de Bar-On »*.

Il avait nié *« absolument »* que le chef du Shass l'ait menacé d'interdire à ses deux ministres de voter l'accord conclu avec les Palestiniens sur le retrait partiel de l'armée israélienne hors de la ville arabe d'Hébron, si l'obscur avocat n'était pas nommé. Plus tard, il avait déclaré que, si une manipulation politique était avérée, elle se serait faite en dehors de lui. Après dix semaines d'enquête et l'audition d'une soixantaine de témoins, dont plusieurs ministres et hauts fonctionnaires, la police, se basant notamment sur *« le témoignage capital d'un homme digne de foi et de confiance »*, qui n'est autre que l'ancien avocat personnel du rabbin Déri, estime désormais qu'il *« y a lieu de poursuivre »* le premier ministre.

La décision d'inculper ou non appartient cependant au procureur général de l'Etat, Mme Edna Arbel. Ancien juge de district, cette femme de cinquante-trois ans, considérée comme une juriste hors pair et une personne de caractère, sans coloration politique particulière, a été nommée à ce poste par l'ancien ministre travailliste de la justice, David Libaï, il y a quatorze mois.

Littéralement assiégée dans son bureau de Jérusalem par les journalistes locaux, Me Arbel a travaillé toute une partie de la nuit de mercredi à jeudi, en compagnie du conseiller juridique du gouvernement, Eliakim Rubinstein, qui a succédé à Roni Bar-On après son piteux retrait. Selon les termes de la loi, le conseiller doit donner son accord pour toute inculpation concernant les hauts fonctionnaires, les élus et autres serviteurs de l'Etat dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut aussi, comme l'a demandé l'avocat personnel de M. Nétanyahou, dans les premières heures de la matinée de jeudi, inviter la police à entendre une nouvelle fois le premier ministre avant de prendre une décision. Déjà interrogé le 18 février pendant quatre heures et légalement « averti » que ses réponses pourraient être retenues contre lui dans un procès, M. Nétanyahou, selon les fuites de presse qui se sont presque toutes révélées exactes depuis le début de l'affaire, aurait fait alors preuve de *« mauvaise volonté »* face aux enquêteurs. Le premier ministre aurait notamment déclaré qu'il ne se souvenait pas de la mise en garde d'un de ses amis, un autre avocat nommé David Shimroni, contre la nomination par trop scandaleuse de Roni Bar-On au troisième rang de la justice de l'Etat. L'intéressé, lui, s'en est souvenu, et l'a déclaré à la police.

Patrice Claude

Le 7 avril 1977, Itzhak Rabin démissionnait

En avril 1977, la presse israélienne révèle que le premier ministre travailliste Itzhak Rabin, ancien ambassadeur aux Etats-Unis, a conservé conjointement avec sa femme Léa un compte dans une banque américaine, en violation de la législation sur le contrôle des changes. La presse parvient à prouver que Mme Rabin a fait des déclarations inexactes aux enquêteurs lors de son audition à propos du montant des fonds déposés sur ce compte, avançant une somme de 2 000 dollars, alors que les services du ministère des finances parlent de 20 000 dollars. Le 7 avril, dans une déclaration à la télévision israélienne, Itzhak Rabin annonce sa démission et son retrait de la vie politique. *« C'est une fin bien pénible pour ma carrière,* explique-t-il, *mais la question de savoir qui est responsable de la détention illégale* [du compte], *ma femme ou moi, n'a aucun sens. Cette responsabilité est totalement partagée, et je suis prêt à subir toutes les conséquences qui en découlent. »* Aux élections qui suivent, les travaillistes perdent le pouvoir.

Trois mois de tempête politico-judiciaire en Israël

● **Janvier** : le 10, le gouvernement réuni en conseil des ministres désigne Roni Bar-On comme conseiller juridique du gouvernement, le précédent titulaire de la fonction ayant démissionné ; le 12, devant le tollé suscité par sa nomination, Roni Bar-On présente à son tour sa démission ; le 22, la journaliste de la première chaîne de télévision Ayala Hasson assure que la nomination éphémère de Roni Bar-On s'expliquait par un marchandage politico-judiciaire entre Benyamin Nétanyahou et le chef du parti Shass ; le 23, le premier ministre critique les révélations avancées par la chaine télévisée : « *Notre presse n'est libre qu'en termes très relatifs,* assure-t-il. *Elle est contrôlée par l'opposition. La première chaîne s'est opposée à moi avant comme après les élections. Visiblement, ces gens ont du mal à s'ajuster aux résultats...* » ; le 26, une enquête policière est ouverte. *« S'il y a eu marchandage, je recommande à toute personne impliquée de le reconnaître et de démissionner »*, assure le ministre Natan Chtcharansky. *« Nous irons jusqu'au bout de cette affaire »*, indique le responsable des informations de la chaine de télévision ; le 27, le conseil des ministres nomme Elyakim Rubinstein comme conseil juridique. Cette nomination est saluée par toute la presse et par la classe politique israélienne.

● **Février** : le 18, le premier ministre est longuement interrogé par la police, qui a déjà rencontré vingt-deux personnes, dont le ministre de la justice, Tsahi Hanegbi, le ministre des finances, Dan Méridor, et le directeur de cabinet du premier ministre, Avigdor Lieberman ; le 22, M. Nétanyahou engage l'un des avocats les plus réputés d'Israël pour assurer sa défense. Yaakov Weinrot déclare qu'il va défendre *« un homme très sûr de lui, certain que l'enquête va démontrer son innocence »* ; le 23, le premier ministre répond aux rumeurs de démission avancées notamment par le Parti travailliste : *« A ceux qui se préparent à de nouvelles élections, je dis : vous avez encore devant vous quatre belles années dans l'opposition. Et après cela, quatre autres, car je continuerai de conduire Israël à ma façon »* ; le 26, la police interroge deux nouveaux ministres, membres du Shass (parti ultra-orthodoxe sépharade), le ministre du travail et le ministre de l'intérieur.

● **Mars** : l'enquête suit son cours.

● **Avril** : le 15, la presse fait état des conclusions de l'enquête de la police. Celle-ci préconise l'inculpation du chef de cabinet du premier ministre ainsi que celle du ministre de la justice pour prévarication et abus de confiance. Selon la presse, la police retient également *« de nombreux indices »* de complicité contre M. Nétanyahou ; le 16, la police annonce officiellement qu'elle a recommandé à la justice l'inculpation du premier ministre pour fraude et abus de confiance ; le 17, l'entourage de M. Nétanyahou écarte toute idée de démission : *« Il est inimaginable qu'on remette en cause les résultats des élections de mai dernier et qu'on tente de changer l'histoire d'Israël sur la foi d'un témoignage suspect »*, assure le secrétaire général du gouvernement, Danny Nave.

La Conférence euro-méditerranéenne a frôlé l'effondrement

LA VALETTE
de notre envoyée spéciale

In extremis, le partenariat euro-méditerranéen a été sauvé, mercredi 16 avril, de l'effondrement dont il était menacé à cause du blocage du processus de paix israélo-palestinien. Les Quinze de l'Union européenne (UE) ont aussi finalement réussi à réunir le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy, après avoir désespéré pouvoir y parvenir.

Franchement malheureuse au départ, l'idée de Hans van Mierlo, le ministre néerlandais des affaires étrangères, président en exercice du Conseil des ministres de l'UE, de faire se rencontrer MM. Arafat et Lévy ne pouvait avoir qu'une portée publicitaire, destinée aux seules caméras de télévision et qui rehausserait l'image de l'UE.

Pour le chef de l'Autorité palestinienne – ainsi que pour certains ministres de l'UE –, une telle rencontre ne pouvait en aucune manière permettre de résoudre le conflit, aux raisons pas uniquement politiques, qui oppose Israéliens et Palestiniens. Mais dès lors que l'idée avait reçu toute la publicité requise par M. van Mierlo, des efforts de titan ont été faits pour la mener à son terme. Et M. Arafat a cédé, ne voulant pas décevoir ses « amis » européens, pour lesquels il sollicite constamment un rôle politique qui contrebalancerait celui des Etats-Unis. Le porte-parole palestinien, Marouane Kanafani, a qualifié la rencontre de visite *« de courtoisie »*, au cours de laquelle rien de *« substantiel »* n'a été discuté. Ce qui est littéralement exact.

REPRISE DE CONTACT

Ce n'en fut pas moins la première reprise de contact à ce niveau entre Israéliens et Palestiniens depuis des semaines. Elle a duré près d'une heure, en la présence des ministres français et égyptien des affaires étrangères, Hervé de Charette et Amr Moussa, et de l'envoyé spécial de l'UE au Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos. M. van Mierlo s'est apparemment contenté des images télévisées.

MM. Arafat et Lévy ont énuméré leurs griefs réciproques et rappelé leurs exigences respectives, mais le ministre israélien a plaidé pour que cette rencontre soit la première d'une série afin de *« montrer que nous avons la capacité de surmonter les obstacles »*.

Le chef de l'Autorité palestinienne a souhaité que tout soit fait pour éviter une *« explosion de la situation au Proche-Orient »*. *« Aujourd'hui,* a-t-il ajouté, *c'est une réunion d'amorce, de relance* (...) *Ainsi la conférence de Malte a acquis un résultat important pour le processus de paix. Il faut en assurer le suivi »*.

M. Arafat n'était pas seul à vouloir éviter à tout prix l'échec de la conférence de Malte. Les pays arabes, qui exigeaient que le préambule de la déclaration finale condamne implicitement Israël en rejetant *« la politique du fait accompli »* et *« toute attitude négative »*, ainsi que *« toutes initiatives unilatérales »*, se sont heurtés d'abord à une fin de non-recevoir européenne, anticipant un refus israélien. M. van Mierlo était même disposé à faire un constat d'échec en conclusion, et à rendre publiques les divergences entre participants.

Il aura fallu l'intervention personnelle du chef de la diplomatie française, Hervé de Charette, pour amener les Arabes à renoncer à leur ambition d'isoler l'Etat juif. La conférence a pu se terminer par un communiqué consensuel, malgré des réticences israéliennes de dernière minute. Le document final mentionne la nécessité de revenir au processus de paix *« tel que convenu à Madrid le 31 octobre 1991 »*.

Mis en route en novembre 1995 à Barcelone, le partenariat euro-méditerranéen peut ainsi continuer, à plusieurs vitesses, suivant trois volets : politique et de sécurité ; économique et financier ; social, culturel et humain.

Les difficultés sont grandes. Les onze pays du sud de la Méditerranée, associés aux quinze de l'UE au sein de ce partenariat d'un nouveau genre, se plaignent que la liberté des échanges soit à sens unique et favorise davantage les produits industriels européens que leurs propres produits agricoles.

Les Européens admettent par ailleurs que la lourdeur de la machine administrative entrave le déblocage des fonds une fois qu'ils ont été engagés : sur l'enveloppe de quelque 4,7 milliards d'écus (près de 31 milliards de francs) prévue par l'UE pour la période 1995-1999, 1,2 milliard (près de 8 milliards de francs) ont été engagés en 1995-1996.

Les pays de l'UE conviennent aussi qu'ils devraient faire preuve de davantage d'imagination pour créer des projets multilatéraux et favoriser l'intégration Sud-Sud et non seulement Nord-Sud. Ils admettent enfin qu'en matière de culture et de société la Méditerranée est diverse et que c'est un échange entre ces cultures, et non une exportation de la leur, qui permettra à la zone méditerranéenne d'exister.

Mouna Naïm

Dix propositions européennes d'action commune avec les Etats-Unis

LA VALETTE
de notre envoyée spéciale

L'Union européenne (UE) attendait toujours, jeudi 17 avril, la réponse des Etats-Unis à sa proposition d'action, sur la base d'un *« code de conduite »* qui serait proposé à Israël et aux Palestiniens pour sortir les négociations de paix de l'impasse. Ledit code, que le ministre néerlandais des affaires étrangères, Hans van Mierlo, président en exercice de l'UE, a pris la liberté – au grand dam de certains de ses homologues européens – d'adresser à Mme Madeleine Albright, le secrétaire d'Etat, alors qu'il devait faire l'objet d'une lettre à Bill Clinton, tient en dix points – les deux parties réaffirmant leur *« adhésion »* aux principes de la conférence de paix de Madrid et des accords déjà conclus :

– Yasser Arafat s'engagerait à renforcer la lutte contre le terrorisme.

– Les deux parties accepteraient les échanges d'information entre agences de sécurité et s'engageraient à ne plus permettre leur interruption.

– Elles s'engageraient à ne pas prendre de mesures bilatérales qui préjugeraient du statut définitif des territoires palestiniens.

– Israël suspendrait la construction de la colonie de peuplement de Har Homa, à Jérusalem-Est et s'engagerait à ne plus confisquer les permis de résidence des Palestiniens dans la Ville sainte.

Dans l'immédiat :

– Les deux parties s'engageraient à reprendre les négociations sur le statut définitif et à tenir compte de la proposition [faite par Israël] d'accélérer ces négociations, à condition que soient respectés les accords dits d'Oslo.

– Israël s'engagerait à consulter les Palestiniens sur l'étendue des prochains redéploiements en Cisjordanie, qui doivent être *« crédibles sur les plans qualitatif et quantitatif »*. Les Palestiniens accepteraient la proposition israélienne d'un premier retrait [de 2 %].

– Tous les comités déjà créés reprendraient leurs travaux.

– Le bouclage des territoires serait allégé sans réserves.

– Un climat de dialogue serait créé au sein de la société civile.

– Les deux parties s'engageraient à reprendre les négociations multilatérales de paix sur les questions d'intérêt régional et les pays arabes relanceraient le processus de normalisation avec Israël.

M. Na.

Le président Mobutu et Laurent-Désiré Kabila devraient se rencontrer prochainement

Le chef des rebelles zaïrois a été reçu au Cap par Nelson Mandela

Les dirigeants sud-africains, qui jouent les assistants dans les négociations interzaïroises, et l'envoyé spécial de l'ONU et de l'OUA, Mohamed Sahnoun, sont convaincus, après leurs entretiens avec les deux parties, de l'imminence d'une rencontre entre le président Mobutu et le chef de la rébellion, Laurent-Désiré kabila. A Paris, la France a exprimé son inquiétude devant les développements de la situation au Zaïre.

LAURENT-DÉSIRÉ KABILA, le chef de la rébellion zaïroise, a été reçu mercredi 16 avril, en fin de journée, par le président sud-africain, Nelson Mandela. Les deux hommes sont brièvement apparus sur le perron des bureaux présidentiels au Cap, en compagnie du vice-président Thabo Mbeki. Le ministre des affaires étrangères, Alfred Nzo, son vice-ministre, Aziz Pahad, et l'envoyé spécial des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le diplomate algérien Mohamed Sahnoun, ont assisté aux entretiens. Cette nouvelle initiative de la diplomatie sud-africaine survient une semaine après l'ajournement des premières négociations directes entre des représentants des autorités de Kinshasa et une délégation de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL). Réunis en Afrique du Sud, ils s'étaient séparés le 8 avril, sur un hypothétique engagement en faveur d'un cessez-le-feu.

Les dirigeants sud-africains et M. Sahnoun devaient s'entretenir jeudi matin avec Honoré Ngbanda Nzambo, le conseiller spécial du président Mobutu Sese Seko, chargé des questions de sécurité, qui se trouve également au Cap. Les deux parties sont désormais d'accord sur la nécessité d'organiser prochainement une rencontre entre MM. Mobutu et Kabila. Ce dernier affirme en privé qu'il est tout à fait favorable à une solution pacifique et négociée, contrairement à ses nombreuses déclarations publiques plutôt va-t-en guerre.

« TÊTE-À-TÊTE »

« Le tête-à-tête est acquis, reste à l'organiser, à lui donner un cadre solennel et formel, qui ménage les susceptibilités des uns et des autres », dit-on dans les milieux proches des négociations. De son côté, le ministre zaïrois de l'information, Kin-Kiey Mulumba, a estimé cette rencontre *« imminente »*.

Laurent-Désiré Kabila, accompagné de son *« ministre »* des affaires étrangères, Bizima Karaha, véritable numéro deux de l'AFDL, a regagné Lubumbashi dès mercredi soir. Contrairement à ce qu'il avait fait à Bukavu, Goma, Kindu, Kisangani et Mbuji-Mayi, les capitales des provinces conquises par ses troupes, M. Kabila ne s'est pas encore adressé à la population de Lubumbashi, craignant vraisemblablement les réactions des Katangais, soucieux de cultiver leurs particularismes. Selon la Voix du peuple, la radio des rebelles, il devait participer à une grand-messe populaire jeudi, après son retour d'Afrique du Sud.

A Paris, le Quai d'Orsay a exprimé mercredi *« la très vive inquiétude de la France devant les développements dangereux . et inacceptables de la situation au Zaïre »*. Le communiqué du ministère des affaires étrangères dénonce *« le refus de toute négociation véritable en vue d'aboutir à une transition ordonnée qui permettrait à ce pays, par un arrêt des hostilités, de se dégager de l'impasse actuelle et de construire son avenir, dans le respect des droits de l'homme, par la mise en place d'un processus démocratique associant tous les Zaïrois à la définition de leur propre destin »*. Le texte réitère le soutien français aux initiatives du secrétaire général de l'ONU, Koffi Annan, et de son émissaire, Mohamed Sahnoun, *« pour chercher une solution négociée, seule issue à la crise actuelle (...) »*. La conquête du pouvoir par les armes *« entraînerait le Zaïre dans un indéfinissable chaos »*, estime le Quai d'Orsay.

Le général Jeannou Lacaze, ancien chef d'état-major des armées françaises, a effectué mercredi une brève visite à Kinshasa où il se serait entretenu avec le président Mobutu. Le général s'est refusé à toute déclaration sur l'objet de son séjour dont l'ambassade de France a dit *« ne pas être informée »*. Reconverti en « consultant privé », depuis sa retraite de l'armée, le général Lacaze pourrait avoir été *« convoqué pour avis »* par le maréchal Mobutu – avec lequel il entretient des relations de longue date – dans la perspective de sa prochaine rencontre avec Laurent-Désiré Kabila.

Après de longues tergiversations, l'AFDL a donné mercredi soir son accord formel pour le rapatriement des réfugiés rwandais qui se trouvent toujours dans la région de Kisangani (Haut-Zaïre). L'opération pourrait commencer dès vendredi avec un groupe de 80 enfants non accompagnés qui serait transféré par avion de Kisangani à Goma, ville frontalière du Rwanda.

Frédéric Fritscher

La rébellion signe ses premiers contrats miniers dans le Katanga

LUBUMBASHI
de notre envoyé spécial

Pendant que Laurent-Désiré Kabila, le chef de la rébellion, quittait Lubumbashi, la capitale du Katanga, pour Le Cap, où il devait rencontrer le président sud-africain Nelson Mandela, une des batailles les plus importantes de la guerre du Zaïre trouvait sa conclusion avec la signature, mercredi 16 avril, d'un accord entre les rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) et la société America Mineral Fields.

REPORTAGE

Il est difficile d'établir la contribution de la société américaine à l'effort de guerre.

Aux termes de cet accord, la compagnie américaine reprendra une partie des activités du grand complexe minier du Katanga, la Gecamines, qui exploite depuis 1967 les gigantesques réserves de cuivre, de cobalt et de zinc de la région.

Les nouveaux investisseurs acquerront 51 % de trois joint-ventures consacrés à la réhabilitation des installations de certains sites, à la construction de nouveaux équipements et à la prospection de nouveaux gisements, dans une province qui est restée sous-exploitée depuis plus de trente ans. Cet accord est aussi une victoire politique pour M. Kabila dont le mouvement rebelle obtient là une reconnaissance internationale économique en attendant la diplomatique, ainsi que la promesse d'un apport financier qui sera *« consacré à l'effort de guerre »*, comme l'a déclaré le commissaire aux finances de l'Alliance, Mawapanga Mwana Nanga.

Mais si America Mineral Fields a promis d'investir près de 1 milliard de dollars dans les trois prochaines années, l'essentiel de cet argent ne sera débloqué que dans un an, au terme des études de faisabilité. En attendant, il est difficile d'établir quelle est la contribution exacte de la société américaine à l'effort de guerre de l'AFDL, comme l'explique Max Boulle, vice-président de la compagnie : *« Pour l'instant, nous avons accepté d'aider l'Alliance en ouvrant un comptoir d'achat de diamants à Kisangani. Nous y achetons entre 100 et 200 000 dollars de pierres par jour. »* Là-dessus, la société paie une taxe à l'exportation de 2,5 %, ce qui ne suffit guère à équiper toute une armée.

America Mineral Fields se présente comme le prochain géant de l'industrie minière en Afrique. Dirigée par deux frères originaires de l'île Maurice, Max et Jean-Raymond Boulle, elle est implantée dans un autre pays à risque, la Sierra Leone, où elle exploite un gisement de titane dont l'exploitation avait été naguère interrompue par la rébellion. Le fait qu'elle ait son siège social à Hope, dans l'Arkansas, qui se trouve être la ville natale du président Bill Clinton, confortera sans doute ceux qui voient dans la guerre civile zaïroise une manifestation de l'hégémonisme américain. Mais comme le remarquait un Katangais qui travaille depuis des décennies dans le secteur minier, la France est depuis longtemps absente dans la région.

D'ailleurs, la firme américaine n'en est pas à son coup d'essai au Katanga. L'an passé, l'équipe dirigeante avait déjà signé une série d'accords avec le régime de Kinshasa en vue de reprendre certaines activités de la Gecamines. Mais un litige portant sur la prospection et les demandes de pots-de-vin avait retardé leur mise en œuvre jusqu'au début de la rébellion. Il y a quelques semaines, America Mineral Fields a choisi son camp et, comme le dit Max Boulle : *« Si nous retournions à Kinshasa, on nous jetterait en prison. »*

REMISE SUR RAILS

Dans le Katanga, la Gecamines emploie nominalement 26 500 personnes dont une petite fraction travaille effectivement et dont l'immense majorité n'a pas perçu de salaire depuis des mois. *« La masse salariale représente une somme si dérisoire que nous allons sans doute la prendre en charge en attendant le début des activités de production »* a annoncé Mark Collins, vice-président d'America Mineral Fields. Les hauts cadres de la société d'Etat qui, pour l'instant, n'ont pas été démis par le nouveau pouvoir, restent dans l'expectative. Tous affirment leur volonté de remettre sur les rails une entreprise qui ne produit plus que 10 % des 450 000 tonnes de cuivre annuelles extraites au début des années 70.

Thomas Sotinel

Les mutineries se multiplient dans les prisons colombiennes

BOGOTA
de notre correspondante

Il y avait la drogue, les massacres, la guerre et les scandales politiques. Il y a maintenant les prisons, nouveau casse-tête pour les autorités colombiennes. Depuis deux mois, les soulèvements se multiplient dans toutes les prisons du pays, ce qui a conduit le gouvernement a déclarer *« l'état d'urgence pénitentiaire »* et à annoncer, dans les pavillons de haute sécurité, le prochain remplacement des gardiens traditionnels par des policiers, jugés moins corrompus.

La plus grave des dernières mutineries s'est terminée le 13 avril, dans la prison de Valledupar, dans le nord du pays. Quinze otages y ont été retenus prisonniers durant dix jours, tandis que trois gardiens et un policier y trouvaient la mort. A Bucaramanga, Tunja, Bogota, Garzon, Ibagué, Palmira, Medellin, Pasto, des détenus se sont emparés de gardiens, ont tenté, parfois avec succès, de s'évader, sont montés sur les toits pour exposer leurs revendications : de meilleures conditions de détention et, surtout, un jugement définitif.

64 % DE DÉTENTIONS PROVISOIRES

Car, selon les statistiques officielles, 26 000 des 40 500 détenus (dont 3 000 prisonniers politiques) sont en détention provisoire, alors que certaines prisons sont surpeuplées à plus de 50 %. Et si, de l'avis de nombreux observateurs internationaux, la situation des prisonniers colombiens est meilleure qu'au Venezuela ou au Pérou, les violations des droits de l'homme sont légion. Une vidéo, diffusée par la Defensoria del Pueblo, institution chargée de défendre les droits des citoyens, montre des prisonniers dormant à cinq ou six dans des cellules prévues pour un, des latrines immondes, de la nourriture servie dans des conditions d'hygiène répugnantes.

Dans les pavillons de sécurité où sont détenus les grands patrons de la drogue, les chefs de la guérilla ou les politiques, c'est une autre face du système, sensiblement plus confortable, qui est dévoilée. Du fond de leurs cellules, les trafiquants de drogue continuent leurs affaires. L'hebdomadaire *Semana* vient ainsi de révéler que les trafiquants prisonniers pouvaient appeler dans le monde entier en utilisant les téléphones publics installés dans les patios. Ce dont ils ne se sont pas privés, appelant leurs correspondants de Bahrein comme du Chili, de Suisse, des Etats-Unis, du Liban, du Nigeria ou d'Italie. Quant aux hommes politiques détenus, ils bénéficient de meilleures conditions de détention et de plus d'heures de visite.

Rendus possibles grâce à l'extraordinaire pouvoir de corruption des trafiquants de drogue ou aux simples privilèges de classe, ces avantages cachent l'essentiel de la misérable situation pénitentiaire colombienne. Pour éviter l'explosion de ce qui est devenu une véritable poudrière, le gouvernement a demandé au Congrès de procéder en urgence à la réforme du code pénitentiaire.

Anne Proenza

Les partenaires sociaux européens cherchent un accord sur les restructurations

BRUXELLES. *« Nous voulons éviter la répétition d'affaires aussi inacceptables que l'annonce de licenciements collectifs sans consultation préalable des travailleurs »*, a déclaré, faisant référence à l'affaire de Vilvoorde, Ad Melchert, ministre néerlandais de l'emploi qui, le 15 avril, s'exprimait à l'issue d'une réunion entre partenaires sociaux, Commission européenne et présidence néerlandaise. Il s'agissait de tenter de surmonter les divergences opposant syndicats européens et organisations patronales à propos des deux directives communautaires sur le comité d'entreprise européen et sur les licenciements collectifs.

Les partenaires sociaux auront jusqu'au 12 juin, date de la réunion des ministres des affaires sociales, pour définir une stratégie commune pour les restructurations de groupes européens. Faute d'accord, le Conseil sera invité à se prononcer. *« Les restructurations sont nécessaires, il ne faut pas les arrêter »*, a observé Zygmunt Tyszkiewicz, secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES). – *(Corresp.)*

Levée partielle de l'embargo contre le Burundi

ARUSHA. Les chefs d'Etat africains de la région des Grands Lacs, réunis à Arusha (nord de la Tanzanie) ont décidé, mercredi 16 avril, une levée partielle des sanctions contre le Burundi prises le 31 juillet 1996, après le putsch qui avait porté au pouvoir le major Buyoya. Un communiqué a précisé que seraient levées toutes les mesures concernant *« la nourriture et les produits alimentaires, les biens relatifs à l'éducation, le matériel de construction ainsi que tout type de médicaments et de biens et produits agricoles »*. Le texte, signé par les représentants de la Tanzanie, de l'Ouganda, du Kenya, de la Zambie, de l'Ethiopie, et du Rwanda, appelle néanmoins à un embargo sur les armes et demande que *« ceux dont on juge qu'il bloquent le processus de paix »* soient privés de visas pour voyager. Il appelle également le régime burundais à fermer les *« camps de regroupements »* où sont retenus quelque 500 000 paysans hutus arrachés à leur terre dans le but de priver la rébellion de soutien populaire. – *(AFP.)*

Difficultés dans le projet de missile franco-allemand

PARIS. L'Allemagne s'est *« temporairement exclue »*, pour des raisons budgétaires, du programme franco-allemand de missile anti-navire futur ANF qui doit remplacer l'Exocet en 2005, a annoncé, mardi 15 avril, le délégué général pour l'armement français aux députés. *« La France va commencer à développer seule le programme, que l'Allemagne pourra rejoindre par la suite à n'importe quel moment »*, a précisé Jean-Yves Helmer. Le coût du développement par DASA et Aerospatiale de ce missile supersonique à stato-réacteur est estimé à près de 4 milliards de francs, à partager à égalité par les deux pays. Même présenté comme *« temporaire »*, le retrait allemand constitue un coup dur pour la coopération militaire entre les deux pays. Le développement de l'ANF ne devrait pas commencer avant 1998, après la mise au point du vecteur supersonique VESTA, qui sert de base technologique au futur missile et pour lequel la France a débloqué 400 millions de francs.

ASIE

ÉTATS-UNIS/ CHINE : Pékin a mis en garde Washington contre *« une nouvelle détérioration des relations sino-américaines »* que risquerait de provoquer la poursuite de la livraison à Taïwan des avions de combat F-16 commandés par l'île nationaliste. L'armée de l'air taïwanaise avait accusé réception, mardi 15 avril, de deux des 150 F-16 commandés en 1992. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU NORD : les représentants nord-coréens** ont admis, mercredi 16 avril, à New York, lors de discussions tripartites entre les Etats-Unis et les deux Corées, que Pyongyang avait besoin de l'aide alimentaire internationale. Toutefois, Pyongyang n'aurait pas encore donné de réponse ferme à la proposition américano-sud coréenne de pourparlers de paix devant permettre à Séoul et Pyongyang de négocier un traité de paix mettant fin définitivement à la guerre de Corée (1950-53). – *(AFP.)*

PROCHE ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : trois cent quarante-trois pèlerins** ont péri dans le gigantesque incendie qui a ravagé mardi 70 000 tentes dans des campements près de La Mecque en Arabie saoudite, selon le dernier bilan provisoire dressé, mercredi 16 avril, par les autorités saoudiennes. Le directeur général de la défense civile, le général Mohamed Ben Ali al-Saheli, a précisé que le décompte des victimes par nationalité serait *« rendu public ultérieurement »*. – *(AFP.)*

■ **IRAK : les membres du Conseil de sécurité** de l'ONU ont infligé, mercredi 16 avril, un revers aux Etats-Unis en refusant de sanctionner l'Irak, comme Washington le souhaitait, pour le transport par avion de pèlerins en Arabie Saoudite. Dans une déclaration formelle adoptée par consensus, le Conseil de sécurité a noté que l'Irak a transporté des pèlerins en Arabie Saoudite, sans faire référence à une violation de l'embargo contre le régime de Bagdad. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ ***BOSNIE* : un acord sur la monnaie et la création d'une banque centrale** unique a enfin été trouvé, mardi 15 avril, entre les membres bosniaques, serbes, et croates, de la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine. – *(AP, Reuter)*

L'Allemagne se veut l'avocat de la Russie auprès de l'Occident

Boris Eltsine, en visite pour trois jours à Baden-Baden, doit s'entretenir avec Helmut Kohl sur la sécurité européenne. Le chancelier recevra « un petit cadeau » du président russe tiré du butin enlevé par l'Armée rouge après 1945

Pour la quatrième fois depuis l'automne 1996, le chancelier allemand et le président russe se rencontrent à titre semi-privé. Boris Eltsine est arrivé, mercredi 16 avril, à Baden-Baden pour une visite informelle de trois jours au cours de laquelle il doit recevoir le *« prix des médias allemands »*. Il aura un entretien avec le chancelier Kohl, qui devrait porter sur la sécurité européenne et les relations entre la Russie et les Occidentaux après l'élargissement de l'OTAN. Si pour les grands dossiers, Moscou s'adresse toujours d'abord à Washington, il ne faudrait pas négliger le rôle croissant de l'Allemagne dans les négociations, notamment avec l'Alliance. Par ailleurs, sur le dossier délicat des œuvres d'art enlevées par l'Armée rouge en Allemagne après 1945, le président russe devait remettre à Helmut Kohl *« un petit quelque chose »*.

BONN

de notre correspondant

Le clin d'œil de l'Histoire n'a échappé à personne outre-Rhin. 16 avril 1922 : le traité de Rapallo permet à l'Allemagne et à la Russie de nouer des relations étroites, y compris sur le plan militaire. Mercredi 16 avril 1997 : Boris Eltsine, accompagné de son épouse et de sa fille, se rend à Baden-Baden, à la veille d'une rencontre informelle avec le chancelier Kohl dans cette ville thermale dont les tsars appréciaient déjà le séjour avant 1917. Le prétexte de la rencontre est l'attribution au président russe du « prix des médias allemands », décerné chaque année par un jury de journalistes à une personnalité internationale de premier plan (jusqu'ici Helmut Kohl, François Mitterrand, Itzhak Rabin et Yasser Arafat...). C'est la quatrième fois depuis l'automne 1996 que le chancelier allemand et le président russe se rencontrent à titre semi-privé. Aucune occasion n'est de trop dès lors qu'il s'agit d'afficher l'étroitesse des relations entre les deux pays et d'approfondir le capital de confiance mutuelle : l'Allemagne, de plus en plus, se fait l'avocat privilégié de la Russie auprès des Occidentaux.

APRÈS HELSINKI

Certes, sur tous les grands dossiers du jour, Moscou négocie d'abord avec Washington. La rencontre de Baden-Baden n'a pas autant d'importance que celle d'Helsinki. Mais il ne faudrait pas négliger le rôle joué par le chancelier allemand pour amener le président russe à accepter le principe d'une extension de l'Alliance. Helmut Kohl s'est rendu au chevet de Boris Eltsine avant et après son opération afin de le rassurer sur les intentions des Occidentaux. C'est en partie grâce à ce délicat exercice (en allemand, on appelle cela un *« massage des âmes »*) que le président russe a fini par adopter une ligne plus conciliante.

Dans un entretien publié jeudi par l'hebdomadaire *Stern*, M. Eltsine estime que la Russie et l'OTAN parviendront à s'entendre : *« Nous allons signer un document qui règle les relations entre la Russie et l'Alliance, au plus haut niveau et par tous les pays de l'OTAN. Cet accord devra être contraignant aussi bien pour l'OTAN que pour la Russie. Le chemin est long et difficile. Naturellement, nous ne signerons que si le résultat est satisfaisant pour la Russie »*. Il reconnaît avoir obtenu des engagements importants de la part des Occidentaux : pas de stationnement à l'Est d'armes atomiques ni de troupes de l'OTAN.

Sur toutes les questions en suspens, notamment l'utilisation par l'Alliance des infrastructures militaires des anciens pays du pacte de Varsovie, la rencontre de Baden-Baden ne devrait pas apporter de résultat substantiel, mais les dirigeants allemands estiment qu'elle peut permettre de faire progresser les négociations, mieux qu'un entretien avec le ministre des affaires étrangères Evgueni Primakov, jugé moins représentatif depuis le changement d'équipe gouvernementale au Kremlin.

Au-delà des questions de sécurité, l'Allemagne entend profiter du retour au pouvoir de réformateurs comme Anatoli Tchoubaïs pour plaider en faveur d'un soutien maximum de l'Occident aux évolutions en cours : la Russie dont l'Allemagne rêve est un pays démocratique, décentralisé, et bénéficiant de structures proches d'une « économie sociale de marché ». C'est ainsi qu'au sein des institutions internationales, l'Allemagne est souvent – suivie sur ce point par la France – la plus déterminée à défendre les intérêts d'un pays que le chancelier Kohl appelle parfois, en oubliant la Pologne, *« notre grand voisin »*.

Qu'il s'agisse de la participation à part entière de la Russie dans le G7, du partenariat de la Russie et de l'Union européenne et de son intégration dans l'OMC (Organisation mondiale du commerce), ou des faveurs accordées à la Russie dans le Club de Paris (comme l'allègement des deux-tiers de la dette russe consenti en 1996), l'Allemagne est prête à donner beaucoup pour soutenir les réformes à Moscou. *« A la différence des Américains, qui n'hésitent pas à adopter un ton dur avec les Russes à propos par exemple des livraisons de centrales nucléaires à l'Iran, ou des Japonais, qui restent réticents à l'égard de Moscou à cause du dossier des Kouriles, l'Allemagne veut tout faire pour manifester sa responsabilité particulière envers la Russie »*, selon Alexander Rahr, spécialiste des questions russes auprès de la Société allemande de politique étrangère.

Guidés par leur intérêt propre, les dirigeants de Bonn n'oublient pas que la moitié de la dette russe à l'étranger (120 milliards de dollars) est détenue par l'Allemagne, qu'il s'agisse de capitaux publics ou privés. Des créances dont il est trop tôt pour dire si elles seront payées un jour mais qui peuvent permettre, le moment venu, d'encourager des relations économiques étroites. Il est vrai que celles-ci, pour l'instant, n'en sont qu'à l'état de balbutiement. L'Allemagne investit, et de loin, beaucoup moins en Russie qu'en Pologne, et ne se trouve qu'à la troisième place des investisseurs étrangers en Russie, après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne (seulement 115 millions de deutschemarks, – 400 millions de francs –, en 1995). Ces chiffres empêchent de parler d'un renouveau de l'« esprit de Rapallo », une référence que les dirigeants de Bonn, d'ailleurs, évitent soigneusement à la différence de certains de leurs collègues de Moscou.

Lucas Delattre

Le secrétaire général de l'OTAN semble optimiste

Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN, s'est montré relativement optimiste sur la possibilité d'un accord avec la Russie, à l'issue d'une brève visite impromptue à Paris, mercredi 16 avril, au cours de laquelle il s'est entretenu avec le premier ministre, Alain Juppé, et le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette. Tous les problèmes en litige avec Moscou n'ont pas été résolus lors de sa dernière séance de négociations avec le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, mais *« nous faisons des progrès »* à chaque rencontre, et *« nous continuerons à en faire tant que les négociations dureront »*, a-t-il déclaré.

A propos du différend franco-américain sur le commandement sud de l'OTAN, M. Solana a déclaré : *« Nous en avons parlé* [avec Alain Juppé]. *J'espère que nous pourrons finalement trouver une solution. Je pense que nous le pourrons. »* – (AP).

Contentieux sur « l'art volé »

A la veille de son voyage en Allemagne, Boris Eltsine a annoncé qu'il apporterait au chancelier Kohl *« quelques objets, mais pas l'or du trésor de Troie »*, tirés des nombreuses œuvres d'art emportées d'Allemagne par l'armée rouge après 1945. Ce dossier, dit de l'« art volé », empoisonne les relations germano-russes depuis le retour à la souveraineté de l'Allemagne réunifiée. Un projet de loi russe prévoit que ces œuvres seront définitivement déclarées propriété de la Russie. Ce texte, voté par la Douma et bloqué par un veto du président Eltsine, doit obtenir la majorité des deux tiers des deux Chambres du Parlement russe pour passer. Chose faite à la Douma, c'est donc désormais au tour du Conseil de la fédération de se prononcer. Le vote, qui devait avoir lieu mercredi 16 avril, a été reporté. Si la majorité des deux tiers est finalement atteinte, le président Eltsine, qui veut faire plaisir à l'Allemagne, a déclaré qu'il s'en remettrait à la Cour constitutionnelle. – (*Corresp.*)

Visite controversée de l'ex-roi Siméon en Bulgarie, à la veille des législatives

SOFIA

de notre envoyé spécial

La visite surprise effectuée mardi 15 et mercredi 16 avril par l'ex-roi Siméon II de Bulgarie dans son pays d'origine a soulevé des polémiques qui tranchent avec l'accueil triomphal que lui avaient réservé des centaines de milliers de personnes lors de son premier retour au pays, en mai 1996, après cinquante années d'exil.

Le moment n'était sans doute pas le mieux choisi. De nombreux Bulgares, jusque dans les rangs des partisans de l'ancien monarque, ont jugé inopportune l'initiative de Siméon II, prise à quelques jours des élections législatives anticipées prévues pour le samedi 19 avril. *« L'ex-souverain est sorti de sa neutralité »*, estime Siméon Metropolitski, un analyste politique. La forme parut également bien cavalière, Siméon II n'annonçant que quelques heures avant son arrivée en Bulgarie son intention de visiter le pays.

Officiellement, l'ex-roi venait participer au 118e anniversaire de la première Constitution bulgare. La monarchie proclamée par la Loi fondamentale de 1879 fut abolie en 1946 par les communistes à l'occasion d'un référendum par lequel les Bulgares optèrent pour la République. Siméon II et sa famille furent ensuite expulsés du pays. Exilé depuis 1951 en Espagne, l'ex-souverain n'a jamais abdiqué et il a toujours conservé sa citoyenneté bulgare.

LES MONARCHISTES COURTISÉS

A l'approche des législatives, quelques mois seulement après l'élection présidentielle remportée par le candidat de la droite, Petar Stoïanov, le discours de l'ex-roi rappelant son opposition au référendum de 1946, organisé selon lui *« sous occupation soviétique »*, ne pouvait que semer le trouble. A l'occasion d'une conférence de presse commune tenue mercredi dans le palais présidentiel, à l'issue d'un déjeuner en tête-à-tête avec l'ex-roi, M. Stoïanov a reporté aux calendes grecques un éventuel référendum sur la restauration de la monarchie. *« Si une force parlementaire me le propose, je ne m'y opposerai pas »*, a sobrement commenté le président bulgare.

Il y a peu de chances qu'une force politique prenne ce risque sans le soutien présidentiel ni celui de l'Union des forces démocratiques (UFD, droite), donnée gagnante au scrutin de samedi. Si Siméon II demeure l'une des personnalités les plus populaires de son pays, seul un Bulgare sur dix se déclare en faveur d'une restauration monarchique. Seules de petites formations royalistes, notamment le Parti des droits et des libertés (MDL), principal artisan de la visite du roi, prétendent croire le contraire. Mais la sincérité du MDL est mise en doute. *« Il est très surprenant de voir une formation défendant les intérêts d'une population majoritairement musulmane prendre parti pour un tsar orthodoxe »*, ironise M. Mitropolitski. En perte de vitesse, y compris auprès de la population de souche turque (environ 8 % des 8,4 millions de Bulgares), le MDL est soupçonné de courtiser une partie des électeurs monarchistes. Rien ne dit que cette brusque et très récente conversion idéologique persistera au lendemain des élections.

Agé de cinquante-neuf ans, l'ancien souverain sait que le temps presse et qu'il doit forcer le destin pour sortir d'un exil espagnol qui le tient loin de la scène politique bulgare et de ses réalités. D'autant que la crise politique du début de cette année, soldée après un mois de manifestations quotidiennes par la démission des socialistes au pouvoir, a renforcé la stature du président Stoïanov. Considéré par l'opinion publique comme le principal artisan du retour au calme, le chef de l'Etat joue pour le moment le rôle de l'homme providentiel auquel l'ex-souverain aurait sans doute voulu prétendre.

Christophe Châtelot

Des membres du gouvernement critiquent la politique européenne de M. Major

Cette cacophonie affaiblit encore les conservateurs à la veille des élections

La cacophonie sur l'Europe et la monnaie unique au sein du Parti conservateur a gagné le gouvernement mercredi 16 avril. Plusieurs membres du cabinet ont critiqué la position européenne de John Major et défié ses consignes sur la monnaie unique. Le premier ministre a dû enregistrer une émission télévisée à la hâte, mercredi, pour s'expliquer.

LONDRES
de notre correspondant

L'imprévu a surgi mercredi 16 avril dans la campagne électorale britannique, quand John Major a décidé de remplacer une émission qu'il avait pré-enregistrée par une intervention impromptue sur l'Europe. Le premier ministre voulait ainsi reprendre l'initiative et surtout limiter les dégâts causés par les déclarations eurosceptiques de plusieurs secrétaires d'Etat. Ainsi, une journée qui devait se dérouler sous le signe des succès économiques – avec l'annonce de chiffres indiquant une nouvelle baisse du chômage (– 41 000 en un mois selon les données officielles) – a-t-elle, une fois de plus, dérapé sur le terrain glissant de l'Europe.



M. Major s'est présenté comme le meilleur défenseur de la souveraineté britannique face à Bruxelles, en tant qu'opposant farouche à une *« Europe fédérale »*. Après avoir recensé les arguments pour et contre la monnaie unique – sur laquelle il entend maintenir son attitude de *« wait and see »* –, il s'est écrié en direction des quelque deux cents candidats conservateurs qui se sont publiquement prononcés contre l'abandon de la livre : *« Que vous m'aimiez ou me détestiez, ne me liez pas les mains quand je négocie au nom de la nation britannique. »* A ceux des tories qui lui demandent de prendre position dès maintenant contre l'euro, il a répondu : *« N'importe quel joueur de cartes sait qu'il ne pourra jamais gagner une partie en étalant sa main sur la table. »* Et il a ajouté : *« Ce ne sera pas moi, mais la nation britannique, qui décidera si la Grande-Bretagne adhère à la monnaie unique. »*

La position du premier ministre est délicate : il joue la carte eurosceptique mais refuse d'aller jusqu'au bout en rejetant définitivement la monnaie unique comme l'y invitent nombre de militants du parti. Il y a quelques semaines, il avait menacé de révoquer tout ministre qui s'opposerait à sa politique européenne. Or, depuis le début de la semaine, plusieurs caciques tories se sont prononcés contre la monnaie unique. Ce fut d'abord la vice-présidente du parti, Dame Angela Rumbold, puis deux secrétaires d'Etat, suivis par deux autres. Loin de les limoger, M. Major s'est contenté de dire mercredi soir qu'ils avaient agi *« de manière fort mal avisée »*. Le Parti conservateur apparaît donc en total désarroi sur l'Europe, poursuivant au moins deux politiques différentes, sinon trois, si l'on compte les pro-européens, tandis que M. Major supplie ses partisans de cesser leur révolte ouverte et suicidaire contre son programme. L'ancien ministre Edwina Currie, qui fait partie du clan pro-européen, a pu déclarer : *« Quelqu'un est certainement aux commandes, mais j'aimerais savoir qui ! »* Quant à John Redwood, porte-drapeau des eurosceptiques et candidat ouvert à la succession de M. Major s'il perd les élections, il s'est permis de démolir la politique de M. Major dans son manifeste électoral : *« Je suis désolé que les choses tournent mal,* a-t-il écrit. *Quand j'étais au gouvernement, je me suis battu (...) pour que l'on sorte plus vite du Système monétaire européen et que l'on ait la liberté de vote sur le traité de Maastricht. »*

DÉBAT SUR LA PÊCHE

Mais le Labour aurait tort de se réjouir trop vite, même si les sondages lui sont à nouveau favorables. Un ou deux parmi la cinquantaine de parlementaires travaillistes eurosceptiques montrent leur nez en dépit de la discipline de fer imposée aux militants. Et le secrétaire fantôme au Foreign Office, Robin Cook, principale figure de la tendance eurosceptique dans le parti, s'est refusé dimanche à intervenir contre eux, déclarant : *« Nous n'allons pas nous lancer dans une chasse aux sorcières contre quelques individus aux idées particulières. »*

Le débat européen sur la pêche a par ailleurs permis à John Major et à Tony Blair de faire assaut de nationalisme. Se présentant comme le défendeur des pêcheurs britanniques, qui se plaignent que leurs quotas aient été achetés par des armateurs d'autres pays européens – en particulier espagnols –, M. Major a menacé de bloquer la Conférence intergouvernementale (CIG) si nécessaire. Son rival travailliste a fait pratiquement de même. Lui qui disait il y a peu qu'il ne laisserait jamais la Grande-Bretagne isolée au sein de l'Europe a affirmé que, *« lorsque les intérêts nationaux sont en jeu, nous sommes parfaitement prêts à être isolés »*. Ce qui a permis au *Guardian* de titrer : *« Les dirigeants vont à la pêche aux voix. »*

Ce débat est significatif de l'ambiguïté de la politique européenne du gouvernement de Londres. Si tant de pêcheurs espagnols opèrent dans les eaux britanniques avec des quotas britanniques, c'est parce que ceux-ci ont été mis sur le marché par les pêcheurs d'outre-Manche eux-mêmes. *« Comme notre gouvernement n'a pas rendu possible de désarmer les chalutiers, les pêcheurs ont été contraints de vendre leurs quotas »*, a ainsi déclaré le président de la Fédération professionnelle nationale.

Si l'Europe occupe ainsi les hommes politiques, il n'est pas sûr qu'elle soit perçue comme un sujet prioritaire par les électeurs : l'emploi, la santé, l'éducation ou la sécurité leur paraissent toujours plus importants.

Patrice de Beer

La police espagnole identifie deux Allemands dans les rangs de l'ETA

Jaime Mayor Oreja, le ministre de l'intérieur espagnol, a qualifié de « mercenaires » à la solde de l'organisation séparatiste les deux militants, dont l'un a été arrêté mardi 15 avril à Wiesbaden

MADRID
de notre correspondante

L'Allemand Fritz Gary Siemund, membre présumé du « commando Madrid » de l'organisation armée basque ETA, s'est livré à la police de son pays, mardi 15 avril, après la mise en place d'un important dispositif policier devant sa maison, à Wiesbaden. Il figurait, avec Renate Heike Schubert, parmi les occupants en fuite d'un appartement de Madrid qui, selon la police espagnole, servait de cache d'armes à l'ETA.

Pour la deuxième fois en trois jours, la police espagnole a en effet découvert, lundi 14 avril, une « cache » de l'ETA, l'organisation séparatiste basque, en plein Madrid. Et cette dernière découverte semble confirmer que le « commando Madrid » de l'ETA, non seulement n'a pas cessé ses activités après les « coups de filet » répétés des policiers de ces derniers mois, mais qu'il se préparait à commettre d'autres attentats avec l'aide de « mercenaires » étrangers. En témoignent l'important arsenal saisi, samedi 12 avril dans un appartement de la rue Polibea, au nord-est de la ville (cent kilos d'explosifs) et les nombreux documents concernant plusieurs personnalités espagnoles, dont l'infante Elena et son mari, Jaime de Marichalar, le président du groupe « Prisa » (éditeur d' *El Pais*), ou encore le directeur du journal conservateur *ABC*, Luis Maria Anson.

HÉRITAGE DE L'« ARMÉE ROUGE » ?

Selon les forces de sécurité, parmi les occupants, en fuite, de cet appartement figuraient deux membres très recherchés de l'ETA, Ainhoa Mugica et Juan Antonio Olarra Guridi, ainsi que le couple d'Allemands, dont l'un a été arrêté mercredi à Wiesbaden. Tous deux ont trente-trois ans et sont fichés par la police allemande pour leur appartenance aux milieux d'extrême gauche.

Plusieurs analystes ont évoqué des mouvements clandestins qui auraient repris l'héritage de l'ancienne « Armée rouge » ou d'autres mouvements terroristes internationaux. Le ministre espagnol de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, pour sa part, y a vu des *« mercenaires »* à la solde de l'ETA. Il a affirmé que *« la présence de mercenaires allemands dans les rangs de l'organisation séparatiste démontre que celle-ci assassine sans véritable motif politique, car des Allemands n'ont rien à voir avec le Pays basque. »*

Ce n'est pas la première fois que la police espagnole découvre que des étrangers sont liés à l'ETA. A la fin des années 80, un groupe de Chiliens, des sympathisants du MIR (Movimiento de Izquierda revolucionaria) avaient fourni matériel et logistique pour plusieurs enlèvements opérés par l'ETA. D'autres Allemands ont déjà collaboré avec l'ETA, mais aussi plusieurs Français, dont Henri Parot, présenté par la police espagnole comme un des responsables présumés du « commando itinérant » de l'organisation ; ou encore Daniel Derguy, interpellé l'année dernière à Paris.

Marie-Claude Decamps

Le Japon pourrait revoir l'ensemble de sa politique nucléaire

TOKYO
de notre correspondant

L'Agence pour les sciences et les techniques (AST) a demandé au parquet, mercredi 16 avril, l'ouverture d'une enquête de police sur trois des dirigeants de Power Reactor and Nuclear Fuel Development (Donen) pour infraction à la loi sur le contrôle des installations nucléaires. Cette démarche qui constitue une première pourrait conduire à la suspension de l'ensemble des activités de la société publique chargée du programme nucléaire japonais. Selon l'*Asahi*, le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, qui avait estimé après le dernier incident, survenu le 14 avril, à la centrale de Fugen, que la situation de Donen était *« sans espoir »*, se serait inquiété des retombées de ces affaires (suite d'incidents techniques, grave absence de transparence de la gestion allant jusqu'à la falsification des rapports) sur la politique énergétique du pays.

Il paraît clair que c'est le démantèlement et la privatisation d'une partie des activités de Donen qui s'imposent. Au-delà de Donen, c'est la crédibilité de l'AST, organe de tutelle et responsable de la conduite de la politique nucléaire, qui est en cause. La démarche inhabituelle de cette agence est symptomatique de la crise de confiance que traverse la politique nucléaire nippone.

Elle intervient au lendemain d'un nouvel incident (fuites de tritium) survenu au réacteur prototype de Fugen à Tsuruga (préfecture de Fukui), qui a entraîné une légère radioactivité (onze employés ont été très légèrement irradiés). Or, comme ce fut le cas pour l'accident du 11 mars à l'usine de retraitement de Tokaimura, l'incident fut rapporté aux autorités de tutelle avec un grand retard : trente heures. Avant même que l'AST ordonne de stopper la centrale, celle-ci s'était arrêtée d'elle-même pour une raison inconnue.

ONZE INCIDENTS NON SIGNALÉS

Selon la presse, ce réacteur aurait connu depuis 1994 onze incidents du même genre dont aucun n'a été signalé. Les installations de Tsuruga sont au cœur de la politique nucléaire nippone : outre le réacteur Fugen, elles comprennent les surgénérateurs expérimentaux Monju (arrêté depuis 1995 à la suite d'une fuite de sodium dans son système de refroidissement) et Joyo, que l'AST envisagerait de stopper.

Alors que la plupart des pays (sauf la France et la Grande-Bretagne) ont renoncé au bouclage du cycle nucléaire, Donen a poursuivi sur cette voie. Pour l'instant, c'est la privatisation des activités de Donen qui est à l'ordre du jour mais cette réforme pourra difficilement s'effectuer sans réexaminer l'ensemble de la politique nucléaire, écrit le quotidien *Yomiuri*.

Philippe Pons

DISSOLUTION ? Les rumeurs sur une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République se sont faites plus pressantes, jeudi 17 avril. Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a indiqué qu'elle n'était *« pas impossible »* et Pierre Méhaignerie (UDF-FD), président de la commission des finances, a souligné qu'elle présente *« plus d'avantages que d'inconvénients »*. ● LES DÉFICITS PUBLICS français pourraient atteindre 3,8 % du PIB en 1997 et 4,5 % en 1998, soit très au-delà des 3 % exigés par le traité de Maastricht. C'est ce que suggère l'un des scénarios figurant dans une note confidentielle de la direction du budget, qui plaide ainsi, implicitement, pour un plan de rigueur. ● EN MARS 1983, une agitation semblable du pouvoir avait précédé un remaniement gouvernemental.

Les responsables de la majorité sont dans l'expectative

Membres du gouvernement, chefs de partis et parlementaires vivent au rythme des confidences distillées par les interlocuteurs de Jacques Chirac et d'Alain Juppé autour d'une prochaine initiative du chef de l'Etat : remaniement du gouvernement ou dissolution de l'Assemblée

PARLONS BIEN FORT, c'est un secret ! De vrais-faux démentis contournés sciemment inopérants en rendez-vous clandestins tenus au vu et au su de tous, la mise en scène des interrogations du pouvoir sur une dissolution, un remaniement gouvernemental ou les deux à la fois, se perfectionne au fil des jours. Une journée de consultations, ou comment faire étalage de ses mystères.

C'est à Pierre Mazeaud qu'est revenu, mercredi 16 avril, de procéder au lever de rideau. Convié par Jacques Chirac en fin de matinée, le président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale avait pris soin, auparavant, d'afficher son point de vue : si *« la situation n'est pas dramatique »*, est venue *« peut-être l'époque où le président de la République doit prendre quelques initiatives »*. Lesquelles ? *« Plutôt un remaniement »* qu'une dissolution, car il n'y a *« aucune raison institutionnelle »* d'anticiper les élections législatives de mars 1998, estime Pierre Mazeaud sur Europe 1.

Quelques heures plus tard, le président de la commission des lois se fait beaucoup plus évasif. Avec Jacques Chirac, il n'a pas parlé des *« rumeurs »*, mais les deux hommes ont fait un *« tour d'horizon politique »*. A-t-il senti que son interlocuteur penchait plutôt pour la dissolution ? En la matière, fait-il observer, *« la Constitution ne précise pas de motivation au président de la République, qui est souverain et il fera bien ce qu'il voudra faire »*.

Alain Juppé aussi dédaigne les rumeurs : *« Ah non, je ne peux pas les commenter »*, s'exclame-t-il à sa sortie de l'Elysée, où il s'était attardé près d'une heure après un conseil des ministres exceptionnellement bref, en raison, dit-on, de l'ordre du jour. Autant dire que le premier ministre, qui part déjeuner chez le président du Sénat, René Monory, lequel s'est entretenu dans la matinée avec Philippe Séguin, président (RPR) de l'Assemblée nationale, se refuse à les démentir. C'est également le cas d'Alain Lamassoure (UDF-PR), ministre du budget et porte-parole du gouverement : *« Un, je ne commente pas les rumeurs, je commente l'action du gouvernement (...). Deux, par définition, pour tout ce qui concerne un éventuel changement de gouvernement, ce sont des sujets sur lesquels le gouvernement lui-même est incompétent »*.



Remaniement, dissolution ? A droite et à gauche, chacun y va de son commentaire. Charles Pasqua ne croit *« ni à l'un ni à l'autre »*. Toutefois, précautionneux, l'ancien balladurien qui avait accusé, en décembre 1995, Alain Juppé de diriger la France *« comme un conseil d'administration »*, est revenu à de meilleurs sentiments. *« Il s'est beaucoup amélioré »*, commente-t-il sur Radio Shalom. *« Quel que soit le moment, nous serons prêts »*, même si une dissolution *« ne pourrait être qu'une dissolution pour convenance personnelle, une manipulation politicienne »*, prévient Laurent Fabius, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Quant aux électeurs, ils sont partagés. Selon un sondage CSA (réalisé les 11 et 12 avril auprès de 1 003 personnes) pour *L'Evénement du jeudi* (daté 17-23 avril), 41 % sont plutôt favorables à une dissolution, 35 % plutôt hostiles. Les plus hostiles sont... les électeurs de la majorité.

En début d'après-midi, François Léotard se fait théâtral. Devant ses amis de l'UDF, réunis pour fêter le premier anniversaire de son élection à la présidence de la confédération, il déclare en ouvrant la séance : *« Je vous prie tout d'abord de m'excuser, car je serai contraint de vous quitter dans quelques instants à cause d'un rendez-vous que je ne peux pas annuler. »* Le mystère, évidemment, s'évente rapidement. Alain Juppé et l'ancien ministre de la défense ont fixé l'heure de leur rencontre le matin même. *« A midi, j'aurais parié sur le simple remaniement. Maintenant, sur la dissolution »*, commente en expert l'un de ses proches.

François Bayrou, président délégué de l'UDF, ne veut pas être en reste. *« Il y a une réflexion du président de la République et du premier ministre. Laissez-les conduire cette réflexion à son terme. Je suis certain que, très vite, nous aurons les éléments d'appréciation qui ressortent de leur réflexion. Il n'y a rien de plus légitime, me semble-t-il, pour les deux principaux responsables de l'exécutif, que de s'interroger sur les meilleures conditions à réunir pour que la France soit en mesure de répondre au double défi qui est aujourd'hui offert, c'est-à-dire le défi de la construction d'une France puissante dans une Europe puissante »*, déclare le ministre de l'éducation nationale. Un commentaire de l'Elysée, en fin de journée, ne peut que donner crédit aux propos de François Bayrou. *« Tout cela n'est absolument pas d'actualité. Le président dispose d'un certain délai de réflexion. Ces rumeurs sont sans fondements »*, fait-on valoir avec sérieux.

Sans fondement, voire. Pas au point, en tout cas, d'avoir rassuré Pierre Mazeaud, qui, jeudi matin, sur France Inter, fait machine arrière. Il convient qu'une dissolution de l'Assemblée nationale n'était *« pas impossible »*. *« Cela fait partie effectivement des solutions qui semblent être envisagées à l'heure actuelle »* par Jacques Chirac, indique le président de la commission des lois de l'Assemblée. *« Nous rentrons, à partir d'octobre, dans une situation nouvelle pour la vie politique française, en ce qui concerne le débat européen. »* *« Je comprends tout à fait que le président de la République réfléchisse en fonction de ces mois difficiles que va connaître notre pays »* avec la réalisation de l'euro, ajoute-t-il. Et, en cas d'élections législatives anticipées, commence-t-il à expliquer, *« ce n'est pas au président de la République de conduire le combat législatif, mais au chef de la majorité, qui est le premier ministre »*.

L'Elysée : « Tout cela n'est absolument pas d'actualité. Le président dispose d'un certain délai de réflexion. Ces rumeurs sont sans fondements »

Dans la majorité, jeudi matin, l'idée d'une dissolution semble en passe de s'acclimater. Pierre Méhaignerie (UDF-FD), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, se dit ainsi *« convaincu »*, sur France 2, qu'une telle hypothèse *« présente pour le pays plus d'avantages que d'inconvénients »*. La dissolution est en tout cas *« une arme à la disposition du président »*, observe dans le même temps Alain Lamassoure sur RTL. *« Il peut l'exercer n'importe quand et n'a pas à le justifier juridiquement. »* *« Quand ce genre de décision est prise, en général, pour qu'elle soit pleinement réussie, il est souhaitable qu'il y ait un effet de surprise »*, ajoute le porte-parole du gouvernement. Et donc pas de rumeurs ?

Récit du service France

Les dix jours qui tuèrent l'« autre politique » en 1983

IL FLOTTE un air de déjà vu. L'agitation d'avril 1997 autour des rumeurs de remaniement gouvernemental et de dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République n'est pas sans rappeler une effervescence du premier septennat de François Mitterrand. C'était en mars 1983. *« J'ai sollicité des avis très nombreux, je ne me suis pas méfié des journalistes, et chacun des experts que je consultais se répandait en larges confidences. On parlait alors de mon hésitation totale. J'en ai tiré une leçon : un président de la Ve République ne peut pas consulter, car s'il le fait, c'est qu'il hésite. Il doit avoir la science infuse ! »* Ces mots de l'ancien président socialiste sont rapportés par Pierre Favier et Michel Martin-Roland dans leur premier tome de *La Décennie Mitterrand* (Seuil, 1990). Ils sont une sorte de conclusion des dix jours (13 au 23 mars 1983) qui virent la mort de l'« autre politique ».

Il y a certaines similitudes entre les deux épisodes. En 1983 et en 1997, le souci du pouvoir est d'arriver dans la meilleure situation possible aux législatives (1986 et 1998). Dans les deux cas, le chef de l'Etat en exercice a été contraint de mettre le holà aux dérapages des déficits dans les mois qui ont précédé. Avec Mitterrand, la rigueur se transforme en austérité, neuf mois plus tard, pour faire entrer la France dans le moule européen, malgré la pression contraire des partisans de l'« autre politique » qui veulent sortir le franc du SME (système monétaire européen) et privilégier une option nationale...

Au soir du second tour des municipales, dimanche 13 mars 1983, les rumeurs de remaniement s'estompent. Le lendemain, Mitterrand prévient son premier ministre, Pierre Mauroy, qu'il a décidé la sortie du SME. Mauroy refuse et menace de quitter Matignon. Mitterrand réunit Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, Laurent Fabius, ministre du budget, et le chef d'entreprise Jean Riboud, qui sont partisans de l'« autre politique ». Mardi, le président propose Matignon au ministre des finances, Jacques Delors, s'il accepte la sortie du SME : il refuse. Mercredi, au conseil des ministres, Mitterrand annonce qu'il parlera aux Français le mercredi suivant. Finalement convaincu qu'une sortie du SME aurait un effet inverse à celui escompté, Fabius change de camp. Jeudi, en lui faisant croire qu'il pense à lui pour Matignon, Mitterrand obtient le ralliement de Bérégovoy. Vendredi, le franc est attaqué, Delors est à Bruxelles pour examiner un réaménagement monétaire. Samedi, Bérégovoy continue de constituer un gouvernement restreint.

Le lundi 22 mars, un accord intervient à Bruxelles : réévaluation du mark, le franc est dévalué pour la troisième fois en dix-huit mois. Le *Times* de Londres se dit *« soulagé »*. Delors se voit à Matignon. Cinq minutes avant minuit, mardi, Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, annonce la composition du nouveau gouvernement, qui compte 15 membres contre 34. Au conseil des ministres du mercredi, Pierre Mauroy, renommé premier ministre, est autorisé à engager la responsabilité de son gouvernement. Le lendemain, le plan de rigueur sort des tiroirs et il est présenté, vendredi 25 mars, dans un conseil des ministres extraordinaire. Il reçoit le quitus de Raymond Barre, mais Jacques Chirac déclare : *« Je crains que les sacrifices demandés aux Français ne servent à rien. »*

Olivier Biffaud

Selon la direction du budget, les déficits publics pourraient atteindre 3,8 % du PIB en 1997 et 4,5 % en 1998

L'ELYSÉE et Matignon disposent depuis quelques jours d'une note confidentielle de la direction du budget qui risque de faire l'effet d'une bombe. Ce document laisse entendre que les déficits publics seraient gravissimes et que la France pourrait se trouver dans l'incapacité de satisfaire aux critères du traité de Maastricht, sauf à engager un véritable plan de rigueur.

Cette « note de perspective », que la direction du budget rédige traditionnellement en cette période de l'année est, en effet, encore plus catastrophiste qu'on ne le pensait (*Le Monde* du 17 avril). Alors que la France doit impérativement abaisser ses déficits publics à 3 % du produit intérieur brut (PIB) à la fin de 1997 pour participer à la création de la monnaie unique, elle serait actuellement sur une pente de 3,8 %. Avec des mesures de redressement, le résultat pourrait être ramené à 3,5 %. Cette prévision prend en compte un déficit de la Sécurité sociale qui avoisinerait 47 milliards de francs, soit très au-delà des 30 milliards actuellement prévus et plus encore des 17 milliards qui constituaient l'objectif initial.

Pour 1998, la direction du budget trace une prévision encore plus inquiétante. Les déficits publics pourraient atteindre 4,5 % du PIB ou seulement 4 %, avec des mesures de redressement. La dérive serait particulièrement spectaculaire pour la Sécurité sociale dont le déficit atteindrait 58 milliards de francs, soit très loin du retour à l'équilibre financier qui est espéré.

Le Monde a demandé aux services du ministre des finances communication de cette note, mais s'est vu opposer un refus. Toutefois, nous avons obtenu confirmation, auprès de très bonnes sources, de l'exactitude de ces chiffres.

ENJEUX POLITIQUES

Cette note doit évidemment être interprétée avec prudence. D'abord, la direction du budget a pour mission de « pointer » tous les risques budgétaires potentiels, même s'ils ont peu de chances de se réaliser. Un expert qui a eu connaissance de cette note souligne donc qu'elle ne justifie aucun affolement, d'autant que ce scénario est celui du pire. La note comprendrait aussi d'autres scénarios moins préoccupants, tenant compte d'une croissance plus soutenue et de meilleure recettes, limitant les déficits publics à 3,3 % du PIB en 1997.

Il reste que ce document éclaire sous un jour nouveau l'effervescence politique actuelle, car, quelle que soit l'initiative à venir du chef de l'Etat, on en comprend mieux maintenant l'enjeu : dans tous les cas de figure, la politique économique risque d'en être fortement affectée.

Qu'elle noircisse ou non le tableau, la note de la direction du budget apporte, en effet, une première indication : la situation des comptes publics apparaît beaucoup moins reluisante que le gouvernement ne le prétend. Se souvient-on qu'au printemps 1995, Alain Juppé avait tiré argument d'une note identique, sans mettre en cause sa fiabilité (*Le Monde* du 1er juillet 1995), pour reprocher à l'ancien ministre balladurien du budget, Nicolas Sarkozy, de lui avoir laissé en héritage des déficits *« calamiteux »* ?

Même alarmiste, cette note doit donc être prise au sérieux, d'autant qu'elle met en évidence le principal casse-tête auquel le gouvernement est confronté. On sait, en effet, que lorsque le Conseil européen arrêtera, au printemps 1998, la liste des pays qui participeront à l'euro, il prendra en compte non seulement le respect des critères de convergence au cours de l'année 1997, mais aussi les engagements pris pour l'année 1998.

Or, la direction du budget met bien en évidence ce que l'on pressentait. Si, pour l'année en cours, la France peut se targuer de bien tenir l'évolution de ses dépenses publiques et de ne pâtir que de mauvaises rentrées d'impôts et de cotisations sociales, à cause de la faible activité, l'année 1998 s'annonce sous de moins bons auspices, même si la croissance s'accélère. Si les experts du ministère des finances s'inquiètent d'une possible augmentation des déficits publics d'une année sur l'autre, c'est que le gouvernement a pris de nombreux engagements.

TOUR DE PASSE-PASSE

D'abord, le déficit budgétaire de 1998 devra être abaissé de près de 20 milliards de francs. Ensuite, la promesse a été faite aux Français d'une nouvelle baisse de l'impôt sur le revenu, à hauteur de 12,5 milliards de francs. Enfin, le gouvernement devra trouver une recette qui se substitue à la « soulte » de France Télécom, qui va minorer artificiellement de 37,5 milliards de francs (0,45 point de PIB) les déficits publics de 1997.

Raymond Barre refuse l'argument européen

Dans un entretien publié jeudi 17 avril par *Ouest-France*, Raymond Barre souligne que ce serait *« une démarche très fâcheuse pour la crédibilité européenne de la France si nous prenions l'argument des législatives pour retarder l'Union monétaire »*, notant que *« la France a été le pays qui s'est le plus engagé sur le calendrier »*. Le maire de Lyon (apparenté UDF) estime qu'*« il faut expliquer que si nous devons prendre des mesures douloureuses sur la Sécurité sociale, ce n'est pas à cause de Maastricht »*.

***« Maastricht ou non,* assure-t-il, *il eut été indispensable en 1995 de mettre en œuvre une politique rigoureuse »*, poursuit-il. L'ancien premier ministre estime encore qu'*« en matière de finances publiques, nous aurons un effort prolongé à faire »*, car *« nous ne sommes plus en mesure de financer le système de protection sociale (...). Mettons sur pied un système différent, tenant compte des besoins, des conditions de ressources, et qui permette d'améliorer la situation des moins favorisés »*.**

Que la reprise soit forte on non, la France a donc un effort à entreprendre pour 1998 de l'ordre de 75 milliards de francs, c'est-à-dire presque 1 point de PIB. Depuis plusieurs semaines, l'idée a donc cheminé dans la majorité qu'après le subterfuge de France Télécom, en 1997, un autre tour de passe-passe pourrait être envisagé pour 1998. Certains ont ainsi suggéré que l'Etat renégocie sa dette. D'autres ont évoqué la possibilité que l'Etat mette la main sur un partie au moins des fonds propres des Caisses d'Epargne (près de 60 milliards de francs).

Mais la première solution est irréaliste et la seconde impraticable, car, après l'artifice de France Télécom, les statisticiens d'Eurostat, chargés de surveiller la comptabilité des Etats, exerceront à l'égard de la France une particulière vigilance. Jacques Chirac et Alain Juppé se sont-ils donc convaincus que la situation était grave et qu'elle justifiait une relance tout à la fois politique et économique, c'est-à-dire en clair un plan de rigueur, pour réussir, envers et contre tout, la monnaie unique ? C'est évidemment l'une des lectures possibles : la direction du budget suggère, dans tous les cas de figure, qu'à politique économique inchangée, la France peut rater l'échéance fatidique de la monnaie unique.

Mais une autre lecture est possible. Certains, dans la majorité, seront tentés d'y voir la preuve qu'il ne faut pas seulement durcir le plan d'économies, mais, en réalité, changer de cap pour en venir à une politique franchement plus libérale. C'est évidemment la thèse que défend depuis toujours Alain Madelin ; mais c'est aussi sur ce registre qu'Edouard Balladur ou Nicolas Sarkozy font entendre leur différence depuis plusieurs mois.

Laurent Mauduit

La droite sénatoriale soutient M. Charasse dans son offensive contre les juges

L'ancien ministre veut proscrire la délation

INVITÉS, mercredi 16 avril, à se prononcer sur un projet de loi qui, pour la première fois en France, crée un double degré de juridiction en matière criminelle, les sénateurs avaient l'esprit ailleurs. Il est vrai que la messe de la cour d'assises avait été dite, au palais du Luxembourg, dès avant les fêtes de Pâques, le Sénat ayant alors profondément remanié le texte de la chancellerie (*Le Monde* du 29 mars).

De retour de vacances, les sénateurs se sont offert une brève mais fructueuse récréation, qui visait pour l'essentiel à régler quelques comptes avec le monde judiciaire. Il fallait un meneur à cette offensive : ancien ministre du budget, Michel Charasse (PS, Puy-de-Dôme) s'est prêté au jeu avec une gourmandise non dissimulée. Conforté d'entrée de jeu par quelques applaudissements à droite de l'Hémicycle, M. Charasse, activement soutenu par Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort), a défendu en premier lieu un amendement visant à ce que soit motivé l'arrêt de la chambre d'accusation concluant au maintien en détention provisoire.

« Hors sujet ! », s'est exclamé le rapporteur de la commission des lois, Jean-Marie Girault (Rép. et Ind.). Plus compréhensif, le garde des sceaux, Jacques Toubon, a déclaré qu'il y avait là une *« volonté digne de considération »*, tout en affirmant ne pas croire *« que ce texte apporte quoi que ce soit au droit positif »*. Les sénateurs ont fait peu de cas de cette réserve, en adoptant à une très large majorité (PS, RPR, Rép. et Ind.) la proposition de M. Charasse.

Ce rapport de forces allait être le même durant toute la soirée : seuls les centristes et le rapporteur se sont prononcés contre les initiatives de M. Charasse, tandis que Nicole Borvo (Paris), au nom du groupe communiste, républicain et citoyen, refusait de prendre part à ces votes. A la sortie de l'Hémicycle, Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine) se refusait à tout commentaire, faisant seulement part de son désaccord avec la méthode consistant à *« traiter de questions de fond de façon incidente »*.

A la reprise, M. Charasse avait en ligne de mire les actions intentées par les autorités administratives ou judiciaires à la suite de dénonciations anonymes. Son amendement, qui visait à les interdire – à l'exception des cas de sévices aux mineurs, trafic de stupéfiants, terrorisme ou *« atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation »* –, a reçu un accueil chaleureux de la part de M. Toubon. *« Je pense que c'est louable »*, a indiqué le garde des sceaux, après avoir regretté qu'il y ait *« indiscutablement dans notre société une tendance à se laisser aller à la délation »*.

Cette proposition adoptée, M. Charasse a retiré deux amendements – dont l'un règle son propre cas en spécifiant que les anciens ministres ne peuvent être entendus comme témoins, pour des faits relatifs à leur fonction, que devant la Cour de justice de la République – afin qu'ils soient débattus lors du prochain examen du projet portant diverses dispositions d'ordre juridique. *« C'est fou ! »*, s'est exclamé M. Girault, avant de se tourner vers ses collègues de la majorité : *« Est-ce que vous vous rendez compte des voies dans lesquelles on vous entraîne ? Ce soir, nous sommes complètement en dehors du sujet ! »*

Demande de levée d'immunité

Le bureau du Sénat se prononcera, le 23 avril, sur une demande de levée d'immunité parlementaire concernant Michel Charasse. Le procureur général de la cour d'appel de Paris a fait parvenir au Sénat une demande en ce sens visant le sénateur socialiste du Puy-de-Dôme, qui refuse de venir témoigner, en tant qu'ancien ministre du budget, dans le dossier du financement occulte du PCF. Si le bureau du Sénat l'acceptait, M. Charasse pourrait se voir contraint par la force à venir témoigner devant le juge d'instruction. Depuis le mois de janvier, le sénateur s'y est refusé à deux reprises, estimant qu'un ancien ministre n'a de comptes à rendre de ses actes que devant la Cour de justice de la République.

Après avoir voté un autre amendement de M. Charasse visant à instaurer des sanctions pénales dans le cas où est donnée suite à une dénonciation anonyme, les sénateurs ont terminé l'exercice, de façon hautement symbolique, en rétablissant dans le code pénal, contre l'avis du gouvernement, le crime de « forfaiture », instauré à la fin du XVIII[e] siècle. L'amendement adopté vise à punir de la dégradation civique – peine également supprimée dans le nouveau code pénal, entré en vigueur en 1994 – toute personne revêtue de l'autorité judiciaire qui chercherait à s'immiscer dans l'exercice des pouvoirs législatif ou exécutif.

Jean-Baptiste de Montvalon

M. de Peretti appelle à « une solution douce » dans le conflit du nickel calédonien

Le ministre de l'outre-mer préconise une négociation entre les sociétés exploitant le minerai

Dans un entretien à des journaux et des radios de Nouvelle-Calédonie, le ministre de l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, indique que *« jamais l'Etat ne mettra en difficulté »* la société métallurgique Eramet, présentée comme *« le plus beau fleuron industriel du Territoire »*. Indépendantistes et anti-indépendantistes s'opposent sur la modalité de prise de contrôle de mines de cette société par la province Nord.

NOUMÉA
de notre correspondant

Après plusieurs semaines de flottement, le gouvernement vient de reprendre l'initiative dans la gestion du délicat problème du nickel calédonien. La nomination, mercredi 16 avril, en conseil des ministres, du préfet Rémy Chardon à la présidence de la société Erap, à travers laquelle l'Etat est majoritaire dans la société métallurgique Eramet, se veut un signe fort de la volonté de Paris de régler sur le Territoire l'imbroglio politico-économique de *« l'usine du Nord »* (*Le Monde* du 17 avril). Sitôt nommé, M. Chardon a indiqué qu'il faisait une priorité de *« la mise en place des moyens d'un rééquilibrage économique de la Nouvelle-Calédonie »*.

Le gouvernement entend ainsi désamorcer la colère grandissante des partis indépendantistes et des syndicats calédoniens, furieux des blocages que rencontre ce projet industriel démarré par la province Nord, indépendantiste, projet pourtant soutenu par un vote unanime des cinquante-quatre élus du Congrès du Territoire. Tout paraît pourtant simple : en doublant quasiment la production calédonienne de nickel métal (55 000 tonnes en 1996), cette deuxième usine, qui créerait des centaines d'emplois dans le Nord, contribuerait au rééquilibrage du Territoire. Mais Eramet et la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP), bras économique de la province Nord, qui exporte les trois quarts du minerai du Territoire, n'ont pas pu se mettre d'accord sur un échange de massifs miniers permettant l'approvisionnement de l'usine du Nord.

L'Etat, propriétaire du sous-sol du Territoire, a donc officiellement engagé, le 18 mars dernier, une procédure décidée un mois plus tôt : la déchéance d'Eramet sur les titres miniers du massif de Koniambo, pour les attribuer à la SMSP. C'est la résistance du PDG d'Eramet, Yves Rambaud, au nom de la défense des intérêts de ses actionnaires, qui cristallise depuis lors la colère des indépendantistes calédoniens.

Pour soutenir le projet, le syndicat Usoenc (Union des syndicats des ouvriers et employés de Nouvelle-Calédonie), majoritaire dans le secteur mines et industrie, empêche depuis le 10 avril toute sortie de nickel du Territoire ainsi que l'approvisionnement de l'usine de Nouméa. Il a été rejoint dans cette action par le syndicat Ustke (Union des syndicats des travailleurs kanaks et exploités), qui a également défilé le lendemain à Nouméa avec le parti indépendantiste Union calédonienne (UC) avec comme slogan *« Oui à l'usine du Nord »*.

« COMME EN CORRÈZE »

Le 4 avril, le RPCR (anti-indépendantiste), silencieux sur le dossier depuis plusieurs semaines, avait lui aussi fait entendre sa voix de *« partenaire historique des accords de Matignon »*, qu'il a signés en 1988 avec l'Etat et le FLNKS. Le parti du député (RPR) Jacques Lafleur a fait état de sa *« décision non négociable »* : il *« exige »* que Koniambo ne soit pas cédé à la SMSP, mais acheté à Eramet par le Territoire, qui pourrait ainsi l'apporter au capital de la future usine du Nord, *« lorsqu'un opérateur industriel proposera un projet sérieux »*.

Intervenant jeudi 17 avril dans plusieurs journaux et radios du Territoire, le ministre de l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, a souhaité qu'Eramet et la SMSP se mettent d'accord sur ce qu'il qualifie de *« solution douce »*. Une *« négociation industrielle de la dernière chance »* peut, selon lui, déboucher très rapidement *« sur un accord acceptable »* qui éviterait la procédure de déchéance.

M. de Peretti a rappelé que l'Etat avait agi *« sans arrière-pensées politiques »*, comme il le ferait *« en Corrèze ou en Dordogne »*. Et il a rassuré les 2 200 salariés de la filiale calédonienne d'Eramet, qui exploite à Nouméa la seule unité de transformation de nickel de Calédonie : *« Jamais l'Etat ne mettra en difficulté cette usine, qui est le plus beau fleuron industriel du Territoire. »*

Franck Madœuf

Le PS qualifie d'« illusion » les décisions du CIAT d'Auch

« LA POLITIQUE d'aménagement du territoire du gouvernement se résume à quelques moyens financiers pour les villes de Bordeaux et de Marseille », a estimé, mercredi 16 avril, le bureau national du Parti socialiste après la réunion récente du comité interministériel à Auch. *« Sur quatre-vingts mesures, plus de soixante-dix relèvent de purs effets d'annonce sans moyens nouveaux »*, estime le PS, qui rappelle que les retards dans les contrats de plan 1994-1998 se traduisent pour chaque région par une *« impossibilité d'investir »*.
Quant au projet de schéma national d'aménagement du territoire, le PS note que *« les derniers arbitrages interministériels ont vidé le texte des propositions d'organisation des grandes agglomérations et de la politique des pays »*. *C'est un « schéma invertébré »* que le gouvernement vient de présenter. Les socialistes concluent : *« Le comité interministériel d'Auch n'est qu'une grande illusion. »*

DÉPÊCHES

■ **RPR : Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, a récemment informé Michel Giraud (RPR),** président du conseil régional d'Ile-de-France, que *« faisant suite aux attaques portées publiquement à* [son] *encontre par Claude-Annick Tissot »*, il avait demandé à celle-ci de venir le rencontrer, le 21 mars, *« afin d'entendre ses explications et d'en tirer toutes les conséquences »* (*Le Monde* du 12 avril).

■ **EXTRÊME DROITE : la dissolution du Département protection-sécurité,** service d'ordre du Front national, a été réclamée, le 16 avril, par Catherine Trautmann (PS), maire de Strasbourg, François Hollande, porte-parole du PS, le Parti radical-socialiste et le syndicat SGP-CUP de la police. Jean-Luc Mélenchon, sénateur (PS) de l'Essonne, a estimé que c'est le Front national lui-même qu'il faut interdire, *« en vertu de la loi de 1936 contre les ligues factieuses »*.

■ **PCF : Gilles Smadja, grand reporter à *L'Humanité*** depuis douze ans, a pris récemment la décision de quitter le quotidien communiste. Cette décision, qui deviendra effective à la fin du mois d'avril, met en cause la volonté du directeur de *L'Humanité*, Pierre Zarka, de s'engager sur la voie de la rénovation du quotidien communiste, qui connaît une grave crise financière (*Le Monde* du 5 avril).

L'UDF veut rendre le texte sur la cohésion sociale conforme aux engagements de M. Chirac

750 amendements ont été déposés

L'UDF SERAIT-ELLE devenue plus chiraquienne que les chiraquiens eux-mêmes ? A l'Assemblée, les parlementaires libéraux ont décidé de faire entendre leur différence... en prenant très au sérieux les engagements de campagne du président de la République, Jacques Chirac, en matière de lutte contre l'exclusion.

Mercredi 16 avril, à l'issue du deuxième jour d'examen du projet de loi sur le renforcement de la cohésion sociale, les députés n'avaient guère avancé. Ils n'ont effet pas encore voté l'article premier du texte qui en compte cinquante-deux. L'Assemblée a prévu de siéger pour deux séances supplémentaires vendredi 18 et lundi 21 avril. Pas moins de 750 amendements ont été déposés. Et l'UDF y a pris sa part sous les influences mêlées de Pierre Cardo (UDF-PPDF, Yvelines), Denis Jacquat (UDF-PR, Moselle) et de Claude Malhuret (UDF – PR, Allier). Ce dernier, qui propose de taxer EDF pour renforcer les moyens financiers consacrés à la lutte contre l'exclusion, s'est livré à une analyse extrêmement incisive du texte. « *En Italie*, a t-il relevé, en substance, *la Ligue d'Umberto Bossi estime que les riches du Nord ne doivent plus payer pour les pauvres du Sud. En Belgique, les fourmis flamandes ne veulent plus payer pour les cigales wallonnes. La France semble échapper à ce processus (...).* » Toutefois, a t-il estimé, « *de telles tendances commencent à se manifester* ». « *Nous pensions la notion de classe sociale dépassée avec l'émergence de l'immense classe moyenne*, a poursuivi M. Malhuret, *mais les classes sociales s'organisent (...).* »

Rendant hommage à « *cette loi de terrain* », l'ancien secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme lors de la première cohabitation, a émis toutefois de très sérieuses réserves : est-il « *opportun* » de financer les mesures prévues dans le texte « *par une baisse du plafond de l'allocation de solidarité spécifique* [destinée aux chômeurs en fin de droits] *?* », s'est-il interrogé à l'instar de l'opposition. Et de dénoncer la grande absence de l'éducation dans le projet de loi. « *A cet égard, le silence du ministre de l'éducation nationale* [François Bayrou, UDF – Force démocrate] *est assourdissant !* », a constaté M. Malhuret, félicité par Philippe Séguin. Pierre Cardo a qualifié le projet de loi de « *positif, mais en recul sur l'objectif annoncé par le président de la République en matière de lutte contre la fracture sociale* ». « *Une loi n'est pas un vœu pieux*, a-t-il assené, *elle n'autorise pas simplement ce qui, par définition, est déja possible dans un système libéral.* »

Tentant d'apaiser ces ardeurs, Jacques Barrot a présenté, mercredi soir, trois amendements. Le ministre des affaires sociales reste hostile à l'extension du futur contrat d'initiative locale (CIL) aux jeunes de moins de vingt-cinq ans en grande difficulté. Cette extension était proposée par un amendement de René Couanau (UDF, Ille-et-Vilaine) soutenu par M. Cardo. En échange, le gouvernement propose de faire sauter les verrous qui empêchaient l'accès des jeunes au contrat emploi consolidé (CEC), dont s'inspirent les CIL. L'effort réalisé devrait toutefois demeurer marginal : seuls 20 000 CEC sont budgétés par l'Etat pour 1997.

CUMUL D'ALLOCATIONS

Un autre amendement cherche à contenter les députés de la majorité qui déplorent la faiblesse de l'incitation au retour au travail pour les allocataires du RMI. Il précise que, « *à titre expérimental, jusqu'au 31 décembre 1999, les personnes bénéficiaires depuis plus de trois ans du RMI (...) peuvent cumuler durant une période limitée à un an une allocation avec le revenu d'une activité professionnelle* ». Jusqu'à présent, cette règle de l'intéressement se limitait à une durée de 750 heures de travail et ne concernait qu'environ 10 % des RMistes. Il restera au gouvernement à fixer un plafond pour ce cumul, au prix d'un subtil dosage, pour éviter qu'il n'apparaisse comme trop avantageux par rapport au SMIC.

Enfin, le gouvernement a déposé un amendement concernant les chômeurs de longue durée âgés de moins de soixante ans mais ayant cotisé pendant au moins quarante ans. Au cours des travaux en commission, plusieurs députés avaient pointé la situation de ces personnes condamnées à attendre l'âge légal de la retraite en vivant avec la seule allocation de solidarité spécifique (ASS) ou le RMI, soit environ 2 300 francs par mois. M. Barrot suggère la création d'une « *allocation spéciale de chômage versée par l'Etat* », qui majorerait de 30 à 50 % l'allocation perçue par ces chômeurs. Au total, toutefois, leur gain mensuel n'excéderait pas les 3 500 francs.

Jérôme Fénoglio et Caroline Monnot

Les députés s'apprêtent à modifier la loi sur le financement des campagnes électorales

Les élus PS dénoncent le projet de réduction du délai pendant lequel sont contrôlés les comptes des candidats

Les députés devaient adopter, jeudi 17 avril, de nouvelles dispositions sur le financement des campagnes électorales. Elles prévoient notamment de réduire de douze à six mois la période dite « *suspecte* » pendant laquelle s'effectue le contrôle des comptes des candidats et d'assouplir les sanctions infligées aux contrevenants. Les parlementaires socialistes avaient l'intention de voter contre ces propositions.

LES DÉPUTÉS devaient modifier, jeudi 17 avril, pour la quatrième fois depuis 1990, les règles de financement des campagnes électorales mises en place en 1988. Dans le souci initial de « clarifier » un certain nombre de règles et de dissiper le flou de la jurisprudence en cas d'irrégularités, la majorité s'apprêtait à réduire de douze à six mois la période dite « suspecte » sur laquelle portera le contrôle des comptes des candidats. Cette mesure est vivement contestée par les députés socialistes qui y voient une « magouille » et s'apprêtaient, jeudi, à voter contre les propositions de loi. Une autre disposition de ce texte vise à assouplir les sanctions contre les candidats, lorsqu'ils seront en infraction, en excluant de l'inégibilité ceux dont la bonne foi aura été établie.

Les deux propositions de loi de Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) – l'une ordinaire, l'autre organique – sont le fruit des réflexions d'un groupe de travail, créé par Philippe Séguin, le 21 janvier, pour répondre au « *sentiment d'insécurité* » de nombreux députés craignant d'être à la merci des différentes interprétations de la loi. Le groupe de travail, composé de députés de chaque groupe politique, devait fonctionner sur le mode du consensus, afin que soient établies par tous les partenaires les règles du jeu électoral. Si aucune polémique n'a troublé les travaux de ce groupe, son secrétaire général, M. Mazeaud, a dû prendre acte que l'idée de réduire de un an à six mois la période dite « *suspecte* » était repoussée par les socialistes.

Aussi ne l'a-t-il pas traduite dans les dispositions de ses deux textes, et c'est par un amendement de la commission des lois qu'elle devait être adoptée jeudi. André Fanton (RPR, Calvados), est, avec Arnaud Cazin d'Honincthun (UDF, Finistère), l'auteur des amendements prévoyant le raccourcissement de la période couverte par les comptes de campagne, pendant laquelle en outre les candidats doivent avoir recueilli les fonds par l'intermédiaire d'un mandataire. Au cours des travaux de la commission des lois, M. Fanton a fait observer, pour justifier son amendement, que « *la durée réelle de la plupart des campagnes était très inférieure à un an et qu'il convenait donc de mettre le droit en accord avec ce fait* ».

« MAGOUILLE »

Pas du tout, réplique Bernard Derosier (PS, Nord), membre du groupe de travail, qui voit dans cette mesure une « *magouille que nous ne voulons pas cautionner* ». Explication de la « *magouille* » : « *Prenons un candidat parachuté, comme Patrick Stefanini dans l'ancienne circonscription parisienne d'Alain Juppé* [M. Stefanini est un conseiller du premier ministre]. *Il pourra désormais utiliser les moyens importants dont il dispose certainement, avant que ne commence à courir le délai de six mois. Pour les candidats qui ont besoin d'établir leur notoriété dans une circonscription, l'avantage du raccourcissement des délais d'un an à six mois est considérable et crée une inégalité entre les candidats selon leurs moyens.* »

Avant cette période de six mois, les dépenses seront en effet libres dans leur montant et ne seront soumises à aucun contrôle. En outre, si la durée de prise en compte des dépenses est réduite de moitié, le plafond des dépenses autorisées ne suit pas le même mouvement : il n'est réduit que de 20 % pour les élections municipales (sauf pour les communes de plus de 250 000 habitants, où il est maintenu à son niveau actuel), cantonales, régionales et européennes. Il est également réduit de 20 % pour le premier tour des élections législatives, mais, dans ce cas, la commission des lois a autorisé, ce qui n'existait pas jusqu'à présent, une rallonge pour les candidats présents au second tour, qui pourront donc, à 20 000 francs près, dépenser en six mois autant que ce qui était prévu sur un an, une somme qu'on peut évaluer à environ 320 000 francs.

Une des préoccupations des députés concernait les collaborateurs des élus sortants. Ces derniers craignaient que la commission des comptes de campagne n'intègre dans leurs dépenses électorales une partie du coût des collaborateurs, du courrier et du téléphone pris en charge par l'Assemblée, les ministères et les collectivités locales qui, en période électorale, servent souvent au candidat pour sa campagne. Mais, partant du constat par le groupe de travail que l'exercice du mandat pendant la campagne ne devait pas pâtir de cette campagne, le texte prévoit de spécifier, dans le code électoral, que seule devra être intégrée, dans leur compte de campagne, la part des moyens matériels et humains mis à la disposition des ministres, des sortants et des élus qui « *excède la moyenne constatée au cours des précédentes années* ». Sans doute ceux-ci bénéficieront-ils d'un avantage matériel et humain par rapport leurs challengers.

Enfin, le texte réduit de trois à un mois avant la date de l'élection la période d'interdiction de l'affichage politique, y compris commercial. Le délai de trois mois avait été introduit par la loi du 15 janvier 1990, dans le but de faire obstacle aux formes les plus coûteuses de la communication politique. Cette disposition est donc un facteur d'augmentation du coût des campagnes. La loi prévoit également de supprimer l'interdiction de diffuser des tracts, circulaires ou affiches pendant la période de la campagne électorale officielle, une mesure réclamée notamment par les communistes.

Cécile Chambraud et Fabien Roland-Lévy

Le Conseil d'Etat a assoupli sa jurisprudence

Les dons de personnes morales sont tolérés dans certaines limites

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES des 11 et 18 juin 1995 ont donné lieu à un grand nombre de contestations. Juge d'appel de ces contentieux, le Conseil d'Etat a été saisi de 788 requêtes introduites par des élus invalidés ou par leurs concurrents malchanceux, mécontents des jugements des tribunaux administratifs. Une centaine de dossiers ont mis en cause le respect des dispositions sur le financement des campagnes électorales.

La loi du 15 janvier 1990 plafonne les dépenses de campagne dans les communes de plus de neuf mille habitants. Elle interdit les dons des personnes morales de droit public et limite les dons des personnes morales de droit privé. La loi du 19 janvier 1995 sur le financement de la vie politique coupe tout lien entre les entreprises et la politique : les personnes morales, privées ou publiques, ne peuvent participer au financement des campagnes.

Pour veiller au respect de ces prescriptions, la loi de 1990 a imposé aux candidats des communes de plus de neuf mille habitants plusieurs contraintes de procédure, telles que l'obligation de retracer dans un compte l'ensemble des recettes et des dépenses de leur campagne. La Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques veille au respect de ces dispositions. Elle saisit le juge administratif lorsqu'elle rejette un compte (non présenté par un expert-comptable, non accompagné des pièces justificatives nécessaires, ou faisant apparaître un financement irrégulier), ou lorsqu'elle constate que ce compte n'a pas été présenté dans un délai de deux mois ou que le plafond de dépenses autorisé a été dépassé.

Le tribunal administratif vérifie les accusations de la Commission. En cas de dépassement du plafond des dépenses, la loi du 15 janvier 1990 lui a donné le pouvoir d'apprécier la sanction qu'il doit infliger. La jurisprudence du Conseil d'Etat dit que, lorsque ces dépenses ne dépassent pas 5 % du plafond autorisé, le candidat peut ne pas être déclaré inéligible.

Dans les autres cas, la loi de 1990 n'a donné aux magistrats aucun pouvoir d'appréciation : lorsqu'ils confirment les constats de la Commission, ils sont obligés de déclarer le candidat inéligible pour un an à la fonction à laquelle il prétendait. Le Conseil d'Etat a déploré ce phénomène de « compétence liée », qui entraînait une sanction automatique : en matière de contentieux électoral, il tient à apprécier au cas par cas les incidences des irrégularités qu'il relève.

SOUCI D'ÉQUILIBRE

Par un arrêt du 29 décembre 1995, relatif à l'élection cantonale de la Côte-Radieuse (Pyrénées-Orientales), il a décidé d'approuver le compte de campagne du conseiller général élu, Jacques Bouille (RPR), alors que celui-ci avait reçu de la commune de Saint-Cyprien, dont il était maire, et de la communauté de communes du Scylas, dont il était président, un avantage en nature de 19 366 francs (propagande dans les journaux de ces collectivités). Le Conseil d'Etat a ensuite confirmé par deux fois que la perception d'avantages en nature émanant de collectivités publiques doit être tolérée si elle n'entraîne pas un dépassement du plafond des dépenses autorisées.

A l'occasion du contentieux relatif à l'élection municipale d'Annemasse (Haute-Savoie), le Conseil d'Etat est allé encore plus loin, le 2 octobre 1996 : dans un souci d'équilibre, il a estimé qu'il devait faire preuve de la même indulgence lorsqu'un don provient d'une personne morale privée. Il a jugé que la perception de ce don irrégulier ne doit plus entraîner nécessairement le rejet du compte de campagne et que le montant du don doit être évalué par rapport au plafond des dépenses autorisé. S'inspirant de sa jurisprudence en matière de dépassement des plafonds, il a implicitement fixé à 5 % le seuil au-dessous duquel le compte peut ne pas être rejeté.

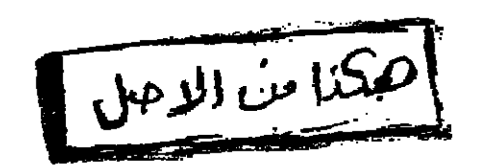
Pour rendre cet arrêt, le Conseil d'Etat s'est fondé sur sa jurisprudence « Côte-Radieuse », mais aussi sur la loi du 10 avril 1996, initiée par Pierre Mazeaud (RPR, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale) et destinée à sauver de l'inéligibilité les élus qui avaient mal interprété certaines dispositions sur les associations de financement (*Le Monde* du 7 février 1996). En cours d'examen, sa portée a été élargie par un amendement de Christian Bonnet (Rép. et Ind., Morbihan) : dans les cas où le compte de campagne est rejeté ou transmis hors délais, le juge de l'élection doit, avant de prononcer l'inéligibilité du candidat, apprécier si sa « bonne foi » est établie.

Le Conseil d'Etat a déclaré qu'il fallait rejeter le compte de Robert Borrel (div. g.), maire d'Annemasse, qui avait reçu de deux entreprises d'imprimerie un don de 15 465 francs, parce que cette somme représentait 7,2 % du plafond des dépenses autorisé (208 000 francs). En revanche, le 18 décembre 1996, il a validé le compte de campagne de Pierre-Christian Taittinger (UDF-PR), maire du 16e arrondissement de Paris, qui avait reçu d'une société privée un don de 26 847 francs (propagande dans un journal), parce que cette somme représentait 2,7 % du plafond des dépenses autorisé (964 028 francs).

Le Conseil d'Etat a confirmé, le 30 décembre 1996, l'élection de René Vandierendonck (UDF-FD) maire de Roubaix, qui, candidat à sa propre succession, avait bénéficié de véhicules de fonction de la ville de Roubaix, de la communauté urbaine de Lille et d'une association, avantage estimé à 30 000 francs : cette somme ne représentait que 3,5 % du plafond autorisé (838 000 francs). En revanche, le 29 janvier, il a rejeté le compte de Bernard Roger-Dalbert (UDF-FD), maire de Caluire-et-Cuire (Rhône), et annulé son élection, parce qu'il avait bénéficié d'un don de la commune (photographies aériennes, d'une valeur de 25 000 francs), représentant plus de 5 % du plafond des dépenses.

Le Conseil constitutionnel, qui sera juge du contentieux des élections législatives, devra décider s'il suit l'exemple du Conseil d'Etat.

Rafaële Rivais



RAPPORT Dans son rapport d'activité pour l'année 1996, la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), présidée par Paul Bouchet, considère que les écoutes administratives réalisées par le gouvernement ont, comme les années précédentes, respecté les obligations fixées par la loi du 10 juillet 1991. La CNCIS s'inquiète cependant du développement du marché privé de l'espionnage. ● DANS UN ENTRETIEN au *Nouvel Observateur*, l'ancien directeur adjoint de cabinet de François Mitterrand, Gilles Ménage, déclare qu'il *« pense »* que le président de la République savait que l'avocat des Irlandais de Vincennes, Antoine Comte, était sur écoute. Il indique avoir demandé deux écoutes lors de son passage à l'Elysée. ● EN EUROPE COMME AUX ÉTATS-UNIS, les écoutes font l'objet de vifs débats. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

La CNCIS autorise le gouvernement à multiplier les écoutes administratives

Dans son rapport annuel, la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, présidée par Paul Bouchet, indique qu'elle a donné son feu vert à l'extension des « branchements » opérés par les ministères de l'intérieur, de la défense et des douanes

« LE RESPECT du secret-défense, à l'évidence essentiel dans le domaine des interceptions de sécurité, nécessite tout à la fois qu'il soit mis fin à l'impunité dont ont trop longtemps bénéficié les auteurs de violations répétées et que soit rendue indubitable la légitimité de ce secret lorsqu'il est invoqué », souligne la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), dans son rapport annuel, rendu public jeudi 17 avril. Malgré cette déclaration de portée générale, la CNCIS n'aborde pas explicitement, dans ce rapport d'activités portant sur l'année 1996, la mission ponctuelle qui lui a été dernièrement confiée par le premier ministre sur les documents issus des archives de l'ancien chef de la cellule dite antiterroriste de l'Elysée, Christian Prouteau, et susceptibles de relever du secret-défense (*Le Monde* du 10 avril).

Ce rapport – le cinquième depuis la loi du 10 juillet 1991 qui a créé la CNCIS – insiste essentiellement sur les risques des écoutes *« sauvages »* pratiquées par un marché privé du renseignement en plein développement, tout en autorisant le gouvernement à accentuer notablement sa capacité d'écoutes soumises aux contrôles de la commission.

Du côté des interceptions de sécurité pratiquées par le gouvernement, la CNCIS indique que le quota fixant le nombre maximum d'écoutes administratives – 1 180 *« branchements »* couplés à des enregistrements peuvent être pratiqués simultanément par les ministères autorisés – a été respecté en 1996. Les contingents imposés aux ministères de l'intérieur (928 lignes pour la DST, la PJ et les RG), de la défense (232 lignes pour la DPSD et la DGSE) et au ministère chargé des douanes (20 lignes) n'ont pas été dépassés.

CINQ MOTIFS

En 1997, le quota a très sensiblement augmenté à la demande du gouvernement, passant de 1 180 à 1 540 *« branchements »* de lignes opérés simultanément. La CNCIS a donné son accord, justifiant cette importante extension par l'accroissement du nombre de lignes en France – dû notamment aux radiotéléphones – et la décision d'allouer un contingent d'écoutes administratives à la gendarmerie, qui en était jusqu'alors privée. Désormais, un quota de 1 190 lignes est attribué au ministère de l'intérieur, tandis que le ministère de la défense dispose de 330 lignes (y compris les 80 attribuées à la gendarmerie) et que le ministère chargé des douanes en conserve 20.

En tenant compte des durées des interceptions et de leur renouvellement, un total de 4 623 demandes d'interceptions de sécurité ont été présentées en 1996 à la CNCIS, qui est chargée d'examiner le respect des cinq motifs d'écoutes prévus par la loi. Les 1 756 demandes liées au *« terrorisme »* arrivent en tête, devançant, comme l'année précédente, la *« criminalité organisée »* (1 320), la *« sécurité nationale »* (1 241), la *« protection des éléments essentiels du potentiel économique »* (263) et les *« milices armées et groupements dissous »* (43).

L'envolée des écoutes judiciaires

	1992	93	94	95	96
Écoutes administratives	3 200	données non disponibles	4 213	4 532	4 623
Écoutes judiciaires	5 664	9 244	10 413	données non disponibles	11 299

Source : CNCIS

Contrastant avec l'augmentation des écoutes judiciaires, la stabilité des écoutes administratives devrait prendre fin à partir de 1997, la CNCIS ayant autorisé leur multiplication.

Au total, la commission a formulé 26 avis négatifs : ces refus sont fondés soit par l'insuffisance des justifications fournies, soit par la disproportion entre la gravité des faits allégués et celle de l'atteinte à la liberté de communication. Dans 20 cas sur 26, l'avis de la CNCIS a été suivi. Dans deux cas, portant sur des demandes des RG pour motif de *« sécurité nationale »*, l'interception n'a été autorisée que pour une durée limitée à quinze jours. Dans les quatre cas restants, l'autorisation de la CNCIS a été finalement accordée après discussion avec les services demandeurs.

Du côté des activités relevant de l'espionnage privé, la CNCIS s'inquiète de *« la rapidité du développement du marché du renseignement au cours des dernières années »*. L'an passé, la commission avait évalué, de manière aléatoire, à 100 000 le nombre d'écoutes *« sauvages »* opérées par des officines privées grâce à des matériels d'espionnage ou bien la détection à distance de conversations privées. Prévu par la loi de 1991, le contrôle de ces matériels est demeuré, selon la CNCIS, *« le plus souvent sans effet »*. A la fin de 1996, Matignon a confié à la CNCIS une mission d'études portant sur les demandes d'autorisation jusqu'alors instruites par la direction générale des postes et télécommunications.

QUARANTE ENTREPRISES

« Le dispositif actuel n'était pas satisfaisant », a conclu cette mission. *« La procédure d'instruction des demandes est lacunaire en ce qui concerne les garanties morales qui devraient être requises pour l'exercice d'une telle activité »*, déplore-t-elle.

Le répertoire national de l'INSEE sur les entreprises et établissements identifie 4 741 entreprises ayant pour activité principale déclarée les *« enquêtes et la sécurité »*. Cette nomenclature ne donne toutefois qu'une *« idée très imparfaite des réalités »* : sur la liste confidentielle des 40 sociétés aujourd'hui autorisées à fabriquer ou commercialiser les matériels soumis à réglementation, deux seulement déclarent une activité principale relative au renseignement et à la sécurité ; parmi les autres entreprises habilitées, certaines exercent des activités – réparation d'automobiles, commerce de détail – apparemment sans lien avec des matériels capables de violer les libertés.

« Le régime d'autorisation prévue par la loi devra être désormais appliqué avec plus de clarté et de rigueur », note la CNCIS. D'ores et déjà, des enquêtes judiciaires ont été diligentées à l'encontre d'officines commercialisant illégalement des matériels soumis à la réglementation.

Pour assurer un meilleur contrôle, le gouvernement a présenté au conseil des ministres du 20 mars, à la demande de la CNCIS, un projet de loi accentuant la répression des écoutes illégales (deux ans de prison, au lieu d'un an actuellement) et permettant un contrôle, par la commission, des entreprises habilitées à fabriquer, commercialiser ou exploiter les matériels d'écoutes en question. En cas d'irrégularité, le texte confie à la CNCIS le pouvoir de demander le retrait de l'habilitation.

Le 24 mars, le gouvernement a, en outre, décidé de réformer les procédures d'habilitation des sociétés concernées : elles seront dorénavant délivrées par le premier ministre, après avis du ministère de la justice et après enquête réalisée par les services compétents des ministères de l'intérieur et de la défense, sous l'égide du Secrétariat général de la défense nationale (SGDN). L'avis de la CNCIS sera désormais obligatoire et toutes les habilitations jusqu'alors décernées seront revues à la lumière de ces nouvelles procédures.

Erich Inciyan

Légales ou « sauvages »

● **Les écoutes administratives :** les *« interceptions de sécurité »* réalisées par le gouvernement sont encadrées depuis 1991 par la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS). Autorisées par le premier ministre, elles sont centralisées par le Groupement interministériel de contrôle (GIC), un organisme fonctionnant sous le sceau du secret-défense et situé sous les Invalides à Paris. Environ 60 % des écoutes administratives y sont effectuées contre 40 % en province. Les interceptions répondent à cinq motifs définis strictement par la loi : *« sécurité nationale, protection des intérêts économiques et scientifiques fondamentaux de la France, prévention du terrorisme, de la criminalité et de la délinquance organisées, prévention de la reconstitution ou du maintien de groupements dissous »*.

● **Les écoutes judiciaires :** régies par l'article 100 du code de procédure pénale, elles ne peuvent être effectuées que sous le contrôle et l'autorité du juge d'instruction dans le strict cadre d'une information judiciaire. Elle ne sont autorisées que *« lorsque les nécessités de l'information l'exigent »*, et dans le cas d'infractions où la peine encourue est égale ou supérieure à deux ans d'emprisonnement. La durée des écoutes est de quatre mois maximum. Elle ne peut être renouvelée que dans les mêmes conditions de forme et de durée. Les transcriptions utiles à la manifestation de la vérité sont versées au dossier. Les enregistrements sont placés sous scellés.

● **Les écoutes dites « sauvages » :** elles concernent les autres types d'interceptions, effectuées en toute illégalité. Elles sont le plus souvent pratiquées par des « officines » spécialisées, qui opèrent pour le compte de particuliers. Fin mars, le premier ministre a décidé que le contrôle des sociétés fabriquant, commercialisant ou exploitant des matériels d'écoutes sera désormais placé sous l'égide du Secrétariat général de la défense nationale (SGDN), qui dépend de Matignon.

M. Ménage reconnaît avoir ordonné des écoutes

DANS UN ENTRETIEN accordé au *Nouvel-Observateur*, Gilles Ménage, ancien directeur de cabinet de François Mitterrand, mis en examen pour *« atteinte à l'intimité de la vie privée »* dans le cadre de l'affaire des écoutes de la cellule dite antiterroriste de l'Elysée, affirme qu'il lui est arrivé, au moins à deux reprises, d'ordonner lui-même des écoutes téléphoniques.

Le premier exemple donné par M. Ménage concernait, dit-il, *« la sécurité du président »*. *« Un jour,* raconte-t-il, *Christian Prouteau* [le chef de la cellule], *alerté par le GSPR* [Groupe de sécurité du président de la République], *vient me voir et m'explique qu'il a des soupçons sur un couple qui s'est introduit dans l'intimité du président. Ces gens utilisaient la confiance de François Mitterrand d'une façon qui pouvait être dangereuse pour sa sécurité. Après discussions, nous pensons que le seul moyen d'en avoir le cœur net est de les mettre sur écoutes.* (...) *Finalement* [après en avoir parlé à André Rousselet et à Jean-Louis Bianco], *je prends la décision de demander une écoute. C'est comme cela que le nom d'Anne Pingeot* [le mère de Mazarine] *apparaît dans la procédure du juge Valat »*. Le deuxième exemple concerne un homme qui affirme détenir des informations sur le groupe Action directe.

Justifiant les raisons pour lesquelles, selon lui, l'avocat des Irlandais de Vincennes, Antoine Comte, a été placé sur écoutes, M. Ménage *« pense »* que François Mitterrand avait été mis au courant de cette écoute.

S'agissant des écoutes ayant visé l'écrivain Jean-Edern Hallier, Gilles Ménage explique que ce dernier *« en s'attaquant à la vie privée du président (...) avec la révélation de l'existence de Mazarine, exerçait, dès 1984, un chantage et constituait une menace pour la dignité même de sa fonction »*. Selon M. Ménage, les *« consignes »* de François Mitterrand était *« claires »* : le livre *« L'honneur perdu de François Mitterrand »* ne pouvait pas être publié.

Une pratique contestée dans de nombreux pays

● **Allemagne : les Verts et les libéraux en première ligne**

Le débat sur les écoutes téléphoniques porte essentiellement, en Allemagne, sur les écoutes judiciaires. A la suite d'une question parlementaire posée par un député vert, le gouvernement de Bonn a fait savoir, mercredi 16 avril, que 8 112 écoutes avaient été ordonnées en 1996 dans le cadre d'enquêtes judiciaires. Ce chiffre est le plus élevé de l'après-guerre : *« Nous sommes les champions du monde des écoutes »*, avait alors estimé (à tort) Manfred Such, député vert spécialisé sur ce dossier.

Le débat ne porte pas sur le caractère légal ou non des écoutes mais sur le fait que le code de procédure pénale ne donne pas aux procureurs une trop large marge de manœuvre en la matière. Pour obtenir le droit de faire pratiquer des écoutes, il leur suffit d'avoir l'autorisation d'un juge, qui n'est pas mêlé à l'enquête et qui donne son accord sans bien connaître le dossier.

Les députés – surtout les Verts mais aussi les Libéraux du FDP – se battent pour que le Parlement soit mieux informé des pratiques en cours et pour qu'on restreigne strictement le recours aux écoutes : le paragraphe concerné dans le cadre de procédure pénale n'a cessé de s'étendre au cours des dernières années. En Allemagne, l'article 10 de la Constitution reconnaît le principe du secret des communications téléphoniques privées.

● **Espagne : la prérogative des juges**

En Espagne, il n'y a pas, comme en France, deux sortes d'écoutes légales ; les « judiciaires » et les « administratives ». Il n'existe, légalement, que les écoutes judiciaires. Les écoutes sont régies par la *« loi d'instruction criminelle »* (art. 579, al. 3). Elle permet à un juge d'ordonner la mise en place d'écoutes qui sont effectuées par le personnel de la police, à condition que la personne visée soit soupçonnée de *« responsabilité criminelle »* ou de *« fait délictueux »*. Cette loi n'est donc pas très restrictive puisqu'elle ne prévoit pas, comme en France, des cas précis tel que *« terrorisme »* ou *« trafic de drogue »*. En revanche, ces écoutes n'ont aucune valeur de preuve juridique, et dans le cas d'écoutes illégales (ce qui se produit : on s'est aperçu assez récemment que même le roi était avait été « écouté »), des procédures pénales sont prévues.

● **Grande-Bretagne : velléités sécuritaires**

La Chambre des Lords a repoussé, en février, un projet de loi sur la police, qui aurait permis d'étendre dans des proportions considérables la pratique des écoutes. Le projet aurait, en effet, permis aux forces de l'ordre de mettre toute personne sur écoute dans le cadre d'une enquête criminelle, sans mandat d'un juge, et de pénétrer dans des locaux ou des véhicules privés pour y poser des micros ou des caméras. Ni les cabinets médicaux ni les confessionaux n'étaient à l'abri et la cardinal Basil Hume s'était ému. Les Lords ont recalé ce texte, trop contraire aux traditions britanniques.

● **Etats-Unis : un sport national**

La Cour suprême des Etats-Unis a jugé en 1967 que l'utilisation par le FBI d'appareils électroniques pour écouter et enregistrer des conversations sans un mandat préalable, constituait une violation du 4e amendement de la Constitution (protection des citoyens contre les perquisitions abusives). La loi de 1986 (Electronic Communications Privacy Act), tout en étendant le champ d'application de la législation existante sur la protection de la vie privée aux utilisateurs de téléphones cellulaires, a réduit les peines encourues par ceux qui interceptent de telles communications. Il s'agit aujourd'hui d'un véritable « sport national », d'autant que si la pratique est parfaitement illégale, on trouve dans le commerce des « scanners » à bon marché pour intercepter ce type d'appels téléphoniques, le mode d'emploi étant, d'autre part, disponible sur plusieurs sites d'Internet.

Ces avancées technologiques conduisent le FBI à demander un accroissement de ses moyens. Le FBI souhaite ainsi que les compagnies de téléphone donnent aux agences fédérales les moyens techniques de poser simultanément 60 000 écoutes téléphoniques à l'échelle nationale. De 1998 à 2004, les écoutes sur lignes téléphoniques standard devraient augmenter de 4,55 %, et de 8,38 % sur les lignes de téléphones sans fil. En octobre 1995, une vive controverse avait éclaté avec les défenseurs des libertés civiles lorsque le FBI avait fait part de son souhait d'être en mesure d'écouter 1 téléphone sur 100 aux Etats-Unis.

L. D., M.-C. D, P. de B. et L. Z.

En Espagne, les documents « secret-défense » des GAL

MADRID
de notre correspondante

Fallait-il, oui ou non, déclassifier certains documents du CESID, les services secrets militaires espagnols ? Fallait-il fournir à la justice ces *« secrets d'Etat »*, réclamés par les trois magistrats qui instruisent l'affaire des GAL, ces Groupes antiterroristes de libération, responsables, entre 1983 et 1987, d'une vingtaine d'assassinats dans les milieux séparatistes basques du sud de la France ? La question s'est posée pendant des mois en Espagne, faussant du même coup tout le jeu politique.

L'enjeu, il est vrai, semblait de taille. A travers la *« sale guerre »* des GAL, risquait d'être mis à nu non seulement le côté obscur de la gestion de l'ancien gouvernement socialiste, mais aussi certains rouages du fonctionnement même de l'Etat et des services secrets. Felipe Gonzalez, qui avait vu plusieurs membres de son ancienne équipe mis en cause ou inculpés dans l'affaire des GAL, tandis que lui-même était « blanchi » faute de preuve, à l'automne 1996, avait toujours refusé de déclassifier les documents incriminés.

NON-AGRESSION

Après avoir d'abord laissé entendre qu'il ferait le contraire, son successeur, le conservateur José Maria Aznar, a déclaré, le 2 août 1996, qu'il ne donnerait pas non plus les dossiers à la justice afin de *« préserver la sécurité de l'Etat »*. En fait, au sortir d'une campagne électorale féroce qui avait laissé un malaise dans l'opinion, le nouveau chef de gouvernement, désirant calmer le jeu, ne voulait, semble-t-il, pas utiliser sa position pour « enfoncer » son prédécesseur. Le scandale aurait alors rejailli sur la crédibilité de toute la classe politique. Cette bienveillance a été très mal perçue, beaucoup, à l'extrême gauche notamment, y voyant un pacte de non-agression entre hommes politiques : les socialistes adoucissant, en quelque sorte, leur opposition en échange d'une protection contre les tribunaux.

Embarrassé, M. Aznar a finalement décidé de s'en remettre à la décision du Tribunal suprême, la plus haute juridiction espagnole, qui avait été saisi de l'affaire. Le verdict a été rendu le 22 mars : treize documents sur seize ont été *« déclassifiés »*, ce qui a permis aux juges de poursuivre leurs enquêtes. Cette solution politique plutôt bâtarde n'a en fait apporté aucune révélation – les fuites dans les journaux avaient déjà permis la publication de tous les documents secrets –, mais elle a créé un précédent qui pose pour l'avenir un réel problème de compétences entre la justice, l'éxecutif et les services secrets, au prestige très affaibli dans l'aventure. Le gouvernement travaille d'arrache-pied à une nouvelle loi réglementant la protection et l'usage des *« secrets d'Etat »*.

Marie-Claude Decamps

L'annulation de l'arrêté antimendicité de Nice est réclamée devant le tribunal administratif

Le commissaire du gouvernement critique la « cécité intellectuelle » de la mairie

Le commissaire du gouvernement du tribunal administratif de Nice a estimé, mercredi 17 avril, que la quasi-totalité de l'arrêté antimendicité pris l'été dernier par le maire (RPR), Jacques Peyrat, est illégal. Il a demandé son annulation. Le tribunal a mis sa décision en délibéré et devrait se prononcer d'ici une quinzaine de jours. Les associations de défense des sans-abri estiment que ces conclusions sont *« une claque »* pour Jacques Peyrat.

NICE
de notre correspondant

La légalité de l'arrêté du 5 juin 1996, qui interdisait la mendicité dans le centre-ville de Nice, du 15 juin au 15 septembre, avait été attaquée par six Niçois, un sans-abri et trois associations, Association pour la démocratie à Nice (ADN), le Bien public et la Ligue des droits de l'homme. Les détracteurs de la municipalité avaient considéré comme une circonstance aggravante ce que la mairie présentait comme une mesure d'accompagnement : le transfert sur le mont Chauve, à une dizaine de kilomètres de la ville, des sans-abri ramassés par la police municipale.

Plaidant pour les Niçois et les associations, Mᵉ Catherine Cohen-Seat a accusé la municipalité de vouloir, *« dans un but démagogique, protéger un ordre moral, des intérêts économiques et esthétiques au détriment des plus démunis »* en soignant *« l'image Santa Barbara de la ville »*. L'avocate a repris plusieurs déclarations de M. Peyrat devant son conseil municipal évoquant la *« mauvaise image donnée à la ville par les SDF en pleine période du tourisme »*, ou encore se plaignant que le délit de mendicité soit supprimé. Pour expliquer que ce n'était pas que la mendicité agressive qui était visée, elle a complété le florilège de petites phrases par une citation de l'adjoint au maire chargé de la sécurité, Jean Hanot, dans un entretien diffusé par Arte : *« Nous n'avons pas éradiqué la mendicité mais ils auront compris qu'il valait mieux aller ailleurs. »*

« ARGUMENT DÉRISOIRE »

Le magazine municipal de Nice s'était étendu, pour justifier l'interdiction, sur des dérapages systématiques, jusqu'aux agressions physiques. *« Si c'était le cas, l'arrêté municipal était inutile, car il ne doit pas se substituer à la loi nationale »*, a argumenté Me Cohen-Seat. *« Comme mesure efficace et justement proportionnée, il y a soit un timbre-amende de 75 francs pour une infraction à un arrêté de police, soit les dispositions du code pénal. »*

Les observations de la mairie ont pourtant reposé sur cette nécessité d'une prévention face à un nouveau type de mendicité. *« Nous avons une foule de gens agressifs qui troublent l'ordre public*, a assuré Me Eric Moschetti. *Il faut des moyens pour combattre cette nouvelle forme de mendicité, l'arrêté en est un. »*

Mais cet argument n'a trouvé aucun écho chez le commissaire du gouvernement, Alain Fouchet, qui a rappelé les conséquences catastrophiques de la crise économique. M. Fouchet a indiqué que dans ce débat moral, la jurisprudence n'est pas fixée.

En absence d'arrêt du Conseil d'Etat, le ministère de l'intérieur a adopté une attitude évasive. Dans une circulaire aux préfets du 28 juillet 1995, le ministre avait recommandé d'agir auprès des maires avec circonspection et souligné le double souci *« de prévenir le désordre »* mais *« de ne pas faire échec au vagabondage »*. *« Il est choquant de porter atteinte à une catégorie durement touchée*, a déclaré M. Fouchet. *Invoquer le respect de la personne humaine pour protéger le promeneur du mendiant relève de la cécité intellectuelle, alors que ce dernier est justement dans un état de dénuement et de souffrance. L'argument de la commune est dérisoire. »* Le commissaire du gouvernement a également dénoncé l'inadéquation des mesures de police répressives prises dans le cadre de l'arrêté. *« Le maire pouvait prendre des dispositions moins contraignantes et plus humaines pour arriver au même résultat »*, estime-t-il, en insistant sur le devoir de secours et d'assistance des collectivités.

DISCRIMINATION

Reprenant les articles du texte un par un, il a dénoncé la discrimination des interdictions. Selon le premier, être assis ou allongé dans la rue n'est interdit qu'aux mendiants. L'article 2, qui concerne la consommation d'alcool sur la voie publique, n'a pas été appliqué aux touristes : *« Il y a pourtant dans notre pays deux millions de toxicomanes sans compter les gros buveurs. »*

Le commissaire du gouvernement conclut que le texte de l'arrêté avait un caractère flou et subjectif. *« Il ne peut conduire qu'à une application arbitraire. Sa large manœuvre d'application met en danger le respect des libertés publiques. »* La mendicité est-elle un accident ou un fléau calamiteux, a-t-il interrogé, en réclamant une approche humaine du problème : *« Le devoir d'assistance prime sur le pouvoir de police municipale. »*

Ces conclusions ont réjoui les associations. *« C'est une claque pour Jacques Peyrat*, a dit Joseph Ciccolini, président du Bien public. *Ce n'est pas en cachant la misère qu'on l'abolira. Nous partons à la reconquête des valeurs républicaines. »* Un nouvel arrêté antimendicité est toutefois en préparation à la mairie de Nice et doit être soumis au conseil municipal le 16 mai. Mais Jacques Peyrat avait annoncé, avant l'audience, qu'il suivrait la décision du tribunal administratif, et il avait fait part de son intention de développer dans sa ville des mesures sociales.

Jean-Pierre Laborde

Le parquet de Beauvais s'oriente vers le classement de l'enquête visant M. Mancel

Elle porte sur les dépenses du conseil général de l'Oise

LE PARQUET de Beauvais s'oriente vers un classement de l'enquête préliminaire ouverte en octobre 1996, après autorisation de la chancellerie, sur certains aspects du fonctionnement du conseil général de l'Oise, présidé par Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR. De sources proches de l'enquête, on indique que des discussions sont en cours sur un éventuel classement sous condition : M. Mancel rembourserait alors une partie des dépenses d'alimentation et d'entretien réglées par le conseil général (1,4 million de francs entre 1989 et 1992). Ce procédé avait été utilisé en 1995 dans l'affaire de l'appartement du domaine privé de la Ville de Paris attribué à Alain Juppé, alors que celui-ci était adjoint aux finances du maire de Paris : le procureur de Paris avait classé l'affaire en demandant au premier ministre de déménager.

L'avocat de M. Mancel, Mᵉ Michel Guenaire, espère même un classement sans suite pur et simple, sans condition, dans la mesure où il est selon lui impossible d'établir *« une franche frontière entre des dépenses de réception, à la charge de la collectivité, et des dépenses d'entretien familial (...), dans la mesure où la résidence de la famille Mancel est incorporée à l'hôtel du département »*. *« Le procureur de Beauvais a estimé, au début de l'enquête, que certaines dépenses devaient être remboursées avant que l'affaire puisse être classée sans suite »*, déclare l'avocat, aujourd'hui convaincu que l'enquête menée par l'antenne de Creil du service régional de police judiciaire de Lille, dont le rapport de synthèse est attendu prochainement, *« devrait corroborer tout ce* [qu'il a] *dit au procureur »*.

FIOUL ET CRÈME SOLAIRE

Le 3 juin 1996, la chambre régionale des comptes avait transmis au parquet ses observations provisoires sur la gestion du département. Elle avait relevé que le conseil général avait pris en charge quelque 1,4 million de francs de dépenses effectuées dans des hypermarchés locaux, allant de tubes de crème solaire aux bouteilles d'alcool, en passant par le papier-toilette.

Ces dépenses avaient triplé de 1990 à 1992, année durant laquelle le département de l'Oise avait acheté près de 10 000 bouteilles de boissons alcoolisées. Selon M. Mancel, ces dépenses étaient liées à *« la politique d'accueil du département »* (*Le Monde* du 19 septembre 1996). Selon son avocat, l'audition de plusieurs personnes proches du conseil général a permis d'établir qu'*« il n'y a pas eu de bénéficiaires de ces dépenses autres que la famille Mancel »*.

Alors que l'enquête préliminaire dure depuis six mois, un autre rapport de la chambre régionale des comptes de Picardie sur la gestion de la commune de Gricourt, dans l'Aisne, a eu des suites judiciaires plus lourdes pour son ancien maire. Celui-ci, soupçonné de s'être fait livrer, aux frais de la commune, de l'essence, du fioul, du charbon, du ciment et des parpaings, et pour 335 000 francs de boissons alcoolisées de 1990 à 1993, a été mis en examen en juin 1996 pour *« soustraction et détournement de biens publics »* et placé sous contrôle judiciaire, ainsi que son premier adjoint. Le tribunal de Saint-Quentin, situé, comme celui de Beauvais, dans le ressort de la cour d'appel d'Amiens, n'a, semble-t-il, pas envisagé un classement sous condition.

Pascale Sauvage

Le rapport Haby propose de changer les manuels pour alléger les cartables

CERTAINS DÉPUTÉS ont une marotte. Celle de Jean-Yves Haby (UDF, Hauts-de-Seine), fils du ministre de l'éducation nationale René Haby, qui créa au milieu des années 70 le collège unique, consiste à guerroyer contre le poids excessif du cartable des élèves. Le 26 juin 1996, il déposait à l'Assemblée nationale une proposition dans ce sens. Quatre mois plus tard, il était chargé par le premier ministre d'une mission parlementaire intitulée *« cartables et manuels scolaires »*. Il devait en rendre les conclusions, jeudi 17 avril, au ministre de l'éducation nationale.

Sur ce sujet, qui désole les parents, inquiète les médecins et tracasse les éditeurs scolaires, M. Haby a, semble-t-il, tout lu. Son constat fourmille de résultats d'études médicales ou pédagogiques. L'une d'entre elles indique que le poids du cartable représente 8 % du poids de l'enfant au cours préparatoire, un ratio jugé correct. Mais la situation ne cesse ensuite de se dégrader, le cartable pesant *« une fois et demie le poids conseillé »* au CE 1, soit 5 kg pour un enfant de 30 kg. En sixième, les élèves se transforment en véritables porte-faix, charriant sur leur dos 26 % de leur poids (environ 10 kg).

Quelles sont les causes de cette surcharge, selon M. Haby ? Elles tiennent, pour une part, à la mauvaise organisation des élèves, qui, par peur d'être « collés » pour un oubli, préfèrent tout prendre. Certains se révèlent incapables d'opérer un choix judicieux ou n'y pensent pas. D'autres ont même inconsciemment besoin de *« garder un lien avec la maison »* en bourrant leur cartable d'articles inutiles. Une lourde part de responsabilité revient également aux enseignants. Pour une même discipline, ils exigent souvent des collégiens qu'ils transportent à la fois un manuel, un fascicule d'exercices, un classeur. Lorsque la journée compte six ou sept cours différents, la multiplication devient vite affolante.

ROTATION DES OUVRAGES

Mais l'essentiel des interrogations du rapport Haby porte sur l'utilisation du manuel. Du petit livre scolaire tout en grisaille des années 50 ou 60 au luxueux manuel d'aujourd'hui, en grand format, avec couverture cartonnée, iconographie abondante, lexique, index et documents d'appoint intégrés, l'outil pédagogique a certainement gagné en pouvoir d'attraction. Mais il a aussi pris du poids. La nécessité de réaliser des ouvrages solides qui puissent « tenir » au moins pendant les quatre ans réglementaires a également joué dans ce sens. Les livres scolaires dépassent, pourtant, souvent leur durée de vie officielle, par souci d'économie des établissements, au grand dam des éditeurs. Ceux-ci plaident, sans relâche, pour une rotation plus rapide des ouvrages. Le prêt gratuit des manuels au collège a coûté à l'Etat 317,13 millions de francs en 1996-1997.

En dehors de cet aspect matériel, Jean-Yves Haby s'interroge sur l'extension des services pédagogiques demandés au livre de classe. Il constate d'une manière générale la diminution de la part des *« connaissances et notions de base »* et déplore que les livres apportés en classe restent dans les cartables pour *« 90 % du temps moyen des cours »*.

Au rayon des solutions, M. Haby passe rapidement sur l'intérêt d'une loi, étant donné le peu de succès rencontré par sa proposition de juin 1996. Il suggère néanmoins qu'un texte législatif ou réglementaire porté par le gouvernement aurait une forte portée symbolique. Il souhaite ensuite que les conseils de classe et d'école définissent précisément, pour chaque classe, les matériels à apporter ; la formation des élèves devrait être renforcée ; l'utilisation des casiers pourrait être systématisée, comme l'allégement et la diversification des manuels. Enfin, M. Haby suggère que l'acquisition des cahiers d'exercices, toujours distincts des manuels, soit obligatoirement comprise dans l'allocation de rentrée scolaire. C'est l'une des mesures difficiles à appliquer.

L'expérience a montré les limites de ces propositions, ou d'autres déjà tentées : par exemple, l'idée d'un manuel unique du collège, un pour les sciences, l'autre pour les humanités. La solution qui consiste à scinder le manuel en plusieurs volumes, par trimestres par exemple, ou à différencier ses fonctions, rencontre une forte résistance de la part des enseignants. Ils entendent rester maîtres de leur progression au cours de l'année et ne veulent se priver d'aucun des aspects des manuels polyvalents d'aujourd'hui. De plus, cette hypothèse se révèle coûteuse pour les éditeurs.

Béatrice Gurrey

La piste d'une commission versée par Elf remonte au conseiller personnel d'Omar Bongo

Ouvert par M. Tarallo, le compte « Colette » aurait été « mouvementé » par Samuel Dossou

Le juge d'instruction Eva Joly a confronté, mercredi 16 avril, le PDG d'Elf Gabon, André Tarallo, et l'homme d'affaires André Guelfi, impliqués dans le versement par Elf en 1992 d'une commission lors d'une opération au Venezuela. La somme virée sur un compte ouvert en Suisse par M. Tarallo aurait été destinée au président gabonais Omar Bongo, dont le *« conseiller spécial »*, Samuel Dossou, est mis en cause.

LE NOM d'Omar Bongo n'a pas été prononcé, mercredi 16 avril, dans le cabinet du juge d'instruction Eva Joly, mais il était sans doute dans tous les esprits. Au terme d'une confrontation d'environ deux heures et demie entre le PDG d'Elf-Gabon, André Tarallo, considéré comme le « monsieur Afrique » du groupe Elf, et l'homme d'affaires André Guelfi, les regards convergent vers Samuel Dossou, principal conseiller du président de la République gabonaise. Le 4 avril, l'enquête de M[me] Joly avait connu un tournant capital : M. Guelfi, incarcéré depuis le 28 février, avait reconnu que la moitié des 20 millions de dollars versés en 1992 par Elf pour l'obtention d'un contrat au Venezuela avaient été reversés sur les comptes genevois de deux dirigeants du groupe pétrolier – Alfred Sirven, alors bras droit du PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, et André Tarallo. C'est à propos du virement effectué au profit de ce dernier, sur un compte baptisé « Colette » – prénom de M[me] Tarallo – ouvert à la CBI-TDB Union bancaire privée, que M. Guelfi avait avancé le nom du président gabonais (*Le Monde* du 7 avril).

Expliquant qu'il n'avait fait qu'exécuter les consignes écrites d'un intermédiaire vénézuélien, Firmin Fernandez, M. Guelfi déclarait, ce jour-là, sur procès-verbal : *« Mon problème à moi n'est pas de décider qui doit bénéficier des commissions. J'effectue les virements comme on me demande de le faire. » « Le même jour*, ajoutait-il aussitôt, *j'ai donné l'ordre de transférer la somme de 2,5 millions de dollars au profit du compte 117240 TA Rub* [rubrique] *Colette. Il s'agit d'un virement au profit d'André Tarallo, mais je me rappelle mon étonnement, car Firmin m'avait parlé aussi de Bongo. »* L'homme d'affaires précisait en outre : *« Je sais qu'il y a eu une réunion importante réunissant Firmin Fernandez, Eduardo Fernandez (leader de l'opposition au Venezuela) et Loïk Le Floch-Prigent. Je le sais parce que M. Eduardo Fernandez m'a rendu compte de la finalisation du projet et notamment* [de] *l'existence d'un acompte de 20 millions de dollars. »* Interrogé le même 4 avril, Loïk Le Floch-Prigent a contesté avoir donné son aval à la répartition des commissions, affirmant qu'il *« ignorait que ces pratiques ont existé, si elles ont existé »*.

Directement mis en cause, André Tarallo avait admis sans peine, lui, l'existence du virement, d'ailleurs attestée par un *« avis de débit »* remis au juge par André Guelfi. Il précisait toutefois que le compte ayant accueilli la commission – de 2,5 millions de dollars – avait été ouvert *« sur instruction de M. Dossou »* et baptisé du prénom de son épouse *« dans* [la] *précipitation »*, à la suite d'une *« plaisanterie »* de M. Guelfi. Confronté à ce dernier, le PDG d'Elf-Gabon a corrigé son récit, mercredi, indiquant que c'était sur le conseil du banquier suisse qu'il avait baptisé le compte « Colette ». Il a en revanche maintenu que le compte avait servi, ainsi qu'il l'avait déclaré le 4 avril, à *« renforcer une compagnie d'aviation au Gabon intitulée Air Affaires Gabon »*, dont le projet avait été lancé par l'un de ses amis, Mathieu Valentini, courtier des assurances du groupe Elf, décédé en 1990. *« Au total*, précisait-il, *entre 6 et 7 millions de dollars ont figuré sur ce compte, versés essentiellement par M. Dossou. Tout cet argent a servi à acheter un avion CHS, qui ressemble au Falcon 20. »* Il ajoutait enfin avoir été *« mandataire de ce compte jusqu'en 1994 »*, sans pour autant avoir effectué *« les débits »*. *« Les bénéficiaires du compte sont des investisseurs gabonais »*, déclarait au juge son avocat, M[e] Guillaume Le Foyer de Costil. *« C'est M. Dossou lui-même qui a mouvementé le compte et qui mouvemente toujours le compte »*, a précisé M. Tarallo.

UN DES PERSONNAGES-CLÉS

Doté du titre de *« conseiller spécial auprès de la présidence »* et de l'immunité diplomatique qui l'accompagne, Samuel Dossou-Aworet est ainsi, à son tour, devenu l'un des personnages-clés du dossier Elf. Béninois d'origine, époux de l'actuelle ambassadrice du Gabon en France, cet économiste de formation, qui dirige un petit groupe de trading baptisé Petrolin, est apparu à plusieurs reprises au fil des investigations de M[me] Joly. C'est à lui que l'homme d'affaires américain Jeffrey Steiner aurait officiellement revendu le somptueux appartement du 38, rue de la Faisanderie, dans lequel Elf fit effectuer d'importants travaux. Il est aussi l'ayant-droit du compte suisse d'une société des îles Vierges britanniques dénommée Kourtas, placé sous séquestre le 27 mars, à la Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC), parce qu'il avait vu transiter des fonds destinés au remboursement des dettes du groupe Bidermann. Dans une attestation transmise au juge, M. Bongo a confirmé que c'était *« sur* [son] *ordre »* que le compte Kourtas avait été ouvert à la CIBC de Genève, banque traditionnelle de plusieurs dignitaires africains (*Le Monde* du 2 avril).

Saisi d'un recours introduit en référé par l'avocat suisse de M. Bongo, M[e] Michel Halpérin, le tribunal fédéral de Lausanne a rejeté, le 11 avril, la demande de *« suspension »* de la mise sous séquestre du compte Kourtas. L'avocat a déclaré à notre correspondant en Suisse, Jean-Claude Buhrer, avoir invoqué l'immunité diplomatique *« puisque ce compte dépend du président gabonais »*. Une contestation de la procédure de saisie a par ailleurs été engagée sur le fond devant la chambre d'accusation de Genève. Furieux de ces incursions judiciaires, contre lesquelles il avait protesté, par écrit puis au téléphone, auprès de Jacques Chirac, le président Bongo a fait part de ses protestations au PDG d'Elf, Philippe Jaffré, qui s'était rendu à Libreville le 7 avril, escorté par André Tarallo. Accusant M. Jaffré d'avoir contribué à faire dégénérer l'enquête sur Elf en affaire d'Etat, M. Bongo lui a instamment demandé de se désister de sa constitution de partie civile dans le dossier instruit par M[me] Joly, mais s'est heurté à un refus. Trois jours plus tôt, sur procès-verbal, André Tarallo, l'ami des présidents africains, avait lâché : *« J'ai toujours agi avec discrétion. Lorsque j'étais amené à aider, je l'ai fait sans penser à mes intérêts personnels. Je ne peux guère parler, ce qui me vaut d'être dans la situation où je suis* (...). *Je ne mettrai en cause personne. »*

Hervé Gattegno

Un ministère public européen pour lutter contre la fraude

UN « CORPUS JURIS » SUR LA PROTECTION DES INTÉRÊTS financiers de l'Union européenne a été présenté, mardi 15 et mercredi 16 avril, au cours d'une audition publique du Parlement européen (*Le Monde* du 17 avril). Elaboré par un groupe d'experts présidé par le professeur de droit français Mireille Delmas-Marty, ce texte n'est pas un code pénal ou un code de procédure pénale européen unifié : il propose un ensemble de règles permettant de protéger les intérêts financiers de l'Union européenne.

Ce document, qui souligne la *« gravité »* de la fraude communautaire, souligne qu'actuellement la lutte contre cette criminalité internationale se heurte à deux obstacles : la discontinuité de la répression, qui s'arrête souvent aux frontières, et la disparité des systèmes pénaux. Le *Corpus juris* propose notamment la création d'un ministère public européen, indépendant des autorités nationales. Composé d'un procureur général européen et de ses délégués, désignés pour cinq ans par chaque Etat dans le corps des procureurs, ce ministère public serait chargé de poursuivre les fraudes communautaires.

DÉPÊCHES

■ ***JUSTICE*** **: les premiers rapports d'autopsie des quatre jeunes filles assassinées près de Boulogne-sur-Mer**, au mois de février, ont confirmé que trois d'entre elles avaient été violées et qu'elles avaient toutes été étranglées. Les analyses toxicologiques ont révélé que l'une d'elles avait consommé un peu d'alcool le soir du drame. Le juge d'instruction a communiqué ces informations à leurs familles, mercredi 16 avril.

■ **RAPATRIÉS : cinq fils de harkis observent une grève de la faim** à Paris depuis le dimanche 13 avril. Originaires de Provence, installés sur l'esplanade des Invalides depuis mardi 14 avril, ils demandent à être reçus par le premier ministre afin d'obtenir la mise en discussion de la proposition de loi déposée par M. Chirac en 1991, qui prévoyait l'accès prioritaire à certains emplois pour les familles de harkis.

■ **ÉDUCATION : après le rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale** critiquant le rôle des psychologues scolaires dans les réseaux d'aide aux élèves en difficulté (*Le Monde* du 16 avril), Claude Jahier, secrétaire général du Syndicat national des psychologues scolaires (SNPSEN-FEN), a estimé que *« ce rapport ne touche que quelques départements »*, et mis en cause *« les inspecteurs généraux, qui ne connaissent rien à la psychologie »*.

■ **EXCLUSION : une trentaine de personnes se sont rendues dans un supermarché Leclerc du Kremlin-Bicêtre** (Val-de-Marne), mercredi 16 avril, pour un *« pique-nique gratuit »*, afin de *« venger Annick »*, la mère de famille condamnée par la justice pour avoir volé de la viande pour nourrir ses enfants (*Le Monde* du 12 avril).

■ **RELIGIONS : la communauté musulmane de France devait célébrer**, jeudi 17 avril, l'Aïd el Kébir, communément appelée *« fête du mouton »* parce qu'il est d'usage d'immoler cet animal en souvenir du sacrifice demandé par Dieu au prophète Abraham. Les propos virulents de Brigitte Bardot contre ce rituel (*Le Monde* du 17 avril) ont provoqué les réactions indignées du MRAP et du groupe d'amitiés islamo-chrétiennes (GAIC).

■ **CINÉMA : Franck Dumont-Maliverg, conseiller technique à la sécurité à la municipalité toulonnaise**, a sommé par courrier daté du 10 avril Christian Braschi, directeur du cinéma d'art et d'essai Le Royal, de retirer immédiatement de sa façade l'affiche du film *Larry Flynt*, estimant que *« les Toulonnais en sont scandalisés »*. M. Braschi a refusé d'obtempérer. – *(Corresp.)*

CARNET

DISPARITIONS

Line Vautrin

Une figure de la grande création des années 40

LA CRÉATRICE de bijoux et d'objets de décoration Line Vautrin est morte, samedi 12 avril, d'une crise cardiaque, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Avec elle, c'est l'un des tout derniers feux de la grande création des années 40 qui s'éteint. Bien qu'elle n'ait jamais fait partie d'un groupe ni fondé de firme, qu'elle se soit contentée d'apercevoir Christian Bérard de loin dans un dernier métro, elle appartient pleinement à cette vague des arts décoratifs de l'immédiate après-guerre dont on ne cesse aujourd'hui – d' Emilio Terry à Gilbert Poillerat – de réévaluer l'importance et l'impact sur la création actuelle. Elle surpasse aussi par la variété et la constance de son invention ses contemporaines Lola Prusac ou Paule Ingrand.

Née le 28 avril 1913 dans une famille de fondeurs à Paris, elle en acquit naturellement une familiarité avec le modelage, la ciselure et la dorure. Elève rétive, elle ne reçut pourtant aucune éducation dans ce domaine et se forma à l'intuition. A vingt et un ans, après n'être restée que quatre jours chez Schiaparelli, elle bricola sa première collection, qu'elle démarchait de quartier en quartier.

L'Exposition internationale de 1937 marque son vrai point de départ. Elle s'y constitue une première clientèle. Son ingéniosité lui permet de transmuer les matériaux pauvres des années de guerre ; elle imagine des boutons qui feront son renom. En 1943, elle ouvre une petite boutique rue du Faubourg-Saint-Honoré et, quelques mois plus tard, est parmi les toutes premières à réhabiliter le Marais : elle transforme l'ancien hôtel Mégret de Sérilly, rue Vieille-du-Temple, en showroom et en ateliers qui compteront plus de cinquante employées. Au travail sur le bronze doré, qui est alors au cœur de son activité, se substitue dans les années 60 la mise au point de cadres, miroirs et objets de résine incrustés d'éclats de verre, aussi singuliers que ses créations de métal.

Progressivement oubliée, elle se consacre à la formation aux métiers d'art. Décidant, en 1986, de se séparer de ce qui lui restait de son fonds lors d'une vente à Drouot, elle donne involontairement le signal de la redécouverte. Très vite une clientèle internationale se dispute son œuvre. Les galeristes David Gill à Londres et Naila de Montbrison à Paris l'exposent régulièrement ; d'autres expositions sont organisées en l'espace de quelques années à New York, Stockholm et Hambourg, et ses créations font l'objet de spectaculaires surenchères.

En dépit d'offres répétées de sa part, et de ce qui était son souhait le plus profond, aucun grand musée français, à commencer par celui des Arts décoratifs, ne sera cependant capable de mettre sur pied une rétrospective qu'elle était en droit d'attendre. Ce fut l'un des grands regrets de ses dernières années.

Deux livres, *Line Vautrin* (Thames and Hudson, Paris et Londres, 1992) et *Rébus* (Le Promeneur, Paris, 1994), rendirent malgré tout justice à cette œuvre unique qui n'appartient ni à la joaillerie ni à la bijouterie, et se distingue par sa tactilité, sa sensualité, la liberté de son invention, une naïveté savante, un extraordinaire mélange de gravité et de légèreté : création « de fantaisie », si l'on rend à ce terme le sens qu'il avait au XVIII[e] siècle.

Line Vautrin travaillait ces derniers temps, en compagnie du signataire de ces lignes, à un nouvel ouvrage sur ses miroirs.

Patrick Mauriès

■ **JUNZO YOSHIMURA**, architecte japonais, célèbre notamment pour le grand nombre et la qualité des résidences qu'il a dessinées, vient de mourir à Tokyo. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Diplômé en 1931, il entre aussitôt comme collaborateur dans l'agence d'Antonin Raymond, Américain d'origine tchèque, actif aux Etats-Unis comme au Japon, où il diffuse les idées de Wright puis celles du Mouvement moderne. Ce contexte international marque la carrière de Yoshimura, qui associe dans ses constructions, avec un grand savoir-faire, l'espace domestique traditionnel du Japon, les techniques contemporaines de construction et les idées du Mouvement moderne. La Maison internationale de Tokyo (achevée en 1955), dessinée avec Maekawa et Sakakura, lui ouvre la commande américaine. Il réalise ainsi le pavillon japonais du Musée d'art moderne de New York (1954) de même qu'un hôtel dans les montagnes de l'Etat de New York (1958). A côté de nombreux hôtels et petites maisons, il réalise quelques grandes résidences, comme celle de Nelson A. Rockefeller à Pocantico Hills (1976), et quelques équipements publics : le Musée national de Nara (1972), l'Université d'art d'Aichi (1971), ainsi qu'une petite mais élégante tour, à Tokyo, l'Aoyama Tower Building (1970).

■ **ROLAND TOPOR**, dessinateur, peintre, comédien, romancier, scénariste, dramaturge, est mort mercredi 16 avril à Paris. Il était âgé de cinquante-neuf ans *(Lire p. 24)*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 14-mardi 15 avril 1997 sont publiés :

● **Lac Léman** : un décret portant publication de l'accord sous forme d'échange de notes entre le gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse portant modification de l'accord du 20 novembre 1980 sur la déphosphatation des eaux du lac Léman, signé à Paris les 10 avril et 19 septembre 1995.

● **Etudes supérieures** : un arrêté relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 16 avril a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Marine.** – Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral **Philippe Roy.**

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral **Jean Viriot** ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau **François Rouvillois.**

● **Air.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne **Gérard Paqueron.**

Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne **André de Bastier de Villars de Bez d'Arre** ; général de brigade aérienne, le colonel **Serge Piécoup.**

Sont nommés : contrôleur général des armées en mission extraordinaire, le général de corps aérien **Jean-Jacques Brun** ; commandant les écoles de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne **Jean Raingeard.**

● **Terre.** – Sont promus : général de division, le général de brigade **Jean-Claude Batteux** ; général de brigade, le colonel **Jean-Claude Coste,** nommé adjoint au général gouverneur militaire de Marseille et commandant la circonscription militaire de défense de Marseille.

Est nommé chef de la mission militaire française auprès du commandant les forces terrestres alliées en centre-Europe, le général de brigade **Marc Chamberland.**

● **Gendarmerie.** – Est promu général de brigade, le colonel **Antoine Breffeil.**

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe **Michel Duhil** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Georges Di Nicola, Raymond Nicolas, Daniel Vaffier, Joseph Néolet et Dominique Truchetet.**

CULTURE

Béatrice de Durfort a été élue à la présidence de Patrimoine sans frontières, association de défense de l'ensemble du patrimoine culturel, à vocation internationale, créée en 1994 par François Bloch-Lainé et Frédéric Edelmann. Agée de trente-quatre ans, elle était trésorière de l'association.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Michel GAUTIER,

soixante ans, quel événement !
Joyeux anniversaire.

Boris, Mireille, Lucas, Sophie, Alexandre, Anne, Stéphane, Nazia, Philippe, Clara, Marc et Alizée.

– Je fête ma première année,
Tu en as quelque soixante-neuf d'avance.

Mamie chérie,

Bon anniversaire à nous deux, en ce jour de la Saint-Parfait.

De la part de ta petite

Garance.

Décès

– Monique Behrstock-Delessert,
son épouse,
Jeremy Behrstock,
son fils,
Soshana Behrstock,
sa petite-fille,
Sa famille à Chicago, New York, Los Angeles,
Et tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Julian BEHRSTOCK,

le 13 avril 1997, dans sa quatre-vingtième année.

Selon sa volonté, il sera enterré à Lussery, Vaud (Suisse), le vendredi 18 avril.

Une cérémonie à sa mémoire se tiendra à l'Eglise américaine, 65, quai d'Orsay, Paris-7[e], le samedi 26 avril, à 17 heures.

59, avenue Mozart,
75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

René MARREL,
maire honoraire
de Pont-de-Beauvoisin (Isère),
ancien conseiller général de l'Isère,
ancien conseiller régional
de Rhône-Alpes,
ancien président
du conseil d'administration
du centre hospitalier,
citoyen d'honneur
d'Erbach im-Odenwald (Land de Hesse),
chevalier dans l'ordre
du Mérite national,

survenu le 12 avril 1997, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

– M. Marcel Landowski, chancelier de l'Institut,
M. Edouard Bonnefous, chancelier honoraire de l'Institut,
ont le regret de faire part du décès de

M[me] Jacques RUEFF,
veuve de Jacques RUEFF,
de l'Académie française,
de l'Académie des sciences morales et politiques,
chancelier de l'Institut
de 1964 à 1978.

– La Chorale mixte des lycées d'Annecy
a le regret de faire part du décès de

Roger VOGUET,
son fondateur,
chef de chœur.

Anniversaires de décès

– Le 18 avril 1961,

Henri ASCHER,
ingénieur EDF,

nous quittait.

Une pensée ou une prière est demandée à celles et ceux qui l'ont connu.

105, avenue du Parc-Monceau,
59800 Lille.

CLIMAT La sécheresse persiste sur la France. Il n'a pas plu sur les trois quarts du pays depuis deux mois et les prévisions de Météo France n'indiquent aucun retournement de situation dans les prochains jours. ● LES CONSÉQUENCES immédiates sont déjà perceptibles : durcissement du sol, frein à la croissance des récoltes, multiplication des incendies, restriction des travaux d'irrigation. ● EN PROFONDEUR, les réserves d'eau commencent à être atteintes. Beaucoup de nappes n'ont pu se reconstituer à un niveau normal en raison de l'absence de pluies de printemps. ● LES CAUSES de ce phénomène pourraient être recherchées du côté du réchauffement climatique, selon le délégué français au GIEC, le groupe d'experts internationaux mis en place par les Nations unies. ● EN BEAUCE, les agriculteurs vont devoir apprendre à gérer l'eau avec économie.

Les réserves d'eau sont déficitaires sur les deux tiers du territoire

La sécheresse continue sur l'Hexagone. 11 000 hectares de forêt sont déjà parti en fumée, soit autant que pendant toute l'année 1996. Les nappes phréatiques ont, pour la plupart, un niveau inférieur à la normale. Agriculture et consommation pourraient en être gravement affectées

UNE « *CELLULE de suivi opérationnel de l'évolution de la situation concernant la sécheresse et les feux* » a réuni, mercredi 16 avril, au ministère de l'intérieur, des représentants du ministère de l'environnement, du ministère de l'agriculture et les différents services de la Sécurité civile. Il s'agissait d'établir un diagnostic des risques courus par les départements dits sensibles. « *C'est 1976 plus 1989 ! On est dans une situation conjuguant les risques de 1976, où la sécheresse affectait essentiellement le nord de la France, et ceux de 1989, où le Sud-Est et le Sud-Ouest étaient touchés par la sécheresse et les feux de forêt* », résume François-Xavier Ceccaldi, sous-directeur des opérations de secours à la direction de la Sécurité civile.

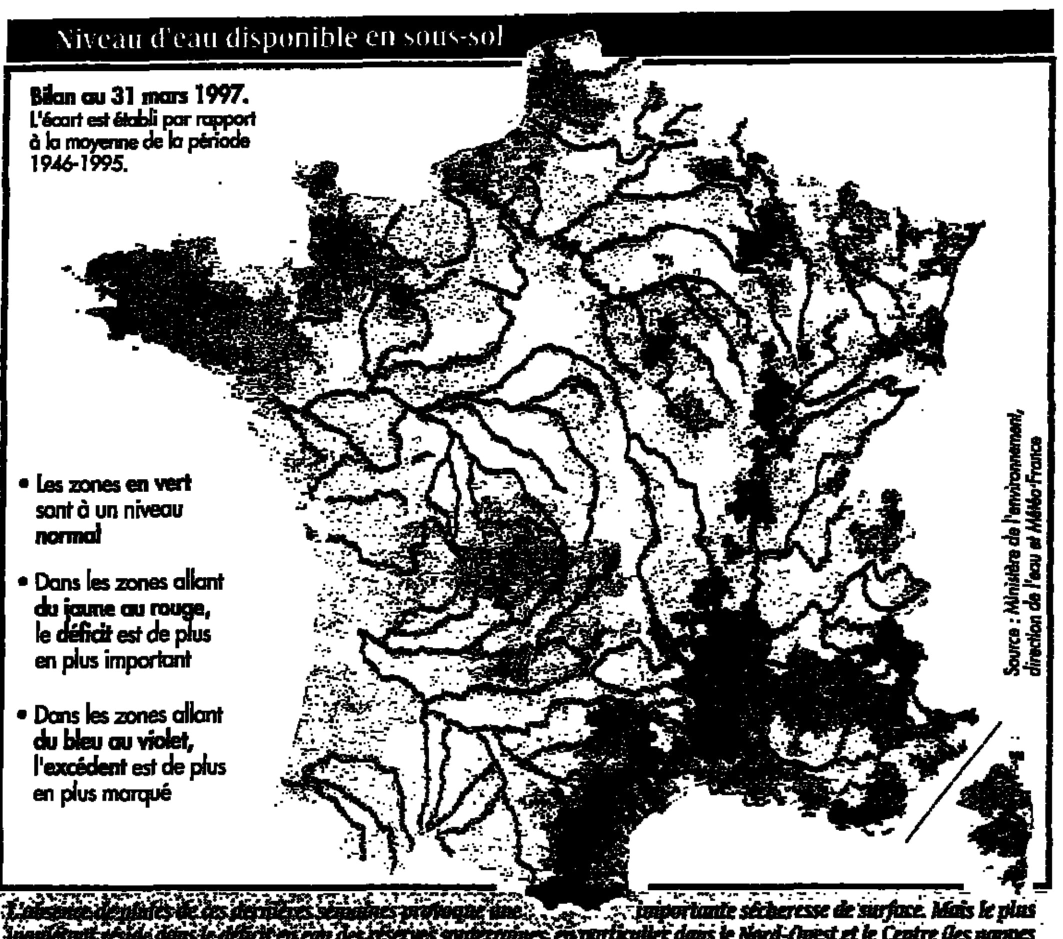
La situation en cette mi-avril ne laisse pas en effet d'inquiéter. A la date du 15 avril, 11 000 hectares de forêt sont partis en fumée, soit l'équivalent du bilan général des feux de forêt de 1996. La sécheresse ne cesse de s'étendre à l'ensemble du territoire et Météo France n'attend pas d'amélioration dans les jours qui viennent. Les prévisions pour les cinq prochains jours annoncent « *un air toujours chaud sur la France, davantage de nuages, mais pas de précipitations importantes en vue* ». Aussi la direction de la Sécurité civile a-t-elle mis en place une stratégie de « *mobilisation préventive des moyens* », afin de faire face à chaque début d'incendie. Quelque 200 unités d'intervention sont venues renforcer les 10 000 sapeurs-pompiers locaux, et la moitié de la flotte aérienne est en état de vigilance maximale. « *S'il ne pleut pas dans les jours qui viennent, on sera dans une situation difficile, car c'est l'ensemble du territoire qui est concerné et les moyens humains et techniques dont nous disposons pourraient être saturés* », prévient M. Ceccaldi.

Le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, devait annoncer jeudi 17 avril la convocation précoce du « *comité sécheresse* » pour le 29 avril, afin de dresser un bilan complet des déficits en eau et d'examiner les éventuelles mesures d'urgence à prendre. Le ministre devait aussi faire un premier état des lieux des ressources en eau après deux mois sans pluie. Les éléments de synthèse établis par la direction de l'eau montrent que les réserves en eau disponibles sont largement atteintes sur les deux tiers de l'Hexagone (*voir la carte ci-contre*). Le document de synthèse précise ainsi que « *le déficit est général et ne cesse de s'accentuer, surtout à l'ouest du pays* ». Mme Lepage estime pourtant que la situation est « *préoccupante mais pas alarmante* », grâce à une bonne pluviométrie pendant le dernier trimestre de l'année 1996.

Aucune mesure spécifique ne devrait donc être annoncée avant la réunion du comité sécheresse : « *La loi sur l'eau donne aux préfets la responsabilité des décisions à prendre* », a tenu à souligner Mme Lepage. Seuls les préfets de Seine-et-Marne, de l'Essonne et de trois départements du Centre – Loir-et-Cher, Loiret et Eure-et-Loir – ont pris ce week-end des premières mesures de restrictions de l'irrigation. Les préfets des départements de la côte atlantique pourraient être amenés à faire de même dans les prochains jours. Prudent, le ministre n'exclut pas d'aller plus loin : « *Si, lors de la réunion du 29 avril, je constate que les instruments réglementaires ne sont pas suffisants pour agir avec efficacité, j'en tirerai les conséquences, en publiant une circulaire aux préfets* », prévient-elle.

En tout cas, le beau temps fait des heureux : les citadins se ruent à la campagne, au grand bonheur des stations touristiques, et les premières cerises sont arrivées, avec trois semaines d'avance, sur le marché de Céret (Pyrénées-Orientales)

S. Z.



L'absence de pluies de ces dernières semaines provoque une [illegible] importante sécheresse de surface. Mais le plus inquiétant réside dans le déficit en eau des réserves souterraines, en particulier dans le Nord-Ouest et le Centre (les nappes du Sud-Est bénéficient encore des réserves de 1996). Cet écart par rapport à la moyenne laisse craindre un été très difficile.

La FNSEA prépare son dossier

La FNSEA vient d'adresser par fax à toutes ses fédérations départementales un questionnaire relatif à la sécheresse. Plusieurs questions sont posées : le préfet a-t-il mis en place des mesures limitant l'irrigation ? Une cellule de crise a-t-elle été réunie dans votre département ? La FNSEA demande aussi à ses adhérents s'ils « *disposent d'éléments chiffrables permettant d'exposer facilement la situation au regard de la sécheresse* ». La dernière question est sans doute, syndicalement, la plus intéressante : qu'attendez-vous de la FNSEA sur ce dossier ?

Directeur de l'Institut technique des céréales, Jacques Mathieu fait, pour sa part, la distinction entre les grands bassins de la Beauce, de la Brie ou de la Picardie, « *où le stade critique ne risque d'intervenir que dans trois semaines* », et les régions du sud de la Loire, où l'inquiétude est plus manifeste, « *parce que la sécheresse y est plus marquée et parce que la végétation, plus en avance, a absolument besoin d'eau pour sa croissance* ».

Jean Jouzel, représentant de la France auprès du GIEC

« On s'attend que les périodes de sécheresse soient plus longues »

– Les phénomènes de sécheresse sont-ils nouveaux en Europe ?

– A l'échelle du temps des cent dernières années, cela n'a rien d'exceptionnel : il y a déjà eu de grandes variations entre périodes de précipitations et de sécheresse. Il apparaît que les précipitations ont plutôt augmenté en Europe du Nord, mais ont légèrement diminué dans nos régions et au sud de l'Europe. Ce serait lié à ce qu'on appelle l'oscillation nord-Atlantique, c'est-à-dire à la différence de pressions entre l'anticyclone des Açores et la dépression d'Islande. Quand cet indice est fort, les précipitations ont tendance à aller vers le nord de l'Europe. En fait, c'est ce qui se passe depuis une vingtaine d'années.

– Dans la période actuelle, qu'est-ce qui provoque le phénomène des sécheresses ?

– L'état des océans est très important ainsi que le phénomène décrit plus haut d'oscilation nord-Atlantique, mais il faut aussi prendre en compte l'influence d'*El Niño*, un phénomène qui fait que la température des eaux varie de façon importante au large des côtes du Chili. On commence à comprendre qu'il y a un lien entre le cycle hydrologique, c'est-à-dire l'alternance sécheresse-inondations, et tout ce qui se passe sur l'océan. Les chercheurs essaient donc d'analyser les phénomènes actuels à travers une meilleure étude de l'océan.

– Peut-on relier ces phénomènes à celui de l'aggravation de l'effet de serre ?

– Les phénomènes de sécheresse que connaît la France en ce moment ne sont pas en contradiction avec le phénomène d'accentuation de l'effet de serre, au contraire ! Mais, avant de dire qu'il s'agit là d'une de ses manifestations directes, il faudrait être plus sûr des prédictions sur le cycle hydrologique.

On est effectivement en présence d'un ensemble d'éléments qui semblent suggérer que l'augmentation de l'effet de serre constatée depuis deux cents ans a commencé à modifier le climat. Les spécialistes estiment que ce réchauffement est lié à l'augmentation des gaz à effet de serre produits par l'activité humaine. Mais ce constat s'inspire de données sur l'augmentation des températures ; on n'a jamais eu encore d'indice des conséquences de l'activité humaine à travers le changement des précipitations. Les prédictions dans ce domaine sont encore moins fiables que celles sur les températures.

Cependant, on s'attend que le cycle hydrologique change. De nombreux modèles de simulation d'un réchauffement climatique ont montré que le cycle hydrologique deviendrait plus intense, avec des périodes de fortes précipitations et des périodes de sécheresse plus longues. Mais il est encore impossible de dire avec certitude que la sécheresse constatée aujourd'hui est due à l'action de l'homme. »

Propos recueillis par ***Sylvia Zappi***

★ GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental pour l'étude du changement climatique, mis en place par les Nations unies après le sommet de la Terre de Rio de Janeiro.

COMMENTAIRE

DÉPENDANCE

Il y a quelque incongruité dans l'attitude des pouvoirs publics à guetter désespérément le moindre cumulus dans l'espoir qu'enfin il pleuve : les voilà réduits au fatalisme ancestral de générations de paysans. Nul ne saurait le leur reprocher, dans la mesure où, l'homme ne sachant pas faire pleuvoir à grande échelle, il n'y a pas grand-chose d'autre à faire que d'attendre que les cieux soient plus cléments et de mettre en alerte permanente les pompiers. Mais ce sentiment général d'impuissance contraste violemment avec la sophistication triomphante de nos sociétés, virtuoses des réalités virtuelles et de l'économie immatérielle, capables de pousser très loin « l'artificialisation » de la vie.

Les sécheresses – comme les inondations – nous ramènent à un peu plus de modestie et à cette vérité de base : l'activité humaine reste dépendante des phénomènes naturels. La sécheresse actuelle, si elle persiste, pourrait coûter jusqu'à un point de PIB à l'économie française, mettant à mal les prévisions du gouvernement d'une reprise de la croissance autour de 2,5 %, avec toutes les conséquences économiques, sociales et politiques que cela comporte. La sécheresse déjà annoncée vient subitement le rappeler : les « grands équilibres » économiques s'appuient aussi sur les « grands équilibres » naturels.

Jean-Paul Besset

Sous la Beauce, le trésor s'épuise

ORLÉANS
de notre correspondant

REPORTAGE

La sécheresse et les prélèvements agricoles ont dégradé la nappe, déjà malmenée par les nitrates

C'est le branle-bas de combat en Beauce. Sous un ciel « africain », les canons à eau ont été mis en batterie, comme au plus fort de l'été. Cette sécheresse printanière, s'ajoutant à d'autres depuis 1990, est jugée « préoccupante » par Xavier Beulin, président de la chambre d'agriculture du Loiret. « *Les nappes ont du mal à se recharger. Nous dépendons beaucoup de l'irrigation.* » Les agriculteurs se trouvent aujourd'hui ligotés par un système qu'ils ont inconsidérément développé. Installé dans le nord du Loiret, Jean-Marc Leluc tempère cette atmosphère de crise. « *Ce n'est pas la catastrophe. Le dessus des terres est sec à cause du vent. Dessous c'est encore humide. Mais il est temps qu'il pleuve quand même !* » Les arrêtés préfectoraux interdisant l'irrigation durant les 48 heures du week-end étaient attendus par les ruraux. Les mesures de restriction « tombent » désormais chaque fois que la nappe de Beauce dépasse un seuil jugé critique. C'est un trésor en effet bien tentant, dans lequel les agriculteurs ont puisé depuis vingt ans sans compter, qui s'offre sous leurs pieds. Ces importantes réserves aquifères sont estimées à quelque 20 milliards de mètres cubes. La nappe se caractérise aussi par une « *forte inertie* » : les « pluies efficaces » s'y infiltrent lentement et peuvent mettre plusieurs années pour faire remonter le niveau. « *C'est une chance* », commente Gilles Creuzot, hydrogéologue à la Diren du Centre.

En 1996, 100 millions de mètres cubes environ y ont été puisés pour les besoins en eau potable, 250 millions pour l'industrie. Les prélèvements agricoles ont été estimés à 450 millions, un chiffre que ne semblent pas contester les responsables agricoles. Une partie de la nappe enfin s'écoule dans la Loire ou le réseau de rivières. Au total, bon an mal an, c'est près de 1 milliard de mètres cubes qui s'échappent de la nappe, mais qui devraient lui être restitués si on ne veut pas menacer son équilibre.

PARTAGER LA RESSOURCE

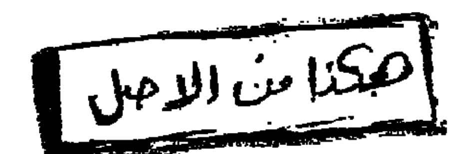
Or, depuis 1990, c'est celui-ci qui est rompu. « *En 1996, il est sorti deux fois plus d'eau qu'il n'en est rentré* », précise Gilles Creuzot. « *Le phénomène n'est pas irréversible. Plusieurs années de forte pluviométrie peuvent rétablir les niveaux* », affirme Laurent Albouy, du BRGM.

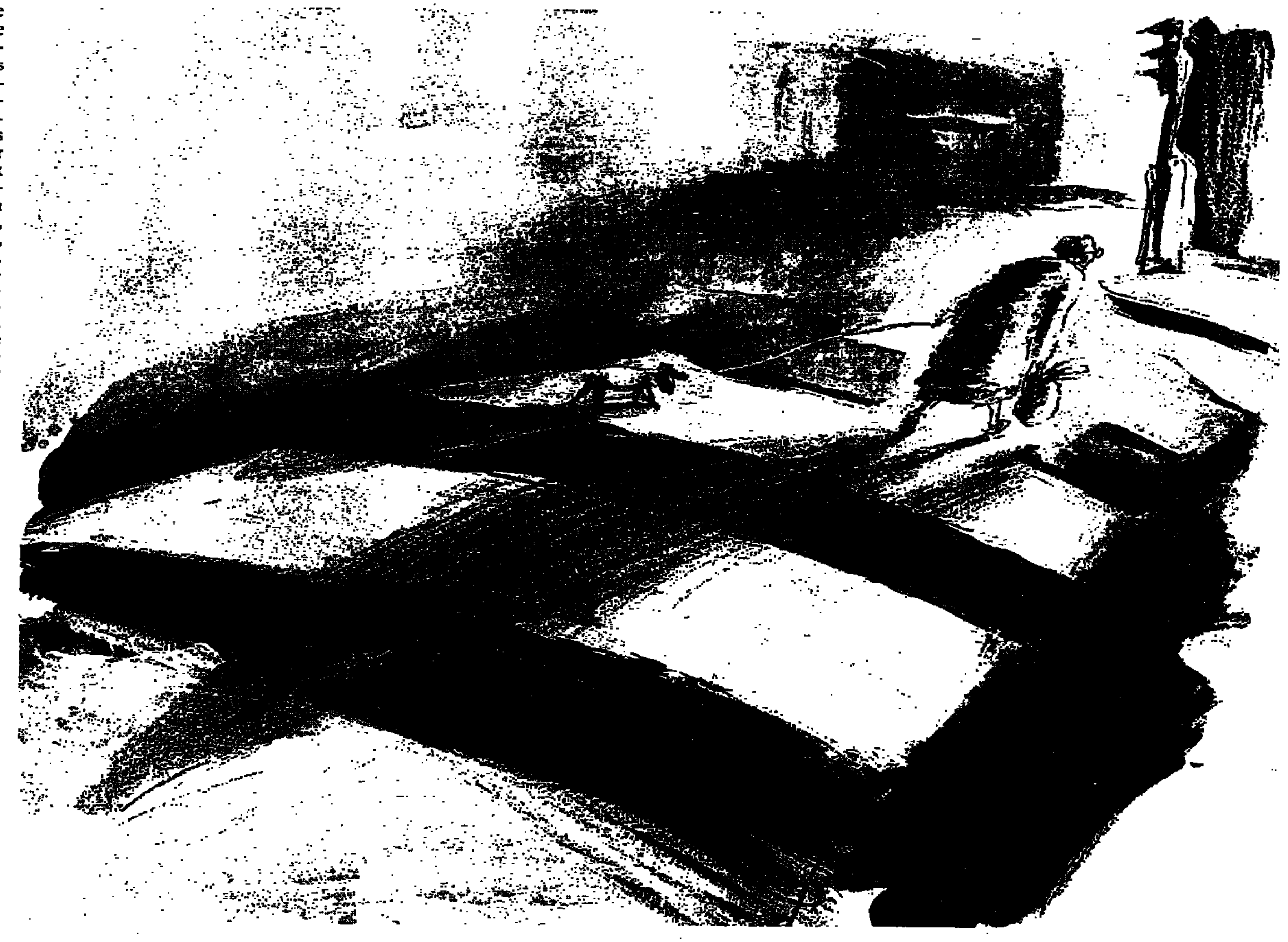
La sécheresse et les prélèvements agricoles – couple dangereux – ont dégradé la nappe, déjà malmenée par les nitrates. Freiné un temps par la réforme de la PAC, le développement des forages a repris de plus belle. En 1996, 200 demandes d'ouverture sont parvenues à l'administration. Environ 3 500 forages existent en Beauce. Interdire tout nouveau creusement ? Cela reviendrait à pénaliser les exploitants qui s'installent. Depuis la fin 1996, tout forage neuf est soumis à un quota d'exploitation (800 m³ maximum par hectare). Depuis le 4 janvier 1997 – conséquence de la loi sur l'eau de 1992 –, les captages doivent être équipés d'un « moyen de comptage ». L'agence de l'eau Loire-Bretagne a aidé financièrement les agriculteurs à installer des compteurs. En revanche, les exploitants du nord de la Beauce, dépendant de l'agence Seine-Normandie, refusent d'en poser pour l'instant, faute de subvention. A l'exception des nouveaux forages, « *c'est toujours la liberté totale de pomper* », reconnaît Jean-Marc Leluc.

Mais les responsables agricoles admettent aujourd'hui la nécessité de se mettre autour d'une table pour organiser la gestion de la nappe et partager la ressource, une discussion qui « *va prendre du temps, peut-être deux ans, rien qu'à l'intérieur de la profession* », estime Xavier Beulin. « *Il nous faut passer d'un système géré dans l'urgence à coup d'arrêtés préfectoraux à une gestion préventive, où l'agriculteur saura les volumes qu'il a de disponibles.* » Des cultures avides en eau, comme le maïs, risquent d'être remises en cause. Il conviendra aussi de réfléchir à la redevance : elle est de 7 centimes le mètre cube aujourd'hui en Loire-Bretagne, mais l'irrigation a un coût ; le paysan ou le consommateur paye son eau potable autour de 15 F le mètre cube.

Dans les années 70, les géologues du BRGM avaient donné leur feu vert à l'exploitation de la nappe de Beauce, en insistant déjà sur des mesures de gestion. On ne les a pas entendus. Gilles Creuzot ajoute, pessimiste : « *Le débat ne se situe plus maintenant entre l'administration et les agriculteurs, mais entre la nature et eux. Ils peuvent toujours essayer de négocier avec la nature...* »

Régis Guyotat





Tranches de solitude

Difficile de ne pas se laisser envahir par le vague à l'âme, de ne pas sombrer dans les images du passé, de ne pas céder à la hantise de l'avenir lorsqu'on se retrouve seul. C'est pourtant le lot quotidien de la majorité des sept millions de Français de plus de soixante-cinq ans

COMME chaque matin, Jacqueline arrive chez Suzanne avec armes et bagages : *Le Parisien* et des nouvelles sur l'évolution du prix des poireaux. Par cette visite quotidienne, les deux vieilles dames s'assurent mutuellement que l'autre est encore en vie. Si Jacqueline tarde à venir, Suzanne décroche son téléphone, et procède à la même vérification. Quinze années et un étage les séparent, mais Jacqueline et Suzanne ne conçoivent leur existence que l'une près de l'autre. Unies dans l'avancée en âge (quatre-vingt-onze et soixante-seize ans), le veuvage, la solitude et l'isolement au sein d'un quartier qu'elles connaissent depuis des années – 1914 pour Suzanne – mais qui, de changements d'enseignes en démolition d'église, leur échappe inexorablement. Par chance, la relative jeunesse de Jacqueline et leur bonne entente empêchent Suzanne de rejoindre le bataillon des 11 % de personnes âgées de plus de quatre-vingts ans qui vivent à domicile dans l'isolement le plus complet.

Les deux locataires de cet immeuble du quartier de la Bastille ont mis en place ce système de vigie quasi permanente lorsqu'une voisine, d'un âge tout aussi respectable que le leur, est décédée. « *C'était une personne assez secrète*, se souvient Suzanne. *Tellement qu'un jour, une nièce de la famille s'est inquiétée et l'a retrouvée morte.* » Alors, Suzanne et Jacqueline se sont concertées, ont longuement débattu des affreuses conséquences de l'isolement, et se sont échangé leurs clés. Désormais, ce que reproche Suzanne aux « *personnes âgées* » – au nombre desquelles elle ne se compte pas encore tout à fait –, « *c'est qu'il y en a qui ne veulent se lier d'amitié avec personne. Je ne dis pas qu'il faille se fréquenter à tout bout de champ, mais il faut un minimum. Nous, on a pris nos dispositions.* » Elle ajoute, sans fard : « *De toute façon, à part nous, on ne connaît personne.* »

Pas peu fières que l'on se penche sur leurs modestes destins, elles se disputent presque un temps de parole. L'aventure de cette autre grand-mère du quartier, Jeanne Le Calm, devenue célèbre grâce au film de Cédric Klapisch *Chacun cherche son chat*, les émoustille. Ne la valent-elles pas en pittoresque ? « *Je la rencontre de temps en temps*, se flatte Jacqueline, *quand je promène mon chien, Titi. Oh ! elle n'est pas toujours bonne. Quand Titi va voir son chien, ça n'a pas toujours l'air de lui plaire. Alors je lui dis : "C'est une vedette, maintenant, vot'chien ! C'est pour ça ! Titi l'a reconnu !"* » Et les deux commères de se prendre « *une bosse de rire* », façon tonitruante de montrer qu'« *à deux, on n'engendre pas la mélancolie* ».

Cela fait dix ans que Suzanne, blouse mauve et chemisier blanc au pli impeccable, vit sans Charles. Autant d'années à garder pour elle ses émotions télévisuelles jusqu'au lendemain matin, à s'interdire la compagnie d'un animal domestique qu'il faudrait « *sortir* » par tous les temps et toutes les conditions physiques. Autant d'années à s'empêcher, l'après-midi, quand la vigilance décroît et que les heures s'étirent, de se laisser envahir par le vague à l'âme, le regard vide et l'humeur en berne. Surtout, se retenir de sombrer dans les images du passé, qui « *rappellent trop de choses* ». Ne pas céder non plus à la hantise de l'avenir, synonyme de dépendance. « *Pour l'instant, tout va bien*, se rassure prudemment Suzanne, qui n'affiche sur son carnet de santé qu'un seul acte médical, un vaccin. « *Mais le jour où il faudra que je tombe dépendante, autant partir. Je ne l'endurerais pas. Ça doit vous agacer de voir sans cesse quelqu'un s'activer autour de vous. Moi, je deviens chèvre : je rugis.* » La « *pauvre* » Jeanne Calment, doyenne de l'humanité, ne se voit concéder aucune circonstance atténuante : « *Elle n'y voit pas, n'entend pas. Mieux vaut être partie !* »

Le départ. La mort d'un mari, d'un concubin, d'un frère ou d'un habitant du quartier renvoie de loin en loin à sa propre échéance. Les deux vieilles dames ressassent les données de l'inéluctable question jusqu'à épuisement des clichés, avant de se féliciter d'être toujours de ce monde, « *pas si mal que ça* », et de recenser les jours « *où on se dit que finalement, on a de la chance* ». Chacune a pourtant réservé de longue date sa place au cimetière. « *Quand je me suis mariée avec Roger*, sourit Jacqueline, *on a acheté notre résidence secondaire en même temps. C'est mon mari qui l'a inaugurée, deux ans après.* » « *Ça rassure de savoir où on sera*, coupe Suzanne. *Faut pas avoir peur, faut attendre la mort avec sérénité. Comme une pochette-surprise.* »

LA disparition de la bonne amie inquiète bien plus que sa propre mort. Attendre à deux retarde l'échéance. Comme elle est la plus âgée, il serait dans l'ordre des choses que Suzanne s'efface la première. Aussi conjure-t-elle le sort aussi souvent que l'occasion se présente : « *Le petit Jésus, quand il aura besoin d'un ange, il m'appellera. Mais y'a l'air d'y avoir la queue au portillon* », plaisante-t-elle. Ce à quoi sa commère de voisine ne manque jamais de rétorquer, dans un numéro bien rodé : « *C'est que t'es pas si ange que ça !* »

Nettement moins sereine, Emilienne attend seule, comme la grande majorité des sept millions de plus de soixante-cinq ans que compte la France. Dans son appartement du treizième arrondissement, rien ne traîne sur la grande table de la salle à manger, recouverte d'une nappe au crochet. Au mur, seule une photo aérienne du pavillon qu'elle possède dans la Creuse apporte un peu d'air frais à une pièce sans fard. Emilienne passe l'essentiel de ses journées dans un fauteuil, près de la fenêtre, face à l'écran de télévision. Une chute, l'année dernière, lui a endommagé la main et cassé le nez. Désormais, elle craint toute sortie. Des troubles visuels l'ont petit à petit rendue moins téméraire. Quand quelqu'un toque à la porte et qu'elle n'attend personne, l'effroi la saisit.

Emilienne n'a plus confiance en elle. Le mot « *peur* » revient sans cesse dans ses paroles. Elle ne peut plus coudre, lit très peu, n'arpente plus jamais les rues pour une séance de lèche-vitrines, s'interdit les voyages. La lassitude l'a envahie, et avec elle, le sentiment de n'avoir plus grand-chose de valable à apporter à autrui. « *J'ai des moments de fatigue dans ma tête, du ralenti, des choses que j'oublie* », souffle-t-elle, l'air consterné. Semaine après semaine, le petit cercle de ses relations se resserre alors qu'à mesure monte, toujours plus fort, le désir de se lier encore avec de « *nouvelles personnes* », pour « *changer* ».

« *J'habite ici depuis 1941*, explique-t-elle lentement, d'une voix plaintive. *J'aurais pu connaître mes voisins, mais à Paris, c'est difficile. Les gens du bureau, je ne les fréquente plus beaucoup, depuis ma retraite, en 1974. Et les petits jeunes qui s'installent à l'étage, ils ne restent jamais longtemps. Sans compter que toute la journée, ils sont partis travailler. Or, ce qui me manque, c'est partager.* » A défaut, elle regarde l'horloge. « *La plus mauvaise période, c'est entre 17 heures et 19 heures, l'hiver. Il fait déjà nuit, alors c'est la sieste forcée. Je m'installe dans mon fauteuil, et je m'endors. Au lieu de me sortir un peu et de marcher.* » Si Pierre, dont le portrait trône sur le buffet de bois blond, n'était enterré dans la Creuse, elle aurait là une occasion de promenade régulière. Restent les courses, unique raison d'enfiler un manteau et de sortir.

Au réveil, chaque matin, elle aussi prend soin de rassurer une voisine, d'un signe de la main par la fenêtre de la cuisine. De temps en temps, la voisine traverse la cour de l'immeuble pour lui rendre visite. Durant une heure ou deux, elle aborde tous les sujets susceptibles d'accrocher l'attention d'Emilienne. L'actualité, les nouveautés du quartier, les porcelaines de la boutique chinoise, la famille. « *A certains moments, j'ai le cafard*, confie Emilienne. *C'est souvent, que j'ai envie de pleurer. Je me dis : pourvu que je garde ma vue, qu'elle ne s'abîme pas davantage. J'ai peur du futur. Si je tombe paralysée, qu'est-ce que je ferai ? J'ai peur de souffrir. Où est-ce qu'on va m'emmener ? Ceux qui perdent la raison, au moins, ils ne pensent pas à tout ça.* »

Bien qu'encore vaillante, elle rêve d'engager une aide-ménagère. Elle hésite. Comme la plupart des personnes de sa génération, l'idée qu'une intruse puisse évoluer à sa convenance dans son deux-pièces la hérisse. Avide de bavardages, elle utiliserait volontiers une allocation pour s'accorder le luxe d'une « *dame de compagnie* ». Mais elle se rétracte, se raisonne, revient sur ce qu'elle considère soudain comme une futilité. « *J'ai dit à mon fils que j'allais prendre un poisson*, enchaîne-t-elle. *Il m'a dit de ne pas m'embêter avec ça. Ça fatigue, de s'occuper des bêtes. J'aime bien les chiens aussi : leur regard, les caresser. Mes enfants disent que ce n'est pas possible.* »

Quatre étages plus haut à la même adresse, Anne-Marie, quatre-vingt-deux ans, a réglé son dilemme. Deux labradors en plâtre, plus vrais que nature, reposent sur son lit. L'œil tendre de l'un d'eux, sombre et humide, semble ne jamais la quitter.

> « J'ai encore un cerveau qui fonctionne normalement, sauf que je perds la mémoire des choses récentes. Il n'y a que les choses importantes que je n'oublie pas, et celles-là appartiennent au passé. »

Quand l'activité s'amenuise et que les repères s'évanouissent, faute d'impératifs, la moindre habitude tient lieu de but. « *Le matin, je me lève, puis je vais aux toilettes tout de suite*, détaille ainsi Odette, quatre-vingt-six ans, seule dans son logement tout en longueur et tapisseries, situé dans le vingtième arrondissement. *Ensuite, je me lave les mains, puis je déjeune. Il faut que j'aie quelque chose de chaud dans le ventre, parce qu'après, j'ouvre mes volets, alors il ne faut pas que j'attrape froid. Je me couvre bien, je mets une écharpe devant le nez et la bouche, j'enfile un bonnet, parce que je n'ai plus beaucoup de cheveux, et je les ouvre.* »

Sa semaine est bornée par la venue régulière de son aide-ménagère et la visite d'Alain, un bénévole des Petits Frères des pauvres. Odette ne s'accorde jamais une plainte. Elle juge son quotidien crûment, avec une sévérité sans nuance : « *Ma vie, c'est la solitude dans toute sa splendeur*, articule-t-elle avec force, presque colère. *Je la supporte très mal. Ça me pèse trop. J'ai dit à ma doctoresse que je voulais l'euthanasie. Elle m'a répondu que je m'intéressais encore à trop de choses pour qu'on me la fasse.* »

Droite, fière, le regard assuré malgré une vision affaiblie, elle n'hésite pas à porter le fer là où cela la blesse le plus. « *La mort, j'y pense sans y penser : n'importe comment, il y a une fin. J'ai échappé à Alzheimer, j'ai dépassé le cap de Parkinson, et j'ai payé mes obsèques il y a quelques années : je reposerai auprès de René, mon dernier mari, le seul des trois qui m'ait rendue heureuse.* » L'affaire ne souffre aucune négociation.

CHAQUE après-midi, elle traque par la lecture les démons d'une dépression nerveuse vieille de cinquante-deux ans, consécutive à la mort de son unique fils, emporté à l'âge de onze ans et demi par une méningite. Elle écoute des livres, enregistrés sur cassette par des donneurs de voix. Elle vient de terminer *Le Rouge et le Noir*, de Stendhal, et *La Petite Fadette*, de George Sand. Comme son arthrose l'empêche de sortir, elle compense sa frustration du théâtre et de l'opéra par les programmes de la télévision. « *Le soir, j'apporte un plateau dans la salle de séjour, et je m'installe devant la télé, comme ça, j'ai l'esprit occupé. Je ne veux plus manger devant le mur de ma cuisine* », décrit-elle sur le ton du défi. Décidée à être plus forte qu'une vie qui se rétrécit impitoyablement, elle se repasse sans lassitude les épisodes d'une existence bien remplie.

Dans un minutieux détail de noms, de lieux, d'horaires, de situations, de sentiments. « *La vie est compliquée. J'étais une femme très active, et je n'apprécie pas de ne plus pouvoir faire ce que je veux. J'ai encore un cerveau qui fonctionne normalement, sauf que je perds la mémoire des choses récentes. Il n'y a que les choses importantes que je n'oublie pas, et celles-là appartiennent au passé. Aujourd'hui, ma vie est vide.* »

Aude Dassonville

Dessin : Hélène Perdereau

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Leçons de démocratie

NOTRE pays est-il toujours la patrie des droits de l'homme, l'une des plus vieilles nations démocratiques aussi ? Israël et la Belgique, ces deux petits pays, si différents pourtant, si moqué pour l'un, si contesté pour l'autre, viennent d'infliger à la France une terrible leçon de démocratie.

En Israël, à l'issue d'une enquête lancée par des révélations de la télévision publique, la police vient de recommander à la justice l'inculpation pour fraude et prévarication du premier ministre lui-même. Cette indépendance de la police n'est pas de mise en France, où le directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll, n'avait pas hésité, le 27 juin 1996, à ordonner à des inspecteurs de ne pas assister un juge d'instruction qui enquête sur le financement du parti au pouvoir, le RPR. Protégé par son ministre de tutelle, M. Foll est toujours à son poste, bien que privé de son habilitation d'officier de police judiciaire par un arrêt de la chambre d'accusation estimant qu'il *« avait failli à ses devoirs »*.

En Belgique, l'affaire Dutroux, loin de renforcer des pulsions extrémistes, a provoqué un sursaut civique. C'est ainsi que, dotée de très larges pouvoirs d'investigation, une commission parlementaire y a mené un travail courageux et remarquable, qui a permis la mise à nu des dysfonctionnements du système démocratique. Comment, là encore, ne pas établir un parallèle avec l'affaire des écoutes de la cellule de l'Elysée ? En Belgique, c'est une enquête réalisée en pleine transparence, sous le regard constant de la télévision et du grand public, qui a permis cette véritable dissection du système ; en France, ce fut – c'est toujours – la soi-disant nécessité de préserver le secret-défense qui a prévalu dans une affaire dont l'enjeu est le respect de la vie privée, de la liberté de la presse et des droits de la défense. Instaurée en théorie pour protéger les citoyens des abus de pouvoir de l'Etat, la commission de contrôle mise en place par la loi de 1991 sur les « interceptions de sécurité » a progressivement adopté une posture de défense du système très français d'écoutes administratives, au nombre démesuré.

Tradition monarchique oblige, une sorte d'impunité de l'Etat et des puissants qui l'incarnent s'impose en France. Ancien ministre du budget et ex-conseiller de François Mitterrand, Michel Charasse vient de pousser cette logique jusqu'à son terme. Le sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, aidé par la droite sénatoriale, a profité du débat sur la réforme des cours d'assises pour tenter d'ériger de nouvelles barrières protégeant le monde politique des curiosités de la justice. Il s'apprête même à déposer prochainement un amendement spécifiant que les anciens ministres ne pourront être entendus comme simples témoins pour des faits relatifs à leur fonction que devant la Cour de justice de la République.

Vue de Bruxelles ou de Jérusalem, la France semble une démocratie bien fatiguée.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Vincent Auriol vogue vers Dakar

LE NAVIRE de ligne *Richelieu*, qui porte vers Dakar M. Vincent Auriol et sa suite, est passé au large de Gibraltar hier vers 17 h 30. Du haut de la tour de commandement, le président de la République a vu la forteresse britannique émerger d'une brume légère, puis un croiseur anglais de 8 000 tonnes, du type Dido, paraître à son tour pour tirer trois salves de vingt et un coups de canon, tandis que le pavillon tricolore montait à son grand mât. Sur les deux navires de guerre, les honneurs militaires furent rendus. Des signaux optiques furent échangés. Après que le croiseur eut escorté le *Richelieu* pendant toute la traversée du détroit, M. Vincent Auriol lui fit envoyer ses remerciements.

Le *Richelieu* est attendu à Dakar dimanche 20 avril, vers 9 heures. Prises d'armes, cérémonies diverses marqueront le passage présidentiel à Dakar. Dès lors, les déplacements du chef de l'Etat à travers l'AOF se feront par avion Skymaster, conduit par le lieutenant-colonel Pouyade, ancien commandant de l'escadre aérienne Normandie Niémen.

Après une courte visite à Rufisque, le 22 avril, le président quittera Dakar pour Saint-Louis-du-Sénégal le 23, où il donnera le premier coup de pioche du lycée africain. De retour à Dakar le lendemain, M. Vincent Auriol partira pour Conakry le 25. Il sera à Bamako les 27 et 28 avril pour inaugurer la construction d'une école professionnelle et poser la première pierre du pont sur le Niger. A Niamey, les 29 et 30, le président se fera présenter les chefs indigènes et assistera à diverses manifestations folkloriques avant de s'envoler pour Orly.

(18 avril 1947).

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Un petit autodafé ordinaire

par Claude Durand

ON commence par ne pas y croire. Que viennent faire dans la même corbeille ces superbes nouvelles de Soljenitsyne réunies sous le titre *Ego*, l'essai d'Alain Peyrefitte sur la *Société de confiance*, tiré de sa thèse magistrale, le fraternel *Ce que je crois*, de Jean-François Deniau, le *Débat interdit*, du théoricien de l'anti-pensée unique, Jean-Paul Fitoussi, l'aussi brillantissime qu'inéquitable *Etat culturel*, de Marc Fumaroli, un récit de Jean Tulard consacré à *Napoléon*, un de ces essais-reportages à la Tocqueville dans l'art desquels Guy Sorman est passé maître et publié sous le titre *Sortir du socialisme*, entre autres, et ces deux douzaines d'ouvrages apparemment assez monocolores sur la Vendée, Marie-Antoinette, la Terreur, ce livre de Volkoff et cet autre de Raspail, le vade-mecum de l'ultralibéralisme d'Alain Madelin ou tel obscur pamphlet sur les tribulations de Bernard K... en Yougoslavie ?

Une caisse de soldes à l'étal d'un bouquiniste ? Une benne de « retours » destinés au pilon ? Non : quelques-uns parmi la cinquantaine d'ouvrages retirés en décembre dernier des quinze cents volumes composant la bibliothèque du lycée Edmond-Rostand de Saint-Ouen-l'Aumône (*Le Monde* daté 2-3 mars), au motif qu'ils étaient jugés *« à caractère politique nettement orienté à l'extrême droite »*.

Chaque mot compte. Vous avez bien lu : ouvrage politique, le recueil de Soljenitsyne (on revient en somme sur la *« réhabilitation »* du prisonnier du Goulag et futur Prix Nobel par feu Nikita Khrouchtchev !) ; nettement orientés, la thèse de Peyrefitte et le credo humaniste de Deniau ; quasiment d'extrême droite, Fitoussi et Sorman... Les bras et les yeux vous en tombent.

A la suite de ce *« jugement »* d'un *« collectif »* composé d'enseignants supposés avoir lu les livres susmentionnés avant de les liquider comme frayant en somme avec la littérature néonazie, le rectorat a demandé à une commission de se prononcer sur l'affaire en laissant entendre que certains des ouvrages litigieux pouvaient être empreints de racisme, de révisionnisme, peut-être même d'outrage aux bonnes mœurs.

Sorman, raciste ? Deniau, révisionniste ? Fumaroli, pornographe ?

On suppose que Messieurs les inspecteurs compétents ont lu au moins un des titres cités plus haut. Il est vrai que leurs fonctions ne les y obligent pas. A défaut, Madame le recteur, elle, sait qui est qui. Même sans l'avoir lu, elle peut estimer que Jean-François Deniau ne flirte pas vraiment avec le Front national ; elle n'ignore pas que M. Tulard enseigne dans ses murs, et M. Fumaroli en voisin, au Collège de France. Le fait de relever ces simples noms parmi la liste des auteurs *« épurés »* aurait dû la conduire à rejeter l'ensemble du jugement du *« collectif »* et à ordonner la réintégration immédiate de tous les ouvrages, quitte à ordonner ensuite un examen plus approfondi de la composition de cette bibliothèque si elle paraissait par trop manquer d'éclectisme dans certaines disciplines, ou bien, *a fortiori*, si elle contenait des ouvrages reconnus délictueux par un tribunal ou l'autorité administrative (et non par tels ou tels *« collectifs »*).

Regrettons la circonspection du rectorat. Mais quel dommage que d'aucuns ne l'aient pas faite leur !

Il est bien connu que, quand deux collectifs jugent ensemble, les préjugés s'additionnent, les doutes se taisent, la surenchère s'exalte d'elle-même, et peu importent alors les têtes qu'on met dans le même sac pourvu qu'elles tombent. On n'est donc qu'à demi surpris que *« les parents d'élèves »* – entité auto-instituée dont il va peut-être falloir un jour protéger l'école laïque si des associations du type *« ordre moral »* ou du type *« politiquement correct »* cherchent à y introduire leurs intolérances respectives – aient rejoint le peloton du corps professoral pour flinguer ce rayon de bibliothèque.

On lit que des élèves leur ont emboîté le pas : belle leçon de République donnée à ces lycéens par des collectifs d'adultes !

> On se prononce sur des livres et des auteurs qu'on n'a jamais pris la peine de lire parce qu'on préfère la dénonciation et l'exécution sommaire à l'inconfort de l'étude et du débat

On lit avec consternation que le Parti socialiste et le Parti communiste – à quel niveau de leurs organisations ? – auraient eux aussi acquiescé à ce mauvais coup, comme à la belle époque de l'*« Union »*, où Georges Marchais traitait Soljenitsyne de fasciste et où François Mitterrand faisait comme s'il ignorait jusqu'à son nom.

Dans la même dépêche de l'AFP du 28 mars 1997, qui relate en détail cet événement local d'importance nationale, il est précisé qu'un ancien ministre de la culture et de l'éducation nationale aurait approuvé lui aussi ce forfait. On ne le nommera pas, car on veut supposer que c'est pour voir son nom cité une fois de trop qu'il a commis l'indéfendable. Dans cette affaire, je parierais volontiers qu'il y a plus de bêtise et d'ignorance que d'idéologie, car l'époque est ainsi faite : on se prononce sur des livres et des auteurs qu'on n'a jamais pris la peine de lire parce qu'on préfère la dénonciation et l'exécution sommaire à l'inconfort de l'étude et du débat : quelle économie de temps pour parader de tréteaux en plateaux sur la culture et soi-même ! Mais quelle sinistre leçon de lecture infligée aux lycéens de Saint-Ouen-l'Aumône, qui consiste à les convaincre dès leur jeune âge qu'il faut se détourner comme de la peste de ce qui risque de heurter les conformismes personnels !

« D'où tu parles ? », ont coutume d'interpeller les collectifs.

Je pourrais répondre : du seuil de ma première classe d'instituteur, il y a quarante ans, dans une banlieue et à une époque où on ne cherchait certes pas à éliminer des livres des bibliothèques, parce qu'il n'y en avait pas beaucoup et certainement pas assez.

Mais je compléterai, afin qu'il ne subsiste aucune ambiguïté : du récent Salon du livre de Paris, où nous avons été un certain nombre d'éditeurs à refuser pour le présent et pour l'avenir de cohabiter en ce lieu, comme si de rien n'était, avec des officines publiant des ouvrages *« nettement »* inspirés, eux, par des thèses racistes, révisionnistes ou totalitaires.

Car, s'il est bien clair que les épurateurs des bibliothèques d'Orange, Toulon ou Vitrolles sont de misérables agents du fascisme ordinaire, leurs émules de Saint-Ouen-l'Aumône et ceux qui les ont si inconsidérément soutenus n'ont désormais le choix qu'entre passer pour des provocateurs ou des crétins.

***Claude Durand** est président-directeur général des maisons d'édition Fayard et Stock.*

La rigueur au bout des rumeurs

Suite de la première page

M. Chirac avait imputé au laxisme des gouvernements antérieurs – et M. Juppé à la situation *« calamiteuse »* que lui aurait léguée Edouard Balladur – la nécessité de mesures radicales, allant au rebours des espoirs qu'il avait faits naître durant sa campagne pour l'élection présidentielle. Il lui faudra expliquer, dans les mois qui viennent, pourquoi ces mesures ne produisent pas les résultats escomptés.

La situation des comptes sociaux est, à cet égard, la plus préoccupante pour le pouvoir. Comment justifier que deux ans après le plan de réforme de la Sécurité sociale lancé par M. Juppé en novembre 1995 et maintenu face au mouvement social de novembre et décembre le déficit puisse atteindre un niveau tel que l'on parle de nouveau de réduire sévèrement les dépenses ? Comment faire admettre, aussi, qu'un budget de l'Etat dont on avait claironné qu'il serait strictement contenu, en 1997, au niveau de celui de 1996, doive être corrigé par de violentes restrictions de crédits ? Comment expliquer, enfin, que les réductions d'impôt annoncées à grand son de trompe à l'automne et mises en place depuis le début de 1997 étaient peut-être prématurées au vu de la situation des finances de l'Etat et qu'en tout cas elles n'ont pas pas produit l'effet psychologique attendu ?

Plutôt que de laisser les mauvaises nouvelles se suivre et s'accumuler à partir du milieu de l'année, le conduisant inexorablement à l'échec, le pouvoir a donc choisi d'anticiper et de créer les conditions d'une reprise en main. Tout se passe comme si l'on voulait vacciner l'opinion ou comme si l'on cherchait à la convaincre que ce qui l'attend est moins grave qu'il ne pourrait lui paraître puisque tout aura été prévu, analysé et traité préventivement en temps et en heure. Mieux vaudrait, en quelque sorte, se prévaloir de sa lucidité face à un échec redouté, plutôt que de laisser le sentiment de l'échec s'imposer.

La première question porte alors sur un infléchissement de la politique menée depuis un an et demi. Si les solutions mises en œuvre sont inopérantes, si elles ne permettent pas de satisfaire aux critères de la monnaie unique, faut-il adopter un autre cap, et lequel ? A la différence de la situation dans laquelle François Mitterrand s'était trouvé en 1983, l'hypothèse de l'« autre politique » ne semble pas, aujourd'hui, envisagée. Il y a quatorze ans, les « visiteurs du soir » du chef de l'Etat de l'époque lui proposaient de sortir du Système monétaire européen. Aujourd'hui, rien n'indique qu'il soit question de sortir du cadre de Maastricht. Il s'agirait plutôt d'adopter éventuellement une autre méthode pour être au rendez-vous de la monnaie unique.

Cet infléchissement, dont l'éventualité met Alain Madelin dans le jeu qui se joue depuis une quinzaine de jours, est vigoureusement démenti par certains sources proches du président de la République. Celui-ci convient pourtant, depuis le début de l'année, que sans parler de l'exécution du budget de 1997, la préparation de celui de 1998 ressemble à la quadrature du cercle. Il lui est arrivé d'exprimer, devant ses interlocuteurs, le constat que les dépenses de l'Etat sont trop lourdes et qu'il doit assumer un nombre de fonctionnaires excédant ses moyens. La voie d'un libéralisme accru n'est manifestement pas absente des réflexions du chef de l'Etat.

La deuxième question est celle des moyens politiques nécessaires pour faire accepter aux Français soit un infléchissement, soit un durcissement de la politique actuellement menée. Sans surprise, un élargissement du gouvernement est de nouveau à l'ordre du jour, à partir du constat simple que, si l'on doit prendre des décisions impopulaires, il vaut mieux le faire avec la participation de ceux qui pourraient les critiquer. Cet élargissement a pour premiers partisans, bien sûr, les responsables de la majorité jusqu'à présent écartés du gouvernement, et la rencontre spectaculaire organisée à Matignon, mercredi 16 avril, entre M. Juppé et François Léotard ne pouvait pas ne pas être destinée à conforter cette hypothèse. Le changement de ton de Charles Pasqua vis-à-vis du premier ministre est un signe qui va dans le même sens.

A quoi bon, cependant, entrer dans un gouvernement qui serait promis à l'échec électoral dans dix mois ? D'où la troisième question, celle d'élections législatives anticipées, après dissolution de l'Assemblée nationale. Tout est fait pour accréditer, en feignant de les démentir, les « spéculations » sur une telle initiative du chef de l'Etat, que, dans le même temps, certains des plus anciens parmi ses proches persistent à juger improbable. M. Juppé, lui, ne se cache pas de plaider pour ce bouleversement du calendrier. Ce n'est pas la moindre des objections qui peuvent y être faites : M. Chirac peut-il prendre un risque personnel pour permettre au premier ministre de tenter le pari d'élections législatives dont il serait le principal vainqueur ?

Patrick Jarreau

AU COURRIER DU « MONDE »

L'AVENTURE COLONIALE DE LA FRANCE

Grâce à une décision du président de la République, les « Arts premiers » vont être judicieusement regroupés dans le Palais du Trocadéro, libérant ainsi le musée de la porte Dorée. Edifié en 1931 pour l'exposition coloniale, conçu dans le style très typé de l'entre-deux-guerres, ce vaste bâtiment a connu quelques avatars liés à l'histoire de l'empire : d'abord Musée des colonies, il est devenu Musée de la France d'outre-mer, puis, après la décolonisation, Musée des arts africains et océaniens, dénomination qu'il va devoir abandonner avec le transfert de ses collections au Trocadéro. Mais les murs restent à Vincennes, avec leurs bas-reliefs extérieurs, qui évoquent les divers territoires placés jadis au sein de l'empire, et avec leurs fresques intérieures qui retracent des scènes de la vie coloniale. Un cadre, un décor et même un environnement – avec une pagode, un parc zoologique et une réplique d'un temple d'Angkor – qui conviendraient particulièrement à la création d'un lieu de mémoire pour ce qui fut l'aventure coloniale de la France, durant quatre siècles, sur tous les continents.

Depuis la fin de la décolonisation, le voile de l'oubli a été jeté sur tout ce pan d'histoire. Puisque désormais les plus graves cicatrices se ferment de part et d'autre, le moment paraît venu d'offrir au grand public – notamment aux jeunes – la possibilité de s'informer sur les origines, le développement et le déclin de ce monde colonial qui a implanté sur des rivages lointains des communautés francophones toujours pleines de vitalité. Autour de ces deux thèmes – passé colonial, présent francophone – seraient rassemblés des collections, des vestiges, des documents actuellement détenus par des familles et des associations ou disséminés – parfois bien à l'écart – dans des musées dont la vocation première n'est pas la sauvegarde de ce patrimoine exotique. Les salles déjà bien aménagées de la porte Dorée se prêteraient à des rencontres et à des échanges (expositions, spectacles, cycles de films) organisés dans la perspective tracée par l'établissement de nouveaux liens entre l'ancien colonisateur et les jeunes Etats indépendants. Ainsi, au vieux Musée des colonies, miroir du XIX[e] siècle impérialiste, succéderait un Musée d'outre-mer et de la francophonie, conçu dans un esprit novateur pour l'an 2000.

Bernard Lauzanne,
Paris

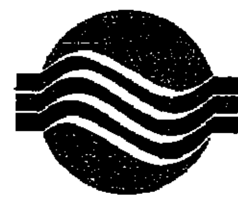
RECTIFICATIFS

PRAGUE

Anne-Marie Kittler-Mackova, auteur de l'article sur *« Prague en demi-teintes »*, publié dans *le Monde* daté du 1[er] avril, nous précise qu'elle est enseignante à mi-temps à l'Université Charles de Prague et que l'année au cours de laquelle un grand élan avait soulevé l'enthousiasme de la nation n'est pas 1988, comme indiqué par erreur, mais bien 1918.

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Dans l'article sur le Comptoir des entrepreneurs paru dans *le Monde* daté du 4 avril, nous écrivons que Donald Brydon a quitté Bankers Trust pour AXA. Il s'agit en fait d'un homonyme : Donald Brydon qui vient d'arriver à la compagnie française d'assurance travaillait auparavant à la banque BZW.



: ordinaire

AUTOMOBILE **Jacques Calvet, président du directoire de PSA Peugeot-Citroën, a annoncé, jeudi 17 avril, un bénéfice net de 734 millions de francs en baisse de 57 % sur l'année précédente. Ce résultat, le dernier présenté par le patron du groupe avant son départ à la retraite en septembre, a déçu la communauté financière, qui espérait 1,2 milliard de francs de profit. ● CETTE DÉGRADATION des résultats n'est pas due à une baisse des volumes, mais à la guerre des prix sur le marché européen. ● LE CONSTRUCTEUR est trop dépendant, tout comme Renault, des ventes sur le Vieux Continent, où trente marques se concurrencent. ● POUR REBONDIR, le groupe va construire une usine au Brésil et se développer en Europe de l'Est. Il prévoit également de réduire de 30 à 40 % ses frais de développement d'ici à l'an 2000. Le prix de revient des voitures devra baisser de 25 %.**

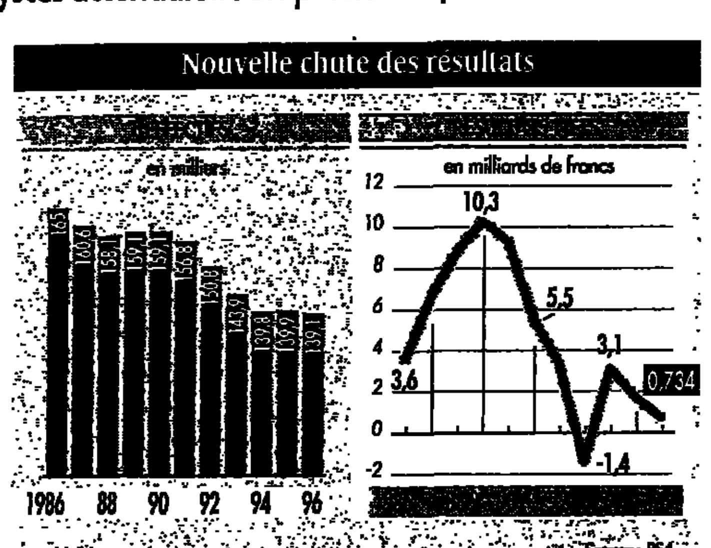
Le groupe PSA a réalisé en 1996 un bénéfice en baisse de 57 %

Pour son dernier exercice comme président du directoire, Jacques Calvet a annoncé, le 17 avril, un résultat net de 734 millions de francs. Les analystes attendaient un profit de 1,2 milliard. A l'ouverture de la Bourse de Paris, l'action reculait de plus de 3 %

C'ÉTAIT la dernière – et treizième – fois, jeudi 17 avril, que Jacques Calvet, président du directoire de PSA Peugeot-Citroën, présentait les résultats de son groupe. M. Calvet, qui doit prendre sa retraite en septembre, a surpris son auditoire : PSA a dégagé, l'an dernier, un résultat net part du groupe de 734 millions de francs, en baisse de 57 % sur 1995, alors que l'ensemble des analystes prévoyaient un bénéfice proche de 1,2 milliard de francs. Ce résultat doit tout à Automobiles Peugeot puisque Automobiles Citroën a réalisé en 1996, pour la deuxième année consécutive, un exercice déficitaire.

Cette dégradation des résultats de PSA, qui avaient déjà reculé de 45 % en 1995 par rapport à 1994, ne s'explique pas par une baisse des volumes. Le groupe aux deux marques a vendu, l'an dernier, 2 millions de véhicules, soit 7,6 % de plus qu'en 1995, ce qui lui a permis de voir son chiffre d'affaires augmenter de 5 %, à 172,7 milliards de francs. Il est devenu le numéro un européen du véhicule utilitaire devant Ford et Renault, avec une part de marché de plus de 15 %. Les derniers véhicules lancés ont remporté un large succès.

En ce qui concerne les voitures particulières, PSA a quasiment maintenu sa part de marché (11,9 %) en Europe. A l'extérieur du Vieux Continent, ses ventes ont également progressé : elles ont représenté, l'an dernier, 13 % du total, contre 12 % en 1995.



PSA a souffert, comme tous ses concurrents, de la guerre des prix sans précédent qu'a connue l'industrie automobile européenne en 1996. Primes gouvernementales, rabais en série, promotions multiples : tel a été le lot des constructeurs européens l'an dernier. Devenu un marché de renouvellement, à l'image des Etats-Unis, le Vieux Continent souffre par ailleurs de surcapacités importantes, d'environ un tiers. La trentaine de marques qui y sont présentes doivent survivre dans ce contexte hyperconcurrentiel où il est devenu difficile de gagner de l'argent quand on est un constructeur généraliste.

Renault, qui y réalise 85 % de ses ventes, a annoncé en 1996 son premier déficit depuis dix ans. L'ex-Régie a, dans la foulée, décidé de fermer son usine belge de Vilvorde. Ford Europe a perdu 1,6 milliard de francs. Fiat et Volkswagen dégagent de faibles marges sur leur continent d'origine.

MÉSAVENTURES EN CHINE

Opel est probablement celui des six généralistes qui s'en sort le mieux en Europe : selon le mensuel allemand *Capital*, à paraître vendredi 18 avril, la filiale allemande de General Motors aurait gagné l'an dernier 1,1 milliard de francs, soit 13 % de moins qu'en 1995.

Peugeot et Citroën sont trop dépendants du marché européen, où ils réalisent plus de 85 % de leurs ventes. A l'inverse, Fiat et Volkswagen ont depuis longtemps misé sur les pays émergents, là où se trouve la croissance. L'internationalisation de PSA se fait lentement et difficilement. Peugeot négocie actuellement son retrait de l'usine chinoise de Canton, pour laquelle Opel, filiale de General Motors, est candidate a déclaré le président du directoire d'Opel David Hermann dans le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* de jeudi 17 avril. Ses débuts en Inde ne sont pas concluants. Les aventures chinoises de Citroën sont mieux engagées que celles de sa sœur, mais restent peu convaincantes.

PSA, déjà présent en Argentine, s'apprête à annoncer l'ouverture d'une usine au Brésil : la décision est prise, mais son implantation n'est pas encore connue. Le marché du Mercosur est de plus en plus concurrentiel même si ses perspectives de croissance restent importantes. Le groupe de l'avenue de la Grande-Armée mise aussi sur l'Europe de l'Est pour l'avenir. Ses ventes y ont déjà fortement progressé : elles ont quasiment doublé l'an dernier pour atteindre 50 300 unités. Le groupe a pour objectif de réaliser 25 % de ses ventes hors Europe en l'an 2000. Pour Volkswagen, ce pourcentage est déjà de 42 %, et pour Fiat supérieur à 30 %.

En attendant que l'étranger ne lui fournisse de confortables marges, PSA n'a pas le choix : il doit être toujours plus vigilant en matière de coûts. La guerre des prix n'est pas près de s'atténuer. Si PSA veut accroître ses bénéfices, il va lui falloir encore tailler dans ses coûts. M. Calvet a toujours travaillé dans ce sens. Mais il sait que les efforts importants déjà consentis ne sont pas suffisants. Il a donc fixé à son groupe de nouveaux objectifs.

En matière de conception des voitures d'abord : les frais de développement doivent diminuer de 30 à 40 % d'ici à l'an 2000, essentiellement grâce à un raccourcissement des délais de conception. De 5 ans pour la 306, ils sont passés à 4 ans pour la 406 ou la Saxo, à 3,8 ans pour les véhicules utilitaires Berlingo et Partner, et doivent descendre à 3 ans. La productivité en usine doit, pour sa part, s'améliorer de 13 % par an, comme lors des quatre dernières années.

M. Calvet a également fixé comme objectif d'abaisser le prix de revient des voitures de 25 % d'ici à l'an 2000 : simplification des lignes de montage, nombre réduit de versions, chasse aux économies sur les modèles existants sont autant d'éléments qui doivent permettre d'y arriver. Les investissements du groupe, de 10,6 milliards de francs en 1996, doivent continuer à baisser de 20 à 30 % d'ici à trois ans. Dernier volet de ce programme d'économies : les achats de pièces. Ils ont représenté 75 milliards de francs en 1996, et le patron de PSA entend les voir baisser de 25 % d'ici à l'an 2000.Jean-Martin Foltz, qui vient d'être nommé au directoire et devrait lui succéder, n'a plus qu'à suivre la voie tracée par Jacques Calvet.

Virginie Malingre

Une perte de parts de marché

Selon l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA), le groupe PSA perd des parts de marché en Europe (Union européenne, Suisse et Norvège). De mars 1996 à mars 1997, les immatriculations de voitures produites par le groupe PSA y ont diminué de 7,4 %. Les gains de Citroën (+ 3,8 %) ne compensent pas les pertes de Peugeot (– 14,8 %). Du coup, la part de marché de PSA en Europe est tombée à 11,2 %, contre 11,8 % un an plus tôt.

Le groupe se classe en cinquième position derrière Volkswagen (17,2 % de parts de marché en mars), Fiat (12,8 %), les Japonais (12,6 %) et General Motors (11,9), mais devant Ford (11,1 %) et Renault (9,6 %). Les mauvais résultats des constructeurs français (les immatriculations de Renault ont diminué de 8,9 % en un an) s'expliquent par la dégradation du marché national (– 21,1 % de mars 1996 à mars 1997), supérieure à celle du marché européen (– 3 %).

Charles Millon présentera aux industriels un plan de soutien aux exportations d'armement

LE MINISTRE de la défense, Charles Millon, a exposé, mercredi 16 avril, aux commissions de la défense de l'Assemblée nationale et du Sénat, les grandes lignes d'un *« plan stratégique »* pour soutenir les exportations d'armement. Ce plan, examiné le 4 mars au cours d'un conseil de défense présidé par le chef de l'Etat, sera présenté le 24 avril aux industriels concernés. Il se fonde sur trois objectifs majeurs : ne pas mettre en péril la sécurité nationale et celle des armées françaises ; respecter les engagements internationaux de la France, notamment en matière de décisions d'embargo ; éviter de créer des déséquilibres militaires locaux ou régionaux.

Selon M. Millon, la France doit faire face à un marché mondial *« en forte contraction »*, due à la réduction globale des budgets d'équipement et à des acheteurs *« en position de force »*, de plus en plus exigeants sur les conditions de paiement (prix et délais) les plus satisfaisantes, sur l'obtention de compensations industrielles, commerciales ou de transferts de technologie avantageux et sur l'acquisition des matériels les plus modernes.

Les industriels français se heurtent surtout aux Américains (qui réalisent 50 % du marché mondial) et aux Britanniques (qui témoignent d'*« une attitude commerciale très agressive »*), mais aussi aux Russes (qui reconstituent leur clientèle en offrant des *« tarifs imbattables »*).

Le *« plan stratégique »* du gouvernement s'ordonne autour de quatre axes.

– **Une concentration géographique** : M. Millon s'est prononcé en faveur de *« relations politiques fortes »*, sous la forme d'un partenariat, de coopérations et d'un dialogue politico-militaire avec le pays client. Quatre régions feront l'objet d'un soutien particulier : le Moyen-Orient, l'Asie, l'Amérique latine et l'Europe ;

– **Une réorganisation de l'administration** : *« Un système plus efficace et plus cohérent sera mis en place »*, a expliqué le ministre, avec un comité ministériel des exportations – à son niveau – pour appliquer les orientations du *« plan stratégique »* défini en conseil de défense, un comité de coordination (délégation générale pour l'armement, délégation aux affaires stratégiques, états-majors et attachés militaires français à l'étranger) piloté par le directeur des relations internationales au ministère de la défense pour harmoniser les activités quotidiennes dans ce secteur des exportations, et – au niveau du premier ministre – un dispositif qui dépendra du secrétariat général de la défense nationale ;

– **Une adaptation des moyens financiers** : la vigueur de la concurrence internationale contraint la France à adapter les procédures de droit commun (notamment, les garanties de ventes de matériels par la Coface), qui relèvent du ministère des finances, et les pratiques spécifiques au ministère de la défense (en particulier, une restructuration à l'étude des offices de commercialisation, la formation de stagiaires étrangers et un renforcement de la politique de maintenance pour les équipements déjà livrés). M. Millon a noté la *« faiblesse française »* dans le domaine de la maintenance et il a regretté que des avions français soient *« retrofités »* (modernisés) par d'autres fournisseurs ;

– **Une réforme des réglementations** : il n'est pas question pour la France de revoir ses engagements internationaux. Mais, a estimé le ministre, *« pour autant, ces mêmes contrôles ne sauraient constituer un frein à l'efficacité de la politique d'exportation »*. Des dispositions seront donc prises *« pour éviter des complications non justifiées »*, en particulier pour la coopération au sein de l'Union européenne où, selon M. Millon, *« les partenaires européens, en attendant l'établissement de règles communes, doivent procéder à des assouplissements pour les procédures de transferts entre eux »*.

Le ministre de la défense a souhaité que les militaires français *« soient mieux associés aux exportations d'armements »* et a estimé, par exemple, que, compte tenu des restructurations en cours dans les unités, *« les dons de matériels en service dans les armées françaises constituent un système promotionnel important »*. M. Millon a enfin reconnu que *« la France est peut-être moins habile que d'autres »* pour accorder des compensations industrielles et commerciales à un client.

Jacques Isnard

Paris et Bonn lancent l'industrialisation du Tigre

C'est en juin 1997 que la France et l'Allemagne lanceront l'industrialisation de l'hélicoptère de combat Tigre, dont la France commandera 25 exemplaires d'ici à 2002, a annoncé le ministre de la défense Charles Millon dans un entretien publié, jeudi 17 avril, dans le quotidien *Le Provençal*. La production du Tigre sera réalisée sur deux chaînes de montage, l'une en Allemagne et l'autre en France, à Marignane (Bouches-du Rhône), où se trouve le siège de la société franco-allemande Eurocopter qui a développé l'appareil.

Cette annonce est une bonne nouvelle pour l'industrie de défense, dont la situation *« s'est améliorée en 1996 »*, à l'exception *« significative »* de la direction des constructions navales et de GIAT Industries, selon le délégué général pour l'armement, Jean-Yves Helmer. Celui-ci a relevé, devant les députés de la commission de la défense, que *« le rythme des suppressions d'emplois a été diminué par deux »* entre 1995 et 1996.

Le nucléaire perd sa suprématie économique au profit du gaz

QUELQUE CHOSE a changé dans le nucléaire : cette énergie, privilégiée par la France depuis 1973 au point de représenter aujourd'hui 80 % de la production nationale d'électricité, n'est plus économiquement imbattable. Telle est la principale conclusion (*Le Monde* du 8 avril) de la dernière étude du ministère de l'industrie sur les « coûts de référence », présentée mercredi 16 avril par le ministre, Franck Borotra. Pour ce dernier, qui se défend d'être *« un nucléarophile patenté »* – il a travaillé dans le secteur pétrolier –, il est *« désormais nécessaire de donner leur chance à d'autres énergies »*.

Sans doute, souligne M. Borotra, le nucléaire reste pour l'instant plus compétitif dans l'hypothèse où la France souhaiterait construire un nombre important de tranches, pour une production *« en base »*, c'est-à-dire tout au long de l'année. Mais, s'il s'agissait d'installer des capacités plus modestes, avec un fonctionnement *« en semi-base »* (quelques milliers d'heures par an), d'autres énergies se positionneraient tout aussi bien, sinon mieux. Particulièrement les centrales à gaz fonctionnant en cycle combiné ou en cogénération (production simultanée d'électricité et de vapeur). Ces dernières se révèlent dans certains cas nettement meilleur marché que le nucléaire.

En théorie, la perte de la suprématie économique du nucléaire constitue une véritable révolution pour la France. L'argument du coût renforçait celui de l'indépendance nationale, au nom de laquelle a été engagé le programme nucléaire. En pratique, elle reste pour l'instant sans grande conséquence : l'outil industriel actuel est plus que suffisant pour répondre aux besoins du pays. Les commandes de centrales ne reprendront pas avant 2010 ou 2015, lorsqu'il faudra commencer à renouveler un parc vieillissant.

L'étude sur les *« coûts de référence »* n'est pourtant pas un exercice déconnecté de la réalité. Elle paraît au moment où le secteur de l'énergie connaît, en Europe, un bouleversement majeur : l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence à partir de 2002. Un contexte qui donne à l'évolution des coûts un caractère décisif.

L'étude du ministère de l'industrie éclaire d'un jour nouveau l'agitation qui a saisi les grands acteurs du nucléaire français : le constructeur de chaudières Framatome, dont le projet de fusion avec le constructeur franco-britannique de centrales classiques GEC-Alsthom vient d'échouer ; Cogema, dont le rôle de recycleur du combustible usé fait l'objet d'une réflexion de fond susceptible de déboucher sur des remises en cause. Et EDF qui, confronté à la concurrence, va devoir surveiller de plus près le coût de son kilowattheure.

Anne-Marie Rocco

Les grands pays européens aident trop leur industrie

C'EST DANS UN CONTEXTE de suspicion européenne que le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, se rendra, lundi 21 avril, à Bruxelles, pour tenter de régler le contentieux né du rejet, le 9 avril, du plan textile français par la Commission européenne. Mercredi 16 avril, celle-ci a publié un rapport sur les subventions des États-membres à leurs industries, sur la période 1992-1994, qui épingle la part croissante prise par les grands pays de l'Union dans ces politiques d'aide.

Le volume de subventions a recommencé à croître depuis 1992, atteignant, en moyenne annuelle, 43 milliards d'écus (282 milliards de francs). L'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie représentent 85 % de ces aides, contre 82 % sur la période 1990-1992. La part des pays les moins développés (Grèce, Portugal, Irlande et Espagne) a reculé, elle, de 9,3 % à 8,3 %. L'Allemagne est le pays qui a versé le plus d'aides (17,4 milliards d'écus), mais Bruxelles l'absout en raison du coût de sa réunification. En termes de subvention par salarié, l'Italie prend la tête, avec 2 379 écus. Dernier du classement, le Royaume-Uni (279 écus par salarié) ne faillit pas à sa réputation libérale. La France est dans la moyenne européenne, à 1 350 écus par salarié. Mais le prochain rapport, sur la période 1994-1996, ne lui sera guère favorable, du fait des nombreux dossiers de sauvetage d'entreprises publiques (Air France, Crédit lyonnais...) et du plan textile. Celui-ci a déjà coûté à l'Etat 1,8 milliard de francs (sur l'enveloppe totale de 2,1 milliards initialement allouée) depuis son entrée en vigueur le 1er juin 1996.

Autant dire que le commissaire à la concurrence, Karel Van Miert, qui présentait ce rapport, sera particulièrement sourcilleux sur les nouvelles propositions que M. Barrot lui soumettra, lundi. Le plan textile a été rejeté pour son aspect sectoriel. Paris propose donc une extension des allègements de charges à l'ensemble des secteurs employant des salariés peu qualifiés et versant des salaires proches du SMIC, négociée par branche professionnelle, et non entreprise par entreprise comme le souhaite Bruxelles. Le coût de cette extension est en cours d'arbitrage à Matignon.

Le ministre de l'industrie, Franck Borotra, a annoncé, mercredi, devant l'Assemblée nationale, qu'il est *« inenvisageable »* pour le gouvernement de demander à quelque 500 entreprises du textile, les plus grosses, de rembourser les aides perçues, comme est en droit de l'exiger la Commission. Et ce, pour des raisons à la fois politiques et juridiques : *« Les mesures ont été votées par l'Assemblée et le Sénat ; et l'État doit respecter les contrats qu'il signe. Enfin, revenir sur ces mesures, c'est remettre en route la machine à détruire l'emploi »*.

Pascal Galinier

Le PMU se dote d'un directeur général délégué

La création du poste évite une privatisation larvée en empêchant un changement de majorité au sein du conseil d'administration

BERTRAND BÉLINGUIER, ex-directeur du Gan, et Bernard Gatin, administrateur civil qui a quitté la Trésorerie générale de la région Auvergne, viennent de prendre leurs fonctions à la tête du GIE-PMU. Ils ont été respectivement nommés président et directeur général délégué. Ce dernier titre a été tout exprès créé et inscrit dans une seconde mouture du décret de réforme de l'institution des courses, revu en urgence, à la demande du gouvernement, puis soumis au Conseil d'Etat qui l'accepté.

On y voit la griffe du ministère de l'économie et des finances, qui a voulu éviter une privatisation larvée de l'organisme collecteur des paris par une prise de majorité au futur conseil d'administration. A ce conseil devaient siéger quatre représentants de la tutelle, quatre des sociétés de courses, plus le président, en l'occurrence Bertrand Bélinguier, issu des rangs de la société France Galop contrôlée par Jean-Luc Lagardère. Même si la voix du président reste prépondérante en cas d'égalité de votes, la présence dans cette instance, avec voix délibérative, de Bernard Gatin rétablit l'équilibre : il aura des prérogatives importantes et sera chargé particulièrement de la gestion de l'entreprise, du contrôle du coûteux projet Pégase de modernisation informatique. Un rapport d'étape sur ce projet a été demandé à une société de consultants extérieurs.

SUPPRESSION DU « GRAND 7 »

Dès son arrivée aux commandes du PMU, le nouveau tandem a pris une décision significative : la suppression d'un type de pari créé en 1995, le « Grand 7 » qui consistait à désigner les gagnants de toutes les courses d'une réunion. On en attendait 20 millions de francs de recettes par semaine. Jugé trop difficile par les turfistes, il plafonne à 1 million de francs avec, de surcroît, des frais de gestion élevés.

En outre, les gros rapports des cagnottes étaient encaissés régulièrement par des associations de gros joueurs. D'où un risque de dérive, sinon de trucage. La mesure paraît logique : elle a été bien accueillie, même si le manque à gagner risque de réduire encore un chiffre d'affaires brut en récession : – 4 % au premier trimestre par rapport à 1996.

Guy de la Brosse

Les incertitudes sur l'entrée de l'Italie dans la zone euro perturbent les marchés

Paris et Bonn démentent l'existence d'un accord visant à exclure les pays du Sud

L'information selon laquelle la France et l'Allemagne étaient tombées d'accord pour exclure l'Italie et l'Espagne du premier groupe de pays participant à l'euro a provoqué, mercredi 16 avril, des remous sur les marchés financiers. Dans un point de vue publié jeudi 17 avril dans *L'Express*, Jean Boissonnat, ancien membre du Conseil de la Banque de France, propose des solutions techniques permettant une entrée différée de l'Italie.

LES MINISTÈRES allemand et français des finances ont démenti, mercredi 16 avril, l'information publiée dans le journal italien *Il Sole 24 ore*, selon laquelle Paris et Bonn avaient conclu un accord visant à exclure l'Italie et l'Espagne du premier groupe de pays participant à l'euro. L'article avait provoqué, dans la matinée, des remous sur les marchés financiers. Il précisait que la France s'était résolue à cette solution par crainte de voir l'Allemagne réclamer un délai de deux ans pour lancer la monnaie unique.

« Tous les pays qui seront qualifiés pourront participer dès le premier tour », a affirmé Theo Waigel, le ministre allemand. *« Il n'y aura aucune exclusion arbitraire d'aucun membre »*, a-t-il précisé. Bercy a, pour sa part, qualifié l'information d'*Il Sole 24 ore* de *« totalement absurde »*.

Les démentis de Paris et Bonn n'ont pas dissipé les incertitudes des opérateurs sur la date d'entrée des pays du Sud. Si les chances de l'Espagne de pouvoir participer dès l'origine à la zone euro leur paraissent élevées – la croissance y est soutenue, l'inflation décroît de façon spectaculaire, la politique d'assainissement des finances publiques connaît d'importants succès –, celles de l'Italie leur paraissent minces. Dans une étude publiée mardi, l'Organisation de coopération et de développement économiques prévoit que le déficit public italien s'établira à 3,6 % du produit intérieur brut en 1997, soit 0,6 % de plus que la limite fixée par le traité de Maastricht. Encore les pronostics de l'OCDE sont-ils relativement optimistes. La majorité des analystes tablent sur un déficit compris entre 4 % et 4,5 %. Dans ce cas, même une lecture souple des critères ne permettrait pas de sauver l'Italie.

PROPOSITION DE M. BOISSONNAT

Avant que la pression des marchés ne devienne trop forte, Paris, Bonn et Rome pourraient être contraints d'annoncer rapidement une solution de compromis consistant à reporter l'entrée de l'Italie d'une ou deux années sans que ce délai soit vécu par le gouvernement et l'opinion publique italiens comme une humiliation. Dans un point de vue publié jeudi 17 avril dans l'hebdomadaire *L'Express*, Jean Boissonnat, ancien membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, dessine les contours d'une solution acceptable par toutes les parties. Hostile à un report de l'Union monétaire, convaincu que *« forcer la participation dès 1999 des pays qui n'y sont pas prêts, c'est déclencher la spéculation et faire exploser l'euro au décollage »*, M. Boissonnat juge possible une adhésion différée de l'Italie, à condition que celle-ci s'accompagne de l'engagement de Paris et de Bonn, auprès de Rome, *« qu'aucun Européen n'aura d'euro dans son porte-monnaie sans que les Italiens en aient eux aussi »*. La mise en circulation des billets et des pièces de monnaie est prévue pour le début de l'année 2002.

Pour convaincre les marchés financiers de la valeur de cette promesse, M. Boissonnat propose que *« les premiers pays membres de la zone euro »* assurent *« que la parité actuelle de la lire sera défendue sans limite par la nouvelle Banque centrale européenne* [BCE] *»*. Ce principe sera difficile à faire admettre aux Allemands. A l'automne 1992 puis durant l'été 1993, la Bundesbank, estimant que ses interventions, sous forme de ventes de marks, gonflaient dangereusement sa masse monétaire et constituaient une menace inflationniste, n'avait apporté qu'un soutien limité à la lire et au franc, ce qui avait favorisé la chute de ces deux devises.

En contrepartie d'un soutien inconditionnel de la BCE, M. Boissonnat préconise que Rome s'engage à libeller *« la dette publique italienne en euros dès 1999, ce qui contribuera puissament à faire baisser les taux d'intérêt dans la Péninsule et sera le meilleur moyen de réduire le déficit »*. Une telle décision, qui exposerait Rome à des pertes de change considérables dans le cas où la lire viendrait à se déprécier vis-à-vis de l'euro, dissuaderait le gouvernement italien de s'engager dans une politique de dévaluation compétitive.

Pierre-Antoine Delhommais

Grève nationale en mai à La Poste

L'ENSEMBLE des fédérations syndicales ont décidé de lancer une journée nationale d'action à La Poste dans la deuxième quinzaine de mai, vraisemblablement le jeudi 22 mai, pour protester contre la dégradation de l'emploi et des conditions de travail. Les syndicats devraient organiser une manifestation nationale à Paris.

Selon Force ouvrière, La Poste perdrait près de 6 500 emplois en 1997. Cette journée d'action fait suite à plusieurs conflits locaux, en particulier dans les centres de tri, ainsi qu'à une journée d'action des receveurs. Selon certains syndicalistes, ce serait la première fois que les syndicats de cette entreprise publique organisent une journée d'action spécifique à La Poste.

DÉPÊCHES

■ **BFG BANK : le nouveau président du directoire de la filiale allemande du Crédit lyonnais**, Karl-Heinz Hülsmann, évoquant des spéculations sur une cession possible à la Bankgesellschaft Berlin ou à la Bayerische Vereinsbank (*Le Monde* daté 15 avril), s'oppose à une vente de la banque à la concurrence allemande. *« Nous ne voulons pas renoncer à notre autonomie »*, a-t-il déclaré à la presse, rappelant que le Lyonnais *« ne voulait pas se séparer de la BfG »*.

■ **DEUTSCHE MORGAN GRENFELL : l'Investment Management Regulatory Organisation (IMRO)** de Londres a infligé une amende de 2 millions de livres (19 millions de francs), à laquelle s'ajoute 1 million de livres pour frais d'enquête, à la filiale de la Deutsche Bank, suite aux malversations de Peter Young, qui gérait trois fonds d'investissement de la banque. L'affaire aura coûté au total plus de 3,5 à 4 milliards de francs à la banque allemande.

■ **BANQUE SAN PAOLO :** un noyau dur d'actionnaires d'environ 20 % va être constitué en vue de la privatisation de la première banque publique italienne, avec le Banco Santander, la famille Agnelli, l'IFI, l'IMI, la Monte dei Paschi di Siena et Reale Mutua Assicurazioni. Un quart du capital de la banque sera ensuite cédé par offre publique de vente.

■ **COGEMA : la Cour des comptes** a contesté dans un récent rapport confidentiel la comptabilité de la Cogema entre 1988 et 1992. Selon *L'Expansion* daté du 17 avril, le rapport relève de *« graves anomalies »* et notamment des *« provisions abusives pour le démantèlement futur des installations nucléaires, et des durées d'amortissement anormalement courtes »*. La sous-déclaration de bénéfices de 1988 à 1992 est évaluée *« à 3,8 milliards de francs »*, selon *L'Expansion*. La Cogema, qui confirme l'existence du rapport, conteste certains points de méthode.

■ **CHARBONNAGES DE FRANCE : une centaine de mineurs continuaient d'occuper**, jeudi 17 avril, dans la matinée, les locaux de la direction générale des Houillères du bassin de Lorraine, filiale des Charbonnages de France. Ils entendent faire pression sur la direction pour qu'elle leur accorde des augmentations salariales alors que des négociations sur ce thème devaient s'engager dans la matinée à Charbonnages de France.

■ **AIR FRANCE : la Commission européenne a approuvé**, mercredi 16 avril, le versement par Paris de la dernière tranche de recapitalisation d'Air France, qui s'élève à 1 milliard de francs. L'injection par l'Etat de 20 milliards d'argent frais dans la compagnie aérienne avait été autorisée en juillet 1994, mais son versement en trois tranches avait été subordonné à la réalisation d'un plan de restructuration. Le dernier milliard avait été *« gelé »* en attendant les résultats d'un audit sur la restructuration en cours.

■ **VACHETTE : le groupe suédois Assa Abloy** a entamé des négociations avec le groupe Poliet en vue de lui racheter son activité serrurerie, à savoir ses filiales Vachette et JPM Sauvat.

■ **FOKKER : l'Etat néerlandais a indiqué**, mercredi 16 avril, qu'il renonçait à sauver l'avionneur en faillite Fokker, après le retrait du dernier repreneur possible, le groupe néerlandais Stork.

■ **NORSKE SKOG : le groupe papetier et forestier norvégien** va investir 2,8 milliards de couronnes (2,3 milliards de francs) dans son usine de production de papier de Golbey (Vosges).

■ **SAMSUNG : le groupe sud-coréen va racheter**, pour 477 millions de dollars (2,7 milliards de francs) les 51 % d'actions du constructeur américain de micro-ordinateurs AST qu'il ne détenait pas encore. AST a fabriqué, en 1996, 1,4 million d'ordinateurs personnels.

■ **ORACLE : le groupe américain, initiateur de l'ordinateur de réseau (network computer)**, a annoncé que trois industriels vont construire cette machine : le néerlandais Philips, le japonais NEC et l'américain Digital Equipment.

■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé en hausse, jeudi 17 avril, le Nikkei bénéficiant en fin de séance d'une vague d'achats pour gagner 62,21 points (0,35 %), à 18 093,41 points.

■ L'OR a ouvert en hausse, jeudi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 341,60-341,90 dollars, contre 341,50-341,80 dollars la veille en clôture.

■ WALL STREET a connu sa troisième journée de hausse consécutive, mercredi. L'indice Dow Jones a gagné 92,71 points (+ 1,41 %), à 6 679,87 points.

■ LE PRIX DU PÉTROLE brut de référence light sweet crude a cédé 48 cents, à 19,35 dollars, mercredi, sur le marché à terme new-yorkais. Mardi, il avait perdu 7 cents.

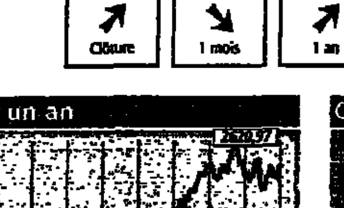
■ UN NOUVEAU CONTRAT À TERME portant sur les obligations allemandes va être lancé à l'automne par le Liffe. Nommé « Bobl », il porte sur les bons du Trésor à cinq ans.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Fermeté à la Bourse de Paris



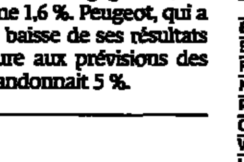
Après la pause observée la veille, Paris gagnait de nouveau du terrain jeudi dans un marché qui restait bien calme avant le retour des vacanciers de printemps. En hausse de 0,66 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,27 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises s'appréciaient de 0,38 %, à 2 630,87 points. Les échanges sur le marché à règlement mensuel s'élevaient à 1,9 milliard de francs. Cette hausse du marché français intervenait en dépit d'un petit effritement du dollar, le billet vert s'échangeant au-dessous des 5,80 francs.

Les rumeurs persistantes d'élections législatives anticipées en France ou de remaniement ministériel ne parviennent pas à entamer le flegme des opérateurs, qui habituellement sont préoccupés par les incertitudes politiques. Or les investisseurs sont convaincus que le parti politique qui sortirait des urnes sera contraint de suivre une politique d'austérité appréciée par les marchés financiers depuis un an et demi.

Les valeurs pétrolières étaient recherchées après la décision des deux groupes pétroliers de racheter leurs propres actions : Total gagnait 2,5 % et Elf Aquitaine 1,6 %. Peugeot, qui a annoncé une baisse de ses résultats 1996 supérieure aux prévisions des analystes, abandonnait 5 %.

Suez, valeur du jour

SUEZ a continué d'être très entouré avant la fusion avec la Lyonnaise des eaux, mercredi 16 avril, à la Bourse de Paris. L'action a terminé sur un repli de 1,05 %, à 283 francs, avec des échanges portant sur 1,49 million de titres échangés. Un bloc de 5 millions d'actions représentant 3,05 % du capital de la compagnie avait déjà été traité hors marché mardi soir. La transaction, qui a totalisé 1,425 milliard de francs, s'est faite au prix unitaire de 285 francs. Saint-Gobain a récemment annoncé qu'il céderait une partie significative de sa participation de 6,3 % dans Suez. Les deux groupes n'ont pas commenté cette opération.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 17/04	Var. % 16/04	Var. % 31/12
Sefimeg	465	+3,38	+23,67
Bazar Hot. Ville	625	+2,79	+40,79
SEITA	202,40	+2,74	−6,72
Total	477,90	+2,70	+13,24
LVMH Moet Hen.	1377	+2,68	−4,96
Moulinex	136,40	+2,63	+20,78
Rhone Poulenc A	187,30	+2,01	+5,87
BIC	885	+1,95	+13,75
Alcatel Alsthom	691	+1,76	+65,78
Esso	528	+1,73	−0,75
BAISSES, 12h30			
Bertrand Faure	282	−4,72	+39,53
Peugeot	609	−4,68	+4,28
Nordon (Ny)	425	−4,49	+15,80
Renault	136,10	−3,06	+22,06
GAN	143,60	−2,31	+36,76
Via Banque	213	−1,84	+23,83
Union Assur.Fdal	720	−1,77	+12,50
Strafor Facom	446,50	−1,76	+16,27
Metaleurop	75	−1,70	+77,93
Geophysique	469,90	−1,65	+30,52

VALEURS LES PLUS ACTIVES

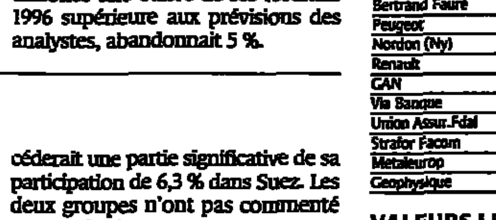
SÉANCE, 12h30	17/04 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	278528	191390133
Peugeot	269787	165143057
Elf Aquitaine	292592	165131256
Lyonnaise Eaux	262728	139623606
Total	252585	120511648,10
LVMH Moet Hen.	81996	111629443
Michelin	275053	91288847,20
Accor	77699	69160875
Axa	143127	51575312,10
Suez	167452	47505178,70

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

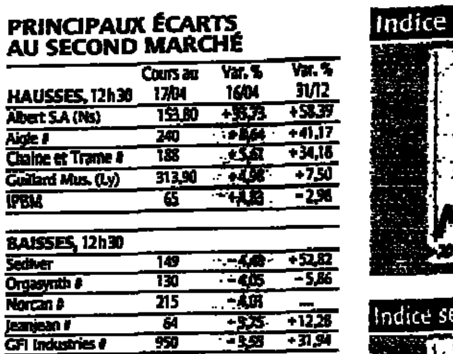
HAUSSES, 12h30	Cours au 17/04	Var. % 16/04	Var. % 31/12
Albert S.A (Ns)	153,80	+35,73	+58,39
Aigle #	240	+8,64	+41,17
Chaine et Trame #	188	+5,61	+34,18
Guillard Mus. (Ly)	313,90	+4,98	+7,50
IPBM	65	+4,83	−2,98
BAISSES, 12h30			
Sediver	149	−4,48	+52,82
Orgasynth #	130	−4,05	−5,86
Norcan #	215	−4,01	—
Jeanjean #	64	−3,75	+12,28
GFI Industries #	950	−3,58	+31,94

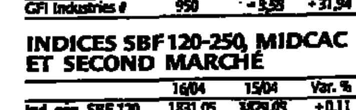
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

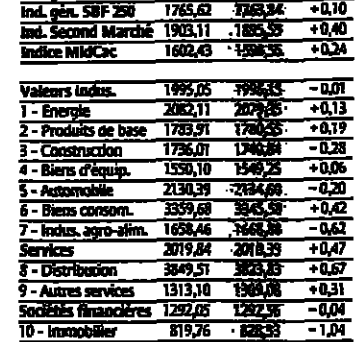
	16/04	15/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1831,05	1829,03	+0,11
Ind. gén. SBF 250	1765,62	1763,84	+0,10
Ind. Second Marché	1903,11	1895,55	+0,40
Indice MidCac	1602,43	1598,56	+0,24
Valeurs indus.	1995,05	1996,35	−0,01
1 - Energie	2082,11	2079,35	+0,13
2 - Produits de base	1783,91	1780,55	+0,19
3 - Construction	1736,01	1740,84	−0,28
4 - Biens d'équip.	1550,10	1549,25	+0,06
5 - Automobile	2130,39	2134,68	−0,20
6 - Biens consom.	3359,68	3345,58	+0,42
7 - Indus. agro-alim.	1658,46	1668,88	−0,62
Services	2019,84	2010,39	+0,47
8 - Distribution	3849,51	3823,83	+0,67
9 - Autres services	1313,10	1309,08	+0,31
Sociétés financières	1292,05	1292,56	−0,04
10 - Immobilier	819,76	828,53	−1,04
11 - Services financ.	1258,18	1252,87	+0,03
12 - Sociétés invest.	1766,15	1763,26	+0,16

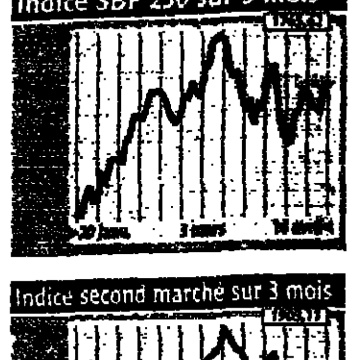


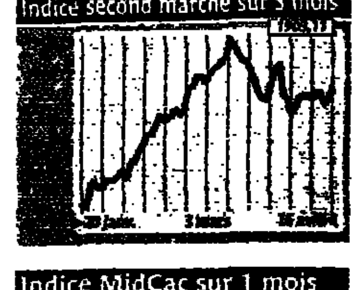


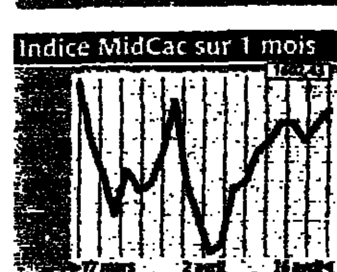












Légère hausse à Tokyo

LES VALEURS japonaises ont terminé en légère hausse, jeudi, à la faveur d'un rebond des valeurs financières et d'une vague d'achats à bon compte. Le repli de quelques grandes valeurs vedettes a cependant limité les gains. L'indice Nikkei a progressé de 62,21 points (+ 0,35 %), à 18 093,41 points.

La veille, pour la troisième séance consécutive, Wall Street a gagné du terrain, le mouvement d'achats s'étant accéléré dans l'après-midi après une détente sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones a gagné 92,71 points (+ 1,41 %), à 6 679,87 points. Wall Street a également bénéficié des gains dans le secteur du tabac et de la publication par plusieurs compagnies de résultats trimestriels meilleurs que prévu. Les gains des titres du tabac ont été accentués en fin de matinée par la confirmation par la Maison Blanche que des négociations étaient en cours entre des groupes de tabac et les Etats américains pour obtenir un règlement à l'amiable des actions intentées contre l'industrie.

En Europe, la Bourse de Londres a gagné 7,8 points, à 4 294,6 points, (+ 0,18 %). Francfort s'est appréciée de 0,77 %, à 3 353,45 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 16/04	Cours au 15/04	Var. en %
Paris CAC 40	2613,09	2620,63	−0,29
New-York/DJ indus.	6572,71	6587,16	−0,22
Tokyo/Nikkei	18031,20	17933,60	+0,54
Londres/FT100	4284,20	4286,80	−0,06
Francfort/Dax 30	3353,45	3327,88	+0,77
Frankfort/Commer.	1160,85	1153,43	+0,64
Bruxelles/Bel 20	2549,96	2549,96	—
Bruxelles/Général	2134,85	2129,51	+0,25
Milan/MIB 30	1059	1059	—
Amsterdam/Gé. Cbs	500	498,38	+0,34
Madrid/Ibex 35	486,44	487,07	−0,13
Stockholm/Affarsal	2110,44	2110,44	—
Londres FT30	2819,60	2817,60	+0,07
Hong Kong/Hang S.	12581,30	12342,[illegible]	+1,90
Singapour/Strait t	2040,19	2032,97	+0,35

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

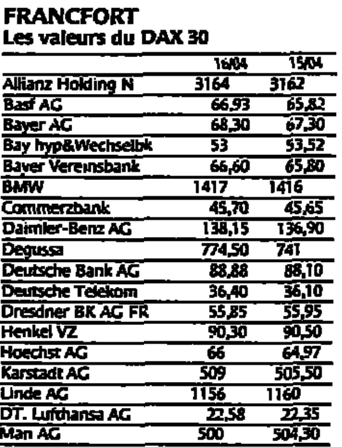
	16/04	15/04
Alcoa	68,62	66,75
Allied Signal	71,12	68,75
American Express	60	59,75
AT & T	33,75	33,37
Boeing Co	99,62	100,87
Caterpillar Inc.	84,62	83
Chevron Corp.	64,87	64,12
Coca-Cola Co	58,87	58,25
Disney Corp.	75,50	73,87
Du Pont Nemours&Co	103,12	101,75
Eastman Kodak Co	78,12	75,37
Exxon Corp.	52,12	52,25
Gén. Motors Corp.H	56,50	54,25
Gén. Electric Co	105,50	102,87
Goodyear T & Rubbe	51,50	50,62
Hewlett-Packard	50,62	50,12
IBM	137,50	137,87
Intl Paper	40,62	39,25
J.P. Morgan Co	96,50	97,25
Johnson & Johnson	55,87	55
Mc Donalds Corp.	50,37	49,12
Merck & Co.Inc.	85,62	84,50
Minnesota Mng.&Mfg	84,12	83,12
Philip Moris	43,25	38,87
Procter & Gamble C	124,12	121,87
Sears Roebuck & Co	48,75	48,12
Travelers	51	50,25
Union Carb.	46,62	47,87
Utd Technol	73,50	73,87
Wal-Mart Stores	28	28,50

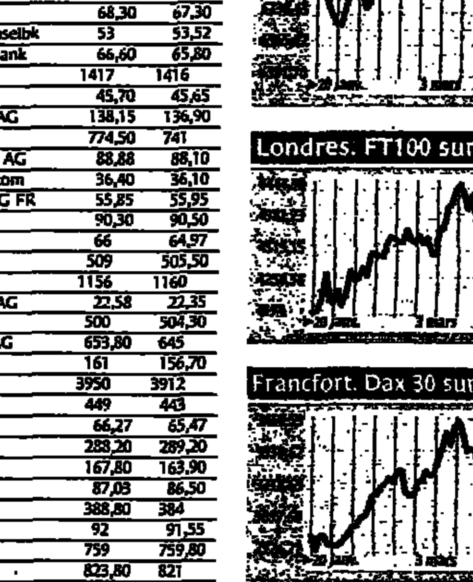
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	16/04	15/04
Allied Lyons	4,35	4,35
Barclays Bank	10,13	10,22
B.A.T. industries	5,26	5,12
British Aerospace	13,42	13,28
British Airways	6,75	6,65
British Petroleum	6,84	6,94
British Telecom	4,40	4,40
B.T.R.	2,53	2,53
Cadbury Schweppes	5,26	5,27
Eurotunnel	0,70	0,70
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	11,16	11,16
Granada Group Plc	8,84	8,67
Grand Metropolitan	4,94	4,91
Guinness	5,03	4,96
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,48	6,45
H.S.B.C.	14,88	14,69
Impérial Chemical	7,02	7,04
Legal & Gen. Grp	3,83	3,93
Lloyds TSB	5,12	5,07
Marks and Spencer	4,93	4,94
National Westminst	6,76	6,84
Peninsular Orienta	6,13	6,12
Reuters	5,86	5,87
Saatchi and Saatch	1,30	1,32
Shell Transport	10,32	10,29
Tate and Lyle	4,46	4,41
Univeler Ltd	15,79	15,44
Zeneca	17,84	17,90

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	16/04	15/04
Allianz Holding N	3164	3162
Basf AG	66,93	65,82
Bayer AG	68,30	67,30
Bay hyp&Wechselbk	53	53,52
Bayer Vereinsbank	66,60	65,80
BMW	1417	1416
Commerzbank	45,70	45,65
Daimler-Benz AG	138,15	136,90
Degussa	774,50	741
Deutsche Bank AG	88,88	88,10
Deutsche Telekom	36,40	36,10
Dresdner BK AG FR	55,85	55,95
Henkel VZ	90,30	90,50
Hoechst AG	66	64,97
Karstadt AG	509	505,50
Linde AG	1156	1160
DT. Lufthansa AG	22,58	22,35
Man AG	500	504,30
Mannesmann AG	653,80	645
Metro	161	156,70
Muench Rue N	3950	3912
Preussag AG	449	443
Rwe	66,27	65,47
Sap VZ	288,20	289,20
Schering AG	167,80	163,90
Siemens AG	87,03	86,50
Thyssen	388,80	384
Veba AG	92	91,55
Viag	759	759,80
Volkswagen VZ	823,80	821





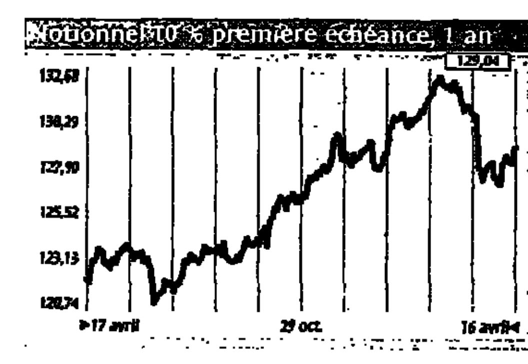
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, jeudi 17 avril. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait 18 centièmes, à 129,20 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,69 %, 0,12 % en dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché américain avait terminé la séance sur une note stable, malgré l'annonce d'une hausse plus forte que prévu de la production manufacturière au mois de mars (+ 0,9 %) et d'une hausse du taux d'utilisation des capacités industrielles (84,1 %, soit le niveau le plus élevé depuis deux ans). Le rendement de l'emprunt d'Etat s'était inscrit en clôture à 7,09 %.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi matin, à 3,19 %, le niveau de l'argent au jour le jour.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 16/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,18	5,69	6,57	1,70
Allemagne	3,05	5,82	6,63	1,40
Grande-Bretagne	—	7,52	—	2,50
Italie	6,80	7,55	8,91	2,70
Japon	—	2,35	—	0,20
Etats-Unis	—	6,88	7,09	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 16/04	Taux au 15/04	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,35	4,38	98,75
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,09	5,14	99,50
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,50	5,57	100,50
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,83	5,89	101,52
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,47	6,50	101,70
Obligations françaises	5,89	5,93	100,24
Fonds d'Etat à TME	−2,08	−2,12	99,07
Fonds d'Etat à TRE	−2,19	−2,10	99,09
Obligat. franç. à TME	−2,23	−2,19	99,51
Obligat. franç. à TRE	+0,06	+0,03	100,12

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 16/04	Vente 16/04	Achat 15/04	Vente 15/04
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,20	3,30	3,20	3,32
3 mois	3,21	3,33	3,23	3,32
6 mois	3,23	3,33	3,26	3,36
1 an	3,32	3,45	3,37	3,50
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 3 mois	3,3203	—	3,3398	—
Pibor Francs 6 mois	3,3438	—	3,3711	—
Pibor Francs 9 mois	3,3945	—	3,4102	—
Pibor Francs 12 mois	3,4375	—	3,4688	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1719	—	4,1771	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1875	—	4,1927	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2760	—	4,2813	—

MATIF

Echéances 16/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	143691	129,04	129,34	128,90	129,12
Sept. 97	458	127,42	127,50	127,42	127,50
Déc. 97	2	97,14	97,14	97,14	97,14
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	14366	96,67	96,71	96,67	96,70
Sept. 97	10299	96,63	96,66	96,62	96,64
Dec. 97	8712	96,54	96,56	96,52	96,54
Mars 98	4884	96,40	96,44	96,39	96,42
ECU LONG TERME					
Juin 97	1226	94,76	94,96	94,60	94,96

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 16/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 97	12803	2618	2642	2603	2627
Mai 97	518	2595,50	2625,50	2595,50	2614
Juin 97	589	2581	2598,50	2572	2589,50
Sept. 97	133	2590	2615,50	2584	2601

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,8028 | US/DM ↗ 1,7294 | US/¥ ↘ 125,7200 | DM/F ↘ 3,3628 | £/F ↘ 9,4140

Repli du dollar

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT EN BAISSE, jeudi matin 17 avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7230 mark, 5,7941 francs et 125,30 yens. Le billet vert avait été pénalisé, la veille, par les déclarations d'Eisuke Sakakibara, un responsable du ministère japonais des finances, qui a affirmé que le niveau actuel du yen face au dollar est trop bas et que des mesures « *déterminées* » seront prises en cas de fluctuation excessive des parités. Il a ajouté que Tokyo et Washington travaillaient en étroite coopération.

Le franc cédait un peu de terrain, jeudi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3645 francs pour un mark, les opérateurs s'inquiétant d'un possible dérapage des déficits publics en France et d'une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 16/04	% 15/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,2800	−0,08	325	349
Ecu	6,5690	−0,34	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,8028	−0,44	5,5000	6,1000
Belgique (100 F)	16,3010	−0,02	15,7800	16,8800
Pays-Bas (100 fl)	299,1800	−0,03	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4135	−0,26	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	88,3000	−0,08	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9340	−0,68	8,5400	9,3800
Gde-Bretagne (1 L)	9,4140	−0,88	8,7700	9,3700
Grèce (100 drach.)	2,1370	−0,12	1,8500	2,3800
Suède (100 krs)	75,5200	−0,58	69	79
Suisse (100 F)	395,7200	−0,14	383	407
Norvège (100 k)	82,5200	−0,92	77,5000	88,5000
Autriche (100 sch)	47,7790	−0,08	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9880	−0,10	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3550	−0,30	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1568	−0,27	3,8600	4,4600
Japon (100 yens)	4,6127	−0,10	4,4200	4,7700
Finlande (mark)	112,1900	−0,30	106	117

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	17/04	16/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7294	1,7276	+0,10
TOKYO : USD/Yens	125,7200	125,9700	−0,20

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8030	5,8020	5,7817	5,7797
Yen (100)	4,6041	4,6007	4,5894	4,5842
Deutschemark	3,3629	3,3627	3,3647	3,3627
Franc Suisse	3,9612	3,9571	3,9374	3,9334
Lire ital. (1000)	3,4165	3,4129	3,4036	3,4007
Livre sterling	9,4415	9,4400	9,3860	9,3786
Peseta (100)	3,9895	3,9848	3,3612	3,3640
Franc Belge (100)	16,309	16,289	16,315	16,305

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,24	3,25	3,26
Eurodollar	5,61	5,75	5,93
Eurolivre	6	6,52	6,71
Eurodeutschemark	3,22	3,14	3,18

L'OR

	cours 16/04	cours 15/04
Or fin (k. barre)	64000	63250
Or fin (en lingot)	64550	63650
Once d'Or Londres	343	339,90
Pièce française(20f)	373	366
Pièce suisse (20f)	373	367
Pièce Union lat(20f)	373	368
Pièce 20 dollars us	2305	2305
Pièce 10 dollars us	1333	1360
Pièce 50 pesos mex.	2425	2390

LE PÉTROLE

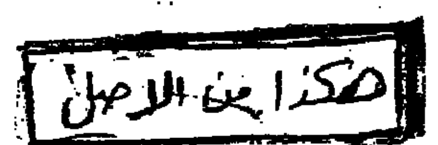
En dollars	cours 17/04	cours 16/04
Brent (Londres)	17,96	17,96
WTI (New York)	19,75	19,45
Light Sweet Crude	19,80	19,34

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	17/04	16/04
Dow-Jones comptant	151,75	[illegible]
Dow-Jones à terme	157,11	157,53
CRB	243,31	243,24

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2314,50	2320,50
Cuivre à 3 mois	2279,50	2262,50
Aluminium comptant	1520	1528,75
Aluminium à 3 mois	1554,50	1550,50
Plomb comptant	631,50	634
Plomb à 3 mois	645	640
Etain comptant	5692,50	5710
Etain à 3 mois	5765	5695
Zinc comptant	1222,25	1235,50
Zinc à 3 mois	1258	1239,50
Nickel comptant	7252,50	7281,50
Nickel à 3 mois	7385	7275

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	469,80	476,10
Platine à terme	364,80	369,80
Palladium	150,05	151
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	415,75	406,75
Maïs (Chicago)	302,75	297,25
Grain. soja (Chicago)	836	832,25
Tourt. soja (Chicago)	275	273,50
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	45	37
Orge (Londres)	92,50	91
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1414	1400
Café (Londres)	1578	1615
Sucre blanc (Paris)	306,50	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	71,76	70,88
Jus d'orange (New-York)	74,80	76,70



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 17 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,44 %
CAC 40 : 2632,57

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
B.N.P. (T.P)	1010	[illegible]	- 0,99	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	883	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1674	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2135	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1335	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1035	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Accor	889	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	199,40	[illegible]	—	[illegible]
Air Liquide	883	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Alcatel Alsthom	679	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Axa	359,10	[illegible]	- 0,02	[illegible]
Axime	704	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Bail Investis	818	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Bancaire (Cie)	779	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Bazar Hot. Ville	608	[illegible]	+ 2,79	[illegible]
Bertrand Faure	296	[illegible]	- 4,72	[illegible]
BIC	868	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
BIS	490	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
B.N.P.	240,60	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Bollore Techno.	763	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
[illegible]				
Christian Dior	853	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	273	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Cipe France Ly #	789	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Clarins	746	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
CLF-Dexia France	564	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
Club Mediterranee	490,10	[illegible]	- 0,02	[illegible]
Coflexip	323,90	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Colas	823	[illegible]	- 0,97	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,50	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Comptoirs Mod.	2747	[illegible]	- 0,43	[illegible]
CPR	468	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Cred.Fon.France	66,30	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Credit Lyonnais CI	212	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Credit National	338	[illegible]	- 0,29	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	283,50	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Damart	4928	[illegible]	- 0,06	[illegible]
Danone	900	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Dassault-Aviation	1405	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Dassault Electro	695	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Dassault Systemes	346	[illegible]	- 0,57	[illegible]
De Dietrich	272	[illegible]	—	[illegible]
Degremont	476	[illegible]	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	47	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	141,50	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	143,50	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Eaux (Cie des)	775	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Eiffage	328	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Elf Aquitaine	555	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Eramet	305,90	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Eridania Beghin	856	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Essilor Intl	1612	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1444	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Esso	519	[illegible]	+ 1,73	[illegible]
Eurafrance	2499	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
Euro Disney	10,05	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1215	[illegible]	- 0,08	[illegible]
Eurotunnel	6,65	[illegible]	- 1,50	[illegible]
Filipacchi Medias	1335	[illegible]	—	[illegible]
Fimalac SA	566	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Finextel	113,80	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Fives-Lille	487	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Fromageries Bel	4320	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Galeries Lafayette	2380	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
CAN	146,70	[illegible]	- 2,11	[illegible]
Gascogne (B)	503	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Gaumont #	402	[illegible]	- 0,49	[illegible]
[illegible]				
Labinal	1489	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lafarge	375	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lagardere	183,20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre	360	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon	220	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	1010	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	690	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris indust.	271,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	834	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal	1998	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]				

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
[illegible]				
Unilever #	1070	1085	+ 1,21	1060
United Technol. #	425,20	432,30	+ 1,66	430
Vaal Reefs #	353	360	+ 1,98	370
Volkswagen A.G #	3505	3698	+ 5,50	3050
Volvo (act.B) #	150	152	+ 1,33	141
Western Deep #	151	154	+ 1,98	176
Yamanouchi #	122	123	+ 0,81	114
Zambia Copper	15	15,50	+ 3,33	13

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 17 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,50	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	100,90	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,98	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	121,80	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,35	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	119,26	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,60	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	102,28	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,81	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,30	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	104,14	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,37	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,32	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,59	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,70	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	100,64	[illegible]
Finansder 9%91-06#	123	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,95	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,22	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	100,89	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,30	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,51	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	106,79	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,89	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,71	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,13	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,45	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,64	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,56	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,39	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	124,80	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	124,80	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,17	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	937,50	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	210	210
Commerzbank AG	152	152
Fiat Ord.	18,90	19
Gevaert	410,10	410,10
Gold Fields South	129	129
[illegible]		

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 17 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	44,15	[illegible]
Adecco Trav.Tem.Ly	◆	460	[illegible]
AFE #		475	[illegible]
Aigle #		220,90	[illegible]
Albert S.A (Ns)		115	[illegible]
Altran Techno. #		2170	[illegible]
Arkopharma#		345	[illegible]
Montaignes P.Gest.		2146	[illegible]
Assystem #		460	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	735	[illegible]
[illegible]			
But S.A.		314,50	[illegible]
Cardif SA		740	[illegible]
C.E.E #		167	[illegible]
Cermex (Ly)		370,30	[illegible]
CFPI #		430,50	[illegible]
Change Bourse (M)		283	[illegible]
CNIM CA#		231,50	[illegible]
Codetour		375	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		460	[illegible]
Confandey S.A		315	[illegible]
C.A.Haute Normand		320	[illegible]
C.A. Paris IDF		868	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		330	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		308	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		525	[illegible]
C.A. Oise CCI		300	[illegible]
Creeks		70	[illegible]
Devanlay		540	[illegible]
Devernois (Ly)		586	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		72	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#		470	[illegible]
Expand s.a	◆	489	[illegible]
Factorem	◆	698	[illegible]
[illegible]			

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]			
M.R.M. (Ly)	◆	197	[illegible]
Navigation Mixte		985	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)		113,90	[illegible]
Pechiney CIP		238	[illegible]
Pechiney Intl		100	[illegible]
Pollet		499	[illegible]
Sabeton (Ly)		756	[illegible]
Samse (Ly)		803	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 17 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		55	[illegible]
Belvedere		685	[illegible]
BVRP		199	[illegible]
Coil		225	[illegible]
Electronique D2		862	[illegible]
FDM Pharma n.		265	[illegible]
Genset	◆	287	[illegible]
Guyanor action B	◆	21	[illegible]
High Co.		192,20	[illegible]
Infonie		150	[illegible]
Joliez-Regol	◆	88,90	[illegible]
Mille Amis		108,20	[illegible]
Naturex		108	[illegible]
Oltec		1406	[illegible]
Picogiga	◆	323	[illegible]
Proxidis		32,10	[illegible]
R21 Santé		341	[illegible]
Stelax	◆	4,70	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 17 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	828	828
Crédit Gén.Ind.	◆	8	8
Générale Occidentale	◆	300	196,90
Mumm	◆	1139	1139
Sté lecteurs du Monde	◆	162	162

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 16 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	159,88	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	911,30	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	130,30	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22825,14	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1473,68	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1852,98	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1109,74	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37799,77	[illegible]
Actimonétaire D	30779,41	[illegible]
Cadence 1 D	1073,09	[illegible]
Cadence 2 D	1077	[illegible]
Cadence 3 D	1063,67	[illegible]
Capimonétaire C ◆	408,27	[illegible]
[illegible]		
Sogenfrance C	1767,36	[illegible]
Sogenfrance D	1615,46	[illegible]
Sogépargne D	310,38	[illegible]
Soginter C	2125,82	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1513,90	[illegible]
Sogeliance D	1725,10	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	189,04	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

ÉNERGIE Trois compagnies vont entamer cette année la production en masse de cellules photovoltaïques faisant appel au silicium amorphe. ● CETTE TECHNOLOGIE offre un rendement deux fois moins élevé que celle utilisant le silicium cristallin. Mais elle présente l'avantage d'utiliser beaucoup moins de matière première et peut s'intégrer plus facilement à l'architecture des bâtiments. ● SES PROMOTEURS assurent avoir trouvé le moyen de réduire l'effet Staebler-Wronski, qui se traduit par une baisse de rendement de 30 % des cellules au bout de quelques semaines d'exposition au soleil. ● LES GRANDES MANŒUVRES industrielles en cours visent à capter l'intérêt croissant des architectes pour des matériaux « intelligents », mais aussi à répondre aux besoins d'une partie des deux milliards d'humains qui ne sont pas raccordés à un réseau électrique.

L'électricité d'origine solaire pourrait connaître un nouvel essor

Misant sur le silicium amorphe et profitant de l'amélioration de certaines technologies, trois groupes industriels américains et japonais vont construire d'importantes unités de production de piles photovoltaïques

RÉVOLUTION attendue depuis les années 70, le recours massif à l'énergie solaire est jusqu'ici resté lettre morte. L'électricité issue des piles photovoltaïques, au moins dix fois plus chère que ses rivales d'origine nucléaire ou fossile, n'a commencé à s'implanter durablement que là où le réseau ne pouvait aller, ou dans des applications ponctuelles – calculettes solaires, montres et gadgets – répondant à des marchés limités.

Trois compagnies ont néanmoins décidé de se lancer dans de lourds investissements afin de produire des photopiles correspondant à une capacité de production électrique équivalente à 25 mégawatts par an. Ces grandes manœuvres pourraient annoncer le véritable essor d'un secteur qui, certes, bénéficie d'une croissance d'environ 15 % l'an, mais dont les progrès sont souvent suspendus aux efforts des pouvoirs publics et à l'existence de programmes internationaux volontaristes.

La technologie n'est pas vraiment nouvelle. L'effet photovoltaïque a été mis en évidence en 1839 par Henri Becquerel. Il permet la transformation directe du rayonnement solaire en énergie électrique. Les photons contenus dans le rayonnement lumineux ont la propriété de mettre en mouvement des électrons qui gravitent autour des noyaux de certains matériaux, dits semi-conducteurs. C'est ce flot d'électrons qui constitue le courant électrique. La première photopile a été mise au point en 1954, pour alimenter des téléphones autonomes. Puis l'industrie spatiale y a eu recours dans les satellites. Mais c'est la crise pétrolière de 1974 qui a popularisé cette forme d'énergie renouvelable.

Plusieurs technologies s'affrontent, utilisant les chutes du silicium employé par l'industrie électronique. La technologie la plus ancienne et la mieux maîtrisée (64 % du marché), consiste à débiter des blocs de silicium monocristallin en tranches de 200 micromètres (millièmes de millimètre), qui sont ensuite assemblées pour constituer des cellules de petite taille. Ces piles ont un rendement qui dépasse 15 % dans le commerce (sans compter la perte en ligne dû à l'éventuel stockage en batteries), et atteint 24 % en laboratoire – à comparer avec les 35 % d'une centrale thermique au charbon ou au fioul. Les piles au silicium multicristallin, qui utilisent un matériau moins homogène, moins onéreux (28 % du marché), ont un rendement qui ne dépasse pas 13 % dans le commerce.

Quand le Soleil déplace les électrons

L'ENSOLEILLEMENT EN FRANCE
En kWh/m²/an
moins de 1 220
entre 1 220 et 1 350
entre 1 350 et 1 490
entre 1 490 et 1 620
entre 1 620 et 1 760
plus de 1 760
Source : Ademe

MODULE DU PANNEAU SOLAIRE
Système de transmission électrique
Panneaux solaires
Energie solaire (photons)
Verre
Couche P
Couche de jonction
Couche N
Métal
Electrons libres (e⁻)
"Trous" laissés par la fuite des électrons
COUPE DU MODULE
Source : US DOE

La photopile est constituée d'un empilement de films de silicium. L'une des couches (N) est "dopée" avec du phosphore qui lui confère des électrons instables, tandis qu'une autre (P) contient du bore entraînant un déficit chronique d'électrons. Le flux de photons déloge les électrons de la couche N (1), qui, en se déportant vers l'autre film (2), induisent un courant électrique continu dans le circuit (3).

Le silicium amorphe – sur lequel misent aujourd'hui les américains Solarex (filiale d'Amoco et Enron) et United Solar Systems corporation (USSC) et le japonais Canon – constitue une troisième voie, jusqu'ici peu exploitée (13 % du marché). Comme souvent en matière d'innovation, cette technologie a connu un circuit complexe. Découverte par un laboratoire écossais, elle a d'abord été mise en œuvre par les Américains (RCA) en 1982, avant de tomber dans l'escarcelle des Japonais, qui l'ont largement diffusée dans les calculettes de poche et autres petits équipements. Elle fait appel à des films minces de silicium (de l'ordre du micromètre), obtenus à partir d'un gaz, le silane (SiH_4), déposés sous vide sur un substrat de verre ou d'acier inoxydable. Outre son faible rendement (10 % environ), cette formule, développée depuis les années 70, a longtemps été handicapée par l'effet Staebler-Wronski, découvert en 1977. Probablement dû à une désorganisation des atomes d'hydrogène contenus dans les couches minces, il se traduit par une perte de rendement allant jusqu'à 30 %, après un court séjour au soleil !

Codécouvreur de ce phénomène, Christopher Wronski, professeur de génie électrique à l'université de Pennsylvanie, estime qu'il est désormais possible de le compenser. Notamment en réduisant l'épaisseur des films, mais aussi en empilant sur plusieurs couches des semi-conducteurs différents afin de capter plusieurs bandes de longeur d'onde du rayonnement solaire. *« Récemment, l'empilement de trois couches minces a permis d'atteindre, en laboratoire, un rendement initial de 14 % en laboratoire, stabilisé à 12 % »*, a-t-il annoncé, lors d'une conférence de l'association américaine de recherche en matériaux à San Francisco, le 3 avril.

La technologie de fabrication en masse de ces couches minces a considérablement progressé, grâce à une méthode dite « en rouleau », qui permet de produire en continu des portions de cellules de plusieurs centaines de mètres. Ce procédé « roll-to-roll » sera employé dans l'usine d'USSC pour produire des photopiles à trois couches, tandis que l'usine de Solarex, en Virginie, se contentera de cellules « en tandem ».

Certains, notamment à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), restent sceptiques quant aux chances de succès des films minces. Plusieurs projets prometteurs se sont déjà perdus dans les sables, et des progrès en matière de résistance mécanique doivent encore être réalisés par rapport au silicium cristallin. *« Les rendements en sortie d'usine n'ont rien à voir avec les performances en laboratoire, et il faudra plusieurs années pour atteindre le coût objectif »*, note un spécialiste du secteur.

VOLONTARISME

Malgré tout, le pari sur le silicium amorphe pourrait se révéler payant sur le long terme, estime Heinz Ossenbrink, directeur à Ispra (Italie) du laboratoire de la Commission européenne chargé d'évaluer les différents types de piles solaires. *« L'amorphe utilise moins de matière première. Or on enregistre une certaine tension sur le marché du silicium, qui est dépendant de l'industrie électronique*, explique-t-il. *Les déchets de silicium sont passés de 7 écus au kilo en 1995 à 10 écus cette année. »*

De plus, les films minces sont faciles à intégrer dans les bâtiments, notamment dans les baies vitrées et sur les toits. A la suite de l'Allemagne, qui a encouragé l'équipement de plus de 2 000 toits photovoltaïques depuis 1990, le Japon a lancé un programme « 70 000 toits » en dix ans, subventionné à 50 %. Cette politique volontariste accentuera encore la pression sur le marché du silicium cristallin. Les films minces tiennent peut-être là leur chance. D'autant qu'ils pourraient aussi trouver d'autres débouchés, notamment dans la production d'écrans plats, avance Heinz Ossenbrink, pour qui l'histoire de l'industrie a déjà prouvé que *« la technologie la meilleure ne gagne pas forcément »*.

Hervé Morin

★ ***Les Energies renouvelables***, **Jacques Vernier, « Que sais-je ? » nº 3240, PUF.**

Des applications variées mais limitées par une faible puissance

● **Capacité.** La puissance installée de l'énergie photovoltaïque dans le monde était estimée, en 1995, à 400 mégawatts-crête (délivrés avec un éclairement solaire de 1 000 W/m², à une température de 25 °C). Cette production se répartit entre l'alimentation d'équipements éloignés d'un réseau classique (80 % du marché), les systèmes raccordés (15 %) et les petits appareils, montres et calculettes (5 %).

● **Autonomie.** Une ligne électrique coûte entre 100 000 et 200 000 francs du kilomètre, et, pour les équipements éloignés, le photovoltaïque est une alternative crédible : 30 % des 15 000 bornes téléphoniques autoroutières françaises en seraient actuellement équipées, mais aussi des relais hertziens et des bouées. Les 3 200 capteurs du futur projet de détection des rayons cosmiques, répartis sur 6 000 km², seront eux aussi alimentés par des piles photovoltaïques. Pour les petites puissances – moins de 5 kW, correspondant aux besoins élémentaires d'un village de 500 habitants –, le photovoltaïque rivalise avec les groupes électrogènes. Mais il est cher à l'investissement, ce qui entrave sa progression dans le tiers-monde.

● **Production.** L'électricité photovoltaïque est dépendante du prix des autres sources d'énergie et des conditions climatiques. Les centrales photovoltaïques actuelles, d'une faible puissance – quelques mégawatts –, ne peuvent rivaliser avec les usines électriques classiques. Mais l'américain Solarex projette de construire une installation de 50 MW au Rajasthan, en Inde, et on évoque une hypothétique « ferme » de 200 MW au silicium amorphe dans le désert du Nevada. La production locale d'électricité est également envisageable, même si les producteurs industriels y sont généralement hostiles. En France, une trentaine de maisons équipées d'un générateur photovoltaïque peuvent faire tourner leur compteur électrique dans les deux sens, et reverser de l'électricité dans le réseau. Les immeubles modernes, à façades ou toits vitrés, peuvent être équipés, mais le rendement est trop faible pour assurer une autonomie. Il s'agit d'une énergie d'appoint, appréciable dans les régions industrialisées où les pics de consommation électrique sont diurnes, en raison de l'utilisation massive de la climatisation.

Les astrophysiciens ont, pour la première fois, observé un « sursaut gamma » le 28 février

LES MILITAIRES américains les avaient détectées à la fin des années 60, grâce aux satellites de surveillance des essais nucléaires soviétiques : de monstrueuses et brèves bouffées d'énergie émises sous forme de rayonnement gamma. Aussi « visibles » qu'une explosion thermonucléaire terrestre pour les espions orbitaux, alors qu'elles se produisent sans doute à des milliards d'années-lumière de notre planète ! Relevant du secret militaire, la découverte fut gardée secrète jusqu'en 1973.

Vingt-quatre ans après, les « sursauts gamma » restent *« l'un des mystères les plus épais de l'astrophysique »*, de l'avis même de ceux qui tentent de le percer. Plus de 150 théories différentes (les chercheurs disent « modèles ») susceptibles de les expliquer ont été publiés. Plusieurs satellites astronomiques ont été lancés pour les traquer avec des résultats pour le moins décevants.

Le plus performant de ces derniers, le Compton GRO, un engin de 17 tonnes et 3,5 milliards de francs, largué en avril 1991 par les astronautes de la navette Atlantis, a, quand même, montré que les sursauts (qu'il détecte à raison d'environ un par jour) sont répartis uniformément sur la voûte céleste. Cette distribution, et d'autres maigres indices, ont amené une majorité d'astrophysiciens à penser que ces étonnants cracheurs d'énergie se trouvent hors de notre galaxie. Mais ils sont loin d'être unanimes : un sondage réalisé lors d'un séminaire récent a montré que, si 60 % des présents étaient favorables à cette thèse, près de 30 % penchaient plutôt pour une localisation proche de notre galaxie. Le débat est d'autant plus difficile à trancher que ces curieux phénomènes n'étaient détectables, jusqu'à présent, que par l'intermédiaire des rayons gamma (ou des rayons X, très proches) qu'ils émettent.

DÉBAUCHE DE TECHNOLOGIE

Les chercheurs ont donc accueilli comme une grande première l'observation réalisée par l'équipe de Jan Van Paradijs (universités d'Amsterdam, Pays Bas, et d'Alabama, Etats-Unis), qui la décrit dans le numéro de jeudi 17 avril du magazine scientifique international *Nature*. Une débauche de technologie et de savoir-faire autour de ce que les astrophysiciens du monde entier appellent aujourd'hui *« le sursaut du 28 février »*. Ce jour-là, à l'aide du satellite italo-néerlandais Beppo-Sax, lancé l'an dernier, Jan Van Paradijs et ses collègues détectent un superbe sursaut gamma et – surtout – parviennent à le localiser précisément en s'aidant des données obtenues par deux autres satellites astronomiques. Cela permet aux meilleurs des observatoires terrestres de braquer leurs télescopes au bon endroit. Plusieurs images en « lumière visible » – les premières d'un tel phénomène – sont ainsi obtenues. Le 26 mars, le télescope spatial Hubble le mitraille à son tour, pendant plusieurs jours.

Les photos – à la limite du détectable – montrent un point brillant noyé dans une nébulosité. Cela pourrait signifier que le sursaut, très limité dans l'espace, brûle au sein d'une galaxie lointaine. Les théories qui prônent une origine proche seraient donc à éliminer. Reste à déterminer la cause de cette débauche d'énergie. Là encore, les images semblent renforcer la thèse majoritaire qui attribue ces bouffées de rayonnement à la « coalescence », la fusion, d'une étoile à neutron avec une autre ou avec un trou noir. Seule une collision de ce genre semble suffisamment énergétique pour nous apparaître sous cette forme à de telles distances. L'ennui, c'est qu'il n'y a aucune raison a priori pour qu'elle dégage un tel excès de rayons gamma...

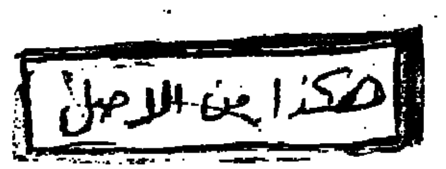
C'est, paraît-il, courant en astrophysique : l'absence de données favorise l'éclosion de théories multiples, qui s'effondrent quand les observations s'accumulent. Le choc de la réalité avec l'imagination des théoriciens est parfois aussi rude que celui des étoiles entre elles.

Jean-Paul Dufour

DÉPÊCHES

■ **ÉLECTRONIQUE : Intel, fabricant américain de microprocesseurs** et numéro un mondial dans son domaine, pourrait annoncer une baisse significative du prix de vente de ses microprocesseurs à la fin du mois d'avril, estime le *Wall Street Journal* du 14 avril. Le quotidien économique américain s'appuie sur les déclarations de plusieurs analystes financiers qui envisagent une chute de 25 à 30 % des tarifs de l'industriel. Cette décision serait liée à la commercialisation de la puce K6 mise au point par Advanced Micro Devices (AMD) (*Le Monde* du 10 avril) dont l'annonce est attendue dans les prochaines semaines. Cette nouvelle puce est 25 % moins chère que le Pentium II. La concurrence à laquelle doit faire face Intel, détenteur de 84 à 90 % du marché, se renforcera encore au mois de juin avec le lancement du microprocesseur M2 de Cyrix.

■ ***ESPACE : l'assemblage de la future station spatiale*** internationale Alpha commencera au plus tard en octobre 1998, avec un retard de onze mois sur le calendrier initial, a annoncé la Nasa. Le montage en orbite d'Alpha, qui associe des spécialistes de nationalité russe, américaine, japonaise et européenne, aurait dû commencer au mois de novembre 1997, avec le lancement d'un module de fret construit par les Russes. Mais ceux-ci avaient fait savoir, au mois de février, que, pour des raisons techniques, ils reportaient de lancement à juin 1998. La construction d'un autre module russe a également pris du retard. – *(AFP)*



Jérôme Clément succède à Jean-Marie Cavada à la présidence de La Cinquième

Cette élection préfigure la fusion avec La Sept/Arte

Jérôme Clément a été élu, mercredi 16 avril, président de La Cinquième par le conseil d'administration, en remplacement de Jean-Marie Cavada, qui avait démissionné le 10 avril. La nomination à ce poste du président de La Sept/Arte préfigure la fusion entre les deux chaînes. M. Clément devra rassurer les personnels de La Cinquième et les syndicats, qui réclament le maintien de l'emploi et de la ligne éditoriale.

LA FUSION entre La Cinquième et La Sept/Arte est entrée dans une nouvelle étape avec l'élection, mercredi 16 avril, de Jérôme Clément, déjà président d'Arte et du directoire de la Sept/Arte, à la tête de La Cinquième. Le nouveau PDG devait s'adresser au personnel de la chaîne du savoir et de la connaissance dans la matinée de jeudi.

Jean-Marie Cavada, nommé le 7 février à la tête de la Société de radiotélévision française d'outre-mer (RFO), avait annoncé, jeudi 10 avril, sa démission de la présidence et du conseil d'administration de La Cinquième. Selon les témoins, l'émotion était très forte, mercredi à l'heure du déjeuner, lors du pot de départ offert par Jean-Marie Cavada au personnel de La Cinquième, qu'il a lancée en décembre 1994.

Jacqueline Baudrier, ancien PDG de Radio-France et présidente du comité d'orientation des programmes de La Cinquième, a rendu hommage au travail de M. Cavada. Pour justifier son départ, elle a plaisanté en indiquant qu'« *il* [avait] *fait en deux ans ce qu'on attendait de lui en cinq ou sept ans* ».

Dans le milieu de l'après-midi, le conseil d'administration de La Cinquième s'est réuni, sous la présidence de Pierre Soutou, doyen d'âge du collège des administrateurs d'Etat, représentant le ministère des affaires sociales, et qui assurait l'intérim de la présidence depuis une semaine. Il a fallu une petite heure pour que Jérôme Clément soit élu président à l'unanimité.

Agé de cinquante et un ans, Jérôme Clément poursuit ainsi une carrière largement consacrée à l'image et à la culture. Diplômé de droit et de lettres, ce haut fonctionnaire né à Paris est ancien élève de l'Institut d'études politiques. Joueur de piano et amateur de peinture, il est affecté au ministère de la culture à sa sortie de l'ENA, où il avait côtoyé Alain Juppé. Mais c'est avec la gauche qu'il se marquera politiquement.

STATUTS À VENIR

Après une année passée à l'ambassade de France en Egypte, comme attaché culturel, il entre en 1981 au cabinet de Pierre Mauroy, premier ministre, comme conseiller chargé de la culture et de la communication. En 1984, il est nommé directeur du Centre national de la cinématographie jusqu'en 1989, où il prend les rênes de La Sept, puis d'Arte, chaîne culturelle franco-allemande.

Il y a quelques mois, M. Clément l'a emporté dans la sourde lutte d'influence qui l'opposait à Jean-Marie Cavada pour la direction de la chaîne qui devait résulter de la fusion de la Cinquième et de La Sept/Arte. Cette modification du paysage télévisuel a été adoptée par le Parlement lors de la première lecture du débat sur la loi sur l'audiovisuel (*Le Monde* du 18 mars). Mais ce n'est qu'à l'issue du vote définitif de cette loi – après la deuxième lecture du texte qui reprendra courant mai au Sénat – que la fusion entre les deux sociétés sera effective. Alors seulement pourront être dessinés les statuts de la future structure qui devrait prendre la forme d'une société à conseil de surveillance et à directoire, que Jérôme Clément devrait présider.

D'ici là, tout en continuant de coiffer une casquette différente suivant l'endroit où il se trouvera, Jérôme Clément devra se placer dans la perspective de cette fusion et la préparer. De son bureau de La Cinquième à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), il pourra surveiller l'achèvement des travaux de l'immeuble où la Sept devrait s'installer à la fin de l'année. Sa première tâche sera sans doute de rassurer les 150 salariés de La Cinquième, qui se sentent orphelins et menacés d'absorption.

Dès le soir de l'élection de M. Clément, les syndicats FO et CFTC de la chaîne ont publié un communiqué dans lequel ils « *exigent la garantie du maintien de l'emploi et le respect de la ligne éditoriale* ». Ils demandent au nouveau PDG de « *pallier l'absence de décision concernant la grille de rentrée de septembre, qui compromet chaque jour un peu plus la qualité des programmes à poursuivre ou à mettre en production et augmente l'incertitude des producteurs extérieurs* ». Jérôme Clément s'efforcera de convaincre les salariés de La Cinquième qu'avec un effectif de 150 personnes, la Sept/Arte n'est pas le monstre dévoreur qu'ils craignent.

Contrairement à ce qui se passe souvent dans les cas de fusion, M. Clément ne devrait pas être trop encombré par les problèmes de la hiérarchie de La Cinquième. L'ancien secrétaire général de La Cinquième, Maxime Lefebvre, et François Desnoyers, deux fidèles lieutenants de Jean-Marie Cavada, ont déjà suivi ce dernier sur RFO. Carine Camby, directeur financier, a récemment rejoint le cabinet du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy. Certains conseillers restant, comme Alain Brunet qui fut chef de cabinet de Jack Lang, à la culture puis à l'éducation nationale, et qui connaît bien Jérôme Clément, contribueront sans doute à mettre de l'huile dans les rouages.

Françoise Chirot

Un habitant des Vosges légèrement contaminé par du césium 137

ÉPINAL
correspondance

Initialement, le préfet des Vosges avait rejeté, il y a un mois, la proposition de l'Office de protection des rayonnements ionisants (OPRI) de venir à Saint-Jean-d'Ormont (Vosges) avec des moyens d'analyse mobiles de la radioactivité. Il s'agissait de répondre aux inquiétudes soulevées par la découverte d'importants taux de césium 137, entre 1 500 et 2 000 becquerels par kilo, sur trois sangliers abattus en forêt (*Le Monde* du 21 février).

Depuis, les investigations de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) sur le terrain ont confirmé les révélations du *Monde* sur l'existence dans ce secteur d'une tache de contamination, en grande partie expliquée par des retombées de l'accident de Tchernobyl. L'ISPN a trouvé des sols ayant une radioactivité de 12 000 à 24 000 becquerels de césium 137 par mètre carré, comparable à celle découverte sur le gibier. En revanche, il est difficile, faute de références, de définir l'impact d'un tel environnement sur la population.

Mercredi 16 avril, 270 habitants des environs se sont retrouvés dans la salle des sports de Saint-Jean-d'Ormont, où une équipe de l'OPRI a procédé à des tests d'anthropogammamétrie. Le préfet des Vosges a, en effet, accédé à la demande de 300 pétitionnaires souhaitant bénéficier d'une telle expertise.

Jeune femme serrant son bébé, adolescents en vacances ou grands-pères... il y avait la queue pour s'inscrire au deuxième test de ce genre jamais effectué en France. Le premier a eu lieu en 1994, à côté de Dieppe, pour les riverains de la friche d'une usine de réveils Bayard, qui avait utilisé du radium. Sur les 150 personnes contrôlées, aucune n'avait révélé de contamination.

ÉTUDE PAR HÉLICOPTÈRE

Les résultats des Vosges vont être contre-expertisés. La précision des appareils de dépistage n'est pas la première qualité requise. Il s'agit plutôt de dépister rapidement les gens contaminés au sein d'une population importante. L'anthropogammamètre utilisé ne permet de répertorier que les personnes présentant une radioactivité supérieure à 1 000 becquerels en césium 137. Deux habitants du secteur ont dépassé ce seuil. Un second test n'a pas confirmé le résultat pour l'un d'entre eux.

Pour affiner l'expertise, une analyse d'urine est en cours concernant le seul sujet ayant, à deux reprises, dépassé le seuil. « *Il présente un taux compris entre 1 000 et 1 500 becquerels* », selon Jean Blanc, qui dirige la mission de l'OPRI à Saint-Jean-d'Ormont.

Par comparaison, les tests réalisés chaque jour avec des moyens beaucoup plus précis sur le personnel du CEA de Saclay, en région parisienne, donnent des résultats inférieurs à 60 becquerels de césium 137. Au moment de Tchernobyl, cette même population présentait des taux variant entre 100 et 1 200 becquerels. Jean Blanc explique, pour sa part, que « *le seuil de 1 000 becquerels correspond au centième de la dose admise annuellement, selon les normes françaises en vigueur* ».

Les habitants des environs de Saint-Jean-d'Ormont ont également apporté divers produits sortis de leurs congélateurs ou de leurs caves : miel, champignons, pommes de terre, poireaux, et même de l'eau et de la terre. L'OPRI a assuré qu'il effectuerait les tests et publierait rapidement les résultats.

En attendant, l'IPSN a lancé jeudi une mission complémentaire en hélicoptère afin de mesurer la radioactivité du sol. Volant à quarante mètres d'altitude environ, l'appareil, l'Héli-Nuc, équipé de nombreux capteurs de rayons gamma, devrait permettre une cartographie précise de la radioactivité dans une zone de 25 km², dont le centre est le village de Saint-Jean-d'Ormont.

Christophe Dollet

Rentabilité record pour Dauphin en 1996

LE LEADER français de l'affichage se porte bien. Le président du directoire du groupe d'affichage Dauphin, Jacques Machurot, a annoncé, mercredi 16 avril lors de la présentation aux analystes financiers des comptes annuels de cette société familiale cotée au second marché, une « explosion » de la rentabilité en 1996.

Le résultat net part du groupe est en hausse de 46 % à 61,9 millions de francs, à périmètre et taux de change constants. Le chiffre d'affaires affiche, lui, une croissance inférieure (+ 2,8 %) à la moyenne du secteur (+ 3,2 %), à 1,363 milliard de francs contre 1,326 milliard de francs en 1995.

1996 aura été l'année du retour à l'équilibre des filiales de Dauphin en Italie (Affitalia) et en Espagne (Poster). En France, l'acquisition, pour un montant non révélé, du groupe Marignan-Thomas en mars 1996 n'a pas grevé les résultats, grâce à des modalités de paiement étalées sur cinq ans sans intérêts.

L'intégration de Marignan, réseau grand format, a permis « *de dégager des économies d'échelle et d'augmenter la productivité de l'ensemble* » ; celle de la société Thomas, spécialisée dans les panneaux de petits formats implantés dans les villes de moins de 10 000 habitants, a, elle, apporté au groupe un produit complémentaire « *indispensable* ».

Pour Dauphin, qui annonce un carnet de commandes rempli jusqu'en juin, les trois premiers mois de 1997, période traditionnellement calme, ont enregistré une croissance de 12 % du chiffre d'affaires consolidé. L'activité internationale du groupe aurait augmenté de + 30 %, estime Laurence Dotrong, directeur financier. Ces taux « *historiques* » à deux chiffres seront difficiles à maintenir sur la totalité de l'exercice, tempère M. Machurot.

La croissance de l'activité de Dauphin en France n'a pas dépassé 8 % en 1996 (12 % pour les produits nationaux, 3 % pour les produits locaux). La stratégie du groupe, en 1997, sera donc relativement conservatrice en France, où « *l'affichage a atteint une certaine maturité* » ; mais Dauphin compte doubler sa part de marché en Espagne (de 8 % à 16 %) en trois ans.

Florence Amalou

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : Philippe Amaury, patron du *Parisien* et de *L'Equipe*, a demandé,** dans le cadre de la mission d'information parlementaire sur la presse, mercredi 16 avril, une « *réforme* » des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP). « *La presse nationale a été et est encore mal distribuée. Ses coûts sont encore trop élevés. Le service de distribution est de mauvaise qualité* », a déclaré Philippe Amaury, tout en saluant les efforts des NMPP pour réduire leurs coûts. « *Ce qui est en jeu pour la presse quotidienne parisienne, c'est tout simplement son existence* », a-t-il dit.

■ **Le secrétaire général du comité de groupe Socpresse** (Groupe Hersant), René Fagnoni, craint le « *rachat* [des] *grands titres de la presse nationale par des groupes étrangers* ». Il demande « *la création d'un authentique ministère de la presse et de l'information, indépendant de celui de la culture* ».

■ **NUMÉRIQUE : la radio-télévision publique italienne RAI et le groupe public de télécommunications Stet** ont annoncé, mercredi 16 avril, la signature d'un accord pour le développement d'une plate-forme numérique commune, qui concurrencera celle déjà lancée en Italie par Tele-Più (par Canal Plus, Kirch et Berlusconi). – (*AFP.*)

■ **TÉLÉVISION : Patrick Poivre d'Arvor,** présentateur du « 20 heures » de TF 1, joue un rôle de présentateur du journal télévisé dans un film d'Arthur Joffé qui doit sortir à la fin de l'année et dans un film de Matthieu Kassovitz qui devrait être présenté à Cannes. « *Je ne suis pas acteur et je n'ai pas l'intention de le devenir* », a expliqué Patrick Poivre d'Arvor à l'AFP à propos de ces « *petits rôles de rien du tout* » qui ont été révélés par *Le Canard enchaîné*.

Embouteillage de skieurs dans la vallée Blanche

Près de cent mille personnes ont emprunté, cet hiver, entre séracs et crevasses, ce fabuleux itinéraire de haute montagne qui est praticable jusqu'aux premiers jours de mai

CHAMONIX
de notre envoyé spécial

La vallée Blanche est le plus beau piège à touristes du massif du Mont-Blanc. Ce fleuve de glace de 16 kilomètres de long, à l'apparence tranquille, qui s'écoule au pied du plus beau défilement de parois granitiques et de face nord des Alpes, est parsemé de crevasses, menacé par des chutes de sérac, souvent parcouru par des rafales de vent ou enveloppé de nuages. Chaque jour, un flot de deux à trois mille personnes, skis aux pieds, parfois accompagnées de guides, emprunte cet itinéraire de haute montagne, qui n'est jamais à l'abri des embouteillages.

A 3 842 mètres d'altitude, au sommet de l'aiguille du Midi, desservie par le plus haut téléphérique d'Europe, les premiers pas sur l'itinéraire de la vallée Blanche ressemblent à une course en haute montagne. Lentement, la longue colonne des skieurs, spatules sur les épaules, emprunte l'arête de l'aiguille.

PREMIER VERTIGE

Trois cents mètres de marche dans la neige, parfois gelée et donc glissante, dans le *« gaz »*, joli mot qui désigne les abîmes de part et d'autre. Les cordes fixes tendues le long de cette voie étroite pour écouler le trafic rassurent à peine. Premier vertige. Premiers grognements aussi des guides de Chamonix, qui se sont équipés de crampons pour mieux assurer et rassurer leurs clients, qui ont payé – cher – le plaisir de parcourir, encordés, ce passage très alpin. Gérard Burnet fait partie d'une vieille famille de guides de la vallée. Pour lui, la descente sur les glaciers est une affaire trop sérieuse pour être confiée à de simples skieurs. Cet itinéraire qui, à certains endroits, s'apparente à une piste de ski lisse et confortable, est truffé de pièges, le plus souvent invisibles aux simples usagers des cimes.

« Les apparences sont trompeuses. En permanence, je me méfie de ce que j'ai sous les pieds et de tout ce qui se trouve au-dessus de ma tête. La vallée Blanche est un mélange de ski facile et d'un risque constant sans que les gens s'en aperçoivent », explique ce professionnel de la montagne qui côtoie les crevasses, les séracs et les couloirs d'avalanches de la vallée Blanche depuis une trentaine d'années, en demeurant perpétuellement aux aguets.

Gérard Burnet connaît les moindres détails de ce fleuve de glace en perpétuel mouvement qui se remplit de neige l'hiver, pour mieux dissimuler ses profondes souricières, et qui se fracture dans les ruptures de pente lorsque la tension, due à la déformation de la glace, est trop forte.

Au « passage des séracs », zone la plus délicate de l'itinéraire, le glacier du Géant atteint une vitesse record de 2,60 mètres par jour, pour une épaisseur maximale de 40 mètres. C'est là que les guides prêtent la plus grande attention à ses mouvements. Le fleuve qui va rejoindre, quelques instants plus tard, la plaisible Mer de glace se fracture en de gigantesques blocs souvent menaçants. Dans cette masse blanche et bleutée qui avance inexorablement les skieurs doivent prudemmment dessiner un trajet souvent sinueux. Ils cheminent dans le dédale incohérent des séracs en empruntant les fragiles ponts de neige qui unissent les lèvres de certaines crevasses. *« Slalomer au milieu de ces obstacles naturels fait partie du jeu de la haute montagne »*, prétendent les guides. Or trop de skieurs n'ont pas le niveau technique suffisant pour évoluer en toute sécurité sur cette descente.

Les guides français chahutent régulièrement leurs homologues italiens venus de Courmayeur (Italie) qu'ils accusent de déverser quotidiennent, depuis la pointe Helbronner (3 466 mètres), des centaines de *« petits skieurs »* dans la vallée Blanche, souvent incapables de contrôler leur vitesse ou de négocier des passages délicats entre les crevasses géantes. Ils leur reprochent aussi de ralentir l'écoulement régulier des usagers du fleuve gelé et d'être à l'origine des bouchons qui se forment sur l'itinéraire.

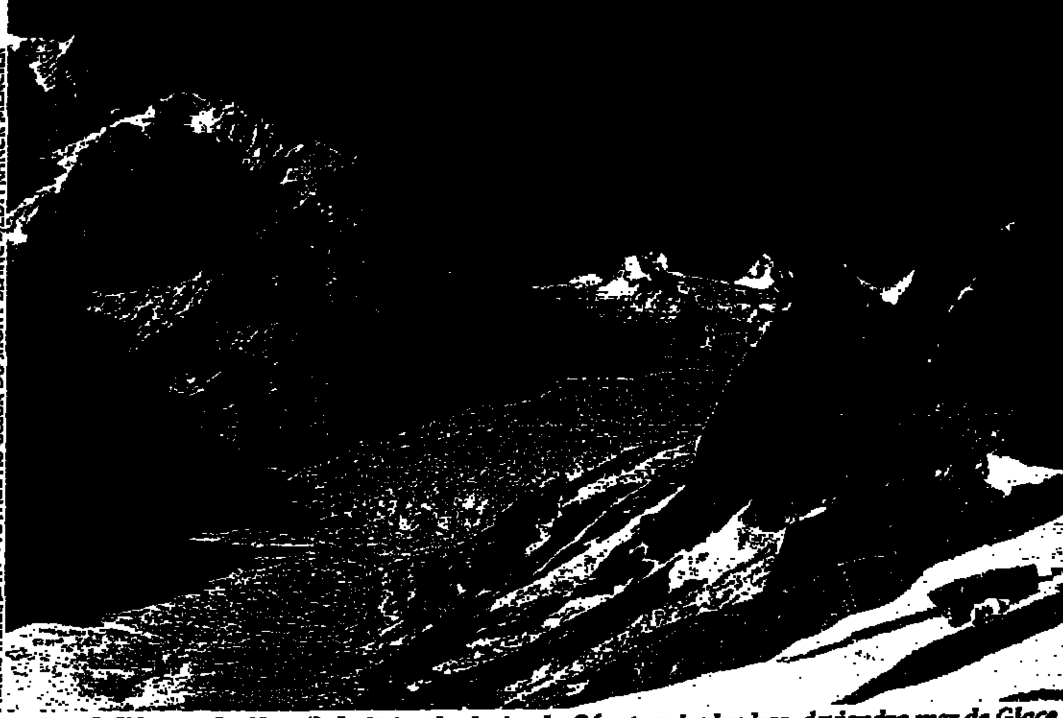
« Ces skieurs ne contemplent généralement que le spectacle des hauts sommets qui se déroulent loin de leurs traces alors qu'ils courent de réels dangers à rester de long moments sous des couloirs d'avalanches ou de fragiles chandelles de glace », note Gérard Burnet, qui déconseille formellement à ses clients de s'arrêter à la « salle à manger », un vaste replat très fréquenté sur la Mer de glace, dominé par les dix-sept pointes des Periades et les belles arêtes de Rochefort. *« J'ai vu ici se commettre les pires imprudences. Déchausser ses skis à cet endroit est une pure folie. Les ponts de neige dissimulent des gouffres dont la profondeur atteint parfois 50 mètres »*, indique le guide.

LES « NAUFRAGÉS » DE LA GLACE

Les statistiques du peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) dénombrent finalement peu de chutes en crevasses. *« En moyenne, une grosse poignée chaque semaine »*, explique joliment le commandant du PGHM, Jean-Claude Gin. Ses hommes et leur hélicoptère interviennent une dizaine de fois par jour pour ramener à Chamonix les naufragés des glaces, essentiellement des skieurs victimes d'entorses ou épuisés par une descente très au-dessus de leur niveau technique. *« La vallée Blanche va battre cette année son record de fréquentation* [près de cent mille personnes l'auront descendue à partir de l'aiguille du Midi et de la pointe Helbronner) *sans qu'il y ait eu une grande catastrophe. Le temps a été exceptionnellement beau et les ponts de neige ont bien résisté aux rayons de soleil »*, souligne Jean-Claude Gin.

Depuis les premiers jours du mois d'avril, il s'inquiète pourtant des menaces que font peser sur les skieurs plusieurs séracs du glacier du Géant. *« Certains sont en équilibre instable. Leur chute lors du passage d'une colonne de skieurs serait dramatique. Pour prévenir ce risque, nous pourrions dynamiter quelques gros blocs. Mais nous estimons que faire exploser ces énormes masses de glace n'est pas souhaitable. Nous fragiliserions le milieu naturel et nous entrerions alors dans un terrible engrenage. On vient à la vallée Blanche pour appréhender un milieu, la haute montagne, qui, par nature, n'est pas réglementé. Il faut accepter le risque en venant ici »*, affirme le responsable des secours du PGHM.

Claude Francillon


PIERRE TAIRRAZ IN « VOYAGE AU CŒUR DU MONT-BLANC » / ÉD. FRANCK MERCIER

Refuge de l'Envers-du-Plan (à droite) et le glacier du Géant, qui, plus bas, deviendra mer de Glace.

Descente pratique

La descente de la vallée Blanche est un parcours alpin d'une vingtaine de kilomètres qui prend de quatre à six heures, selon l'itinéraire.

● **Sécurité.** Le ski de randonnée se pratique toujours en groupe et, plutôt, encadré par un guide professionnel. Chaque membre est muni d'un arva (petit boîtier émetteur-récepteur pour la recherche de victime d'avalanche) et doit savoir s'en servir. Météo France fournit un bulletin sur répondeur spécial « neige et avalanches » (tél. : 08-36-68-10-20), de décembre à avril.

● **Itinéraire.** Sur l'itinéraire de la vallée Blanche, l'ouverture de crevasses dans le secteur de la « salle à manger » *(lire ci-contre)*, contraint les groupes à passer par l'itinéraire d'Envers-du-Plan (le plus à gauche, sous les aiguilles), qui ne peut être pratiqué dans de bonnes conditions que par des skieurs confirmés.

● **Réservation.** Renseignement auprès de l'Office du tourisme de Chamonix, place du Triangle-de-l'Amitié (tél. : 04-50-53-00-24, fax : 04-50-53-58-90). Le prix de la course est de 330 francs par personne dans un groupe de huit maximum, en sus du prix de la montée au sommet de l'Aiguille-du-Midi et du retour par le train du Montenvers.

● **Guides.** On peut réserver un guide au Bureau des guides (tél. : 04-50-53-00-88), à l'Ecole du ski français (tél. : 04-50-53-22-57) ou à l'Association indépendante des guides (tél. : 04-50-53-27-05).

Pour assurer leur survie, les clubs français de hockey sur glace revendiquent leur autonomie

LE HOCKEY sur glace se cherchait une fédération indépendante, il a trouvé une ligue. Jeudi 17 avril, Jean-Louis Jannez devait présenter au comité directeur de la Fédération française des sports de glace (FFSG) un projet de ligue nationale élite à dix clubs, autonome dans sa gestion. *« La subdélégation de pouvoir nous permettra de développer notre discipline avec nos méthodes et nos moyens,* explique le président du club de Grenoble et de l'Association nationale des clubs de hockey sur glace (ANCHG). *Le président de la fédération, Bernard Goy, appuie cette initiative, le ministère y est favorable et le Comité national de hockey sur glace, qui traînait les pieds, s'y est fait. Il s'occupera de réorganiser la Nationale 1 B et le hockey "mineur" »*.

A l'automne dernier, neuf présidents de clubs de Nationale 1 A en colère (sur douze) avaient défié l'autorité du président de la FFSG. Bernard Goy était en délicatesse avec le ministère de la jeunesse et des sports qui lui reprochait le manque de transparence de sa gestion et lui avait refusé, fin septembre 1996, le solde de la subvention annuelle.

S'estimant floués, ces présidents avaient fondé l'ANCHG et sollicité auprès du ministère l'autorisation de se constituer en fédération indépendante. La crainte des pouvoirs publics de voir les petites structures de ce type se multiplier les avait conduits à se contenter de réclamer une autonomie, aujourd'hui en passe de se matérialiser.

Bernard Goy n'a guère de choix que chercher des solutions internes et amiables, car le hockey n'est pas son seul souci. Ses relations totalement bloquées avec un ministère soupçonneux de sa gestion au point de refuser de lui verser la moindre subvention depuis août 1996 (la fédération régit pourtant onze disciplines, dont neuf olympiques), et le passif cumulé estimé à 36 millions de francs l'ont récemment conduit à abandonner pour six mois ses attributions à un administrateur judiciaire.

SANS LES CHAMPIONS

« Ainsi on connaîtra l'origine du trou financier et le ministère pourra constater que nous nous sommes tenus aux économies prévues par notre plan de redressement, et décider de se réengager », explique-t-il.

Quoi qu'il en soit, le nouveau championnat aura lieu sans les tenants du titre : au lendemain de leur victoire, le 29 mars, les Albatros de Brest ont renoncé, sur décision de leur président, Briec Bounoure. Cet ancien professeur de philosophie, devenu industriel de l'agroalimentaire, faisait pourtant partie des meneurs de la « révolte ». Mais la situation incertaine de la FFSG, la lenteur avec laquelle l'avenir du hockey sur glace se dessine et l'impossibilité d'obtenir de la municipalité brestoise mieux qu'une petite patinoire de 800 places, ont achevé de l'exaspérer.

« Briec a les moyens de faire ce qu'il veut, estime Jean-Louis Jannez, *mais le dossier devenait sans doute trop difficile à défendre et il a des comptes à rendre à son entreprise. »* Directeur général du groupe Doux, qui distribue les volailles Père Dodu, Briec Bounoure avait convaincu son conseil d'administration de faire des Albatros de Brest un de ses vecteurs publicitaires.

Un moyen d'échapper aux caprices éventuels des sponsors institutionnels, dont le Rouen Hockey Elite 76 fait actuellement les frais. Le conseil général de Seine-Maritime a en effet soudainement décidé de supprimer la subvention annuelle de 2 millions de francs dont dépend la survie de l'équipe professionnelle, qui a été championne de France en 1990 et de 1992 à 1995.

Ce sont l'« arrêt Bosman » – qui favorise l'emploi de joueurs étrangers – et un budget conséquent – estimé de 3,5 à 7 millions de francs selon les sources – qui ont contribué à l'irrésistible ascension de l'équipe de Brest. Créés de toute pièce et parvenus en Nationale 3 il y a seulement quatre ans, les Albatros ont remporté deux titres successifs de champions de France (1996 et 1997).

« Aujourd'hui, les joueurs guettés par la limite d'âge pourront retrouver un emploi au sein du groupe Doux s'ils le souhaitent », affirme le président, découragé. Les autres ont déjà rallié l'Allemagne ou la Suisse et leurs lucratifs championnats nationaux qui, seuls, peuvent s'aligner sur leurs précédents salaires.

« C'est valorisant pour nos joueurs d'être sollicités par des clubs étrangers de haut niveau, analyse Patrick Francheterre, directeur de l'équipe de France de hockey, *mais c'est également dommage d'en voir la moitié partir alors que la ligue essaie de monter un championnat fort. »*

S'ils se désolent de voir le meilleur club français abandonner la compétition de haut niveau pour repartir avec des joueurs locaux en Nationale 3, les cofondateurs de la future ligue refusent de se priver complètement des idées et des moyens que Briec Bounoure a toujours mis au service du hockey sur glace. L'homme a trop marqué le petit monde du palet.

Ainsi, Père Dodu pourrait sponsoriser la Ligue. Briec Bounoure n'y semble pas opposé. Il attend, observe et espère bien remporter, en attendant, le titre de Nationale 3 avec des Albatros désormais privés de leurs ailes de géant.

Patricia Jolly

Une ligue « Elite » de dix clubs

Le président de l'Association nationale des clubs de hockey sur glace, Jean-Louis Jannez, par ailleurs président du club de Grenoble, devait soutenir le projet de création d'une ligue de hockey devant le comité directeur de la Fédération française des sports de glace (FFSG), jeudi 17 avril. En voici les grandes lignes :

● **Une direction** serait basée à Grenoble, si elle obtient du comité directeur de la Fédération française des sports de glace (FFSG) – *via* le Comité national du hockey sur glace (CNHG) – une délégation de pouvoir pour un an.

● **Dix clubs** dans une ligue « Elite » qui accueillera probablement Amiens, Angers, Bordeaux, Chamonix, Grenoble, Lyon, Reims, Rouen et Viry. Autres postulants : Anglet, Briançon et, sous réserve de structures et de budget suffisants, Epinal et Caen.

● **Le championnat** commencerait début septembre 1997 avec une saison régulière en matches aller-retour débouchant sur des « play-off », pour garantir une vingtaine de rencontres à domicile pour chaque équipe.

● **Les recettes de billeterie** pourraient générer selon les clubs entre 700 000 et 2,5 millions de francs par saison.

Les adieux de Mario Lemieux

Considéré comme l'un des meilleurs joueurs de l'histoire du hockey sur glace, le Canadien Mario Lemieux, 31 ans, vient d'annoncer qu'il allait abandonner crosse et palet à la fin d'une saison qui l'a consacré meilleur marqueur du championnat nord-américain de la National Hockey League (NHL) pour la sixième fois.

Au cours d'une carrière professionnelle longue de treize ans, passée sous le maillot des Penguins de Pittsburg, Mario Lemieux, célébré pour la précision de ses passes, a aussi glané deux titres NHL consécutifs, (1991 et 1992), une fortune en dollars, et une collection d'ennuis de santé. Fin 1992, il avait notamment été atteint par la maladie d'Hodgkin, une forme de cancer, et le public ne pensait plus le voir sur une patinoire. Mais après dix-huit mois de traitement, il avait repris avec autorité sa place dans l'équipe.

Laurent Jalabert devance Luc Leblanc dans la Flèche wallonne

LE MUR de Huy lui a été encore propice. Comme en 1995, Laurent Jalabert a gagné la Flèche wallonne en « déposant » son dernier adversaire dans le morceau de côte le plus âpre de la course, à moins d'un kilomètre de l'arrivée. En 1995, l'Italien Maurizio Fondriest avait ainsi été lâché ; en 1997, c'est l'ancien champion du monde français Luc Leblanc qui a fait les frais de la puissance de son compatriote.

Echappés à 25 kilomètres du but, les deux Français ont emmené dans leur effort l'Italien Enrico Zaina et l'ont laissé 15 kilomètres plus loin, ivre de fatigue, pour entamer leur duel. Dans les nombreuses « bosses » de la fin du parcours, Jalabert a sans cesse attaqué Leblanc, avant de donner un ultime coup de rein pour finir seul. Son coéquipier suisse de la Once, Alex Zülle, s'est extirpé du peloton pour prendre la troisième place.

Vainqueur de Paris-Nice, le 16 mars, Jalabert commençait à se languir d'une victoire dans une classique : il avait chuté à l'arrivée de Milan-San Remo, avant d'être victime d'une fringale dans le Tour des Flandres alors qu'il menait la course. Il s'est montré d'autant plus à l'aise sur les routes ardennaises, d'autant que son principal rival du moment, le champion du monde belge Johan Museeuw, était absent.

A quatre jours de Liège-Bastogne-Liège, dimanche 20 avril, Jalabert, numéro un au classement mondial, est en grande forme. A l'image, d'ailleurs, des autres coureurs français : sur cinq « classiques » d'un jour disputées depuis le début du printemps, ils en ont enlevé trois. Le succès de Jalabert fait suite à ceux de Philippe Gaumont dans Gand-Wevelgem, le 9 avril, et de Frédéric Guesdon, le dimanche 13 avril, dans Paris-Roubaix.

B. M.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL :** Bordeaux a battu (2-1) le leader, Monaco, mercredi 16 avril, lors de la 33e journée du championnat de Division 1. Les résultats : Bastia-Paris-SG : 1-1 ; Bordeaux-Monaco : 2-1 ; Strasbourg-Nantes : 0-1 ; Auxerre-Le Havre : 2-0 ; Rennes-Lyon : 2-1 ; Marseille-Montpellier : 2-2 ; Nice-Lens : 1-2 ; Caen-Nancy : 1-1 ; Metz-Guimgamp : 2-0. La rencontre Lille-Cannes devait se disputer jeudi 17 avril. La prochaine journée aura lieu les 26 et 27 avril.

■ **Châteauroux a rejoint Toulouse en tête** du classement du championnat de France de Division 2, mercredi 16 avril. Les résultats : Toulon-Martigues : 0-0 ; Gueugnon-Epinal : 3-0 ; Perpignan-Châteauroux : 0-0 ; Niort-Le Mans : 1-1 ; Lorient-Amiens : 0-2 ; Valence - Louhans-Cuiseaux : 1-0 ; Beauvais-Toulouse : 3-0 ; Troyes-Red Star : 0-1 ; Sochaux-Charleville : 3-0 ; Laval-Mulhouse : 0-0. Saint-Etienne, exempt, est crédité d'une victoire 1-0, comme le seront jusqu'à la fin de la saison les adversaires de Saint-Brieuc, forfait.

■ **BASKET : Nancy et Villeurbanne (Pro A)** disputeront la finale de la Coupe de France, dimanche 27 avril, à Paris. Mercredi 16 avril, Nancy a battu Pau-Orthez (76-65) et l'ASVEL s'est imposée au Mans (79-80).

■ **VOLLEY-BALL : le PUC a conservé son titre de champion de** France grâce à une deuxième victoire sur Cannes (3-0) mercredi 16 avril, à Paris.

■ **LOTO : tirages numéro 31** du loto effectués mercredi 16 avril. **Premier tirage :** 10, 11, 17, 29, 30, 40, numéro complémentaire 24 ; rapports : 7 667 935 F pour six bons numéros, 57 355 F pour cinq bons numéros et le complémentaire, 6 570 F pour cinq bons numéros, 131 F pour quatre bons numéros, 14 F pour trois bons numéros.
Second tirage : 8, 22, 30, 31, 32, 45, numéro complémentaire 46 ; rapports : 239 685 F pour cinq bons numéros et le complémentaire, 14 670 F pour cinq bons numéros, 227 F pour quatre bons numéros, 19 F pour trois bons numéros.

Maussade dans le Sud

Tableaux de

MOTS CROISES

Maussade dans le Sud

LES HAUTES PRESSIONS se maintiennent au nord des îles Britanniques, générant un temps sec mais frais sur la moitié nord. En revanche, un vaste système dépressionnaire intéresse les régions méditerranéennes et donnera un temps plus maussade de l'Aquitaine au golfe du Lion.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps restera généralement sec et frais de la Bretagne à la Normandie. Des nuages envahiront le ciel des pays de Loire, où une ondée n'est pas exclue. Les températures ne dépasseront pas 12 à 16 degrés.

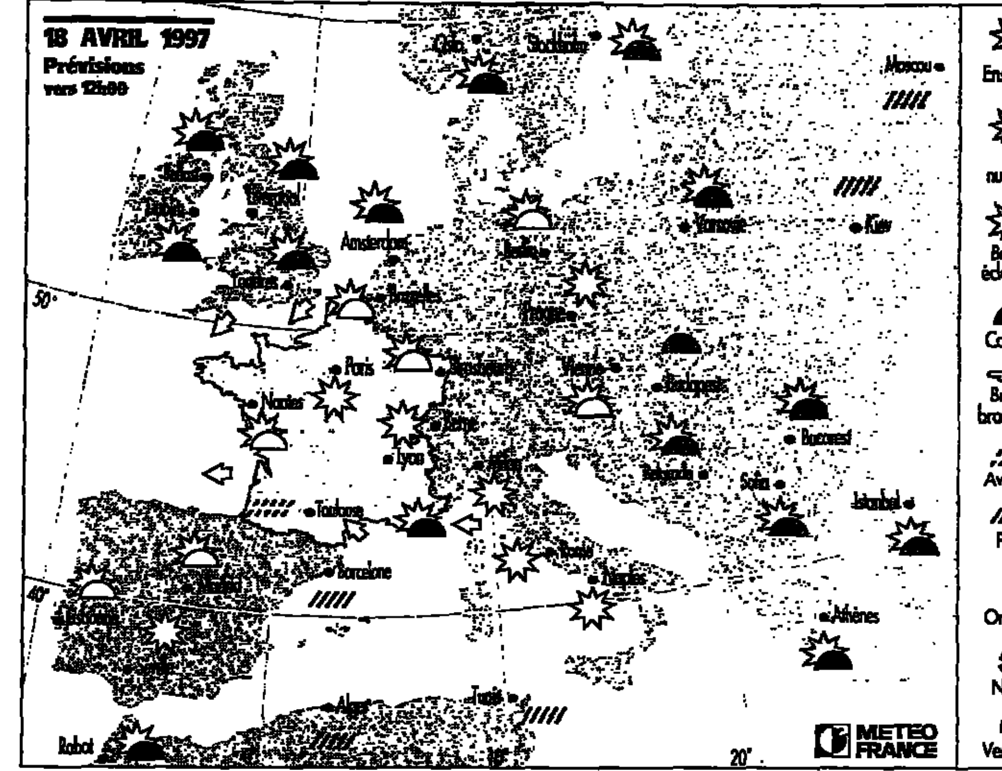
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée sera souvent placée sous le signe du soleil. Sous l'effet d'un petit vent de nord-est, les températures resteront fraîches, de 10 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps redeviendra ensoleillé dès le matin. Les températures resteront fraîches avec des gelées au petit matin. L'après-midi, elles atteindront à peine 11 à 14 degrés malgré le soleil.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages reviennent en force tout au long de la journée. Ils donneront parfois des averses, surtout sur le relief. Un fort vent d'autan sévira sur le Midi toulousain. Les températures s'en ressentiront, il ne fera pas plus de 15 à 19 degrés au meilleur de la journée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les passages nuageux seront plus discrets. Une certaine fraîcheur persistera avec de petites gelées matinales et pas plus de 13 à 16 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Corse. – Le vent d'est soufflera sur l'ensemble du littoral de la Corse au Roussillon. Il amènera beaucoup de nuages et quelques ondées autour du golfe du Lion. Les températures maximales évolueront entre 15 et 19 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 18 AVRIL 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/29 S	KIEV	4/8 P	VENISE	1/15 S	LE CAIRE	11/26 S
				POINTE-A-PIT.	22/30 S	LISBONNE	15/21 N	VIENNE	5/12 N	MARRAKECH	13/21 S
				ST-DENIS-RÉ.	23/29 S	LIVERPOOL	2/14 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/23 S
				EUROPE		LONDRES	2/15 S	BRASILIA	18/25 P	PRETORIA	12/25 S
				AMSTERDAM	3/10 S	LUXEMBOURG	1/14 S	BUENOS AIR.	18/26 P	RABAT	13/21 S
FRANCE métropole		NANCY	-3/15 S	ATHENES	10/15 S	MADRID	9/20 N	CARACAS	24/30 S	TUNIS	14/19 P
AJACCIO	4/17 P	NANTES	4/17 S	BARCELONE	12/14 P	MILAN	3/20 S	CHICAGO	-1/5 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	8/17 N	NICE	8/16 N	BELFAST	7/12 S	MOSCOU	3/11 P	LIMA	19/25 S	BANGKOK	26/37 S
BORDEAUX	6/20 N	PARIS	1/16 S	BELGRADE	4/13 S	MUNICH	1/12 N	LOS ANGELES	15/22 S	BOMBAY	22/30 S
BOURGES	1/17 S	PAU	6/18 N	BERLIN	1/13 N	NAPLES	5/15 S	MEXICO	13/19 P	DJAKARTA	26/31 S
BREST	4/15 S	PERPIGNAN	12/17 N	BERNE	-4/15 S	OSLO	1/7 S	MONTREAL	1/5 P	DUBAI	23/34 S
CAEN	4/13 S	RENNES	2/16 S	BRUXELLES	4/13 S	PALMA DE M.	8/20 P	NEW YORK	7/13 P	HANOI	22/27 P
CHERBOURG	2/12 S	ST-ETIENNE	-2/16 S	BUCAREST	1/11 S	PRAGUE	1/10 S	SAN FRANCS.	11/16 P	HONGKONG	21/24 P
CLERMONT-F.	-1/17 S	STRASBOURG	-2/16 S	BUDAPEST	5/14 C	ROME	2/15 S	SANTIAGO/CHI	10/16 P	JERUSALEM	11/23 S
DIJON	-1/16 S	TOULOUSE	6/18 N	COPENHAGUE	2/9 N	SEVILLE	14/24 S	TORONTO	-1/5 C	NEW DEHLI	16/34 S
GRENOBLE	0/19 S	TOURS	2/16 S	DUBLIN	5/13 S	SOFIA	-1/7 S	WASHINGTON	6/12 S	PEKIN	11/25 S
LILLE	2/14 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	2/15 S	ST-PETERSB.	-3/3 S	**AFRIQUE**		SEOUL	8/17 S
LIMOGES	5/16 S	CAYENNE	24/28 P	GENEVE	-2/16 S	STOCKHOLM	-1/5 S	ALGER	9/21 P	SINGAPOUR	27/31 C
LYON	2/17 S	FORT-DE-FR.	23/29 S	HELSINKI	-4/3 S	TENERIFE	13/19 C	DAKAR	19/24 S	SYDNEY	15/22 S
MARSEILLE	5/18 N	NOUMEA	23/28 S	ISTANBUL	6/10 S	VARSOVIE	2/9 S	KINSHASA	21/29 S	TOKYO	13/19 S

Situation le 17 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 19 avril à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La compagnie aérienne allemande Lufthansa vient d'ouvrir une liaison quotidienne supplémentaire entre Nice et Francfort, portant leur nombre à trois. Au départ de Nice, la compagnie assure désormais 40 liaisons hebdomadaires vers sept destinations allemandes : Berlin, Cologne, Düsseldorf, Francfort, Hambourg, Munich et Stuttgart.

■ **ISLANDE.** La compagnie privée islandaise Icelandair vient de s'installer à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, d'où deux à cinq vols directs hebdomadaires s'envolent vers Reykjavik jusqu'a fin octobre.

■ **CORÉE DU SUD.** Le métro de Séoul a été déclaré meilleur système de transport public au monde par le comité de conseil technologique de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), qui le considère comme le plus propre, le plus sûr et le plus pratique mais suggère, en revanche, que les instructions des machines automatiques délivrant les tickets soient rédigées en anglais.

VENTES

Tableaux de marine et instruments de navigation

UNE VENTE sur le thème de la marine et des voyages aura lieu, samedi 26 avril, à bord du *Vieux-Galion*, une péniche décorée en forme de vaisseau amarrée derrière le bois de Boulogne. Classique du genre, il s'agit d'un ensemble d'objets dont une partie provient du Musée de la marine de Froberville (Seine-Maritime) : tableaux, maquettes, instruments de navigation et instruments scientifiques, cartes géographiques, mobilier de bord et curiosités.

Les tableaux de marine et portraits de bateaux forment un genre de peinture bien particulier, réalisé par des spécialistes avec autant de précision et de ressemblance que pour un vrai portrait.

Frédéric Roux (1805-1870) appartient à une dynastie de peintres de marine, et son style précis s'apparente à celui de son père et de ses deux frères. Le brick-goélette *La Mésange*, une aquarelle de 1854, légendée dans un bandeau, estimée 30 000 à 35 000 francs. Paul-Emile Pajot (1870-1930) se classe dans la catégorie des peintres naïfs. Son aquarelle gouachée *La Mère Biron* montre un retour de pêche, avec des personnages sur le pont (30 000 à 35 000 francs). Scènes de ports, tempêtes, arrivées et départs des bateaux des XIXe et XXe siècles sont accessibles à partir de 3 000 à 4 000 francs.

Les instruments de navigation illustrent les progrès successifs des techniques et des connaissances physiques. La boussole, connue en Chine au Ier siècle de notre ère, arrive en Europe vers le XIIe siècle et évolue vers le compas, le premier instrument de navigation moderne. On trouvera ici un modèle de yacht, du début du siècle, dans son habitacle en laiton et bronze (6 000 à 8 000 francs). Le compas liquide, rempli d'eau et d'alcool, date de la fin du XIXe ; un exemplaire anglais du début du siècle en bronze (1 500 à 1 800 francs).

OCTANT ET SEXTANT

Mis au point au XVIIIe siècle, l'octant permet de faire le point en mer, c'est-à-dire de mesurer la hauteur des astres, Soleil ou étoile par rapport à la ligne d'horizon. Il est constitué d'un bâti dont les branches forment un angle d'un huitième de cercle, d'où son nom. A la fin du XVIIIe, l'octant est abandonné au profit du sextant (un sixième de cercle) plus petit, plus maniable, également plus solide puisqu'il est presque toujours en laiton et non en bois. Un octant en palissandre et ivoire est annoncé à 8 000-9 000 francs.

Un sextant en bronze du XIXe, signé G. Hurliman à Paris, avec son coffret et ses accessoires, 9 000 à 10 000 francs. Les instruments d'optique font aussi partie de l'univers marin. Lunettes, jumelles, longues-vues, télescopes, sont négociés entre 1 500 et 15 000 francs. Tous ces outils de professionnel voient leurs prix varier selon l'ancienneté et la qualité de fabrication avec des plues-values pour les signatures d'opticiens connus.

Le mobilier de bord, soumis à l'action du sel et de l'humidité, est fait dans des bois très résistants comme le camphrier ou l'acajou. Une commode de voyage XIXe, anglaise, comporte deux éléments mobiles, en camphrier, ornés d'un liseré en relief avec poignées et serrures en bronze (18 000 à 20 000 francs).

Catherine Bedel

★ **Restaurant Le Vieux Galion, 10, allée du Bord-de-l'Eau, Paris 16e, samedi 26 avril. Exposition sur place le vendredi 25, de 14 à 19 heures. Le matin de la vente de 10 à 13 heures. Etude Dumousset-Deburaux, 105, rue de la Pompe, Paris 16e, tél. : 01-47-04-84-03. Expert Bruno Petitcollot, tél. : 01-42-60-11-17.**

Calendrier

● **ANTIQUITÉS**

Strasbourg (Haut-Rhin), pavillon Joséphine, du vendredi 18 au lundi 21 avril, de 10 à 19 heures, 35 exposants.

Rumilly-lès-Vaudes, (Aube), manoir de Rumilly, samedi 19 et dimanche 20 mai, de 10 à 19 heures, 40 exposants, entrée 12 francs.

Rennes (Ille-et-Vilaine), salle des congrès, samedi 19 et dimanche 20 avril, de 10 à 19 heures, 30 exposants, entrée 20 francs.

Vannes (Morbihan), château Kerfily, samedi 19 et dimanche 20 avril, de 10 à 19 heures, 25 exposants, entrée 20 francs.

Sallanches (Haute-Savoie), salle Léon-Currale, samedi 19 et dimanche 20 avril, de 10 à 19 heures, 30 exposants, entrée 10 francs.

● **BROCANTES**

Moulins (Allier), parc expo, samedi 19 et dimanche 20 avril, 50 exposants.

Saint-Pantaléon-de-Larche (Corrèze), centre de loisir, samedi 19 et dimanche 20 avril.

Auneau (Eure-et-Loir), salle des fêtes, samedi 19 et dimanche 20 avril, 20 exposants.

Tourcoing (Nord), avenue Kennedy, samedi 19 avril, 300 exposants.

Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme), samedi 19 et dimanche 20 avril.

● **COLLECTIONS**

Paris, rue Louis-Armand, Toymania, samedi 19 et dimanche 20 avril, 250 exposants.

Bourges (Cher), parc Saint-Paul, brocante-rock, du vendredi 18 au dimanche 20 avril, entrée libre de 14 à 19 heures, 50 exposants.

DÉPÊCHES

■ **SALON.** L'Hôtel George V à Paris 8e accueille, du 23 au 28 avril, vingt-deux spécialistes du dessin ancien dont une dizaine sont venus de différents pays d'Europe. La majorité des œuvres présentées se négocient entre 10 000 francs et 250 000 francs, mais tous les exposants proposeront des pièces entre 5 000 francs et 10 000 francs. Parmi les beaux dessins figurent une gouache sur velin de Brentel (XVIIe siècle), *Suzanne et les vieillards* (Galerie Haboldt) et *La Marchande de marrons*, encre de Chine et lavis de Jean-Baptiste Greuze (Galerie Aaron).

★ **Hôtel George-V, 31, avenue George V, Paris 8e, de 12 heures à 20 h 30, entrée 50 francs.**

■ **A Rambouillet** ont lieu deux ventes consacrées aux années 1950-1960. Le samedi 19 avril est proposée une collection de disques vinyl. Le dimanche 20, des objets publicitaires : flippers (2 000 à 3 000 francs), juke-box (1 500 à 3 000 francs) et machines à sous (6 000 à 10 000 francs), des enseignes lumineuses en néon (1 500 à 3 000 francs), des objets de bars et de l'électroménager (toasters, machines à café, etc.) entre 200 et 500 francs.

★ **Rambouillet samedi 19 et dimanche 20 avril. Etude Faure-Rey, tél. : 01-34-83-14-40.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97075

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III			■						■			
IV					■						■	
V						■						
VI								■				
VII			■				■			■		
VIII		■							■			
IX				■								
X												

HORIZONTALEMENT

I. Bon animateur à l'écurie et en société. – II. Ne sort qu'en fin de semaine. Prise de contact. – III. Personnel. Le Douanier Rousseau est leur maître. Créateur de paradis artificiels. – IV. Enfant de l'amour. Copie conforme. – V. Se tient toujours à l'entrée. Peut nous mettre en péril. – VI. Prends des libertés de langage. Peuple de la Somalie. – VII. En creux. Sans bavure. Raccourci pour un patron. Tête d'oiseau. – VIII. Peut partir en toute sérénité. Elle devient libre dès qu'elle est haute. – IX. Homme de robe bien en cours. Descend d'une colline de Jérusalem. – X. Comme des mers blanches et calmes.

VERTICALEMENT

1. On le verra six fois dans l'année. – 2. Nous imposent des frais. Voyelles. – 3. Bas de gamme. Doit quitter le ring. Au pouvoir en Afrique du Sud. – 4. Nous mettent au courant. – 5. Le cœur d'Esméralda. Une joie partagée. – 6. Pour se faire une toile dans l'autre sens. On y range les verres. – 7. Ne valent pas grand-chose. Symbole de dureté. – 8. Travaille la terre en profondeur. Laxatif. – 9. Coup de baguette. Sa longueur varie en fonction des saisons. A la mode. – 10. En tous sens avec les vennes. Problèmes de rapports. – 11. Personnel. Herbe aquatique. – 12. Comme des paquets de nœuds.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97074

HORIZONTALEMENT

I. Délibération. – II. Eculés. Palme. – III. Rare. Poulenc. – IV. Olé. Fa. Rôtir. – V. Gâté. Cran. Bo. – VI. Triées. Cup. – VII. Théière. Cash. – VIII. Jo. Goa. Vol. – IX. Ouie. Initial. – X. Neurasthénie.

VERTICALEMENT

1. Dérogation. – 2. Ecala. Houe. – 3. Lurette. Ju. – 4. Ile. Eriger. – 5. Beleo. – 6. Espacerais. – 7. Rée. Nt. – 8. Apuras. VIH. – 9. Talon. Cote. – 10. Ilet. Câlin. – 11. Omnibus. Aï. – 12. Nécrophile.

L'ART EN QUESTION N° 12

En collaboration avec 

L'élégance au masculin

GENTILHOMME accompli, Balthazar Castiglione est artiste, écrivain, diplomate. A la cour des marquis de Mantoue (en Lombardie, Italie du Nord), puis des ducs d'Urbino (dans les Marches, au centre du pays, d'où est originaire Raphaël), il cultive l'élégance et le raffinement. Le portrait réalisé par Raphaël est une mise en image de cette élégance.

Le peintre a souligné la coupe parfaite des vêtements et le mélange subtil des velours, qui donne du volume aux manches et permet de jouer sur l'harmonie des bruns, des beiges et des noirs. Le chapeau imposant éclaire et intensifie le regard.

Castiglione a publié, sous forme de quatre conversations avec, entre autres, son ami le peintre Raphaël, les règles et les usages que l'homme de cour se doit de respecter.

Traduit en plusieurs langues, cet ouvrage eut une influence considérable et permit, notamment, de mieux cerner la notion d'honnête homme.

L'ouvrage rédigé par Balthazar Castiglione s'intitule :

■ De Viris illustribus
■ Les Essais
■ Le Parfait Courtisan

Réponse dans *Le Monde* du 25 avril.

RMN-ARNAUDET

Raphaël (1483-1520), « Portrait de Balthazar Castiglione (1514-1515) ». Paris, Musée du Louvre

Solution du jeu n° 11 (*Le Monde* du 4 avril)

C'est la collection de Jean Walter et Paul Guillaume qui est conservée au Musée de l'Orangerie à Paris (qui, contrairement à ce qui avait été publié dans le texte de la question, n'a rien à voir avec la Galerie nationale du Jeu de paume).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ARTS **Dessinateur, écrivain, homme de théâtre, scénariste, Roland Topor est mort mercredi 16 avril à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, des suites d'une attaque cérébrale et après être resté dans le coma pendant plusieurs jours. Il était âgé de cinquante-neuf ans. ● APRÈS des études aux Beaux-Arts, ce fils d'un peintre et sculpteur, Abram Topor, venu de Varsovie à Paris en 1930, avait créé avec Fernando Arrabal et Alexandro Jodorowsky le mouvement Panique, avant d'être, pendant près de quarante ans, un touche-à-tout ironique et talentueux. ● JOUEUR, volontiers pornographe ou macabre, il maniait avec élégance et non sans tendresse un humour très noir, qu'il accompagnait d'un rire inimitable, énorme, presque effrayant, trop tonitruant pour ne pas être l'envers magnifique d'un sens du tragique et de l'angoisse de la réalité.**

Roland Topor, le grand méchant tendre

Le dessinateur, écrivain, scénariste, homme de théâtre... est mort à Paris, mercredi 16 avril, à l'âge de cinquante-neuf ans. Ce touche-à-tout talentueux et provocateur, à l'humour très noir, avait fondé, avec Fernando Arrabal et Alexandro Jodorowsky, au début des années 60, le mouvement Panique

IL AVAIT le rire formidable – au vrai sens du mot, effrayant –, monstrueux, tonitruant de ceux qui pensent que « tout ça » ne vaut pas vraiment la peine, mais qu'il est élégant et courtois de cacher le désespoir et l'angoisse qu'on en éprouve sous la bonne humeur, la farce, le macabre, le grotesque, l'humour noir, la pornographie. Il était tout petit et tout rond, accueillant et disert. Dans son appartement, entre ses dessins entassés et les caisses de ses vins préférés, il avait accroché au mur les calmes paysages, presque naïfs, de son père, Abram Topor, peintre et sculpteur, qui avait émigré de Varsovie à Paris en 1930 et avait travaillé comme artisan maroquinier.

Il était presque normal pour Roland, le fils d'Abram, né à Paris le 7 janvier 1938, de faire, comme son père autrefois à Varsovie, des études aux Beaux-Arts – il y écrira aussi ses premières chansons. Il débute ensuite à la revue *Bizarre* en 1958. Puis, avec Fernando Arrabal et Alexandro Jodorowsky, il fonde, au début des années 60, le mouvement Panique, avec pour devise *« Je panique, donc je me marre »*. Dans ces mêmes années, il est l'un des collaborateurs réguliers du journal *Hara-Kiri*.

Quand on lui reprochait son agressivité, Roland Topor répondait que « topor, *en polonais, signifie "hache"* ». Il se serait bien amusé, sans doute, en imaginant comment on allait tenter de le « résumer », le jour de sa mort, lui qui faisait de l'éclectisme sa seule profession de foi, de la contradiction un emblème, de la pensée à contre-courant une sorte d'art et qui proclamait : *« J'ai toujours eu la trouille de me faire coincer dans une carrière. »*

Pour le coincer quelque part, il aurait fallu courir très vite. A la fois dessinateur, écrivain, affichiste, homme de théâtre, parolier de chansons, scénariste, décorateur et costumier, il était toujours là où on n'allait pas le chercher. Attendait-on le dessinateur qu'arrivait l'écrivain, expert en nouvelles, pleines de férocité et d'un goût prononcé pour la métamorphose. Cherchait-on le metteur en scène d'un *Ubu roi* (personnage qui semblait fait pour lui plaire), qu'on trouvait le créateur d'une affiche implacable pour Amnesty International.

POUR LE SOUVENIR

Voulait-on l'attaquer qu'il s'était déjà décrit comme *« les autres* [l']*imaginent »*, *« la bave aux lèvres, la morve au nez, le sexe à l'air, la lame de rasoir à la main, couvert de vermine, taché de merde, la panse gonflée par d'énormes quantités de nourriture, une haleine fétide à faire exploser tous les alcootests, la tête à la place du cul, le cœur à la place de la vessie »*. Il faut bien, pourtant, le « coincer », pour une fois, en citant quelques-unes de ses créations. Pour l'exemple, pour le souvenir. Dessinateur, il a aussi aimé illustrer des écrivains, notamment Jacques Sternberg, Marcel Aymé et Arrabal. Ecrivain lui-même, il publie des romans – dont *Le Locataire chimérique* (1964), qui sera adapté au cinéma par Roman Polanski, *Portrait en pied de Suzanne* (1978) –, des recueils de nouvelles – *Joko fête son anniversaire* (1970, prix des Deux-Magots), *Café panique* (1982), *La Plus Belle Paire de seins du monde* (1986), *Jachère party* (1996).

Au théâtre, il a écrit pour Jérôme Savary et le Grand Magic Circus et monté avec Jean-Michel Ribes *Batailles* (1983). Il a réalisé les personnages et les maquettes de *La Planète sauvage*, long métrage d'animation réalisé par René Laloux, primé au Festival de Cannes en 1973. Il a travaillé pour le théâtre et l'opéra : décorateur des *Mamelles de Tirésias* (1985), créateur de *Marquis* (1989), une lecture de Sade avec d'étranges marionnettes animales, metteur en scène d'*Ubu roi* de Jarry (1992). Il avait même reçu, en riant évidemment, des récompenses officielles, le Grand Prix national pour les arts graphiques, en 1981, et le Grand Prix de la Ville de Paris, en 1990.

TROP SUPERBEMENT FOU

« Quand on pense, disait Topor, *on a tous les droits, quand on agit, c'est autre chose. »* Les images de bourreaux, les lames de rasoirs tailladant la peau, les corps dégradés, souillés, il les réservait à son imaginaire. On savait, en l'écoutant parler, qu'il jouait le grand méchant pour se protéger d'être un vrai tendre. On le croyait volontiers quand il disait que dormir était son activité préférée. Et pourtant, depuis son premier texte, *Les Masochistes*, édité par Eric Losfeld en 1960, Roland Topor a été, pendant presque quarante ans, un hyperactif, touche-à-tout ironique, talentueux, refusant de se laisser classer, étiqueter, normaliser.

« Tout ce qui est Topor brille », se moquait-il encore. *« Pendant quarante ans, Topor a été mon premier et mon meilleur ami. Grâce à lui, le mouvement Panique a été une fête constante »*, a déclaré Fernando Arrabal en apprenant sa mort, ajoutant : *« Comment allons-nous pouvoir vivre sans lui ? »* Topor s'en est allé avant d'atteindre la soixantaine et avant le troisième millénaire. Sans doute était-il trop joueur, trop superbement fou, trop politiquement incorrect en un mot, pour vivre jusqu'au bout cette fin de siècle frileuse, hargneuse, moraliste. Dans cet univers coincé entre mafias et sectes, entre exclusion et extrême droite, comment faire résonner un grand rire salubre, comment faire entendre une parole rebelle, à contre-courant – *« l'humanisme, pour moi, ne pourra jamais passer par la religion »*, disait-il –, comment continuer à *« jouer avec la réalité et avec* [sa] *peur »* ?

Josyane Savigneau

LUC PÉRÉNOM

Roland Topor, en 1986.

... Moi

« Mais enfin, ils s'imaginent quoi, les gens ? Sous prétexte que je dessine des choses horribles et que j'écris des histoires affreuses, ils se figurent que je suis un sale type, un obsédé sexuel, un sadique, un psychopathe, une brute, un malpoli ! Je proteste énergiquement. (...) Je suis un malheureux mortel fait de chair, d'os et de sang, alors que mes créatures sont imaginaires et qu'elles ont la chance d'avoir une chair en papier, de l'encre au lieu de sang et que l'os, c'est celui qui me reste à ronger avec ce que l'on me paie.

» Toute proportion gardée, Cézanne n'avait pas une tête de pomme, Rubens n'a jamais eu de problème de cellulite, Mondrian ne se peignait pas le visage au carré et Picasso avait les yeux en face des trous. Loin de moi la tentation de me comparer à ces trop illustres confrères, mais la coupe est pleine, il faut qu'elle déborde. (...)

» Si j'étais le moi que les autres imaginent, si je ressemblais à leurs fantasmes, je serais plus proche du public, j'en ferais partie.

» Il est tellement merveilleux, le public ! Non ? »

★ (*Le Monde* daté 4-5 juillet 1982.)

Un talent protéiforme

Topor a exercé son talent dans des directions multiples – peinture, dessin, cinéma, théâtre, romans et nouvelles... Quelques dates-clés :

- **1958.** Premiers dessins dans *Bizarre*, *Arts* et *Le Rire*.
- **1959.** Illustre Jacques Sternberg.
- **1960-1961.** Premiers recueils de dessins chez Eric Losfeld et Jean-Jacques Pauvert.
- **1964.** Commence à collaborer au journal *Hara-Kiri*. Publie *Le Locataire chimérique* (Buchet-Chastel), dont Roman Polanski tirera un film.
- **1970.** *Joko fête son anniversaire* (Buchet-Chastel, prix des Deux-Magots).
- **1973.** *La Planète sauvage*, dessin animé, avec Laloux. *De Moïse à Mao* (chansons pour un spectacle de Jérôme Savary).
- **1975.** Rétrospective à Amsterdam, puis à Anvers (1979), Jérusalem (1980) et Stockholm (1984).
- **1977.** Illustre Marcel Aymé (Flammarion).
- **1979.** *Le Bébé de Monsieur Laurent* (pièce reprise en 1992 ; l'affiche de Topor sera censurée).
- **1985.** Décors pour *Les Mamelles de Tirésias*, opéra de Poulenc d'après Apollinaire.
- **1986.** *La Plus Belle Paire de seins du monde* (Le Pré aux clercs).
- **1991.** Décors et costumes de l'opéra de Penderecki d'après *Ubu* à Munich.
- **1992.** Mise en scène d'*Ubu Roi* à Chaillot.
- **1996.** *Jachère-Party* (Julliard).

L'homme qui rit

LE RIRE de Topor, c'était sa signature. Un rire inoubliable, strident, jubilatoire et en même temps implacable. Un rire qui avait franchi les frontières de la désespérance. Tout comme son regard malicieux et sans joie. Tout comme ses dessins à la fois précis et tortueux. Tout comme son humour, absolument noir. Topor riait sans cesse et de n'importe quoi, savait rire de ce qui le terrifiait : la mort évidemment, inévitable conclusion de nos existences inutiles.

Le Grand Théâtre de l'Absurde, voilà comment Topor voyait le monde. L'Absurde nourrissait son pessimisme jovial, il y puisait son inspiration. Pareil à un chat flairant la souris, il s'en allait fouiner derrière les façades, scrutait la banalité, y détectait immanquablement le point de déséquilibre, là où ça gêne, où se niche l'horreur invisible, là où guette la mort, où se cachent les tares de la société, histoire de bien les mettre en lumière. A sa manière hargneuse, Topor était un moraliste, exaspéré, bien entendu par les hypocrisies, les conformismes, les suivismes. Et, perpétuellement en manque d'affection, il entrait en rage contre les sentiments tout faits.

Autre chose encore le rebutait : l'immobilisme. A rester longtemps au même endroit, à faire trop souvent la même chose, il se serait cru déjà mort. Alors il a exercé toutes sortes d'activités. Entre autres, il a fait l'acteur – dans le film de Werner Herzog *Nosferatu*, il était doublé en allemand, à l'exception de son rire. Il a fait le scénographe – et fait scandale pour *Le Grand Macabre*, de Ligeti. Il a mis en scène des pièces de théâtre, pas seulement les siennes. Ainsi *Ubu*, qu'Alfred Jarry semble avoir écrit en prévoyant qu'un jour son ogre dérisoire rencontrerait ce ricaneur, ce barbare, cet homme capable de l'avaler. Dans la pièce et le personnage, Topor avait trouvé de quoi alimenter sa révolte.

GÉNÉROSITÉ BLESSÉE

Son sens politique n'était pas excessivement nuancé : il avait la haine, rêvait de détruire la tyrannie sous toutes ses formes avec les armes de l'humour et du canular. Il avait qualifié le mouvement Panique de *« faux mouvement »*, car, en bon libertaire, il lui déniait toute existence légale. C'était surtout une histoire de copains pour qui il s'agissait d'abattre un maximum de barrières, de transgresser les hiérarchies et les codes du bon goût, de se revendiquer carrément grossiers, voire abjects, seul moyen d'éviter la *« récupération »*, épouvantail des contestataires en ces bienheureuses années 70.

Topor ne refusait pas la reconnaissance du public ni celle de ses pairs. Il n'avait rien d'un ascète en quête de désert – il aimait trop la ville et ses bistrots. Mais il se méfiait des consécrations et récompenses, qui lui paraissaient des pièges tendus par la mort. *« L'important,* a-t-il déclaré, *c'est d'avoir la parole. Lorsque l'on dessine ou lorsque l'on peint, c'est souvent les autres qui parlent de votre travail, de vous, de la signification, et on s'installe dans le mutisme. Moi non. »* Par le dessin ou la parole, par le rire, il a su se faire entendre.

La provocation ne lui faisait pas peur. Dans chacune de ses activités, il la cultivait, la peaufinait. Mais se serait-il contenté de blaguer, se serait-il complu dans ses obsessions macabres, fût-ce avec talent, il aurait bientôt lassé, et se serait lassé lui-même. Heureusement il y avait en lui cette angoisse à fleur de peau faite de générosité blessée, la vraie colère d'un homme qui aurait voulu croire au bonheur comme un enfant au Père Noël. Comme beaucoup d'enfants d'immigrés, peut-être possédait-il un fond d'idéalisme transmis par un père qui avait cherché refuge en France, y avait trouvé l'armée d'occupation, et ne s'était même pas découragé.

Topor lui non plus ne se décourageait pas de crier ses fureurs sur tous les tons, principalement le ton de l'ironie. *« On repasse sans cesse les mêmes bandes d'actualité, les mêmes films, les mêmes feuilletons. Le public qui les regarde d'un œil distrait est rassuré : la France sera toujours la France. Elle ne change pas. L'important, c'est la météo. »* Topor écrivait ces lignes dans *Le Monde* en 1976. Il n'y avait pas encore de chaîne spécialisée dans la météo.

Colette Godard



هكذا من الاصل

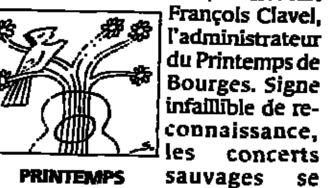
Le Printemps de Bourges est fier de l'ambiance de son festival « off »

Dans la ville, près d'une quarantaine de bars accueillent chaque jour des musiciens

Depuis plusieurs années, les concerts « sauvages » se sont multipliés au Printemps de Bourges. Dans des arrière-cours de cafés aménagées, des groupes de rock viennent tenter leur chance devant un public noctambule. Y voyant le signe de leur succès, les responsables du Printemps collaborent avec une vingtaine de ces cafés-concerts. Les deux chanteuses des Femmouzes T expliquent leur parcours.

BOURGES
de notre envoyé spécial

« Après dix ans de rejet et cinq ans d'adaptation, la ville a fini par s'approprier son festival », constatait François Clavel, l'administrateur du Printemps de Bourges. Signe infaillible de reconnaissance, les concerts sauvages se sont multipliés depuis six ans dans la ville. Près d'une quarantaine de bars accueillent chaque jour des dizaines de groupes décidés à participer au festival sans y être officiellement programmés. Et des milliers de spectateurs auront l'impression de profiter du Printemps en s'imprégnant de ce festival « off ». Persuadés que ces festivités parallèles sont le signe de leur propre succès plutôt que l'effet d'une concurrence, les responsables du Printemps de Bourges ont choisi de collaborer avec une vingtaine de ces cafés-concerts. Editée par le festival, une plaquette, *Le Printemps dans la ville – Zincs en folie*, annonce les programmations. Tout en laissant aux bars la liberté des choix artistiques, les officiels leur recommandent une liste de noms pêchés dans le programme des éditions précédentes ou parmi les finalistes des tremplins Découvertes que le festival organise dans chaque région.


PRINTEMPS DE BOURGES

Excentrée au bout de la rue Emile-Martin, La Cigale, petit café centenaire, est devenu un des repaires des nuits rock berruyères. Lulu, son jeune patron, a aménagé pour la semaine une scène exiguë dans son arrière-salle. Sur le terrain de pétanque, une tente fait office de loge. Une petite télévision posée derrière le zinc permet aux clients de suivre le concert. *« Pendant l'année, je programme environ deux concerts par mois*, explique Lulu. *Pendant le Printemps, deux groupes chaque jour. Nos relations avec les organisateurs se sont améliorées. Ils communiquent nos programmations, mais on leur rend aussi service en créant une vraie ambiance de festival. »* Sollicitée par des dizaines de groupes, La Cigale peut se permettre de sélectionner des formations de qualité. Mercredi, c'était Cyclope, trio rock qui connut autrefois l'honneur des scènes officielles.

ASSAUT DE DÉCIBELS

Minuit, centre-ville. Le Bar des PTT vibre d'un assaut de décibels. Une bière à la main, le trop plein de clientèle bat le pavé en regardant un groupe par la fenêtre. Dans une vieille camionnette, les cinq musiciens de Shout attendent leur tour. Finalistes malheureux des Découvertes de la région Pays de la Loire, ils ont décidé de venir de Saumur pour jouer leur mélange de rock hardcore, de reggae et de rythmes orientaux, en espérant laisser une trace. *« Nous venons d'autoproduire notre premier CD*, explique J. C., responsable des samplers. *Il était important d'être ici et d'essayer de diffuser l'info auprès des professionnels. Le bar nous paie juste le défraiement, mais ça peut valoir le coup. »* L'espoir n'a pas été vain puisque attirée par la rumeur, une directrice artistique de Sony s'est déplacée.

En 1996, Le Bar des PTT avait déjà accueilli le groupe. Dans les mois qui suivirent, le bistrot a dû arrêter ses activités musicales en raison de plaintes du voisinage. Mais cette semaine tout est permis. Mais comme le rappelait Lulu *« le reste du temps, Bourges est une ville pépère. Elle n'est la capitale de la musique qu'une fois par an »*.

Stéphane Davet

Françoise Chapuis et Rita Macedo, chanteuses du duo Femmouzes T

« La musique est à tout le monde, il suffit de s'en emparer »

BOURGES
de notre envoyée spéciale

Françoise Chapuis est née dans la Drôme. Rita Macedo vit en France depuis onze ans. Elle est Brésilienne. Toutes deux sont âgées de trente ans et vivent à Toulouse, où elles participent d'un mouvement occitan rénové par Claude Sicre, idéologue des Fabulous Trobadors, duo dont le dernier album, *Ma ville est le plus beau park*, résume la philosophie : s'occuper d'abord de son quartier. Catalogués rappeurs, ces héritiers d'une tradition de troubadours ont convaincu Françoise et Rita de former un duo, les Femmouzes T, en s'aidant d'un tambourin et d'un accordéon. Proches de Bernard Lubat et d'André Minvielle, les Femmouzes T, en attendant d'être consacrées, inventent des chansons festives (*Femmouzes T*, chez Willing Production/Scalen), où Olympe de Gouges, Caetano Veloso, Carlos Gardel, le carnaval et le Capitole reconverti en plage se mélangent sur des rythmes et des musiques souvent empruntés au Nordeste brésilien.

« Les Femmouzes T, ça signifie quoi ?

Rita Macedo – C'est un hommage aux Fabulous Trobadors, et un jeu de mots. Sur « fameuses », sur le « té ! » exclamatif des gens du sud. Ce peut être T comme « teignes » aussi. Nous marchons à l'intuition. Les Femmouzes T sont nées sur le marché aux puces de Saint-Sernin, dans les bars, dans les repas en plein air qu'organise Claude Sicre à Arnaud-Bernard, son quartier. J'ai rencontré Claude Sicre pour la première fois à Salvador de Bahia. Il cherchait des groupes de carnaval, et il avait invité celui de mon père, Osmar, et de mon frère, Armandiho, le Trio Eletrico Dodo-e-Osmar. En 1986, je suis venue à Toulouse pour mes études de piano – classique – et je suis restée. A Salvador, quand mon père parle de sa fille qui habite en France, on lui répond systématiquement : « Ah ! Paris, quelle belle ville !… »

– Pourquoi avoir longtemps préféré la rue à la scène ?

Françoise Chapuis – Ce sont des lieux où les copains passent, s'arrêtent pour discuter, et dont les artistes s'emparent quand ils y viennent. Saint-Sernin, c'est beau, car c'est un mélange de noctambules, de gens du jour. Là-bas, on a commencé en toute simplicité : Rita jouait du piano, elle venait de décider d'apprendre l'accordéon, et moi, je n'avais jamais touché un tambourin. Notre militantisme commence là : dire que la musique est à tout le monde, il suffit de s'en emparer.

R. M. – En France, la musique est considérée beaucoup trop sérieusement. Pour pouvoir y toucher, il faudrait avoir étudié au conservatoire. Mais si l'on demande à quelqu'un de chanter une chanson, il nous répond presque toujours : « Ah ! non, je ne suis pas chanteur, je ne sais pas. » Dans mon pays, on fait naturellement de la musique, au quotidien. J'ai envie d'offrir un peu de ma culture aux Français.

F. C. – Après les concerts, combien de gens viennent nous dire : « J'ai toujours eu envie d'apprendre à jouer du piano, de la guitare, des percussions, mais c'est trop tard. » Nous, nous disons que tout le monde peut chanter. Je voudrais que notre disque soit en vente chez Mammouth et chez Leclerc. Je n'ai pas envie d'être une curiosité disponible chez les disquaires alternatifs.

– Pour s'adresser à tout le monde, faut-il commencer par son palier, son quartier ?

F. C. – En février, nous avons donné vingt-huit concerts dans la Drôme, chez l'habitant. Il y avait de tout, des natifs, des néoruraux. Les plus motivés étaient les plus âgés, qui avaient connu les veillées où, disaient-ils, l'on se battait pour chanter.

– Qu'avez-vous retenu de cette expérience ?

R. M. – On a beaucoup mangé, on a appris des rigodons. C'était une autre énergie, arriver chez les gens, dans la salle, avec un accordéon. Voilà une démarche politique, dans le vrai sens du mot, pas politicarde. Comme les repas de quartier des Fabulous Trobadors, dont ils veulent étendre le principe à toute la France, selon une géographie où plus rien ne passerait par Paris.

– Parlez-vous l'occitan ?

F. C. – Nous ne sommes pas des militantes de l'Occitanie, nous sommes des voyageuses, qui combattons la peur des différences, de l'étranger, et qui pensons qu'un pays qui ne sait pas reconnaître les langues et les particularismes régionaux en vient tout doucement à établir des lois comme la loi Debré. Ma grand-mère paternelle, qui était originaire du Lot, ne m'a jamais parlé occitan. L'autre était femme de colon, un chirurgien dans l'armée, qu'elle a suivi en Allemagne, aux Indes… Et moi aussi, j'ai souvent déménagé. Puis j'ai compris que la fierté que l'on éprouve face à son identité permet de mieux partir, de s'ouvrir.

– D'être deux femmes vous a-t-il aidé, desservi ?

R. M. – Le milieu des musiciens ne nous prenait pas trop au sérieux au début, aussi à cause des instruments, l'accordéon et le tambourin, ringards. Et puis, des filles, on attend toujours qu'elles soient mi-théâtre, mi-cabaret, avec un côté Rive gauche ou réaliste. Au mieux, on acceptera les quatuors vocaux bien réglés, gentils. Et nous, nous avons envie que les gens sautent, dansent, s'éclatent. Nous cherchons de nouveaux sons, avec assez de puissance sonore pour danser. Ça choque.

– Vous vous en prenez aux « édiles bidons », vous appelez à aller pêcher des idées aux Puces, etc. Que voudriez-vous dire ?

F. C. – J'écris lentement, j'ai la hantise d'aller trop loin. J'ai été animatrice au Mirail, un quartier difficile. J'avais vingt-trois ans, et les mômes étaient en manque, ils investissent tout de suite l'aîné d'un rôle éducatif. Cela me faisait peur, alors quand on a un micro… L'affaire de NTM m'a troublée. J'ai trouvé aberrant qu'on condamne des chanteurs pour ce qu'ils ont écrit, mais je pense aussi que NTM a une sacrée responsabilité sur le dos. Les jeunes qui les écoutent ont des douleurs, des souffrances, des révoltes. Il faut les ouvrir au monde, et non pas les enfermer dans la haine des flics. Il n'y a que quand on a été nantis qu'on n'a la haine contre rien, qu'on accepte tout. Pas quand on a toujours été pris pour un crétin. »

Propos recueillis par Véronique Mortaigne

★ Les Femmouzes T, avec Marka, le 17 avril, La Soute, 23 h 30, 80 F. Tél. : 01-49-87-57-57 ou 02-48-24-30-50.

Le trio Ducret, Humair, Chevillon au festival Europa Jazz du Mans

Ces musiciens sont parmi les plus exacts

TRIO DANIEL HUMAIR/MARC DUCRET/BRUNO CHEVILLON, Salle Michel-Berger ; Savigné-l'Evêque, mardi 8 avril. Europa Jazz Festival du Mans. Jusqu'au 27 avril. Tél. : 02-43-24-81-78.

SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE
(Sarthe)
de notre envoyé spécial

Parlons de l'image finale du concert : Marc Ducret (guitare), Daniel Humair (batterie), Bruno Chevillon (basse), dans une version post-électronique des *Oignons* (Sidney Bechet). Miniature de gaieté, à la limite du silence, en toute rigueur rythmique, digne d'horloge, un moment à tendre le concert comme un ressort. A Savigné-l'Evêque, pas loin du Mans, la nuit est crue, on voit parfaitement la comète de Hale-Bopp. Dans la salle, il y a du monde, un public concentré, populaire, enfants, retraités, femmes actives, « jeunes » plutôt jeunes. A la fin des morceaux, on les entend surgir de leur réserve, avec une vraie chaleur de reconnaissance. Le reste du temps, la concentration touche juste.

Sur scène, ce que l'on peut entendre de mieux ces temps-ci. On aura reconnu trois des plus exacts parmi les musiciens actuels, drôles, sidérants de frappe et de spontanéité : Daniel Humair, cinquante-neuf ans (le temps ne fait rien à l'affaire), monstre de la percussion contemporaine, jamais il n'a été aussi aisé, aussi complet ; il escorte à la perfection Bruno Chevillon, le contrebassiste de la nouvelle génération (quand il est né, en 1959, Humair « travaillait » – avec Lucky Thompson), et Marc Ducret, guitare, quarante ans. La guitare ne manque pas de phénomènes. Marc Ducret, c'est un cas. Son allure cassée, sa carrière complète, son jeu avec l'imprévu (dans le son, le timbre, les miettes), ce côté Hendrix mis en scène par Brecht, c'est un cas.

Si l'on repense au titre-phare du livre qui aura dévoilé pas mal des secrets du jazz (*La Rage de vivre*, de Mezz Mezzrow), c'est parce qu'il colle aux festivals comme celui-ci qui ne se réduisent pas aux truismes de l'été : swing, spectacles et variétés. Le Mans tient la corde. Avec une pointe d'agressivité dans les choix (Europa, le jazz européen, les musiques improvisées venues d'Europe), cette année persillée par la présence de James Carter et de l'Art Ensemble of Chicago. Le Mans, dix-huit ans d'existence, qui comme d'autres en Belgique, en Allemagne, en Suisse, comme Mulhouse, Uzeste, Assier, Sons d'hiver, Banlieues bleues, sonne différemment, déniche une autre idée de la musique, renouvelle l'idée de l'autre, laisse, par ce temps de musique assénée jusqu'à l'angoisse – dans les cafés, les parkings, les couloirs, les cabinets, sur les motos –, la musique se retrouver sous les comètes. Le jazz est un observatoire parfait.

Voyons : ces gens vivent sans beaucoup de fric. Ils vont sur les routes. Les amplis ne les sauvent jamais du vide. Ils croient en la possibilité de provoquer la vie dans l'instant. Ils n'utilisent ni ressources ni chantage. Nus devant la musique. Les derniers poètes du temps. Avec le devoir de s'exposer, sans recours à l'hypnose, devant une assemblée de gens qui croient à l'éventualité de la musique. La tâche du festival d'Armand Meignant, c'est d'assurer la rencontre des uns et des autres : beau boulot. Le rôle de Ducret, Humair, Chevillon, c'est de jouer le jeu jusqu'au bout. Pas facile. A Savigné-l'Evêque comme à Carnegie Hall. Beau geste. A suivre.

Francis Marmande

Le Norvégien Sverre Fehn lauréat du prix d'architecture Pritzker

C'EST l'architecte norvégien Sverre Fehn qui a obtenu cette année le Pritzker, équivalent du Nobel pour l'architecture (*Le Monde* du 17 avril). Agé de soixante-douze ans, il est le vingtième architecte à remporter ce prix, doté d'une récompense de 100 000 dollars (environ 580 000 francs), qui lui sera remis le 31 mai au Musée Guggenheim de Bilbao (Espagne). L'architecture de Sverre Fehn a tout lieu d'être familière aux amateurs d'art qui fréquentent la Biennale de Venise. C'est lui qui a dessiné, de 1959 à 1962, le pavillon de la Scandinavie. Le pavillon de la Norvège construit pour l'exposition universelle de Bruxelles (1958), aujourd'hui démoli, aura été jusqu'à nouvel ordre la seule autre œuvre qu'il ait construite hors de Scandinavie.

Né en 1924 à Konsberg, Sverre Fehn est l'une des personnalités les plus marquantes de l'architecture norvégienne. Elève d'Arne Korsmo, passionné par Mies Van der Rohe, c'est au Maroc et surtout en France (en 1953 et 1954) qu'il fera ses « voyages initiatiques ». A Paris, il rencontre notamment Prouvé et Le Corbusier. De retour à Oslo, il construira essentiellement des maisons et des musées, sa carrière connaissant sept années durant une éclipse totale, prix du modernisme radical dont fait preuve la maison pour personne âgées d'Okern (1955).

Clairement « miesien » pendant une première période, le travail de Fehn évoque ensuite fortement Carlo Scarpa, même s'il s'en défend : *« Je me sens plus primitif »*, déclare-t-il à l'*Architecture d'aujourd'hui* en 1993 (nº 287). A en juger par le Musée Hedmark, qu'il construit en 1968 autour de fouilles et de bâtiments anciens, impressionnante confrontation du passé et d'une modernité sans concession, traitée avec une extrême subtilité, Sverre Fehn n'a de *« primitif »* que le soleil horizontal des vikings. En 1983, il expliquait ainsi lui-même ce qu'il entend finalement par primitif : *« L'utilisation d'un matériau ne devrait jamais se faire par choix ou par calcul, mais seulement par intuition et désir »*… Sverre Fehn obtient sans doute le Pritzker pour son intuition impeccable. On pourra le vérifier à partir du 18 avril, à la salle Stucchi du Palazzo Tricino, à Vicence, qui présente la première exposition rétrospective consacrée au désormais illustre Norvégien.

Frédéric Edelmann

Martial Solal au Duc

Le pianiste et compositeur avec son grand orchestre puis en trio en club. Un événement du jazz



SI un club de jazz est bien le lieu de toutes les expériences et les folies – ce qu'oublient nombre de « salons à musiquette » – la présence du Martial Solal au Duc des Lombards peut assez légitimement être qualifiée d'événement. D'abord parce qu'un concert de Solal est toujours un moment unique – instrumentiste « superlatif » selon Xavier Prévost dans *Le Dictionnaire du jazz* –, ensuite parce qu'il y jouera avec son Dodecaband, un petit big band où œuvrent Jean-Louis Chautemps, Sylvain Beuf, Eric Le Lann, Roger Guerin, Jacques Bolognesi, François Merville et Patrice Caratini (deux générations et demi d'excellences) et qu'enfin, il se produira en trio avec François Moutin (contrebasse) et Daniel Humair (batterie). Ce trio ouvrira par ailleurs une dizaine de soirée consacrées au piano.

★ Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Dodeca Band, 22 heures, les 17, 18 et 19 ; Trio, 21 heures, le 20 ; 22 heures, les 21 et 22. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F pour les soirées Dodeca Band ; 120 F pour le trio.

UNE SOIRÉE À PARIS

Yannick Jaulin
Enchanteur malin, caustique et poétique, Jaulin excelle dans l'art et la manière de raconter des histoires. De celles qui inspirent le rire et aspirent l'imaginaire. Il présente son nouveau spectacle, *Rien que du beau monde*, la galerie mouvementée des héros de son microcosme favori, Pougne-Hérisson, un petit village de Vendée, où comme partout se cachent des fées.
Théâtre de l'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place de Clichy. 20 h 30, du mardi au samedi. Jusqu'au 15 mai. Tél. : 01-43-87-97-13. 80 F et 120 F.

« Carmen », de Bizet
Après la *Carmen* en sabir de Bastille (ceux qui ont vu la diffusion télévisée sur Arte ont été édifiés pour moins cher que ceux qui sont allés à Bastille), voici la *Carmen* de poche d'Opéra-Eclaté, l'une des structures légères de diffusion du répertoire lyrique qui proposent des spectacles sans prétention mais bien souvent bourrés d'invention.
Béatrice Burley, Valérie Marestin (Carmen), Christian Lara, Laurent Chauvineau (don José), Patrick Méroni, Jean-Sébastien Bou (Escamillo), Marie-Paule Dotti, Fabienne Chanoyan (Micaëla), Orchestre Colonne, Didier Lucchesi, Dominique Trottein (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mº Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 h 30, dimanche. Du 18 avril au 15 juin. Tél. : 01-53-32-32-00. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 260 F.

Orchestre national de France
Les amateurs de musique française se réjouiront du programme magnifique concocté par le chef d'orchestre Charles Dutoit.
Ravel : *Le Tombeau de Couperin*. Berlioz : *Nuits d'été*. Honegger : *Symphonie nº 3 « Liturgique »*. Susan Graham (mezzo-soprano).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 18. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 175 F.

Carte blanche à Noël Akchoté
Fidèle à la salle de Montreuil, le guitariste Noël Akchoté y propose une soirée à surprises et aventures.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Arts du Nigeria
Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mº Porte-Dorée. Tél. : 01-43-46-51-61. De 10 heures à 17 h 15 ; samedi, dimanche de 10 heures à 17 h 45. Fermé mardi. Du 23 avril au 18 août. 38 F.

Kees Van Dongen retrouvé
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mº Assemblée-Nationale. Tél. : 01-53-59-12-40. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 17 avril au 8 juin. 20 F.

EXPOSITIONS PARIS

Absalon
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 10 mai. Entrée libre.

Josef Albers
Galerie Denise René, espace Marais, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-48-87-73-94. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 mai. Entrée libre.

Angkor et dix siècles d'art khmer
Grand Palais, galeries nationales, avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 mai. 50 F.

Années 30 en Europe, 1929-1939
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. Mardi, mercredi et vendredi de 10 heures à 17 h 30 ; jeudi, samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 25 mai. 50 F.

Arcady, Alberto Giacometti, Albert Rafols-Casamada, Pierre Tal-Coat
Galerie Clivages, 5, rue Saint-Anastase, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-72-40-02. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 10 mai. Entrée libre.

Bellmer graveur
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 14 juin. 25 F.

Francesco Clemente
Galerie Jérôme de Noirmont, 38, avenue Matignon, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 01-42-89-89-00. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.

L'Empreinte
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 mai. 27 F.

Théophile Gautier, la critique en liberté
Musée d'Orsay, niveau médian (salles 67, 68 et 69), 62, rue de Lille, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 mai. 39 F.

George Grosz
Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-78-61-79. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 mai. Entrée libre.

L'Image-contact
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 mai. Entrée libre.

Italies, peintures des musées de la région Centre
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Mº Luxembourg. Tél. : 01-40-13-46-46. De 11 heures à 18 heures. Nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 juin. 31 F.

Made in France : 1947-1997, cinquante ans de création en France
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e et 4e étages, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.

Le Miroir noir, Picasso, sources photographiques 1900-1928
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-71-25-21. De 9 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 juin. 38 F.

Bernard Moninot, Jaume Plensa
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 18 mai. 38 F.

Zoran Music
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 avril. Entrée libre.

Œuvres récupérées après la seconde guerre mondiale
Musée du Louvre, aile Sully, 2e étage, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturnes mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 5 mai. 45 F.
Centre Georges-Pompidou, galerie 27, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 avril. Entrée libre.
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 4 mai. 39 F.

La Palestine des créateurs
Institut du monde arabe, le hall, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.

Palestine : les années 1940-1960
Fnac Forum des Halles, niveau –1, porte Lescot, Paris 1er. Mº Les Halles. Tél. : 01-40-41-40-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.

Les Palestiniens de 1948 à 1996
Fnac Etoile, 26-30, avenue des Ternes, Paris 17e. Mº Ternes. Tél. : 01-44-09-18-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 17 mai. Entrée libre.

Paris-Bruxelles/Bruxelles-Paris
Grand Palais, galeries nationales, place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 juillet. 50 F.

Portraits de Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely par P. Descargues
JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot, Paris 6e. Mº Odéon, Mabillon. Tél. : 01-43-26-12-05. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 avril. Entrée libre.

Auguste Préault, 1809-1879, sculpteur romantique
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; jeudi nocturne jusqu'à 21 h 45 ; dimanche à partir de 9 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 mai. 39 F.

Martial Raysse
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 juin. 35 F.

François Rouan
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 23 avril. Entrée libre.

Sean Scully
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 mai. Entrée libre.

Soudan, royaumes sur le Nil
Institut du monde arabe, niveaux 1 et 2, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 45 F.

Le Surréalisme et l'amour
Pavillon des arts, Les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mº Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 18 juin. 35 F.

Pierre Tal-Coat
Galerie Aittouarès, 2, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-40-51-87-46. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Ouverture exceptionnelle dimanche 20 avril de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 mai.

Then, Palestine
Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-49-54-30-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 24 mai. Entrée libre.

Emile Verhaeren : un musée imaginaire
Musée d'Orsay, rez-de-chaussée, salle 8, 62, rue de Lille, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 juillet. 39 F.

Vers l'âge d'airain. Rodin en Belgique
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides. Tél. : 01-44-18-61-10. De 9 h 30 à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 15 juin. 28 F.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Dessins italiens du musée Condé à Chantilly, Raphaël et son cercle
Musée Condé, Institut de France, château, 60 Chantilly. Tél. : 01-44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 mai. 39 F.

Michel Gouery, Bruno Descout
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 17 mai. Entrée libre.

Jeune Création : Valérie Jouve, Annick Volle, Thibaut Cuisset
La Base, centre d'art contemporain, 6 bis, rue Vergniaud, 92 Levallois. Tél. : 01-47-58-49-58. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 avril. Entrée libre.

Daniel Pontoreau
Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 avril. Entrée libre.

Un après-midi avec Mallarmé et Gauguin
Musée départemental Stéphane-Mallarmé, pont de Valvins, 4, quai Stéphane-Mallarmé, 77 Vulaines-sur-Seine. Tél. : 01-64-23-73-27. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 avril. 15 F.

XIe Bourse d'art monumental d'Ivry
Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 avril. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO
Film français de Jean-Luc Godard, avec Eddie Constantine, Hanns Zischler, Claudia Michelsen, André Labarthe, Nathalie Kadem, Robert Wittmers (1 h 02).
Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40).

ANTONIA ET SES FILLES
Film néerlandais de Marleen Gorris, avec Willeke Van Ammelrooy, Els Dottermans, Jan Decleir, Marina De Graaf, Mil Seghers, Veerle Van Overloop (1 h 35).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; George-V, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ARLETTE
Film français de Claude Zidi, avec Josiane Balasko, Christophe Lambert, Ennio Fantastichini, Jean-Marie Bigard, Martin Lamotte, Armelle (1 h 40).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96).

BIG NIGHT
Film américain de Campbell Scott, Stanley Tucci, avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) ; Pathé Wepler, dolby, 18e.

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
Film taïwanais de Hou Hsiao Hsien, avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

HARDMEN (**)
Film franco-britannique de J. K. Amalou, avec Vincent Regan, Lee Ross, Ross Boatman, Frankie Fraser (1 h 29).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

KIDS RETURN
Film japonais de Takeshi Kitano, avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00).

MICHAEL COLLINS
Film américain de Neil Jordan, avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

ORANGES AMÈRES
Film franco-italo-espagnol de Michel Such, avec Clara Bellar, Lilah Dadi, Sabrina Ferilli, Bruno Todeschini, Raoul Billerey, Annick Blancheteau (1 h 30).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ROMÉO ET JULIETTE
Film américain de Baz Luhrmann, avec Leonardo DiCaprio, Claire Danes, Brian Dennehy, John Leguizamo, Pete Postlethwaite, Paul Sorvino (2 h).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e.

LE SORT DE L'AMÉRIQUE
Film québécois de Jacques Godbout, avec René-Daniel Dubois, Philippe Falardeau, Jacques Godbout (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20).

UN JOUR, TU VERRAS LA MER
Film indien de Jahnu Barua, avec Bishnu Kargona, Arun Nath, Kashmin Saikia Barua (1 h 46).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

EXCLUSIVITÉS

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hongkong (1 h 36).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).

ARIANE OU L'ÂGE D'OR
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (2 h 35).
Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88).

BASQUIAT
de Julian Schnabel,
avec Jeffrey Wright, Michael Wincott, Benicio Del Toro, Claire Forlani, David Bowie, Dennis Hopper.
Américain (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; Epée de bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85).

BLOOD & WINE (*)
de Bob Rafelson,
avec Jack Nicholson, Stephen Dorff, Jennifer Lopez, Judy Davis, Harold Perrineau Jr, Michael Caine.
Américain (1 h 38).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

DONNIE BRASCO
de Mike Newell,
avec Al Pacino, Johnny Depp, Michael Madsen, Bruno Kirby, James Russo, Anne Heche.
Américain (2 h 05).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; George-V, 8e.

GÉNÉALOGIES D'UN CRIME
de Raoul Ruiz,
avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand.
Français (1 h 53).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

GRAINS DE SABLE
de Ryosuke Hashiguchi,
avec Yoshinari Okada, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada.
Japonais (2 h 09).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

MALENA EST UN NOM DE TANGO
de Gerardo Herrero,
avec Ariadna Gil, Marta Belaustegui, Carlos Lopez, Isabel Otero, Luis Fernando Alves, Marina Saura.
Espagnol (1 h 49).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20).

MARION
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, 8e.

MATILDA
de Danny DeVito,
avec Mara Wilson, Rhea Perlman, Danny DeVito, Embeth Davidtz, Pam Ferris.
Américain (1 h 33).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e.

LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
d'Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LES PALMES DE M. SCHUTZ
de Claude Pinoteau,
avec Isabelle Huppert, Charles Berling, Philippe Noiret, Christian Charmetant, Philippe Morier-Genoud, Marie-Laure Descoureaux.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

LE PATIENT ANGLAIS
d'Anthony Minghella,
avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth.
Américain (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, 7e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) ; George-V, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

REPRISE
d'Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

SCHIZOPOLIS
de Steven Soderbergh,
avec Steven Soderbergh, Betsy Brantley, David Jensen, Eddie Jemison, Scott Allen, Mike Malone.
Américain (1 h 36).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01).

SHINE
de Scott Hicks,
avec Armin Mueller-Stahl, Noah Taylor, Geoffrey Rush, Lynn Redgrave, John Gielgud, Sonia Todd.
Australien (1 h 45).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

UN INSTANT D'INNOCENCE
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti, Marjam Mohamadamimi.
Franco-iranien (1 h 18).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

VASKA L'ARSOUILLE
de Peter Gothar,
avec Maksim Szergejev, Valja Kaszjanova, Jevgenyij Szigyihin, Szergej Ruszkin.
Hongrois (1 h 25).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

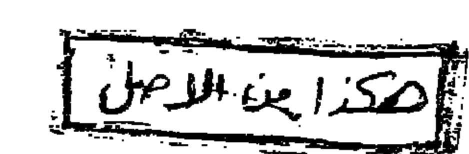
LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Epée de bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

REPRISES

MATCH D'AMOUR
de Busby Berkeley,
avec Gene Kelly, Frank Sinatra, Esther Williams, Betty Garrett.
Américain, 1949, copie neuve (1 h 39).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

LE RETOUR DU JEDI
de Richard Marquand,
avec Mark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fisher, Billy Dee Williams, Alec Guinness.
Américain, 1983 (2 h 15).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
Réservation par téléphone : 01-40-30-20-10.



JEUDI 17 AVRIL

TF 1

20.45

JULIE LESCAUT
Série d'Alain Wermus,
Abus de pouvoir
(110 min). 578307
Le corps d'un jeune homme est retrouvé sur un chantier. Alors que Julie mène l'enquête, une nouvelle commissaire marche sur ses plates-bandes.

22.35

FAMILLE, JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin.
Invitée : Michèle Laroque
(90 min). 113830
0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise.
Magazine. Invité : Hubert Benhamou
(30 min). 14857

0.35 et 1.40, 2.40, 3.45, 4.25 TF1 nuit. 0.45 Très chasse. Documentaire de Claude Cailloux. 1.50 et 3.55, 4.35, 5.05 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 2.55 Cités à la dérive. Série. [5/8] (rediff.). 4.55 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin.
Les graines du futur :
A votre service ;
Passeport pour nulle part ;
Post-scriptum : lutte antidrogue au Pérou
(125 min). 7933123
23.00 Expression directe.
Magazine. F.O.

23.10

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan.
Invités : Les Innocents, Michael Jones, Patsy, Leah Andreone, Kula Shaker, Elsa (75 min). 8885524
0.25 Au bout du compte.
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit.
J'aime les femmes : les femmes et la politique
(75 min). 7025188

2.30 Opéra sauvage Zimbabwe. Documentaire. 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 4.40 Un pays, une musique. Documentaire. Brésil. 5.25 Chip et Charly. Bonzo, chef de gang (25 min).

France 3

20.50

AIRPORT ■
Film ○ de George Seaton, avec Burt Lancaster
(1969, 140 min). 84454859
L'aéroport de Lincoln est bloqué par une tempête de neige. Et un psychopathe est monté avec une bombe dans un avion de ligne.
23.10 Journal, Météo.

23.45

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine présenté par Jean-Michel Mariou. Les sentimentales ; Christiane Rochefort (*Salut Andromède* et *Conversation sans parole*) ; Le parlement des écrivains ; Polac Plus (Hermann Hesse)
(50 min). 400307
0.35 Saga-Cités. Magazine (rediff., 30 min). 9777654
1.05 Espace francophone.
Magazine. Marché des arts du spectacle africain (Masa)
(25 min). 7072166

1.30 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, *confidences pour piano*. 1.45 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (60 min).

Arte

20.40

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : AMERICA LATINA
DES HOMMES ET DES TRÉSORS, HISTOIRES DES MATIÈRES PREMIÈRES.
Proposée par Jörg Armbruster.
20.45 Café : le sac du pouvoir.
Documentaire d'Alexandre Valenti et Gisèle Castel (55 min). 5849878
Le café est, après le pétrole, la matière première la plus exportée dans le monde. 66 % de la production mondiale est assurée par l'Amérique latine.
21.40 Ciudad Guayana. L'Eldorado clefs en mains.
Documentaire (25 min). 441369
L'un des pôles sidérurgiques les plus importants du continent dans les années 60. Aujourd'hui, presque une ville fantôme.
22.05 Le Temps de la revanche ■
Film d'Adolfo Aristarain, avec Federico Luppi
(1981, v.o., 115 min). 8720878
0.00 Atacama. La sécheresse du silence.
Documentaire (40 min). 93079
0.40 Le Tango pas à pas.
[4/4] Un cours de tango argentin.
1.05 Tango Bar ■
Film de John Reinhardt
(1935, N., v.o., rediff., 60 min). 5955296
2.05 Tango nostalgie. Documentaire de Susanne Drexl (rediff., 30 min). 3554741

M 6

20.45

LE GRAND CHEF
Film d'Henri Verneuil, avec Fernandel, Gino Cervi
(1958, 105 min). 832017
Deux amis enlèvent, pour tenter d'échapper à leur condition modeste, le fils d'un riche industriel.
Version colorisée.

22.30

POLTERGEIST 2
Film △ de Brian Gibson, avec Craig T. Nelson
(1986, 100 min). 9704778
Pour les amateurs de fantastique, s'ils se contentent d'effets de terreur outrés.
0.10 et 1.00 Deux flics à Miami.
Série ○. [1/2 et 2/2]
La loi du ring.

1.50 Best of trash. 2.50 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.15 Fréquenstar. Magazine. Estelle Hallyday. 4.00 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.25 Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). 5.30 Mister Biz. (rediff., 30 min).

Canal +

20.35

LA NUIT JEAN CARMET
20.35 Jean Carmet, la liberté d'abord.
Documentaire de Pierre Tchernia et Jean-Pierre Coffe
(1997, 50 min). 7839727
Les multiples facettes d'un homme et d'un acteur, évoqué par ses amis.
21.25 Flash d'information.
21.35 ▶ Le Sucre ■ ■
Film de Jacques Rouffio, avec Gérard Depardieu, Jean Carmet
(1978, 100 min). 1277302
23.15 Dupont Lajoie ■
Film d'Yves Boisset
(1974, 97 min). 4608098
0.55 La Victoire en chantant ■ ■
Film de J.-J. Annaud
(1976, 85 min). 1992654
2.20 Enfants de salaud ■
Film de Tonie Marshall
(1996, ♦, 105 min). 22359050

Radio

France-Culture
21.32 Fiction. Les poétiques : Michel Bulteau.
22.40 Nuits magnétiques.
Profession : Cadre d'entreprise. 3. L'entreprise providence.

0.05 Du jour au lendemain. Daniel Oster (*L'Individu littéraire et la Gloire*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
20.00 Concert. Œuvres de Liadov : Le Lac enchanté op. 62 ; Baba-Yaga op. 56 ; Concerto pour violon et orchestre nº 1, de Bruch, Julian Rachlin, violon ; Symphonie nº 5, de Tchaïkovski.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Histoire de disques.
Maria Callas.

0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique.
Charles Munch, chef d'orchestre.

22.35 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Rouge Baiser ■
Film de Vera Belmont
(1985, 115 min). 38516104
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.50 La Marche du siècle.
Magazine (France 3 du 16/4/97).
0.00 Courants d'art.
Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.05 Regards noirs.
20.35 Mission dans le Sinaï.
22.40 Histoire du sauvetage en mer.
23.35 Jim de la guerre à la paix.
0.30 La Vie secrète des machines.
[15/18]. L'ascenseur.
0.55 Vol au-dessus des mers. [2/11]. Intruder, tonnerre des mers (55 min).

Animaux
20.00 Fauna.
20.30 Les Roussettes.
21.00 Monde sauvage.
La vie dans les marécages.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Caymania.
23.00 Famille d'animaux.
23.30 Témoin oculaire.
0.00 Monde sauvage.
Sa majesté l'aigle d'or.

Paris Première
20.00 et 23.45 20 h Paris Première.
Avec Lambert Wilson.
21.00 L'Inconnu du Nord-Express (Strangers on a Train) ■ ■ ■
Film d'Alfred Hitchcock
(1951, N., v.o., 105 min). 15088562
22.45 Le J.T.S. Magazine.

France Supervision
20.30 Samba Traoré ■ ■
Film d'Idrissa Ouedraogo
(1992, 80 min). 62988253
21.50 Grand large. Magazine.
22.45 Des religions et des hommes.
De Jean Delumeau.
Les Chrétiens face à l'Islam.
23.00 Les Nuits du New Morning.
Concert enregistré à Paris en 1996 (50 min). 88429017
23.50 Raul Barboza.
Concert. La tierra sin mal
(90 min). 64703272

Ciné Cinéfil
20.30 La Comédie du bonheur ■ ■
Film de Marcel L'Herbier
(1940, N., 95 min). 8813017
22.05 La Loi des bagnards (Convicted) ■
Film d'Henry Levin (1950, N., v.o., 90 min). 5588825

Ciné Cinémas
20.30 David et Bethsabée ■ ■
Film de Henry King
(1951, 115 min). 2845883
22.25 Rêve de singe ■ ■ ■
Film de Marco Ferreri
(1977, 110 min). 62089458

Série Club
20.45 Ellery Queen : A plume et à sang.
Les adieux de miss Aggie.
21.35 Constance et Vicky.
22.30 Histoires vraies.
23.00 Flash. Alpha.

Canal Jimmy
20.35 Le Petit Criminel ■ ■ ■
Film de Jacques Doillon
(1990, 100 min). 55443643
22.15 Cherry 2000
Film de Steve De Jarnatt
(1986, v.o., 95 min). 52348123

Disney Channel
20.10 Un vrai petit génie.
21.00 Chasseurs de fantômes.
21.30 Les Twist II.
22.00 Les Envahisseurs.
22.55 Transsibérie. [4/6].
23.25 Thunder Alley.
Trois sur un banc d'école.
23.50 Florence ou la vie de château

Téva
20.30 et 0.05 Téva interview.
20.55 Frances ■ ■
Film de Graeme Clifford
(1982, 140 min). 504373281
23.15 Murphy Brown.
Amours et déceptions.

Voyage
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières.
Grèce 1.
22.30 L'Heure de partir.
Magazine (55 min).

Eurosport
18.00 Arts martiaux.
19.00 Natation.
En direct de Göteborg (Suède). Championnats du monde courte distance
(120 min). 303765
21.00 Boxe.
22.00 Monster Truck.
23.00 Football.

Muzzik
20.00 Stars espagnoles de l'opéra.
Teresa Berganza.
21.00 La Périchole.
Opéra-bouffe en trois actes de Jacques Offenbach Enregistré au Grand-Théâtre de Genève, en 1982 (175 min). 81063235
23.55 Blues Night.
Concert enregistré au festival de jazz de Montreux en 1995
(55 min). 517038
0.50 Stars espagnoles de l'opéra. José Carreras.

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

VENDREDI 18 AVRIL

TF 1
17.05 Melrose Place.
Feuilleton.
Cauchemar bénéfique.
18.00 Sous le soleil. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.35 Le Beau Jeu, Le Beau Geste.

20.45

LES ANNÉES SARDOU
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault
(125 min). 380302
Une soirée avec les plus grands succès de Michel Sardou, des surprises, et la troupe des Années Tubes...

22.50

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet.
Avec Marie Lecoq, maître Didier Bergès.
La folie des jeux : L'insomnie (110 min). 4866302
0.40 et 1.45, 2.50, 3.50, 4.30 TF1 nuit.
0.55 Très chasse, très pêche.
Documentaire de Claude Cailloux. Belles chasses du sanglier et de la bécasse (rediff., 50 min). 8826880

1.55 et 4.05, 5.05 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 3.00 Cités à la dérive. Série. [6/8] (rediff.). 4.45 Musique. Concert (20 min).

France 2
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Le Prince de Bel Air.
17.55 Hartley, coeurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.55 Studio Gabriel.
Invitées : Valérie Lemercier et Sandrine Kiberlain.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

QUAI Nº 1
Le Père fouettard.
Série d'André Buytaers, avec Sophie Duez, Olivier Marchal
(95 min). 7867944
L'inspectrice Saint Georges enquête sur un réseau mafieux de trafic d'hormones, responsable de l'intoxication de son père adoptif.

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine.
La résistance algérienne.
Invités : Latifa Ben Mansour, Aïssa Khelladi, Slim, Khalida Messaoudi, Hafsa Zinaï-Koudil, Lounès Matoub
(70 min). 7348215
23.45 Au bout du compte.
23.50 Journal, Bourse, Météo.
0.00 Plateau.
0.05 Le Droit du plus fort ■ ■
Film de Rainer Werner Fassbinder.
(1973, 110 min). 4718093

2.25 Envoyé spécial (rediff.). 5.30 Un rêve d'enfant. Documentaire (40 min).

France 3
18.50 et 0.55 Un livre, un jour.
Dora Bruder, de Patrick Modiano.
18.55 Le 19-20 de l'information.
19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

▶ THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud.
Le Grand Doute
(60 min). 5079906
Le Cotentin, région à la beauté sauvage, est devenu l'un des parcs les plus nucléarisés de la planète.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine.
Invitée : Michèle Laroque ;
Cambodge : la pêche miraculeuse du Tonlé Sap ; Panama : les reines de Las Tablas ; Iran : eau de rose (65 min). 3885925
22.55 Journal, Météo.
23.20 Comment ça va ?
Magazine. Danger : attention haute tension
(55 min). 2851383
0.15 Libre court.
L'enfant du parking
(15 min). 3043600

0.30 Vivre avec... Sidamag. Magazine. Spécial Lyon. 0.45 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok. 1.00 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Le naufrage (55 min).

La Cinquième
18.20 Le Monde des animaux. Shingalana, la petite lionne [5/5]. 18.50 50 jours pour 50 Palmes. [20/50] 1966.

Arte
19.00 Tracks. Planète Marseille ; Michael Franti, leader du groupe Spearhead ; Elvis Costello.
19.30 7 1/2. Les élections en Bulgarie.
20.00 Brut. Magazine (30 min). 6166
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

JEUNESSE VIOLENTE
Téléfilm de Hanno Brühl, avec Katharina Schüttler, Stefen Schröder
(1996, 90 min). 956470
Après l'assassinat d'un homme près d'une discothèque, une jeune fille soupçonne le groupe d'amis avec lequel elle s'est brouillée le soir même sur les lieux du crime...

22.15

▶ GRAND FORMAT : LES GENS DE MIGDAL
Documentaire belge de Miel van Hoogebemt
(1997, 85 min). 771505
Le parcours d'Allemands, exilés volontaires en Israël, qui tentent de s'intégrer en venant en aide à des handicapés mentaux.
23.40 Histoire de garçons et de filles ■ ■
Film de Pupi Avati, avec Felice Andreasi, Angiola Baggi (1989, v.o., 90 min). 1060019
Un film juste, authentique.
1.10 Le Dessous des cartes.
La route des larmes (rediff.).
1.20 Cinq tangos avec Astor Piazzolla. Concert (rediff., 35 min). 63578971
1.55 Music Planet : Nusrat Fateh Ali Khan (rediff., 65 min). 77817109

M 6
17.30 Classe mannequin.
18.05 Agence Acapulco. Série.
Drôle de chantage.
19.00 Loïs et Clark. Série.
Destruction virtuelle.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mister Biz.
Les coulisses des sitcoms.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

NOIRE PASSION
Téléfilm ○ de Steven Schachter, avec Judith Light
(105 min). 320885
Une mère de famille quinquagénaire est harcelée par son amant avec lequel elle vient de rompre.

22.30

LE CAMÉLÉON
Le Pendule en carton.
Série (55 min). 76091
Jarod tente de réhabiliter un homme, handicapé mental léger, accusé d'un crime après une enquête suspecte.
23.25 Une nuit avec un tueur.
Téléfilm ○ de Sandor Stern, avec Alexandra Powers
(100 min). 4827857
1.05 Best of groove.

2.05 Jazz 6 (rediff.). 3.05 Fréquenstar. Laurent Voulzy. 4.00 Les Tribus du Nord. Documentaire. 4.25 Coulisses. Dee Dee Bridgewater. 4.50 E = M 6 (rediff.). 5.20 Culture pub (rediff.). 5.45 Fan de (rediff., 25 min).

Canal +
17.20 Le Journal du cinéma.
17.50 Les Jules... chienne de vie !
Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash.
Magazine.
18.35 Best of Nulle part ailleurs.
Magazine.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

SARAH DE JOUR, SARAH DE NUIT
Téléfilm de Craig Baxley, avec R. Ticotin (90 min). 901895
Une jeune femme énergique... drague le soir dans les bars.
22.05 Dans la nature avec Stéphane Peyron.
Orénoque.
22.55 Flash d'information.

23.00

PRÊT-À-PORTER ■ ■
Film de Robert Altman, avec Marcello Mastroianni
(1994, 129 min). 3024168
Une comédie extravagante dans laquelle Altman a noué plusieurs intrigues.
1.10 Le Tigre de Malaisie ■
Film de Ralph Murphy et Gian Paolo Callegari
(1953, 75 min). 6212426
2.25 L'Homme de guerre ■
Film de P. Lang (1994, v.o., 100 min). 24088513
4.05 Dupont-Lajoie ■
Film d'Yves Boisset
(1974, 100 min). 8578088

Radio

France-Culture
20.30 Radio archives.
21.32 Black and Blue. Aldo Romano, vu d'Intervista.
22.40 Nuits magnétiques.
Profession : Cadres d'entreprise [4/4].

0.05 Du jour au lendemain. François Caradec (*Raymond Roussel*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
20.00 Concert Franco-allemand.
Donné en direct du Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Le Tombeau de Couperin, de Ravel ; Nuits d'été, de Berlioz, Susan Graham, soprano ; Symphonie nº 3 Liturgique, de Honegger.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Miroir du siècle.
Œuvres d'Auric, de Rosenthal.

0.00 Jazz-club. Clara Fischer, piano ; Le trio de Mulgrew Miller, piano. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique.
Eduard Hanslick : Du Beau dans la musique. Les Maîtres chanteurs de Nuremberg, fin de l'acte I, de Wagner ; Concerto pour violon et orchestre op. 77, de Brahms ; Scherzo de l'Octuor op. 20, de Mendelssohn ; Prélude et fugue BWV 871, de Bach ; Symphonie nº 54, de Haydn, par la Cappella Coloniensis, dir. Leitner ; Orphée et Eurydice : J'ai perdu mon Euridyce, de Gluck ; Sonate pour harpe et flûte WoO 23, de Spohr.

22.30 Les Soirées...(suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Médecins de nuit. Disco.
21.00 Bon week-end.
Invités : Dave, Marc Herman, Alain Sorel, Bud, Stéphane Steeman.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata.
Invités : Les Innocents, Michael Jones, Patsy, Leah Andreone, Kula Shaker, Elsa (France 2 du 17/4/97).
23.45 Télé qua non.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 Les Nouveaux Explorateurs.
Sur les traces du docteur Livingstone.
21.30 Scarabées du Kenya.
22.25 Yves Saint Laurent, « Tout terriblement ».
23.10 Sun City.
23.35 Regards noirs.

Animaux
20.00 Cheval mon ami, les derniers samouraïs.
20.30 et 23.30 Témoin oculaire.
21.00 Monde sauvage.
Le paradis des oiseaux.
21.30 et 0.30 Flipper le dauphin.
22.00 Un monde de reflets.
23.00 La Face cachée de l'Eden.
0.00 Monde sauvage.



Paris Première
20.00 La Semaine 20 h Paris Première.
21.00 Ici Londres. Magazine.
22.00 La Semaine du J.T.S.
22.30 Norma.
Opéra en deux actes de Vincenzo Bellini. Enregistré à l'opéra de Sydney, en 1978
(152 min). 61486485

France Supervision
20.30 Cap'tain Café.
Magazine. Invités : Elsa et Gérard De Palmas.
21.40 Krzysztof Penderecki.
Concert enregistré à l'Alte Oper de Francfort
(70 min). 35422708
23.05 La Légende des sciences.
23.55 La Dernière science.
Magazine (50 min).

Ciné Cinéfil
20.30 Lilith ■ ■
Film de Robert Rossen
(1964, N., v.o., 115 min). 4645845
22.25 Les Kidnappeurs (The Kidnappers) ■ ■
Film de Philip Leacock
(1953, N., v.o., 95 min). 75075418
0.00 Les Evadés de la nuit ■ ■
Film de Roberto Rossellini
(1960, N., 130 min). 77767123

Ciné Cinémas
20.10 Le Bazar de Ciné Cinémas.
Magazine.
21.00 The Young Americans
Film de Danny Cannon
(1994, 100 min). 16326050
22.40 King Kong ■
Film de John Guillermin
(1976, v.o., 135 min). 14836234
0.55 Simple mortel ■
Film de Pierre Jolivet
(1991, 85 min). 92498161

Série Club
19.50 Sankukaï.
Le grand secret.
20.15 L'Île aux naufragés.
Gilligan Gets Bugged.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Two.
Chasse à l'homme - A.D.
21.35 et 1.30 Constance et Vicky.
22.30 Histoires vraies.
Ci-gît François Gold.
23.00 Ellery Queen : A plume et à sang.
Les adieux de miss Aggie.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir.
Amour, quand tu nous tiens.
0.40 Médecins de nuit.
Les Marglis (50 min).

Canal Jimmy
20.00 The Muppet Show.
Invitée : Julie Andrews.
20.30 Star Trek. Miroir.
21.20 Elvis : Good Rockin' Tonight.
Grand Ole Opry.
21.45 Destination séries.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On.
Le fils se lève aussi (v.o.)
22.50 Seinfeld.
Les chaussures (v.o.)
23.15 The Ed Sullivan Show.
23.45 La Semaine sur Jimmy.
23.55 New York Police Blues.
Fancy monte au créneau (v.o.)
0.45 Spin City. Les rivaux.

Disney Channel
20.10 Juste pour rire.
21.00 Les Fiançailles d'Imogène.
22.30 Sport Académie.
23.00 La Rédac.
23.30 Dinosaures.
La guerre des noix.
23.55 Opération Mozart
(30 min).

Téva
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années.
Le père d'Elliot. La dette.
22.30 Murphy Brown.
La fin et les moyens.
23.00 Coups de griffes.
Hanae Mori.
0.00 Parisiana 25 (90 min).

Eurosport
18.00 Natation.
En direct de Göteborg (Suède). Championnats du monde courte distance
(120 min). 175166
20.00 Sumo.
21.00 Boxe.
22.00 Offroad. Magazine.
23.00 Pole Position (60 min).

Voyage
19.55 et 23.25 Deux jours en France. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières.
Grèce 2.
22.30 L'Heure de partir.
Magazine (55 min).

Muzzik
21.00 Best of jazz 2.
Concert enregistré au festival de jazz de Montreux en 1994.
(60 min). 65944
22.00, Best of Jazz 3
(60 min). 61128
23.00 Gipsy Passion.
De Margaret Williams. The Making of Joaquin Cortés.
0.00 Symphonies K550 et K551 de Mozart.
Concert. Au programme : Symphonie nº 40 en sol majeur K550, de Mozart
(75 min). 8975797
1.15 Jazz 625 : Clark Terry Quintet.
Concert enregistré en 1965
(30 min). 9761093

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Cinema. 1.45 Visa.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1
21.20 Le Coup du parapluie Film de Gérard Oury (1980, 95 min). Avec Pierre Richard. *Comédie.*

RTL 9
22.40 Les Nuits chaudes de Cléopâtre. Film de César Todd et Axel Berger (1985, 90 min). *Erotique.*

TSR
22.15 Les Jours et les Nuits de China Blue. Film de Ken Russell (1984, 110 min). Avec Kathleen Turner, Anthony Perkins, John Laughlin. *Drame.*
0.20 Cinq garçons dans le vent. Film de Iain Softley (1993, 95 min). *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 18 AVRIL 1997

L'industrie du tabac aux Etats-Unis négocie son impunité pour 300 milliards de dollars

Ce fonds d'indemnisation la dégagerait de toute responsabilité vis-à-vis des victimes de la nicotine

NEW YORK
de notre correspondante

D'un côté de la table, les dirigeants de Philip Morris, accompagnés de leur avocat, grand nom d'un cabinet réputé à New York, et les dirigeants de RJR Nabisco, eux aussi escortés de leur conseil juridique. Le premier jour, les PDG des deux géants de l'industrie américaine du tabac, Geoffrey Bible pour Philip Morris et Steven Goldstone pour RJ Reynolds, se sont même déplacés. De l'autre côté, les attorneys généraux (ministres de la justice) de huit Etats américains, représentant les vingt-deux Etats qui ont assigné les fabriquants de cigarettes en justice. De temps en temps, Bruce Lindsey, proche conseiller du président Clinton, se joint à eux et fait part des positions de la Maison Blanche sur les pourparlers.

Le décor ainsi planté est incomplet, puisque l'on ignore le lieu de la négociation, qui change régulièrement depuis deux semaines pour que le secret soit gardé. Ces derniers jours, les discussions se tenaient quelque part en Virginie, près de Washington. Ce qui n'est plus secret, en revanche, depuis que le *Wall Street Journal* a révélé l'affaire mercredi 16 avril, c'est l'enjeu de la négociation : 300 milliards de dollars (1 740 milliards de francs environ) contre l'immunité judiciaire.

TOUT A CHANGÉ LE 20 MARS

Du jamais vu. Pour la première fois de son histoire, la grande industrie du tabac, regroupée (Philip Morris et RJR représentent aux entretiens les deux autres grandes firmes américaines, Loews et Brown & Williamson, filiale de British American Tobacco), accablée de poursuites judiciaires par les Etats et des centaines de particuliers, négocie un règlement à l'amiable comme un malfrat accusé d'escroquerie. Cette industrie, qui a gagné l'an dernier 45 milliards de dollars et a réussi à échapper à toute condamnation pendant plus de quarante ans, n'a plus aujourd'hui d'autre choix.

Même si, de l'avis des représentants des Etats qui ont confirmé la tenue de ces négociations historiques, l'affaire est d'une telle complexité qu'il faudra vraisemblablement plusieurs mois avant qu'un accord n'intervienne, les événements se précipitent dans la guerre du tabac. Il n'y a même pas un mois, le 20 mars, lorsque le plus petit des cinq grands fabriquants américains de cigarettes, Liggett (Chesterfield), a rompu les rangs et conclu un accord avec les vingt-deux Etats qui demandent aux industriels le remboursement des frais médicaux provoqués par les maladies dues au tabac (*Le Monde* du 22 mars), Philip Morris affirmait dans un communiqué dédaigneux : *« Cela ne change rien. »*

Cela, en fait, a tout changé. Le vent a tourné, pour les grands comme pour les petits. La firme Liggett n'a pas seulement ouvert une brèche en s'engageant à verser aux Etats concernés 25 % de ses bénéfices pendant vingt-cinq ans, elle a, d'une certaine manière, désarmé les autres fabriquants de cigarettes en mettant à la disposition des parquets de ces Etats ses documents internes qui prouvent que les compagnies de tabac connaissaient les risques qu'elles faisaient encourir aux fumeurs. L'étau, dès lors, se resserrait autour des autres firmes : comment Philip Morris, fabriquant de Marlboro, pouvait-il prétendre devant un jury ignorer les effets de la nicotine quand un petit producteur comme Liggett savait tout ?

Les dossiers de Liggett et l'imminence de l'ouverture de plusieurs procès ont sans doute décidé les grandes firmes à agir. Ouvert depuis quelques jours, un procès les inquiétait particulièrement : celui intenté à RJR par la sœur d'une habitante de Floride, Jean Connor, morte d'un cancer du poumon à quarante-neuf ans après avoir fumé depuis l'âge de quinze ans. Bête noire de l'industrie du tabac, son avocat, Norwood « Woody » Wilner, a réussi en 1996 à faire condamner Brown & Williamson à verser 750 000 dollars de dommages-intérêts à un fumeur atteint de cancer. Si Woody Wilner parvient à rééditer son exploit – et il menace de défendre trois cents plaignants supplémentaires –, ce ne sera plus un précédent mais une tendance que l'industrie aura à affronter.

Si Philip Morris et RJR ont donc fini par s'asseoir à la table des négociations, c'est qu'ils y trouvent un intérêt. Wall Street, d'ailleurs, ne s'y est pas trompée : les valeurs de l'industrie du tabac y ont aussitôt remonté mercredi (+ 10 % pour Philip Morris, + 9 % pour RJR) dans l'espoir d'un règlement qui annule les poursuites en cours. La perspective d'un versement de 300 milliards de dollars à un fonds de compensation pour victimes de la nicotine, même étalé sur vingt-cinq ans comme il en est question, n'a pas affolé les investisseurs outre-mesure : certains analystes jugent ce chiffre peu réaliste. Et, souligne Allan Kaplan, analyste chez Merrill Lynch, *« même en imaginant le pire, à savoir que l'industrie ait à payer ce montant, il lui suffirait d'augmenter de 50 cents le prix des 24 milliards de paquets qu'elle vend dans ce pays pour y parvenir »*. Quelques sénateurs se sont d'ailleurs offusqués de la stratégie des compagnies de tabac telle qu'elle se dessine ici : faire payer leur dû non pas sur leurs fonds propres, mais par les *« futures victimes »*...

LIMITATION DE LA PUBLICITÉ

Les termes de la négociation en cours laissent malgré tout présager quelques écueils sur la voie d'un accord. Si un consensus se dégage sur une immunité limitée des fabriquants de cigarettes, le Congrès devra alors s'en mêler par un acte législatif, avec l'aval de la Maison-Blanche. Et les attorneys généraux engagés dans l'offensive anti-tabac n'ont, de toute évidence, pas l'intention de s'arrêter à un dédommagement financier : ces hommes-là sont lancés dans une sorte de croisade.

« Nous voulons, a expliqué mercredi sur MSNBC celui du Connecticut, *changer la manière dont cette industrie fait ses affaires. »*

A la table des négociations, ils ont amené Philip Morris et RJR à évoquer des concessions comme l'abandon des grands panneaux publicitaires dans les rues, la disparition de Joe Camel et d'autres héros publicitaires spécialement destinés à entraîner les jeunes à fumer, l'interdiction de l'utilisation de personnages humains, comme le cow-boy de Marlboro, dans les campagnes publicitaires. Le plus gros contentieux devrait sans doute porter sur le rôle de la Food and Drug Administration, la FDA, qui a, ces deux dernières années, marqué plusieurs points contre les fabriquants de cigarettes, avec le soutien de la Maison Blanche, et qui rêve de pouvoir réglementer le taux de nicotine dans les cigarettes.

Le mécanisme prévu pour dédommager les victimes du tabac s'apparenterait au fonds de compensation mis en place par l'industrie du charbon pour les mineurs dans les années 70. Faire payer par l'industrie les dégâts qu'elle inflige : pour le tabac, c'est une grande première, voire une révolution, que compléterait la disparition du cow-boy de Marlboro. Il est vrai que ce symbole a déjà subi quelques vicissitudes : la Californie vient de lancer une campagne anti-tabac de 22 millions de dollars qui met en scène le même cow-boy, mais souffrant d'emphysème.

Sylvie Kauffmann

Les décès dus au sida en baisse de 60 % en un an

L'efficacité des nouveaux traitements confirmée

1996 AURA ÉTÉ *« une année charnière en matière de prise en charge des personnes atteintes par le VIH »*, indique une étude sur l'activité hospitalière liée au virus du sida, rendue publique mercredi 16 avril par le secrétariat d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale. Ce travail, effectué par la Mission sida de la direction des hôpitaux à partir des données des centres d'information et de soins de l'immunodéficience humaine, confirme la baisse significative du nombre de décès par sida en 1996, récemment observée par le Réseau national de santé publique (RNSP) (*Le Monde* du 4 mars).

La mortalité due au VIH enregistrée dans les hôpitaux français a diminué de 60 % entre le quatrième trimestre 1995 et le quatrième trimestre 1996 : 3,4 % des patients hospitalisés sont décédés fin 1995, contre 1,4 % fin 1996. Le nombre de nouveaux cas de sida déclarés a baissé de 57 % sur la même période : 1,8 % des séropositifs sont passés au stade sida fin 1996, contre 4,2 % fin 1995.

Les admissions en hospitalisation classique ont elles aussi considérablement baissé, de 33 %. *« Après une certaine stabilité du nombre de patients suivis au cours de l'année 1995 »*, précisent les auteurs de l'étude, une augmentation de 16 % a été enregistrée en 1996. Parmi les patients traités, la part de ceux ayant reçu une association thérapeutique de plusieurs molécules antirétrovirales (multithérapie) est passée de 31 % en juin 1995 à 96 % à la fin 1996.

Ces chiffres encourageants *« peuvent être rapprochés des modifications thérapeutiques intervenues au cours de l'année 1996 »* et ils *« témoignent indirectement de l'amélioration de l'état de santé des personnes atteintes d'infection par le VIH »*, soulignent les auteurs, dont l'analyse est corroborée par celle du RNSP sur l'impact des nouvelles thérapies. Les chercheurs du RNSP ont en effet conclu que la diminution globale du nombre de cas de sida en 1996 – de l'ordre de 21 % – est *« la conséquence de la diffusion récente de ces traitements dans la population des séropositifs pris en charge »*. Ils rappellent cependant que les bénéfices des nouvelles thérapies *« resteront limités tant qu'une proportion non négligeable de séropositifs n'auront pas accès au dépistage »*. Actuellement, plus de 22 000 malades sont traités à l'hôpital par multithérapie.

« Les variations observées mériteraient d'être analysées par stades et niveaux immunitaires des patients suivis », estiment les chercheurs de la direction des hôpitaux, ce qui permettrait *« de connaître le stade des nouveaux patients ayant eu recours pour la première fois à l'hôpital »* sur la période étudiée. Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, s'est réjoui de ces *« bons résultats »*, qui nécessitent selon lui d'être *« confirmés sur une plus longue période »*. Depuis le début de l'épidémie, il y a une quinzaine d'années, 34 000 personnes environ sont mortes du sida en France.

Laurence Folléa

DÉPÊCHES

■ **INTERNET : le représentant en Allemagne du fournisseur d'accès américain CompuServe a été mis en accusation pour *« diffusion de pornographie »***, mercredi 16 avril, par le procureur de la cour de justice de Munich. Il est reproché à Felix Somm, qui risque un an de prison, d'avoir *« sciemment »* permis à ses clients de visionner en 1995 et 1996 des images pornographiques, notamment à caractère pédophile, ainsi que des jeux comportant des symboles nazis diffusés sur Internet. Après l'ouverture des poursuites en Allemagne, en décembre 1995, CompuServe avait bloqué l'accès à 200 groupes de discussions thématiques, avant de diffuser un logiciel permettant à ses clients d'interdire l'accès aux sites pornographiques. – *(AP.)*

■ **ESPACE : la fusée européenne Ariane-4, lancée jeudi 17 avril à** 1 h 08 mn 44 s (heure de Paris), du centre spatial guyanais de Kourou, a mis deux satellites sur orbite. Le premier, Thaïcom-3, a été construit par le français Aerospatiale pour la société privée thaïlandaise Shinawatra. B Sat-1A, le second engin lancé jeudi, est un satellite de télévision directe construit pour le consortium japonais B Sat par l'américain Hughes Space Communications.

■ **SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU *MONDE*.** La Société des lecteurs du *Monde* tiendra son assemblée générale annuelle samedi 26 avril, à 15 heures au CNIT, 2, place de la Défense (92053 Paris la Défense). Les actionnaires qui n'auraient pas reçu de convocation sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la société (21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01). Les pouvoirs ou votes par correspondance doivent parvenir à la société avant le 24 avril. Les personnes désirant acheter des actions de la Société des lecteurs doivent s'adresser à un établissement financier.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 17 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18032,20	+ 0,55	– 6,54
Honk Kong index	12581,30	+ 1,94	– 6,46

19070,10
18636,30
18202,50
17768,70
17334,90
21 janv.
4 mars
17 avril
18031,20

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 16/04	Var. en % 15/04	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2620,97	+ 0,01	+ 13,18
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 17,66
Milan MIB 30	—	—	+ 2,21
Francfort Dax 30	3351,91	+ 0,73	+ 16,03
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 16,12
Madrid Ibex 35	—	—	+ 9,51
Amsterdam CBS	—	—	+ 13,94

Tirage du *Monde* daté jeudi 17 avril 1997 : 442 395 exemplaires 3

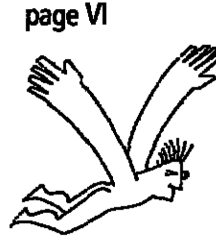
LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Connaissez-vous Brunetière ? » d'Antoine Compagnon
page II

ANTONIN ARTAUD
page IV



Le Monde des LIVRES

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VI



ÉDITION
Les sciences humaines touchées par la crise. Enquête
page IX

VENDREDI 18 AVRIL 1997

Paul Nizon, la vie d'artiste

Le grand « autofictionnaire » suisse de langue allemande livre son journal d'atelier, Paris, 1980-1989

Grand écrivain reconnu, il a exposé à la vitrine des librairies un manteau admirablement coupé, cousu, brodé, et il faudrait maintenant examiner son envers, même pas sa doublure, soignée et somptueuse tout autant, mais littéralement son envers, sa « fabrique » au sens anglais, son étoffe, sa matière ? L'époque veut ça, Nizon lui cède, et il a raison : nous voulons l'œuvre et sa genèse, et nous sommes aussi avides de roman que de biographie. Serge Doubrovsky a baptisé le genre : autofiction (1). Paul Nizon l'a pratiqué avant lui, dès *Canto* (1963). Il s'est tôt déclaré « autofictionnaire ». C'était façon de dire qu'il n'avait rien à dire, ou alors tout, mais que ce tout n'était que sa vie, laquelle n'avait rien de narrable. A moins que... Coup de génie de Paul Nizon : pour raconter sa vie – raconter n'est pas le mot – pour *écrire* sa vie, il allait s'en fabriquer une, littéraire, dans la réalité.

Au milieu des années 70, Nizon était un critique d'art influent à Zurich, bien installé dans sa vie professionnelle, familiale, sociale. Mais il se sentait impuissant à écrire ce qu'il voulait. *« Où est la vie ? »*, clamait-il. En Suisse peut-être plus qu'ailleurs, la vraie vie est absente : entre celle que nous ont donné à ressentir les grands livres et la vie de tous les jours s'interpose un amas de voiles qui anesthésient les sensations et rendent la vie mortelle. De ce point de vue – et de bien d'autres encore –, la Suisse est l'avenir du monde, abolition de la vie sensuelle et imaginative. Nizon, qui avait publié déjà plusieurs livres, s'est dit que s'il voulait écrire vraiment, il fallait vivre en poésie. Ricanement des malins : que cet homme était donc jeune, à près de cinquante ans, pour songer à mener une vie d'artiste, en exil volontaire ! Et où donc ? A Paris, ce pur cliché pour tant de candidats internationaux à la vie de bohème, en plein XXe siècle !

Le premier prix à payer est celui de la solitude. Dans sa *« chambre-alvéole »*, du côté de Montmartre, l'écrivain devenu libre part à la chasse, il plonge en lui-même, essaie d'attraper avec des mots ce qu'il y a de plus fuyant et de plus intense, des impressions d'enfance, des sensations, des émotions, des visions entr'aperçues, des scènes de rue, des lumières, des couleurs, des frémissements du corps et de l'esprit qui échappent comme une truite à la main qui veut la saisir. Il entre en incubation. Il se promène, regarde, observe, il ondule dans sa matière, dans Paris *« la ville-mère »*, *« obsédé par le désir de se métamorphoser sur le papier en figure langagière, en une créature »*. Il lit, cherchant chez les autres *« la cellule germinative d'une entreprise existentielle d'écrivain »* (ainsi l'affrontement à la mort pour Hemingway, le sexe pur pour Miller). Recours contre la solitude, il va voir les putes, il les vénère, sans illusion. Chez elles, *« il jette l'ancre »*.

Artiste de la vie comme l'artiste de la faim de Kafka, il se met en forme comme ferait un jongleur. Ou comme un pianiste s'échauffe en improvisant au clavier, il tape ce qui lui vient sous les doigts, esquisse des thèmes, note des souvenirs, des rêves, des réflexions sur les écrivains qui comptent pour lui : Robert Walser, *« il a dépéri sans recours, de façon désolante sous la forme d'un vieux et hideux cadavre d'adolescent »*, à son égard il se sent l'obligation fraternelle de passer le témoin ; Hemingway, *« qui a tiré parti de toute sa* vita activa *»* ; Hermann Broch, *« peu de matière artistique »*, *« peu de vie »*, mais *« il m'a dans une certaine mesure donné l'*autorisation *d'écrire »* ; Thomas Wolfe, *« ça gargouille et tout est là, jusqu'au moindre détail, et dans l'éclat de l'impression première »* ; Céline, *« après Broch, c'est* [lui] *qui m'a servi de balai »* ; Henry Miller, *« ce méli-mélo de confession, d'écriture à l'aveugle, d'automatisme, d'exploration des profondeurs »* ; Elias Canetti, *« le quartier général de la pensée humaine »*.



DANIEL SCHWARTZ/LOOKAT

L'ensemble forme un journal d'atelier où les « matières » – pour un peintre, on dirait les croquis, pour un sculpteur, les ébauches – s'accompagnent d'une réflexion sur la forme qu'ils pourraient prendre, et sur leur sens. Prélevé dans ses cahiers quotidiens en éliminant l'intime qui implique des personnes vivantes, ce journal raconte la gestation de trois de ses livres majeurs : *L'Année de l'amour*, son chef-d'œuvre jusqu'ici, *Marcher à l'écriture*, les conférences de Francfort qui forment son art poétique, et *Dans le ventre de la baleine*, sa tentative d'écriture la plus aboutie dans la forme. *L'Envers du manteau* donne des premiers jets de quelques thèmes de ces livres, des clés ouvrant sur leur structure intime. On y rencontre un Paris adoré, des rues, des bistrots d'immigrés, des filles de bar. On y voit, observées d'un œil qui n'est plus celui du peintre mais pas non plus celui d'un moraliste, la traite des Noirs, la dégradation de la ville à mesure qu'y augmente le danger, sa nouvelle beauté et ses horreurs, sa nouvelle propreté, qu'en bon Suisse il déplore, quand sous la surface des rues la saleté et la misère gagnent. Et puis il note aussi la montée de sa réputation littéraire. *« Au fond de moi-même, j'ai toujours été convaincu que ma création tiendrait, voire qu'elle me survivrait ; qu'elle viendrait dûment à la lumière. Je n'en suis plus si sûr maintenant, et c'est nouveau pour moi. »* Les pages sur Max Frisch, qui l'introduisit et le parraina effectivement dans le milieu, la critique suisse a jugé qu'il s'y montrait ingrat en s'amusant de la pingrerie de l'écrivain, ancien petit-bourgeois pauvre qui ne se pardonne pas de gagner de l'argent. En général, la corporation est durement traitée par cet écrivain solitaire, qui vit en France. Dürrenmatt lui apparaît en rêve lisant son œuvre à haute voix du haut d'un tracteur, *« comme Dieu le Père, celui qui parle depuis les nuages »*. Il décrit plus sobrement ses rapports avec son éditeur, Siegfried Unseld, le patron de Suhrkamp, la maison par laquelle il rêvait d'être édité.

Lorsqu'il se demande : *« Pourquoi j'ai si peu à dire ? »*, alors que tant d'écrivains, comme Goethe, le plus grand de tous, ont fait montre depuis l'enfance d'une si vive curiosité pour le monde, il répond cette vérité simple : *« Ce qui n'est pas écrit est pour ainsi dire inexistant. Et plus : moi-même, ce n'est que sur le papier que je me réalise ou que je viens à moi. Autrement je suis un fourmillement de particules inorganisées sans localisation et sans consistance. »*

A part ça, il vit aussi, voyage, décrit magnifiquement un parc à Saint Louis, Missouri, une course de taureaux à Nîmes, il change cinq ou six fois de logement, accepte quelques commandes, se marie une seconde fois, a un enfant, à soixante ans. Il y a des existences qui ont moins de vie. L'envers du manteau est cousu d'or, d'un mince fil d'or dont les entrelacs sont la poésie même, jeune, fraîche, douloureuse, fragile et émouvante, au sens le plus sensuel de ce mot. L'écriture, la pensée, mêlées, en leur état natif, comme une improvisation en jazz, avec la souveraineté du rhapsode, l'allégresse du swing et, de temps en temps, la profonde tristesse du blues.

Michel Contat

(1) Voir le dossier publié dans « Le Monde des livres » du 24 janvier.

★ **Actes Sud publie dans sa collection « Thesaurus » un volume de Paul Nizon regroupant tous ses livres traduits, y compris un inédit en français (1 015 p., 150 F).**

L'ENVERS DU MANTEAU
Journal d'atelier
de Paul Nizon.
Traduit de l'allemand (Suisse) par Jean-Claude Rambach,
Actes Sud, 381 p., 148 F.

Beckett et la querelle des dévots

Pascale Casanova à l'avant-garde de la subversion beckettienne

BECKETT L'ABSTRACTEUR
Anatomie d'une révolution littéraire
de Pascale Casanova.
Seuil, coll. « Fiction & Cie »,
172 p., 95 F.

On ne peut reprocher à Pascale Casanova de s'avancer sur le terrain déjà fort cultivé de la critique beckettienne (1) avec le masque affable de la prudence académique. Son essai, bref, clair, bien construit et suffisamment étayé, ne s'embarrasse pas de précautions obligées ou d'hypocrites politesses. S'autorisant de la magnifique radicalité de l'œuvre qu'elle étudie, ainsi que de la passion visible qu'elle voue à celle-ci, l'essayiste va droit et sans retard au but fixé. Sa parfaite connaissance de Beckett, en français et en anglais, donne à son livre toute la vélocité souhaitée. Pour cela au moins il faut lui rendre hommage. Même si les présupposés théoriques sur lesquels elle s'appuie nous semblent largement contestables.

La thèse de Pascale Casanova est claire et son programme est simple : arracher Beckett aux *« dévots »* de l'intériorité, de la mystique littéraire et du pathos de l'être, à Maurice Blanchot donc, désigné dès la première page comme le coupable par excellence, celui par lequel le scandale supposé d'une lecture évanescente et évanouissante est arrivé. Derrière lui, en statue du Commandeur, la silhouette un peu floue et tremblée de Heidegger, ou plutôt de la *« critique heideggerienne »*, obscurément accusée de privilégier *« par-dessus tout la rhétorique du paradoxe rhétorique »* !

Face à ses « anciens », contre cet idéalisme toujours renaissant des cendres auxquelles on est censé l'avoir réduit, Pascale Casanova se range du côté des formalistes soucieux de la seule matérialité du texte, des « modernes » que les muses de l'âme, du cœur ou de l'être n'endorment jamais. Samuel Beckett serait, est incontestablement, au même titre que Joyce, un formidable inventeur de forme. Au-delà même de cette invention, l'auteur de *Molloy* aurait été l'agent d'une heureuse *« subversion des fondements de la littérature »*, de ce nécessaire et *« gigantesque arrachement aux présupposés les plus ordinaires de la littérature »*. Ces dernières affirmations résument la part offensive de l'essai de Pascale Casanova.

Les deux chapitres qui sont au centre de ce *Beckett l'abstracteur* détaillent, d'une part, les origines biographiques, historiques et intellectuelles de cette volonté de *« subversion »* qui anima l'écrivain ; d'autre part, les motifs philosophiques qui, d'une manière discrète, ludique et souvent cryptée, traversent et travaillent son œuvre. L'ambivalence à l'égard de l'Irlande, de ses déchirements linguistiques, religieux et politiques, à l'égard aussi des grandes figures canoniques – les deux précédents prix Nobel irlandais notamment : W. B. Yeats, barde de l'enracinement, et G. B. Shaw, l'exilé irlandais de Londres –, explique cette *« extraterritorialité revendiquée »*, qui fut aussi celle de Joyce.

Pascale Casanova, nouant les fils de sa thèse, désigne, outre le Belacqua de Dante paressant recroquevillé dans le Purgatoire, deux autres grandes références qui ont aidé l'écrivain à trouver sa propre voie, sur un plan d'ailleurs beaucoup plus technique que proprement philosophique : Arnold Geulincx, disciple flamand de Descartes, qui fournit une utile théorie de la liberté sous contrainte, et George Berkeley, un autre Irlandais, dont il détourne à son profit l'idéalisme sceptique. *« Les textes philosophiques,* explique Pascale Casanova, *deviennent ainsi pour Beckett ce que l'on pourrait appeler des "opérateurs littéraires". Dans le recours de Beckett à la philosophie, il ne faut (...) chercher aucune révélation sur l'"homme", le "monde", l'"Etre", "Dieu" ou l'"existence". »*

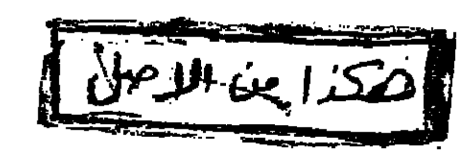
Ces développements soutiennent éloquemment la thèse combattante du livre. Thèse qu'illustre à son tour l'analyse détaillée et, disons-le, très convaincante – dans son déroulement plus que dans ses conclusions – de *Cap au pire (Worstward Ho)*, le dernier grand texte de Beckett.

Patrick Kéchichian

(1) Signalons parmi les parutions récentes en français les essais d'Alain Badiou (Hachette, 1995), Bruno Clément (Seuil, 1994) et Antoinette Weber-Caflisch (Minuit, 1994).

Lire la suite page IV





l e   f e u i l l e t o n

de Pierre Lepape

Un démocrate contre Dreyfus



Délaissant le critique, Antoine Compagnon analyse l'engagement politique de Ferdinand Brunetière, antidreyfusard par réaction contre les intellectuels

CONNAISSEZ-VOUS BRUNETIÈRE ?
d'Antoine Compagnon.
Seuil, 288 p., 130 F.

La Revue des Deux-Mondes est un phénomène unique de l'histoire politique et littéraire française. Elle existe depuis 1829 et depuis lors n'a pas changé. Tout s'est écroulé autour d'elle, les empires, les régimes, les systèmes, elle est demeurée, elle demeure, fidèle à ses origines : conservatrice, institutionnelle, académique, bourgeoise et bien-pensante (1). Elle témoigne d'une permanence du conformisme mondain dans notre vie littéraire, d'une résistance à toutes les formes de l'avant-garde avant qu'elles n'aient été consacrées qui nous rappellent utilement que les liens entre la littérature et les pouvoirs ne sont jamais aussi tranchés qu'il y paraît.

Certes *La Revue des Deux-Mondes* d'aujourd'hui n'a plus l'influence qu'elle a pu exercer jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale. Elle tirait alors à plus de 50 000 exemplaires, un chiffre qui doit faire rêver son actuel propriétaire. Mais quelle revue pèse encore ce poids ? Aucune. Laquelle pourrait encore assurer à ses collaborateurs des revenus somptueux comme ceux que reçurent les frères Tharaud des *Deux- Mondes* au début des années 20 ? Quelques publications d'éditeur mises à part – peut-être –, nos revues sont devenues de faméliques cellules militantes dont la voix, lorsqu'elle est originale, n'est perçue que par des oreilles d'élite. C'est un des paradoxes de la culture démocratique.

Quand Ferdinand Brunetière dirigeait la *Revue des Deux-Mondes* – de 1893 à sa mort en 1906 –, sa parole portait loin. Jusqu'aux Etats-Unis. Il est l'homme, rappelle Antoine Compagnon, qui a inauguré les tournées d'intellectuels français dans les grandes universités américaines. Le *New York Times* titrait : « Brunetière scores Zola », autrement dit : *Brunetière se fait Zola.* La presse aimait déjà que la vie publique ressemble à un pugilat et le massacre de Zola, en langue française, avait attiré plus de quinze cents spectateurs à l'université Columbia de New-York. Compagnon, qui enseigne dans cette même université, en éprouve une compréhensible nostalgie.

Ce n'est évidemment pas la raison qui l'a conduit à s'intéresser à Brunetière. Antoine Compagnon, par ailleurs sagace commentateur de Montaigne et de Proust, se passionne pour un épisode, crucial il est vrai, de notre histoire des idées : la lutte qui opposa au tournant du siècle deux façons de parler de littérature : la critique interne des œuvres et des formes, celle de Brunetière, et la critique externe, l'histoire littéraire, celle de Gustave Lanson, qui devait, jusqu'aux années 60, imposer sa dictature dans les lycées et les universités. Nous ne sommes pas encore sortis de cette vieille querelle. C'est en burinant le portrait du peu sympathique vainqueur et de sa clique que Compagnon découvrit le visage, guère plus amène, du vaincu (2). Intellectuellement réactionnaire, Lanson était progressiste en politique. La victoire de sa méthode se confond avec celle de l'école républicaine. Est-ce à dire qu'à l'inverse Brunetière, politiquement à droite, était un critique littéraire plus moderniste ? Compagnon ne s'aventure pas à le dire. C'est d'ailleurs l'un des manques du livre que de peu s'intéresser à la pensée critique du bonhomme pour se focaliser sur sa pensée politique. Le sous-titre du livre : *Enquête sur un antidreyfusard et ses amis*, indique assez qu'on n'y parlera des livres que par la bande. Il y a pourtant un probable rapport entre l'exécration de Brunetière pour Baudelaire et pour Zola, son classicisme en matière de goût et l'engagement de *« Ferdinand le catholique »* dans la Ligue de la patrie française, aux côtés des antisémites les plus virulents, de François Coppée à Déroulède et à Jules Lemaître. Les cloisons ne sont pas étanches ; on aurait aimé comprendre comment le courant circule.

Mais Compagnon s'est laissé délicieusement envahir par sa documentation et par ses lectures. A l'origine de cette invasion, il faut placer sans doute la découverte de la correspondance qu'échangèrent Brunetière et une vieille amie, juive, grande bourgeoise, parfaitement intégrée à la haute société française, Flore Singer, née Ratisbonne. A travers l'histoire singulière de cette femme – dont le fiancé et cousin, issu d'une illustre famille juive, se convertit à la veille prévue de ses noces, devint prêtre et fonda l'ordre de Notre-Dame-de-Sion – et de son célèbre salon, c'est tout le microcosme littéraire, politique et religieux de la fin du siècle qui précipite sous la plume de Compagnon. On se laisse emporter, comme lui, après lui, par les généalogies familiales, les relations mondaines, les stratégies académiques, les discussions sociales et religieuses. Les notes en bas de page envahissent le propos principal, le trouent de savantes et savoureuses incidentes, comme dans des pages de Proust. Séductions d'une érudition valseuse où l'on ne cesse de changer de partenaire. Oserons-nous dire qu'alors la pensée politique de Ferdinand Brunetière – pas aussi antisémite qu'il y paraît, catholique par fidélité à la démocratie et à la révolution, anti-intellectuel par libéralisme, à l'américaine – nous apparaît moins passionnante que ce kaléidoscope d'évocations, cet écheveau emmêlé où l'intelligence et la sottise font le meilleur ménage, comme le font aussi la haine et la courtoisie de salon dans le meilleur des mondes bourgeois possible.

L'affaire Dreyfus elle-même ne suffit pas à briser ces amitiés des beaux quartiers de la fortune et de l'écriture. Si Flore Singer tance parfois vertement son ami Brunetière pour ses liaisons coupables avec la lie raciste, elle ne rompt pas ; elle tente de l'amener à des positions plus nuancées ; elle y parvient souvent. Au fond, l'affaire Dreyfus gêne Brunetière, comme son exploitation gêne ces Juifs totalement assimilés dont on disait qu'ils avaient trop peu de religion pour en changer. Ce qui précipite Brunetière dans les rangs des antidreyfusards, ce n'est ni le racisme – il le combat, mollement –, ni le catholicisme – il ne goûte pas les éructations antijuives des assomptionnistes de *La Croix* –, ni même le nationalisme, mais une répulsion viscérale, populaire – Compagnon ajoute même, avec raison , démocratique – envers les intellectuels. Il lui suffit que Zola, Anatole France, Robert de Flers ou Marcel Proust sortent de leur fonction d'écrivain pour se mêler des affaires de l'Etat pour que Brunetière condamne Dreyfus à rester au bagne. Chacun a sa place, c'est sa règle ; et Zola, qui a échoué vingt-cinq fois à l'Académie française – dont une fois contre Brunetière lui-même –, ne peut prêcher le désordre que par dépit et désir de revanche.

Tout cela est très bien vu par Compagnon, qui excelle à souligner les enjeux – dont certains demeurent contemporains –, à décortiquer les passions et les raisons, à géographier les positions, à repérer les glissements, les embardées et les chutes. On en regrette davantage certaines étourderies, inexplicables venant d'un chercheur de sa qualité. Par exemple lorsqu'il commente longuement une lettre de Flore à Ferdinand à propos de l'« affaire ». Flore écrit : *« Je vous en prie, mon cher ami ; n'oubliez pas que c'est un catholique, deux fois catholique, puisqu'il est croyant ; un officier français, deux fois français puisqu'il est alsacien, qui a attaché le grelot dans la lamentable affaire qui nous sépare. »* Celui qui a *« attaché le grelot »*, c'est évidemment Picquart, officier catholique en effet et alsacien né à Strasbourg. Et non pas Dreyfus, comme le croit Compagnon, lequel reproche du coup à Flore Singer de se tromper en catholicisant le capitaine Dreyfus, notes et références abondantes à l'appui.

Picquart, en tout cas, démontre qu'il était possible, au moment de l'affaire, d'être à la fois catholique et républicain, favorable à l'armée et partisan de la justice. Nous ne comprenons plus très bien aujourd'hui pourquoi c'était si difficile. En ce sens, ce livre évoque bien une histoire passée, des passions éteintes dont l'ardeur nous stupéfie. Profitant de cette distance, la figure hargneuse et revêche du directeur de *La Revue des Deux-Mondes* gagne quelques arrondis et quelques douceurs. Et l'on en vient même à le plaindre lorsque, au début du siècle, aux heures du radicalisme combatif, les positions politiques et religieuses de Brunetière lui valent d'être écarté de la Sorbonne par les nouveaux maîtres. Du coup Péguy, oublieux du passé, donne à Brunetière du *« grand critique »* et du *« grand historien »* et élève le vieux maître de l'ordre et de la loi sur la stèle des martyrs et des héros.

Compagnon raconte aussi une histoire présente. Ce qui se discute, autour de Brunetière, de ses amis, de ses contradicteurs, c'est la place qui doit être assignée à une minorité – ici les juifs – dans la République. C'est ce qu'on n'appelait pas encore le racisme des quotas, omniprésent dans l'affaire Dreyfus, et que Brunetière exprime sans fard : *« Trente-huit millions de Français ne se sentent pas plus d'humeur aujourd'hui qu'il y a cent ans à plier éternellement sous la domination de quelques centaines. »* Il disait aussi, en bon démocrate, que, la France étant un pays catholique, elle devait être dirigée par les catholiques. L'antisémitisme se présentait, déjà, comme *« la légitime revanche des opprimés »*.

(1) Voir à ce propos deux excellents articles dans la dernière livraison (nº 22) de *La Revue des revues* : « Une revue-entreprise : *La Revue des Deux-Mondes* pendant l'entre-deux-guerres, d'Anne Karakatsoulis, et « Les frères Tharaud, René Doumic et *La Revue des Deux- Mondes*, de Michel Leymarie. Les éditions Flammarion ont par ailleurs publié sous la direction de Bruno de Cessole et de Jeanne Caussé un florilège de textes parus dans la revue *Les Trésors de la Revue des Deux-Mondes* (328 p., 130 F).

(2) Antoine Compagnon : *La Troisième République des lettres*. Seuil, 1983. Voir également, du même auteur : *Deux absences remarquables en 1894 : Brunetière, Lanson et la fondation de* La Revue d'histoire littéraire de la France, publié en 1995 à l'occasion du centenaire de ladite revue.

v e r s i o n   o r i g i n a l e

Une taupe soviétique en terre nippone

Richard Whymant redonne vie à l'une des légendes de l'espionnage de la deuxième guerre mondiale : Richard Sorge

STALIN'S SPY
de Robert Whymant.
I. B. Tauris Publishers,
Londres, 368 p., 25 livres
(environ 300 F)

Devant une dalle de marbre noir du cimetière de Tama, dans la banlieue de Tokyo, portant une épitaphe en lettres cyrilliques, brûlent des bâtons d'encens. Là, reposent les cendres d'un homme qui suscita bien des légendes et des mythes : Richard Sorge, l'un des plus célèbres espions de la deuxième guerre mondiale. Sous une « couverture » de journaliste allemand, confident de l'ambassadeur du IIIe Reich et évoluant dans les hautes sphères nippones, Sorge transmit à Moscou entre 1933 et 1941 des informations d'une importance cruciale sur l'invasion allemande de l'URSS puis la neutralité du Japon, pourtant allié d'Hitler, dans ce conflit. Il fut pendu en novembre 1944. Abandonné à son sort par Staline, présenté au début de la guerre froide comme un homme lubrique par les maccarthystes oubliant à dessein qu'il avait contribué à la défaite d'Hitler, Sorge fut réhabilité comme héros de l'Union soviétique en 1964 et, trente ans plus tard, Boris Eltsine saluait encore son *« courage et sa conviction »*. Mais l'homme Richard Sorge restait enveloppé de mystère.

A partir de documents russes et allemands inédits et des récits des derniers témoins de la vie de Richard Sorge, Robert Whymant, qui a couvert l'Extrême-Orient depuis un quart de siècle pour des journaux britanniques et est actuellement correspondant du *Times* à Tokyo, retrace cette vie exceptionnelle. L'un des grands mérites de son livre, qui mêle la rigueur du chercheur au sens du récit, est de faire revivre ce personnage à facettes : idéaliste et implacable, c'était aussi un homme tourmenté et solitaire, amateur de lectures, de femmes et d'alcool.

Stalin's Spy, qui a été traduit en allemand, en japonais et en polonais, c'est d'abord une extraordinaire histoire qui se lit avec le plaisir que l'on imagine avoir été celui de l'auteur à l'écrire. *« J'avais vu le film d'Yves Ciampi* Qui êtes-vous Monsieur Sorge ?, *et la première chose que je fis en arrivant à Tokyo, en 1972, c'est d'aller au cimetière de Tama »*, raconte Robert Whymant. *« Sorge est pour moi l'étranger le plus fascinant qui ait vécu au Japon : ce fut aussi le seul Occidental à avoir été exécuté sur le sol nippon à la suite d'un procès. »* Pendant vingt-cinq ans, l'auteur recueillit informations et témoignages ; en particulier ceux des deux femmes qui jouèrent un grand rôle dans la vie de Sorge au Japon : Hanako Miyake, la jeune hôtesse de bar qui fut sa maîtresse pendant cinq ans, et son dernier amour, Eta Harich-Schneider, harpiste allemande qui fut la compagne de ses derniers mois d'homme libre.

Né à Bakou (aujourd'hui capitale d'Azerbaïdjan) en 1896, d'une mère russe et d'un père allemand, Richard Sorge retira de son expérience du premier conflit mondial, au cours duquel il combattit aux côtés des Allemands, la haine de la guerre. Communiste, il devient émissaire du Komintern puis agent des renseignements militaires soviétiques, qui étaient dirigés alors par le légendaire général Jan Berzin (qui recruta l'espion anglais Kim Philby).

C'est dans Shanghaï des années 30, ville magique dépecée entre les concessions étrangères, bourdonnante d'activités et de trafics, de plaisirs et d'intrigues, où se côtoyaient nationalistes, communistes et truands, que Sorge fera ses premières armes d'espion. Il y rencontrera une autre figure haute en couleur : Agnes Smedley, correspondante du *Frankfurter Zeitung*. Née dans un camp de mineurs du Colorado, ayant passionnément épousé la cause des opprimés, elle pratiquait avec courage et talent un journalisme de croisade : Sorge ne pouvait qu'être séduit. Leur romance fut brève, mais il lui doit de l'avoir présenté à un Japonais, Hotsumi Ozaki, correspondant de l'*Osaka Asahi*, qui sera plus tard l'un des éléments-clés de son réseau. Ozaki devait être pendu quelques heures avant Sorge en 1944.

Correspondant du *Frankfurter Zeitung*, excentrique, volontiers provocateur mais charmeur, Sorge ne tarda pas à se faire une place de choix dans la communauté allemande de Tokyo et il devint le confident de l'ambassadeur Eugene Ott. Parallèlement, il constitua un réseau d'une dizaine de personnes. Outre Ozaki, et son opérateur-radio, Max Clausen, il comptait parmi ses collaborateurs un autre journaliste : Branko de Voukelitch, un yougoslave qui travaillait pour l'agence de presse française Havas, dont le chef de bureau était alors Robert Guillain, qui sera par la suite pendant trente ans le correspondant du *Monde* en Extrême-Orient. Dans un livre-témoignage, *L'Espion qui sauva Moscou* (Seuil, 1981), Guillain, qui connut Sorge et bénéficia des « fuites » de Voukelitch, retrace à la première personne cette histoire d'espionnage et brosse un portrait de son ami et collaborateur, un homme doux et attachant, qui devait mourir dans la terrible prison d' Abashiri en Hokkaido.

En dépit des doutes qu'il nourrissait dès 1935 sur le stalinisme, Sorge était trop hostile au nazisme pour renoncer à sa tâche. Il savait aussi qu'il n'avait pas le choix. L'exécution de son mentor, le général Berzin, le dissuada définitivement de revenir. Les informations qu'il fournira au Kremlin dès mai 1941 sur les préparatifs d'une attaque surprise de l'Allemagne contre l'URSS, dont il donna même la date, seront négligées par Staline. Par la suite, échaudé par cette erreur de jugement, Moscou tiendra davantage compte des informations en provenance de Tokyo : convaincu par Sorge que le Japon n'attaquerait pas en Sibérie, Staline retira une partie des divisions stationnées à l'Est pour les porter sur le front européen, évitant ainsi la prise de Moscou. Le dernier exploit, involontaire, de Sorge fut son arrestation, qui ébranla la confiance des Japonais en Hitler et empoisonna l'alliance Berlin-Tokyo.

Staline ne fut pas le seul à négliger les informations de Sorge : lorsque, au début de juillet 1941, Robert Guillain apprit de Voukelitch (c'est-à-dire de Sorge) les intentions du Japon d'attaquer l'Indochine française, il en informa l'ambassadeur de France. Ses informations furent accueillies avec un scepticisme courtois. Le 28 juillet, les troupes japonaises débarquèrent dans la baie de Camranh : une fois de plus, Sorge avait vu juste. Mais aucun télégramme diplomatique en provenance de Tokyo en juillet 1941 ne mentionne même à titre de « rumeur » les informations transmises par Guillain.

Comment les Japonais remontèrent jusqu'à Sorge ? Fut-il donné par des communistes japonais ? La version la plus plausible, retenue par Whymant, est que la police obtint une liste de sympathisants communistes japonais dont certains travaillaient pour Sorge. Arrêtés, deux d'entre eux se mirent à parler. Grâce à des documents découverts à Moscou, Whymant a pu établir que Sorge fut aussi trahi par son opérateur-radio, Max Clausen, qui par ressentiment à l'égard de son chef et par rejet du communisme sélectionnait les informations qu'il était chargé de chiffrer.

Brossant le tableau des intrigues politiques et amoureuses de Richard Sorge, Robert Whymant retrace avec minutie et sensibilité les dernières semaines avant son arrestation : des rares moments de répit où l'homme qui se savait traqué écoutait la musique d'Eta Harich-Schneider à la brève rencontre à la prison avec l'ambassadeur allemand Ott, dont il avait trahi la confiance et l'amitié, Whymant sait donner toute la dimension humaine et tourmentée du personnage. Sorge avoua ses activités d'espion. Mais jusqu'à quel point peut-on se fier à ses dépositions ? A-t-il été torturé ? Fut-il un agent double comme Chalmers Johnson en avance l'hypothèse dans *An Instance of Treason* (1964), livre centré sur Ozaki ? Sorge condamné, les Japonais, qui, en guerre contre les Etats-Unis, voulaient ménager les Soviétiques pour ne pas risquer d'ouvrir un nouveau front, proposèrent un échange. Moscou ignora cette proposition.

Pendant plusieurs années, on ignora quel avait été le sort de Sorge. C'est Hanako Miyake, mue par une fidélité au-delà de la mort pour un homme toujours attentif à son égard, qui découvrit ses restes en 1949. Elle fit ouvrir le cercueil et reconnut sur les ossements les marques des blessures qu'il avait reçues pendant la guerre ainsi que des prothèses dentaires consécutives à un accident de moto : *« C'était bien Sorge. »* Après avoir fait incinérer ses restes, elle les déposa au cimetière de Tama.

Philippe Pons

Jean-Claude Izzo s'ancre à Marseille

Sans quitter son port d'attache, le romancier s'aventure cette fois hors des terres policières pour raconter la vie de marins contraints de rester à quai. Noirs déboires

LES MARINS PERDUS
de Jean-Claude Izzo.
Flammarion, 327 p., 120 F.

Les villes, parfois, peuvent être de beaux personnages de roman. Surtout lorsqu'elles sont lourdes d'histoire, de sens et d'une saveur qui, comme à Marseille, défie les images de cartes postales. Jean-Claude Izzo le sait bien, qui a fait de la cité l'un des acteurs de tous ses récits. Non pas la toile de fond, ni même une implantation géographique un peu mieux définie que d'autres, mais un protagoniste dont le caractère détermine l'intrigue. Quittant pour la première fois le roman policier, l'écrivain s'est lancé dans une histoire de marins délaissés par la mer, où la terre ferme devient un lieu de dérive et de vérité.

Cette terre, pas toujours si ferme qu'on le dit – comme si les ports subissaient forcément un peu du mouvement des vagues –, a vu naître Jean-Claude Izzo en 1945. Son père avait traversé l'Italie pour venir exercer le métier de barman à Marseille et s'y établir définitivement, ne retournant qu'une seule fois dans son pays d'origine. *« Marseille est un endroit qu'on ne quitte pas facilement, peut-être justement parce que c'est une terre d'exil »*, observe le romancier. Lui s'en est éloigné par deux fois pour y revenir toujours conquis, toujours passionné. *« Cette ville me tient »*, constate-t-il.

Installé dans un étroit restaurant de poissons, en retrait du Vieux-Port où des touristes photographient les pêcheurs et leurs barques, Jean-Claude Izzo se souvient de son premier départ. Devançant l'appel, il s'était embarqué pour Djibouti avec l'infanterie de marine, avant de gagner l'Ethiopie. Ce qu'il voulait, c'était se rapprocher du Harar où vécut Rimbaud, le poète qu'il lisait depuis l'âge de quinze ans. L'autre destination, ce fut Paris, après la rupture de l'union de la gauche. Membre du Parti communiste et rédacteur en chef du quotidien communiste *La Marseillaise*, Jean-Claude Izzo rendit tous ces tabliers en 1978, pour manifester son désaccord avec la ligne du parti. Ces absences, pourtant, ne furent jamais que provisoires. *« Les villes de la terre m'angoissent, comme s'il n'y avait aucun moyen d'en partir*, confie l'écrivain d'une voix calme. *J'aime l'idée même de port, ces villes ouvertes où tout est possible, du moins des choses qui ne le sont pas ailleurs. »* De Marseille, il semble connaître les moindres traverses, les plus petits bistrots, et ses livres en sont un parcours sensuel, chargé de bruits et de senteurs. La cité, d'ailleurs, lui rend bien cet amour en plébiscitant ses ouvrages qui s'y vendent remarquablement, *« au deuxième rang derrière* Astérix *et juste devant Stephen King »*, dit-il dans un sourire.


BERNARD PLOSSU POUR « LE MONDE »

« Marseille est un endroit qu'on ne quitte pas facilement, peut-être justement parce que c'est une terre d'exil. »

S'il a commencé par le roman policier (1) – et à l'âge de cinquante ans –, c'est parce que la littérature intimidait en lui l'autodidacte, celui qui s'est *« fait une culture dans le livre de poche »*.

Cette fois pourtant, il a remisé ses appréhensions pour s'attaquer à un roman tout court, qui n'a plus de « noir » que le destin de ses personnages. Ceux qu'il installe au cœur des *Marins perdus* sont cloués à quai par les déboires d'un armateur véreux, qui ne peut ni ne veut payer ses dettes. L'histoire s'inspire de faits réels qui se sont produits ces dernières années dans plusieurs ports français.

Assistés tant bien que mal par la population, ces marins attendent une paie hypothétique en ressassant leurs échecs, leurs humiliations, leurs culpabilités. Ce sont leurs vies qui prennent l'eau, bien autant que le rafiot sur lequel ils menacent de perdre pied. Sans jamais s'appesantir et en dépit de quelques passages un peu convenus, Jean-Claude Izzo mène un récit mélancolique, mais très vivant, notamment grâce à la qualité de ses dialogues. Et parvient à rendre palpables des personnages pour qui la terre est un lieu de confrontation avec le réel, contrairement à la mer et à ses rudes lignes de fuites.

Raphaëlle Rérolle

(1) Les précédents ouvrages de Jean-Claude Izzo ont paru dans la collection « Série noire » de Gallimard.

Pagès, rédempteur

Filous, clochards, prostituées, alcooliques... Violent et rageur, le romancier leur rend hommage

PRIÈRES D'EXHUMER
d'Yves Pagès.
Ed. Verticales
(20, rue Visconti, 75006),
208 p., 95 F.

Martyrs anonymes, soldats inconnus, passagers clandestins : la cohorte des oubliés, des sans-espoir et des pantalons baissés a droit à une pierre tombale. Yves Pagès, 33 ans d'âge, s'est voué à rendre hommage au petit peuple des crucifiés ordinaires, à tous ces prolétaires condamnés d'avance qui se débattent pour s'évader d'une vie de bagne, filous, vagabonds, pochards, filles de joie, cirrhosés, paysans en exode, tricards des fortifs. Luca, le héros de *Prières d'exhumer*, fait partie de ces mal nés, cadavres en sursis, héritiers d'un triangle pubien nauséeux (Clichy, Blanche, Barbès) : il doit, comme le disait Pasolini, *« crever pour montrer qu'il avait été vivant, lui aussi »*. Destin d'errance : Jeanne, qu'il honora de la plus fade dévotion, lui fait vider les lieux, et le voilà qui pleure *« toutes les larmes de son sperme »*, navigue *« entre un ballon de côtes et une Meteor pression »*, cherche asile chez un ami pédé qui est parti, hélas, calter aux Emirats et qui a laissé ses clefs à un pilier de bar difficile à cerner.

Abonnés de la biture, voleurs de mobs, castagneurs de CRS, tripoteurs de midinettes, tous ces types des faubourgs en mal de sanctuaires, ces roquets puérils à la réplique libertaire au bout de la langue, Yves Pagès les gratifie d'une auréole : inspiré par les révoltes généreuses de Marius Jacob, les rages lyriques de Léo Ferré, et les soliloques forcenés de Louis-Ferdinand Céline (auquel il consacra naguère un essai), il dépose ses gerbes sous forme d'ivresses stylistiques, beuveries verbales de haute voltige, à la limite du coma éthylique.

Entre le rot jovial et l'aigreur politiquement correcte, ces délires le conduisent parfois, en effet, à des trips implacables. Face à certaines misères mal travesties, il ne rechigne pas au voyeurisme de pipi-room, ni au flash assassin. Ici un travelling sur une queue raide, une tache de foutre, un *« amas morveux expectoré d'un seul jet »* ; là le calvaire d'une accouchée tirant sur sa clope, enceinte à la suite d'un moment d'égarement, un viol sur la moquette par un étalon de passage rencontré sur le zinc à l'heure de l'apéro, et qui extirpe de son ventre impulsif, expulsif, répulsif une *« petite nature baveuse »* et plaintive. L'une de ces femmes qui cherchent dans chaque aventure *« l'oubli des hommes en général »* et qui *« finit par s'oublier avec n'importe lequel »*.

Yves Pagès ne lésine pas sur le pittoresque du pathétique. Georgia, la mère adoptive de Luca, est une chauve dont la perruque empeste le tabac brun des turfistes. Quant à Liliane, dite « Liliput », ex-pupille de la DDASS et cliente du café La Favorite, *« indifféremment bourrelée entre hanches et goitre »*, obèse faite femme publique à la Fellini, elle racole sans complexes malgré ses gencives édentées, et fière des *« bienfaits fellateurs de sa prothèse dentaire »*. La plupart de ces dames, traînant des bâtards déclarés dans une mairie d'arrondissement crépusculaire, *« premier étage à gauche, porte 109, "entrez sans frapper" »*, vouent un culte à sainte Rita, veuve d'un nobliau brutal, morte vérolée en 1447, béatifiée en 1627, patrone des prostituées de Pigalle, dotée sous la pression des « brebis galeuses » du quartier d'une chapelle boulevard de Clichy, au 66 exactement.

Mais Pagès n'est pas un homme de prières. Il n'attend aucun messie. Son pari est littéraire, les cierges qu'il brûle pour la résurrection des gens de rage sont trempés dans l'insulte et le langage virtuose. Toute solitude montée en épingle ou en croix, dit-il, *« sent le simulacre, sinon le mauvais remake de qui on sait »*.

Jean-Luc Douin

Au gré des humeurs d'un botaniste

CHASSES FRAGILES
de Patrick Reumaux.
Ed. Phébus, 160 p., 99 F.

L'admirable, chez cet auteur botaniste, c'est son refus des contraintes. Il se cabre devant Linné comme il renâcle devant le puritanisme ambiant, ou même la bienséance des stylistes. Il cède à toutes les tentations. La plus légitime, d'abord, celle de bavarder sur ce qu'il aime : les plantes. Il cherche à débusquer certaine variété, échoue, s'énerve, trouve autre chose d'encore plus rare. Comment résister au bonheur de nommer la trouvaille ? On réprime un bâillement devant *Streptopus amplexifolius*, mais on est ravi de découvrir le jargon professionnel, ce que signifie *« déterminer »*, ou *« synonymiser »*. Des termes à manier prudemment ; le code botanique veille, respecté par tout un milieu savoureusement décrit : avec leur vanité, leurs ambitions et les coups bas qu'ils échangent, ces gens-là n'ont pas l'air si différents de nous. Une autre tentation pointe déjà entre les graminées : celle de régler ses comptes à *« l'éminent collègue »*. Tout est bon, d'ailleurs, pour égayer d'humour les sévères herbiers : le calembour, l'association saugrenue, le javanais, la contrepèterie, le louchebem. Et, bien entendu, la gauloiserie. Mais voici une nouvelle pulsion : la digression. Toujours pertinente, parfois troublante. Une théorie du rouge, une hypothèse sur le silence des couleurs, une glose sur l'espace-temps. Le soir, au refuge, trempé de sueur ou de pluie, hébété de fatigue, recru d'*Epipactis*, on mange gras, on boit sec et l'on fume goulûment : la tentation, vous dis-je. Ami des femmes et des mots, des péchés véniels et des aconits mortels, grand cueilleur d'orchidées, cet écrivain doit être de bien bonne compagnie.

Jean Soublin

Mostaganem, ou les temps de la douleur

Dans les entrelacs d'une mémoire qui vacille au contact d'un présent de tragédie, Habib Tengour évoque son pays, pris en otage par une violence aux racines anciennes

GENS DE MOSTA
de Habib Tengour.
Ed. Sindbad-Actes Sud,
144 p, 95 F

Les gens de Mostaganem ne supportent pas de vivre loin de leur ville. Ils y sont attachés de manière viscérale. Ils manquent d'air dès qu'ils la quittent. Et pourtant c'est un pays où les seuls trésors sont ceux qu'on invente. Habib Tengour est né à Mosta. Il en parle avec poésie et cruauté. En une quinzaine de textes brefs, il évoque le pays et l'enfance, l'exil et le retour, le temps présent et la mémoire en mauvais état. Le plus beau texte de ce recueil est celui où le narrateur, un cinéphile averti, apprend la mort de Silvana Mangano. Il est affecté par cette disparition au point où il se sent offusqué par l'indifférence des gens. Il est seul à porter le deuil d'une belle actrice qui l'a fait tant rêver et qui lui rappelle les *« sensations excessives de l'enfance, les premiers éveils blêmes à la moiteur du corps »*.

Apprendre la mort de Silvana Mangano dans un lieu sinistre le fait réfléchir sur ce qu'il est devenu et comment il a perdu tôt son enfance. Il se souvient de la période coloniale et de ceux qui, comme son père, résistaient contre les Français : *« époque heureuse... peut-être même à cause de cette présence coloniale qui les obligeait à relever le défi »*. Il se demande pourquoi cette histoire tragique n'a pas fourni matière *« à des chants lumineux aux générations successives »*.

L'Algérie d'aujourd'hui le fait souffrir. Au-delà de la tragédie quotidienne d'une guerre contre les civils, Habib Tengour fait remarquer que la mémoire lui fait défaut. La patrie a été saccagée et les potentialités créatrices ont été étouffées. *« Qu'avons-nous fait, nous, Algériens, à Dieu pour être traités de la sorte ? »*, se demande-t-il. Il parle des librairies vides, des senteurs de cèdre et de thuya, des filles solitaires, des barbus qui se rasent l'aine et de la mer présentée aux enfants comme un *« labyrinthe carnivore »*. Comment besogner librement dans ce pays ? Pourquoi le monde arabe n'a pas un seul savant de portée universelle ? Il écrit : *« Les Juifs, sauf leur respect, n'ont pas de tapis volants, ni le faste morbide des Abbassides, mais ils en imposent au monde entier. Ils sont pourtant nos cousins ! »* La nostalgie fait mal ; elle consume sournoisement les gens de Mosta. Le présent est laid. Le passé est douloureux. Quant à l'avenir, Habib Tangour laisse le lecteur deviner ce qu'il réserve à ces générations d'Algériens pris en otages par une violence aux racines profondes et lointaines. Une phrase résume tout cela : *« Ici, tout est réel mais rien n'est rationnel. »*

Tahar Ben Jelloun

La folie Artaud démythifiée

Loin des mythes et des querelles passionnées, André Roumieux et Laurent Danchin, à partir des archives du docteur Ferdière, apportent de nouveaux éclairages sur l'état mental de l'écrivain et son rapport à l'écriture. De son côté, Florence de Mèredieu a centré son propos sur les effets du traitement par électrochocs

ARTAUD ET L'ASILE 1
Au-delà des murs, la mémoire
d'André Roumieux.
Préface de Laurent Danchin,
éd. Séguier, 182 p., 130 F.

ARTAUD ET L'ASILE 2
Le Cabinet du docteur Ferdière
Correspondance et entretiens
présentés et annotés
par Laurent Danchin.
Ed. Séguier, 348 p., 185 F.

SUR L'ÉLECTROCHOC, LE CAS ANTONIN ARTAUD
de Florence de Mèredieu.
Ed. Blusson (BP 483, 75528 Paris Cedex 11),
256 p., 100 F.

Quand Gaston Gallimard s'engagea en septembre 1946 à publier les *Œuvres complètes* d'Artaud en 4 volumes, il ne se doutait pas alors que cela l'entraînerait, lui et ses descendants, à imprimer, de 1956 à 1994, 26 volumes (sur 32 prévus) de textes parus et inédits, de lettres et de cahiers décryptés. Paule Thévenin (1), qu'Antonin Artaud aurait chargée, alors qu'elle était encore interne en psychiatrie, d'être celle grâce à qui son œuvre pourrait être lue, fut la seule responsable de ce gigantesque travail d'édition depuis la mort de l'écrivain, en 1948. Elle mit en œuvre une conception très entière assurément de l'exécution testamentaire, mais dut rester longtemps anonyme, car la famille de l'écrivain contesta d'emblée son rôle. Depuis février 1991, le neveu d'Artaud, Serge Malausséna, a d'ailleurs relancé le procès entamé par sa mère contre Gallimard et l'éditrice. Mais ceci est une autre histoire, une histoire plus psychanalytique que littéraire, exacerbée par les procédures et les conflits passionnels...

Toujours est-il qu'il n'aura fallu que quelques mois après la disparition de Paule Thévenin, le 25 septembre 1993 (qui n'a donc pu achever son grand œuvre), pour que les mythes construits jalousement autour de l'écrivain soient revisités. La nouvelle génération des chercheurs – d'autant plus persévérants qu'ils furent bridés jusqu'à ces dernières années par le règne tyrannique et dominateur de Paule Thévenin – ne se montre aujourd'hui guère disposée à suivre les rails d'une interprétation unique de l'œuvre d'Artaud. Œuvre qui leur fut pourtant révélée – et ce n'est pas le moindre des paradoxes autour du poète – par le travail acharné d'une femme exclusivement vouée à la matérialisation d'un serment inouï.

ÉVIDENCE

Mais l'histoire littéraire d'aujourd'hui change de perspective, comme de méthodes de travail, et cherche à produire tous les documents permettant d'éclairer, en l'occurrence, le rapport entre l'écriture et l'état mental d'Artaud : la question première – celle de la définition psychiatrique de la folie d'Artaud –, qui a beaucoup évolué depuis la période de ses internements mais était encore informulable il y a quelque temps, est sans ambages posée par Laurent Danchin dans sa préface au premier livre d'une série de deux, consacrés à *Artaud et l'asile* : « *On ne peut que répondre : évidemment qu'il était fou !* (...) *Comme s'il y avait, pour ceux que son verbe flamboyant hypnotise, quelque chose de tabou, de sacré dans le manque métaphysique d'Artaud et son destin prophétique avorté, dans ses blasphèmes mystiques, sa spiritualité hérétique et son "rebirth" finalement raté, dans l'extrémisme même de sa protestation hallucinée.* »

L'essai ainsi introduit, *Au-delà des murs, la mémoire*, est rédigé par un ex-infirmier psychiatrique, André Roumieux (2), l'un des fondateurs de la Société d'études et de recherches historiques en psychiatrie (Serhep), créée en 1986 à Ville-Evrard. Il s'est intéressé, dès 1983, au cas d'Artaud et est aujourd'hui en mesure, après avoir classé les archives de Gaston Ferdière (1907-1990), psychiatre de l'écrivain à Rodez de 1943 à 1946, de préciser nombre de circonstances, restées mythiquement floues. Quels furent les premiers symptômes de la folie d'Antonin Artaud ? Quel rapport de cause à effet établir entre la perte, lors son voyage en Irlande en 1937, de la canne de saint Patrick, « *vieux bois irréligieux, réputé magique, d'une effroyable densité* », et le délire qui le submergea et le fit échouer à l'asile du Havre ? Comment a-t-il pu, plus résistant que Bartleby, supporter 1 424 jours de misère, parfois camisolé, parmi les agités de Ville-Evrard ? Comment sa mère, en pleine Occupation, réussit-elle à le faire transférer à Rodez, chez le docteur Ferdière, recommandé par Robert Desnos ? Quelles étaient alors les conditions juridiques et matérielles de l'internement d'office, de l'internement volontaire ? Quelles furent les conséquences des différents traitements médicamenteux, puis des 58 électrochocs subis à Rodez ? Ces redoutables crises d'épilepsie artificielle lui ont-elles permis d'écrire à nouveau, à partir de février 1945, ou l'ont-elles irrémédiablement disloqué ? En avril 1946, était-il temps de le libérer de Rodez ? Ses quelques amis parisiens, émus par ses terribles souffrances cénesthésiques et ses demandes lancinantes, n'ont-ils pas favorisé son retour vers les drogues puissantes, dont il avait été désintoxiqué une dizaine de fois ?

Le propos d'André Roumieux est à la fois modeste et technique. Probablement par admiration envers le psychiatre peu orthodoxe que fut Gaston Ferdière, il ne voue pas aux gémonies les électrochocs subis, tout en avouant sa propre répugnance envers ce traitement affreusement violent. Le principal intéressé garda la mémoire terrifiée de ce coma administré – ses rares dents mordant le bois, le corps maigre tout arc-bouté et secoué de spasmes, la respiration bloquée, les yeux révulsés : « *Il y a dans l'électrochoc un état chute, / une espèce d'abandon en flaque / par lequel passe tout électrisé / et qui lui donne non plus maintenant de connaître, / mais d'affreusement et désespérément méconnaître / ce qu'on fut quand on était soi.* » Mais, dans le même temps, il exprima à plusieurs reprises sa reconnaissance au docteur Ferdière : « *C'est le seul psychiatre qui m'ait traité humainement* », avoua-t-il à Denys-Paul Bouloc. André Roumieux, lui, avance que Ferdière « *a sauvé* [Artaud] *de l'asilification. Il l'a sauvé de la mort de l'esprit.* »

« CHOC DE TITANS »

Florence de Mèredieu, maître de conférences à Paris-I, qui ne cesse de réclamer, depuis qu'elle a eu accès aux photocopies des 632 pages manuscrites dont Paule Thévenin a tiré le tome XXVI des *Œuvres complètes* d'Artaud, la retranscription telle quelle, c'est-à-dire dénuée de tous les partis pris d'édition justifiés à chaque page par Paule Thévenin, et même la reproduction en fac-similé du texte original et « barbare », a également axé son récent travail sur le problème des électrochocs. Après en avoir retracé l'histoire et la théorie, elle cerne le croisement entre la vie souffrante de l'écrivain, qui se trouva pris dans les rouages de l'institution psychiatrique en 1937, et la sismothérapie, dont la pratique commença en France en 1938. Ce « *choc de deux Titans* », la littérature et la psychiatrie, dont le corps d'Artaud, à la fois proie convulsive et démiurge insurgé, fut le théâtre, est analysé, depuis les « *souvenirs de la maison des morts* » jusqu'à la refonte du langage dont les *Lettres* et *Cahiers de Rodez* témoignent.

Dans *Le Cabinet du Docteur Ferdière*, de nombreux documents inédits, tirés des archives du psychiatre, enrichissent les données existantes : quelques missives d'Euphrasie à « Nanaqui », son (presque) toujours fils aimant, ou à Gaston Ferdière infléchissent, par exemple, ce qu'on croyait savoir des relations entre Artaud et sa famille. Celles-ci ont toujours été d'autant plus dramatisées qu'elles justifiaient ainsi l'espèce de captation d'archives perpétrée à Ivry par les proches de l'écrivain. De même, certains des amis d'Antonin Artaud, qui conspuèrent si copieusement le psychiatre avant de se réconcilier avec lui, ne furent pas toujours les blancs chevaliers de la libération d'un poète inhumainement encagé. Arthur Adamov demanda ainsi à Gaston Ferdière de retarder un peu le retour d'Artaud à Paris, pour que la matinée au théâtre Sarah-Bernhardt organisée en hommage à l'écrivain, le 7 juin 1946, eût le temps de se dérouler sans être perturbée par son sujet même : « *On ne l'a pas laissé entrer. Il était tellement mal vêtu qu'il n'a pas eu la permission d'entrer à sa propre soirée* », racontera Henri Thomas.

On peut lire également, dans ce volume, divers entretiens avec des témoins, dont bien sûr Gaston Ferdière, mais aussi Denys-Paul Bouloc, qui connut Artaud à Rodez, André Berne-Joffroy, qui alla le voir dans l'Aveyron, ou avec quelques psychiatres. Il y a là encore une nécessaire mise au point de Serge Malausséna sur les manuscrits quasiment invisibles qui permirent l'établissement de 32 tomes d'*Œuvres complètes* – soit au moins 406 cahiers qui se trouvaient dans la chambre d'Artaud à Ivry la veille de sa mort, n'y étaient plus lorsque la famille arriva quelques heures plus tard, pour réapparaître dans le legs-dation fait par Paule Thévenin à la Bibliothèque nationale en 1993...

Maintenant que la plupart des protagonistes ont disparu, les travaux critiques à venir tendront probablement vers des analyses moins terroristes et possessives, vers des essais biographiques rassemblant, même vivement, tout ce que l'on sait sur l'écrivain (3), vers des dossiers de documents commentés, comme ceux présentés par André Roumieux et Laurent Danchin : « *Antonin Artaud est un homme de souffrance et de vérité*, écrit André Roumieux. *On ne spécule pas à son sujet : on témoigne.* »

Les exégètes, libérés des fourches Caudines et mythes obligés, vont, il faut le craindre peut-être, s'ébattre en toutes directions et analyser ou juger le travail de retranscription de Paule Thévenin. Sauront-ils garder à l'esprit la réponse, en forme de plainte prémonitoire, exprimée par Artaud, à peine sorti de Rodez, à l'un de ses correspondants, P. Watson, le 27 juillet 1946 : « *Mais vous êtes fou ? / Que non pas ; et c'est vous qui n'êtes qu'un imbécile, / moi, Antonin Artaud, je bous, je bous, vous, critique, vous broutez mon bout dehors.* » ?

Claire Paulhan

(1) Peu de temps avant sa mort, Paule Thévenin rassembla quelques-uns des rares textes qu'elle a écrits en une manière de testament intellectuel : *Antonin Artaud, ce désespéré qui vous parle*, Seuil, coll. « Fiction & Cie », 1993.

(2) André Roumieux est notamment l'auteur de *Je travaille à l'asile d'aliénés*, publié en 1974, en pleine période de l'antipsychiatrie, chez Champ libre.

(3) Comme l'ouvrage de Camille Dumoulié, *Antonin Artaud* (Seuil, coll. « Les Contemporains », 1996).

★ Signalons également l'ouvrage récent de Catherine Bouthors-Paillart, *Antonin Artaud, l'énonciation ou l'épreuve de la cruauté*, une thèse habilement formulée au croisement des lectures sémiologiques et des études psychiatriques, préfacée par Julia Kristeva (Droz, 230 p., 154 F).

Beckett et la querelle des dévots

Suite de la page I

Ecrit en 1982, publié l'année suivante en anglais et traduit en 1991 en français – deux ans après la mort de l'écrivain – par Edith Fournier, chez Minuit, *Cap au pire* est, selon l'auteur, « *un sommet de l'art de la combinatoire beckettienne, prodigieusement maîtrisée et concentrée, aboutissement magistral de l'œuvre tout entière et pourtant totalement méconnu comme tel* ».

Dans ce texte, « *art poétique ultime* », Beckett « *livre en pratique sa théorie de l'abstraction littéraire et élabore un texte abstrait dans le moment même où il explique comment il est écrit* ». Le « pire » désigné dans le titre ne serait donc qu'un objet abstrait et de pure fiction, à partir ou en vue duquel le génie combinatoire de l'écrivain aurait tissé le plus inaperçu des montages textuels.

Mais en quoi cette lecture, encore une fois convaincante et subtile, invalide-t-elle celle que tout lecteur, qui n'est pas fatalement un naïf dévot de l'être ou du néant, ne peut manquer de faire ? De quoi peut donc bien parler, dans sa langue et son style propres, l'œuvre de Samuel Beckett, sinon de l'homme, de l'être, de Dieu et de l'existence ? En quoi, si elle n'était que la montée en puissance – jusqu'à ce « pire » à dire – d'une forme littéraire autonome, affranchie et de l'être et du temps, nous bouleverserait-elle ? Y a-t-il incompatibilité entre une lecture qui ferait toute sa place à l'invention des formes, à la modernité textuelle, et celle qui accorderait pourtant son écoute au sens ? En quoi, enfin, est-il impossible d'élaborer le plus conscient des « arts poétiques » tout en obéissant à une poussée, à une nécessité intérieures ? Sommes-nous à ce point vierges de toute idée du monde et de pensée sur notre être au monde ?

Pascale Casanova estime que Beckett, avec *Cap au pire*, « *réalise son projet d'une écriture absolument autosuffisante, engendrant sa propre syntaxe, son vocabulaire, sa grammaire autoédictée, créant même des vocables qui répondent à la seule logique de l'espace pur du texte* (...), *un texte qui ne doit qu'à lui-même de pouvoir être écrit* ». Etrange affirmation, qui révèle le singulier rêve critique dont l'auteur se laisse bercer. Rêve d'auto-engendrement, de la littérature comme suprême moyen d'exprimer non le monde ou quelque chose du monde, mais l'« *espace pur* » qu'elle serait elle-même, n'acceptant qu'elle-même pour fondement et horizon. Certes, on peut s'élever contre « *les philosophies du sujet qui ont imposé, en littérature, l'illusion de la toute-puissance de la subjectivité, de l'intériorité, de la conscience...* ». Encore faut-il, à la place de ces vieilles lunes, mettre un objet assez crédible, assez désirable.

Finalement, l'essai de Pascale Casanova, outre la pertinence de ses vues et la solidité de ses analyses, en plus de la belle vigueur qui le fait avancer, a le mérite de renvoyer le lecteur à la seule tâche qui vaille devant les œuvres de génie : examiner de quelle manière, en quels termes, par quels moyens ces œuvres sont faites – tout en sachant que, de cela, on ne trouvera jamais le fin mot ; observer les entours historiques et intellectuels des œuvres en question ; ne pas chercher en elles ce qui viendrait confirmer une certaine quantité d'idées que nous avons du monde ou de nous-mêmes. Au lieu de se conformer à une pensée quelconque de la littérature que nous pourrions avoir, se laisser découvrir par cette littérature, enseigner, et pourquoi pas... illuminer. Cela, en toute conscience.

Patrick Kéchichian

★ Samuel Beckett inaugure une nouvelle collection, « Portraits d'auteur », aux éditions Marval. En format de poche, sous couverture cartonnée – avec encore quelques problèmes d'encollage – sont reproduits une série fort bien choisie de portraits de l'auteur de *Molloy*, dus à plusieurs photographes – Lufti Özkök, François-Marie Banier, Marc Trivier, Gisèle Freund, Guy Suignard... (éd. Marval, 72 p., 30 photographies en deux tons, relié, 85 F). Dans la même collection, un Céline et un Duras.

Benjamin Constant et la « Sévigné du siècle »

CORRESPONDANCE, 1787-1805
de Benjamin Constant
et Isabelle de Charrière.
Edité par Jean-Daniel Candaux,
éd. Desjonquères, 539 p., 195 F.

Benjamin Constant (1767-1830) prêta à l'héroïne d'*Adolphe*, Ellénore, les traits de trois ou quatre de ses amours : Germaine de Staël, Charlotte de Hardenberg, Anna Lindsay, mais aussi Isabelle de Charrière, née Belle van Zuylen (1740-1805), avec laquelle il entretint longtemps une très tendre et vive amitié : leurs lettres, échangées de 1787 à la mort de la « Sévigné du siècle », fait aujourd'hui l'objet d'une publication exhaustive.

L'année de leur rencontre à Paris, Benjamin Constant avait vingt ans, Isabelle de Charrière quarante-sept. Lui était encore presque vierge de tout écrit, mais certes pas d'ambition politique ni d'ambiguïté amoureuse. Deux mois de villégiature commune à Colombier, chez Mme de Charrière et son mari vaudois, nouèrent les liens d'un attachement, semble-t-il, platonique. Bientôt contraint de s'arracher au commerce de son influente amie, le jeune homme s'établit six années durant à la cour ducale de Brunswick. A son retour, sa correspondance d'homme politique libéral avec la « rigoureuse » Mme de Charrière de Zuylen accusa le coup de leur divergence d'analyse sur la Terreur. Cette dissension s'aggrava d'une crise sentimentale, quand Benjamin Constant se prit de passion, en 1794, pour une « parvenue », Mme de Staël. Mais un arrangement entre personnes bien nées et de grande intelligence finit par trouver sa voie épistolaire sans, pour autant, que ne reviennent en grâce l'esprit audacieux et charmeur du début, les allusions et néologismes complices, les coquettes comédies de jalousie et exigences de confiance...

Cl. P.

Contre l'« esthétiquement correct »

A travers des analyses philosophiques – de Hume à Nelson Goodman –, Gérard Genette aborde « la relation esthétique » et plaide en faveur du libre plaisir

L'ŒUVRE DE L'ART
Tome II : La Relation esthétique
de Gérard Genette.
Seuil, coll. « Poétique »,
296 p., 159 F.

Dans *A double tour*, le film de Claude Chabrol, un jeune homme passablement hitchcockien, névrosé et en pétard avec sa famille, écoutait Beethoven et déclarait solennellement : « *Celui qui n'aime pas cette musique a tort.* » Nous sommes tous un peu ce jeune homme fou, qui aurait pu dire aussi devant le mont Cervin : « *Il est coupable, celui qui ne trouve pas cette montagne belle.* » Quand nous aimons une œuvre, ou une personne, ou une offrande naturelle, nous tendons à penser qu'elle est aimable objectivement, qu'elle *doit* donc être aimée de tous, pour sa beauté. « *Beauté, mon beau souci...* »

Gérard Genette, c'est sa nature et aussi son ambition, entend mettre un peu d'ordre, de clarté et de vérité dans ce souci ancien, savoir pourquoi nous aimons ce que nous aimons. « *Parce que c'est lui, parce que c'est moi.* » Sa réponse spontanée est celle de Montaigne s'interrogeant sur La Boétie. En termes esthétiques : « *J'aime telle œuvre d'art, telle beauté naturelle parce qu'elle m'émeut.* » On pourrait s'arrêter là. Cette position s'appelle le « subjectivisme ». Son contraire, l'« objectivisme », consiste à affirmer que la beauté et les raisons de l'aimer se trouvent dans l'objet, naturel ou humain, sans relation nécessaire avec le sujet qui les contemple. Le « relativisme » découle de la première position ; puisque tous les goûts sont également légitimes, un jugement de goût, une appréciation sont toujours relatifs à la personne qui l'émet : des goûts et des couleurs on ne dispute pas. Vieilleries, dira-t-on.

Peut-être pas. A la condition d'envisager ces questions à la lumière de la philosophie et de l'histoire, elles peuvent devenir passionnantes. Gérard Genette, ni philosophe ni historien de profession, est notre principal théoricien de la littérature. A la recherche d'une définition satisfaisante de la « littérarité » (ce qui fait qu'un texte est ou n'est pas littéraire), il a buté sur la question plus générale de l'art, posée en ces termes par le philosophe américain Nelson Goodman : « *Quand y a-t-il art ?* » Goodman s'admet « relativiste » : un artefact est perçu comme objet d'art en fonction des dispositions culturelles de qui le perçoit, et celles-ci sont changeantes selon les époques et les sociétés.

Mais il refuse le « subjectivisme » qui consisterait, selon lui, à réduire le statut d'œuvre d'art à l'appréciation d'un individu. La question, pour lui, est collective. Mais sa réponse ne satisfait pas Gérard Genette, qui a entrepris, avec une témérité naïve, si l'on veut, en tout cas obstinée, de tout reprendre depuis le début, dans une somme intitulée *L'Œuvre de l'art*.

ENJEU DE « L'ARTICITÉ »

Le premier volume de cet ouvrage, qui portait le sous-titre *Immanence et transcendance*, cherchait à établir le statut ontologique de l'œuvre d'art et il distinguait deux modes d'existence des objets artistiques : l'immanence – les objets matériels eux-mêmes, leur présence – et la transcendance – l'idéalité qu'a, par exemple, la partition par rapport à son exécution ou le livre par rapport à la lecture (1). Ces définitions restaient relativement faciles à comprendre parce qu'elles reposaient sur des descriptions d'exemples pris dans toutes sortes d'aires culturelles (de la littérature à l'art en passant par la cuisine ou la mode, de *L'Iliade*, d'Homère, au *ready-made* signé Marcel Duchamp, source inépuisable de réflexion sur les rapports de l'art, de la culture et des institutions qui les régissent dans notre modernité). Leur enjeu était celui de l'*articité*, mais celle-ci ne pouvait être abordée que du côté du sujet et non plus de l'objet (« l'art est dans l'œil de qui le contemple », selon l'antique adage).

Le deuxième volume, l'auteur s'y attendait, aurait des obstacles plus difficiles à surmonter. Genette, en effet, y discute pied à pied les analyses philosophiques qui, de Hume, Kant, Hegel jusqu'à Monroe Beardsley, Nelson Goodman, Arthur Danto et George Dickie de nos jours, ont examiné la « *relation esthétique* » (sous-titre de ce deuxième tome). L'interrogation, cette fois, porte sur la réception de l'objet esthétique. Genette s'y montre logicien rigoureux, examinant, pour bien les distinguer, d'abord, ce qu'il appelle l'attention esthétique, qui est l'activité mentale, émotionnelle, affective portée sur un objet pour en tirer du plaisir (« *la relation esthétique investit ce qu'elle veut, comme elle le veut* »), ensuite l'appréciation esthétique, et finalement la fonction artistique qui est la candidature d'un objet présenté intentionnellement à une appréciation si possible favorable. La position de Genette dans ce débat est résolument subjectiviste, et par conséquent relativiste. Il réclame avec sobriété et humour une théorie qui procède d'une relation esthétique authentique, c'est-à-dire la moins conformiste, la moins « correcte » possible, fondée sur la liberté, le risque, le plaisir.

Après cette excursion sur les sommets logiques, on souhaite que Genette, le fin lecteur, ayant bouclé son périple théorique, en revienne, mieux armé, plus sage et plus malin, à son activité première de critique littéraire, laquelle consiste à dire « *je trouve bon ou mauvais ce livre et voici mes raisons, qui sont de bonnes raisons* ».

M. Ct

(1) « Le Monde des livres » du 6 janvier 1995.

La nuit allemande

En l'entraînant sur les traces d'une mystérieuse inconnue, l'écrivain allemand Thomas Hettche embarque son lecteur dans un voyage au bout de la douleur

NOX
de Thomas Hettche.
Traduit de l'allemand
par Bernard Banoun,
Grasset, 164 p., 98 F.

« Comme un médecin qui cherche l'artère et le pouls, elle posa l'index et le majeur sur mon cou. Son geste était doux et sans hâte. Mais avant de fermer les yeux, je vis sur son avant-bras nu comme un vernis de sueur. Assis longtemps en dessous d'elle, les yeux vides, frottant mon front contre son ventre, la tête renversée en arrière. Elle retira soudain la main, leva l'autre. Alors seulement je rouvris les yeux. Je vis le couteau. Et elle me trancha la gorge. » Dans la fin est le commencement ; car nous ne sommes pas dans les dernières pages du récit, mais bien au tout début. Tel est le pari de Hettche : instituer un mort comme narrateur. Les visions de l'assassiné, débarrassé des entraves de la conscience, nous entraînent sur les traces de sa meurtrière dans les rues d'un Berlin fantomatique où elle erre sans le moindre souvenir de son acte, par cette nuit de novembre 1989 qui a changé le destin de l'Allemagne. Thomas Hettche, né en 1964, a écrit un précédent roman en 1989, *Ludwig doit mourir* (1), pas encore traduit en français, et qui révélait déjà la précision d'une écriture chirurgicale ouverte sur la folie. Cette fois, il va plus loin encore dans la radicalité de la narration.



« Vu du mur » par Marcus Kaiser

Le livre est pareil à un chemin de croix ; chaque rencontre de la mystérieuse inconnue est un supplice. Mais qui est-elle ? Nul ne le sait. Elle n'a pas de nom. Dans un café presque désert, proche du no mans' land qui sépare la ville en deux, elle rencontre un jeune homme dont l'identité est aussi floue. Mais autant le corps de la jeune femme qui s'allonge nue sur une table est désirable, autant celui de l'homme est couvert de cicatrices, et son sexe fendu par le milieu. Il est tentant de voir dans ce personnage masculin le symbole de la partition, surtout quand on sait que l'image de la cicatrice est aussi appliquée à la ville : *« Elle regarda avec étonnement la cicatrice qui courait le long du mur (...) et qui s'ouvrait comme un tissu mal guéri. (...) Acier luisant enfoncé dans la chair pour enfin déchirer complètement (...) cette cicatrice que l'on croyait guérie depuis des décennies. »* Mais le jeune homme s'appelle David. Serait-il le peuple juif ? L'une de ses dernières paroles, alors qu'il souffre un ultime martyre, a des échos bibliques : *« Pense à moi... Ce soir, tu seras avec moi à l'Ouest. »*

Car le chemin de la jeune femme, dans cette nuit de novembre où s'ouvrent toutes les portes, toutes les plaies, ne peut connaître de frontière. Deux fois nous pénétrons dans l'hôpital de la Charité, à l'Est. Ce lieu inquiétant, construit à l'origine dans une zone de marais, se révèle être un institut d'anatomie pathologique, où s'entassent tumeurs, excroissances et malformations en tout genre conservées dans du formol. La peur de l'Est est inscrite ainsi sur chaque vitrine, sur chaque flacon, tout comme Berlin-Est devait être la vitrine du prétendu socialisme à visage humain. Lors du second séjour dans la Charité, l'arsenal sado-masochiste mis en œuvre transforme la peur de l'Est en une fantasmagorie de la perversion.

Ce livre est éprouvant, et le lecteur sera parfois révulsé. C'est pourtant dans ce voyage au bout de la douleur que réside la force du roman, où les cruautés ne sont pas gratuites. Lorsqu'on ouvre une plaie que l'on croyait solidement cicatrisée, il faut s'attendre à vivre le paroxysme de la douleur et non pas espérer un traitement indolore comme le prédisaient les partisans optimistes de la réunification. On ne peut se rejoindre qu'après avoir fait l'expérience de la souffrance extrême : être prêt à tout perdre, à tout donner pour enfin renaître et retrouver son nom. Tel est bien le sens de la fable sur laquelle se termine le livre et qui nous propose une double renaissance. Paradoxalement, c'est sans doute le mouvement le moins réussi du roman, moins à cause du propos lui-même qu'à cause de la rupture de la tension et de l'apparition de ce chien errant qui se met à parler et, pour quelques pages, fait chavirer le livre dans le kitsch. Renaissance du narrateur mais aussi renaissance de la mystérieuse jeune femme, qui pourrait s'appeler Gretchen, qui pourrait s'appeler Germania, si elle n'avait pas les cheveux noirs comme du jais. L'Allemagne aura-t-elle définitivement guéri quand elle aura appris à conjurer ses démons trop souvent incarnés par la blondeur des cheveux et le bleu des yeux, quand elle aura célébré les noces douloureuses avec sa propre histoire ?

Pierre Deshusses

(1) Editions Suhrkamp.

Les devises du paysage

Poète de Suisse alémanique écrivant en français, Markus Hediger se veut comme un « pigeonnier des mots », habité par les souvenirs de l'enfance

Les poèmes de Markus Hediger ont la limpidité sereine de ceux de Sandro Penna, la beauté naturelle de la prose de Rabah Belamri. Il peut paraître surprenant que, pour définir une poésie née en Suisse alémanique chez un écrivain francophone, mais qui passe une grande partie de son temps à traduire vers l'allemand, on doive se référer à des poètes méditerranéens. C'est que la lumière et la sensualité règnent dans ces brèves pièces, également empreintes d'innocence et de grande franchise. Les métaphores y sont délivrées de toute rhétorique, les descriptions y apparaissent nettes et directes, le ton est constant et authentique.

Qu'il s'agisse d'allusion à une blessure qui dort, de la simple émotion musicale, du tremblement scintillant à la surface d'un lac effrayant les mouettes, d'un beau visage croisé, du foudroiement d'une image – le cou d'un cygne devenant *« lyre et colline enneigée »*, la lune *« un cil »*, le crépuscule *« cet or pensif qui longe les jours »*, le jardin *« un nœud d'oublis où dort / dans un puits le mot »* –, Markus Hediger permet aux mots de communiquer immédiatement avec le paysage, le poète se muant en *« pigeonnier de mots »*, tout habité de souvenirs d'enfance.

Comme tous les vrais poètes, il ne traduit pas le monde en mots, mais il lit le monde : *« Il faudrait sortir / de l'ombre parmi les livres (...) Dans le vent tu trouverais / un nouveau refuge pour / frémir sur les feuilles / et tu lirais enfin la / partition de l'eau. »* Partout les lacs et les miroirs se répondent dans un imperceptible glissement de l'intérieur vers l'extérieur, de la maison vers le paysage, et du paysage, de la lumière, de l'eau vers la chambre, le cœur, la nuit. Oubli, absence, éloignement sont les termes qui reviennent le plus volontiers sur la page. Et quand trois vers sont isolés, ils ont la force d'une devise : *« Que rien ne m'épargne / d'être vulnérable, d'être / fait pour recevoir. »* Et, soudain, un long poème bouleversant dédié *« à l'Ami mort »*. Quelques bribes de conversation, des détails matériels, des symptômes hélas ! reconnaissables, la promesse d'un geste funéraire de fidélité, et l'on a en cinq pages l'histoire d'une tragédie : *« Ses lèvres alors s'étirent, esquissant / un simulacre de sourire qui ne trouve pas / le chemin des yeux. »*

René de Ceccatty

NE RETOURNEZ PAS LA PIERRE
de Markus Hediger.
Ed. de l'Aire
(15, rue de l'Union,
CH-1800 Vevey, Suisse)
96 p., 78 F.

La chronique
de Roger-Pol Droit

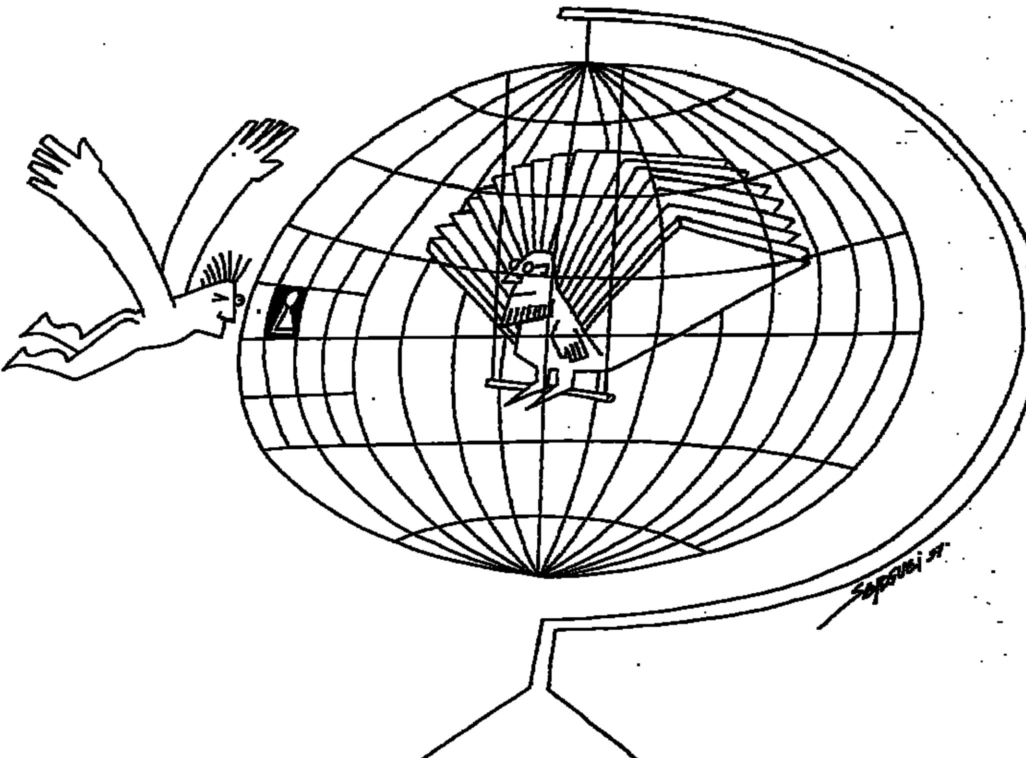
La transparence des murs d'école

Le monde où l'on pense, quand on a de l'instruction, n'est pas celui où les autres vivent. On professe malgré tout, souligne Pierre Bourdieu, que tout être doué de raison réfléchit identiquement. La réalité est-elle masquée par d'invisibles fictions ?

MÉDITATIONS PASCALIENNES
de Pierre Bourdieu.
Seuil, coll. « Liber », 322 p., 140 F.

Il y a des gens qui ont le temps. Faire les courses, la cuisine, la vaisselle et le ménage, ce n'est pas pour eux – d'autres s'en chargent, évidemment. Courir de rendez-vous en réunion, produire, décider, tenir les cadences, subir les rythmes, endurer la fatigue et l'absurde, ils ignorent aussi. Le monde s'agite à l'extérieur. Eux le regardent, distraitement, avec un rien de condescendance, partagés entre l'apitoiement et le mépris, parfois secrètement étonnés que tant d'erreurs persistent, et tant d'égarements. Libres qu'ils sont des contraintes de l'action, déchargés des contingences basses, ils peuvent consacrer leur temps à l'essentiel, ou du moins à ce qu'ils tiennent pour tel, par définition. L'essence de l'homme, l'essence du temps, l'essence de l'être... voilà ce qui les préoccupe. Ainsi que l'essence de la politique ou encore, pour les plus doués, l'essence... de l'essence. Ce loisir sans obligation ni sanction est conforme, à leurs yeux, à la nature humaine en ce qu'elle a de plus haut. Un tel loisir, déchargé de la poussière de soucis qui encombre les existences triviales, permet à la vie de l'esprit de s'épanouir. Ont-ils choisi une telle existence ? Pas tout à fait. Ils s'y sont reconnus et se sont sentis appelés. Une nature secrète et généreuse, agissant en eux-mêmes, les inscrivit un beau jour dans la lignée des clercs et des contemplatifs. C'est en tout cas ce qu'ils se racontent.

Pierre Bourdieu demande à voir. En particulier l'arrière du décor, les bâtiments annexes, la répartition des dortoirs, le plan des cuisines, l'aménagement de la buanderie. Il voudrait savoir qui travaille à la cantine, à quelle heure les femmes de ménage viennent passer l'aspirateur dans les chambres des normaliens philosophes, et comment ces jeunes gens se sont retrouvés là. Non pas en fonction de leur don pour la spéculation ou de leur goût pour la rhétorique, mais au terme de quel parcours scolaire, à travers le jeu de quelles institutions, en raison de quels dispositifs combinant le discours des maîtres et l'influence des programmes, les rêves de la famille et l'histoire de la République. Il cherche surtout à discerner comment s'organise l'oubli de ces éléments déterminants, il s'efforce de saisir par quel tour de passe-passe, implacable et retors, tant d'artifices culturels, historiquement datés, passent pour des effets de la nature et de l'universelle raison. Ceci n'est qu'une illustration, une manière de commencer à faire entrevoir, par images, ce que tentent ces *Méditations pascaliennes*. Ce n'est pas un travail sur le fonctionnement de la Rue d'Ulm. Ni même sur la place de l'intellectuel dans les sociétés de la fin du XXe siècle. Dans ce livre qui est à la fois un aboutissement et une ouverture, Bourdieu fait un pas de plus dans l'approfondissement continu de son parcours. La démarche entamée en 1964 avec *Les Héritiers*, poursuivie et systématisée notamment avec *La Distinction* en 1979 et *Homo Academicus* en 1984 et jamais abandonnée au fil des travaux sur la noblesse d'Etat, l'ontologie politique de Martin Heidegger ou l'enquête sur la misère du monde, apparaît ici sous une lumière différente.



Les questions de Bourdieu sont toujours les mêmes, en un sens. Quelles sont les conditions sociales et historiques engendrant l'existence d'individus dont l'activité se présente uniquement comme libre usage de la raison humaine ? Pourquoi l'existence de telles conditions concrètes est-elle escamotée et finalement inaperçue ? Ou bien encore : comment les murs de l'école finissent-ils par devenir transparents ? Par quels détours vient-on considérer comme naturel, universellement humain, authentiquement spontané ce lieu très artificiel et minutieusement construit, bardé de bibliothèques, entouré de codes, saturé de règles et de symboles ? On oublie que l'existence même du « loisir » – ce temps disponible et libéré des contraintes serviles, cette *skholè* qu'inventèrent en premier les Grecs, et d'où provient le nom même d'école – n'est pas un trait de la nature humaine, mais le produit variable et toujours fortement élaboré des sociétés lettrées. La nouveauté du livre est de rassembler ces questions pour soumettre à une critique soutenue non pas tel ou tel processus culturel, mais bien l'ensemble de l'image de l'homme que fabrique, sans même savoir ce qu'il fait, l'« *enfermement scolastique* ». L'univers ainsi défini n'est évidemment pas celui de la seule école, qu'elle soit primaire, secondaire ou normale. La conception scolastique du monde s'étend à l'université, à la recherche, à la culture académique, à l'ensemble des institutions d'enseignement, voire d'administration.

Tout le travail porte ici sur les frontières entre cet univers artificiel, qui se prend pour une noble nature, et le monde du dehors, où les gens peinent et jouissent grossièrement. Ces frontières – leur construction, leur effacement, leur déplacement, leur franchissement – traversent la question du statut des connaissances (privilège du savoir abstrait sur les pratiques non réflexives) aussi bien que celle du jugement esthétique (affirmation d'un sens universel du beau, sans souci des situations concrètes qui l'engendrent et le perpétuent). La justice, la politique, le travail, l'information sont aussi parcourues par ces clivages. En tirant le fil, ce n'est pas la philosophie qui vient, c'est toute l'époque. Bourdieu, somme toute, s'emploie à défaire la caverne de Platon et ses conséquences présentes, ce qui n'est pas une mince affaire, comme chacun sait. D'autant que le philosophe-sociologue, ami de la terre et des idées à la fois, ne souhaite pas tomber dans le piège d'un renversement qui reviendrait au même. Ligne de Bourdieu : ni le tout-abstrait désincarné ni le tout-déterminé mécaniquement. Voyez Pascal : « *Deux excès : exclure la raison, n'admettre que la raison.* » Ainsi de bien belles pages, dans ce livre dense et divers dont on ne fera pas le tour de sitôt, sont-elles consacrées aux refus symétriques qu'il convient d'opposer à un universalisme pur et dur, constituant un « *obscurantisme des Lumières* », aussi bien qu'à un relativisme sans mesure, fermant tout accès à l'universel. Bien d'autres passages seraient à retenir. Certains relèvent de la confession (« *je n'aime pas en moi l'intellectuel* »), d'autres de la digression volontaire (Baudelaire, Kafka). D'autres enfin appartiennent au commentaire du texte pascalien qui parcourt en sourdine tout le volume.

Le plus frappant, dans ce foisonnement, demeure le sens du contraste. A ceux qui croient les hommes faits d'une seule pâte, tous spontanément capables des mêmes conduites, tous susceptibles d'appréhender identiquement le temps, tous en mesure de forger les décisions concernant l'avenir, d'opérer les choix raisonnables qui s'imposent dans une commune évidence, il est rappelé que certains ne sont même plus en mesure de se représenter leur existence comme une continuité prévisible. Les sans-emploi, sans-abri, sans-espoir sont aussi, à leurs propres yeux, des sans-avenir, et presque des sans-raison – non qu'ils aient perdu leurs facultés intellectuelles, mais parce que l'écrasement où ils subsistent ne laisse pratiquement plus aucune place à l'usage de la pensée logique. Vus du dedans, quand on y est à l'aise et depuis toujours, les murs de l'école n'existent pas. Au dehors, ce sont de longues façades lisses de briques sans porte. Les fenêtres sont grillagées. Il ne saurait d'ailleurs venir à l'idée de personne de passer la tête. Il n'y a rien à voir.

Signes, secrets et symboles de la connaissance suprême

L'appréhension des lois de la Création pour comprendre le monde dans sa totalité. Tel était le but poursuivi par les philosophies occultes auxquelles Pierre Béhar consacre un riche essai. Une étude à laquelle fait écho celle de Christian Heck sur l'échelle de Jacob

LES LANGUES OCCULTES DE LA RENAISSANCE
de Pierre Béhar.
Desjonquères, coll. « La mesure des choses »,
350 p., 45 ill., 220 F.

L'ÉCHELLE CÉLESTE DANS L'ART DU MOYEN AGE
Une image de la quête du ciel
de Christian Heck.
Flammarion, coll. « Idées et Recherches »,
400 p., 200 ill., 295 F.

Voici deux livres qui relèvent de l'histoire de l'art et de l'histoire des sciences et de la théologie et de l'anthropologie. Leur qualité et leur intérêt résident dans le fait que leurs auteurs tiennent ensemble ces matières, refusent de les séparer et prouvent la supériorité d'une réflexion qui ne se prive d'aucun instrument, ne se coupe d'aucune discipline. Autrement dit : ils cherchent à comprendre non seulement les objets qu'ils décrivent et observent mais ce qui les entourait à l'âge de leur création – les entourait, les justifiait, les expliquait. Cet âge se nomme, dans le cas de Christian Heck, Antiquité tardive et Moyen Age. Pour Pierre Béhar, il s'étend « *entre le crépuscule du Moyen Age et l'aube des temps modernes* », « *passage d'une vision du monde ancienne qui n'en finit pas de mourir à une vision nouvelle, qui exige pour naître une longue gestation* » – soit le XVIe siècle.

L'un et l'autre ouvrages, savants et précis, se fondent sur une multitude d'images et de textes – images très variées, textes fort divers – afin de pénétrer à l'intérieur de modes de pensée dont notre temps se croit fort éloigné. Du moins le croit-il tant qu'il refuse de s'inquiéter des sectes qui prolifèrent et associent doctrines rudimentaires et techniques savantes. Ces modes de pensée sont symboliques et fonctionnent par superposition et adéquation : d'une structure à sa reproduction dans tous les ordres du naturel et du divin. Ils postulent l'existence première d'un ordre divin qui détermine l'animé et l'inanimé de façon tantôt visible, tantôt occulte. Tout, ainsi, porterait la trace de la matrice originelle et la pensée n'aurait d'autre but que de décrire le premier moment, évidemment décisif. Quête de l'origine, sa réussite permettrait l'intelligence de la totalité du monde, intelligence d'autant plus étincelante et aisée qu'elle parvient à réduire l'apparente diversité des êtres et des choses à une essence commune.

Cette certitude se rencontre, raffinée jusqu'au paroxysme de l'absurde, chez les philosophes occultistes qu'étudie Pierre Béhar. On ne sait que célébrer d'abord, l'étendue de son savoir ou la patience dont il fait preuve quand il démonte, interprète, rapproche, compare, reconstitue et, pour finir, décrypte des symboles et des écrits qui, se donnant pour les trésors de la connaissance suprême, se refusent au regard du vulgaire, de celui qui n'a pas été initié, qui ne possède pas les clés et les codes nécessaires. Talisman de Catherine de Médicis conçu dans les années 1550, « hiéroglyphe » de John Dee de 1564, *Prophéties de M. Michel Nostradamus*, publiées à Lyon en 1555 chez Macé Bonhomme : Béhar affronte des questions de nature à désespérer les esprits les plus enclins à l'érudition et, après des détours qu'il est hors de question de rapporter, propose des analyses convaincantes.

Il démontre comment, en 1533, dans le *De Occulta Philosophia* d'Agrippa von Nettesheim s'accomplit la fusion de la Cabale, de l'hermétisme et de la magie arabe, sur fond de néoplatonisme. De cette alliance naissent, par exemple, les anges des sept astres errants, Zapkiel pour Saturne et Zadkiel pour Jupiter. Agrippa sait aussi l'art d'identifier et de nommer les anges qui président aux douze signes du zodiaque et « *les vingt-huit anges qui sont seigneurs des vingt-huit maisons de la Lune* ». Géomancie, chiromancie, carrés magiques : l'hermétisme d'Agrippa est inépuisable et il faut une attention très appliquée pour ne pas s'égarer bientôt dans ses fantaisies onomastiques et numérologiques. A celui qui sait les chiffres sacrés de l'ordre secret, les puissances célestes, la disposition des planètes, un pouvoir sans limite est promis : il sait comment confectionner des talismans efficaces, interpréter les signes, deviner et gouverner.

JEUX DE POUVOIR

Tout cela, en effet, qui doit finir par l'énoncé de la vérité ultime, finit par des jeux de pouvoir – ce qui éclate dans le chapitre consacré à l'empereur Rodolphe II, « *le nouvel Hermès Trismégiste* », occultiste frénétique. Analysant son cabinet d'art et de curiosités, qui fut le plus considérable de l'époque, Pierre Béhar rappelle comment anneau et clochette magiques, horoscope et cabinet de curiosités servent à l'exercice occultiste du pouvoir impérial. « *Aucun souverain*, écrit-il, *n'a systématisé cette conception à ce point, faisant de sa résidence un prisme idéal, parfait, concentrant les vertus astrales et les réfractant sur tout le macrocosme.* » L'empereur ne se contente plus de se déclarer le vicaire de Dieu, il tente de l'égaler grâce à sa connaissance entière des mystères et des lois de la Création. « *Si les collections servent à conférer à leur possesseur un pouvoir sur la Nature, c'est pour faire de lui un souverain thaumaturge : un Dieu en second.* » La science universelle fonde un pouvoir non moins universel.

Le plus étrange n'est pas là néanmoins mais dans la construction de cette pseudoscience, qui s'élabore selon un système de correspondances du centre jusqu'à la périphérie. Le frontispice de l'un des traités de John Dee place un corps humain nu au centre d'un cercle cosmogonique et symbolique, sans oublier les astres, les humeurs et la hiérarchie des anges. Chaque signe a sa place sur ce diagramme, illustration de ce que peut l'esprit de système quand, à son paroxysme, il prétend expliquer l'harmonie du monde. Considérées à distance, ces théories occultistes permettent en effet d'observer le fonctionnement par associations et assimilations d'une logique possédée par le désir de l'unité et de l'abstraction. Béhar souligne que la Cabale s'est développée quand le nominalisme a perdu son autorité, nominalisme qui, selon Gilson, « *ouvert à toutes les possibilités de fait et ennemi des déductions* a priori *à partir d'essences hâtivement définies, constituait un terrain éminemment favorable aux sciences d'observation* ».

Cette phrase revient à l'esprit pendant la lecture de l'essai où Christian Heck inventorie et analyse les images de l'échelle de Jacob, dressée de la terre au ciel, voie de l'ascension spirituelle. Symbole là encore, symbole offert aux glissements de sens, aux variations et aux relectures. Tout au long du Moyen Age, il sert et ressert aux théologiens, aux docteurs, aux mystiques. L'abondance des sources, prises dans les traités et les enluminures, les psautiers et les images de piété l'établit sans conteste. A cette échelle de bois, on ne cesse de monter, le Christ avant la crucifixion, les anges, les saints, les pieux moines, les moniales illuminées qui s'élèvent jusqu'à Dieu et les chevaliers courtois qui atteignent ainsi le balcon de la belle dame. Profane, sacré, courtois, dévot, lyrique, l'amour gravit les barreaux.

LE GOÛT DES CODES

L'esprit les gravit à sa suite, vers l'illumination, la connaissance suprême – où l'on retrouve le néoplatonisme et le goût des codes complexes et des signes polysémiques. « *Les noms donnés aux montants de l'échelle,* note Heck, *expriment aussi la variété des allégories dont cette image est le support. Les deux montants sont les deux Testaments pour Zénon de Vérone, Chromace d'Aquilée, la Collection de Vérone et Philippe de Harveng ; ils représentent notre corps et notre âme pour la Règle du Maître et la Règle de saint Benoît ; les Juifs et les Gentils pour Rupert de Deutz : l'amour de Dieu et l'amour du prochain, mais aussi la vie contemplative et la vie active pour Honorius Augustodunensis...* » De quoi, il se déduit que l'échelle a aussi tenu sa place dans l'histoire des pensées binaires. Le livre abonde du reste en exemples de cette espèce, qui montrent la permanence de la fable de l'ascension et la diversité des interprétations qu'elle habille.

Mais les habille-t-elle seulement ou les détermine-t-elle plus profondément ? Elle invite à fixer des hiérarchies, à répartir des classifications, à opposer le haut et le bas, le pur et l'impur. A ce titre, elle mérite d'être considérée comme l'une des figures les plus fréquentes de la pensée occidentale, au même titre que le cercle et le pentagramme des occultistes, autres projections spatiales. Comme il se doit, du reste, le nombre des échelons a sa valeur, qu'ils soient sept, comme les planètes, ou douze comme les apôtres, les tribus d'Israël et les règles d'humilité selon saint Benoît. Ou huit, si l'on suit Grégoire le Grand : « *Le huitième degré symbolise les mystères d'une vie dont ont l'intelligence les parfaits (...) parce qu'ils ont un parfait dédain de la vie présente en train de se dérouler au long de ses sept jours.* » Ambroise de Milan l'approuve : « *l'octave est l'accomplissement de notre espérance, l'octave est aussi la somme des vertus* ».

« *Ce n'est pas le lieu, ici, de montrer les formes prises par le thème de l'échelle céleste aux XIXe et XXe siècles, où elle reste présente dans la littérature et l'art* », écrit Heck dans sa conclusion, non sans citer Kierkegaard, non sans se référer à l'échelle des êtres naturels de Charles Bonnet, qui s'élève des quatre éléments primordiaux à l'homme en passant par les minéraux, les quadrupèdes et l'orang-outang. Pas ici, sans doute : plutôt dans un essai qui se demanderait si ce modèle n'a pas continué et ne continue pas à régir bien des raisonnements de tonalité scientifique. Il en irait par exemple d'une critique de la raison naturaliste et biologique, histoire de suggérer que, pour avoir perdu sa qualité céleste, l'image de l'échelle n'a rien perdu de sa puissance de séduction.

Philippe Dagen



l'école

L'Atlantique a-t-il vraiment une histoire ?

Téméraire et ambitieux, Paul Butel n'a pas hésité à se plonger dans ce vaste océan, objet de conquête, de commerce, de pouvoir, pour en conter les aventures et les vicissitudes

HISTOIRE DE L'ATLANTIQUE de l'Antiquité à nos jours
de Paul Butel.
Perrin, 358 p., 148 F.

En nous proposant une *Histoire de l'Atlantique, « première synthèse du genre »* !, l'historien économiste Paul Butel s'attaque à un projet à la fois ambitieux et périlleux. Peut-on en effet retracer les aventures, les vicissitudes ou les réussites d'un « objet » qui paraît constitué de réalités insaisissables ?

À tout prendre, cet océan n'est qu'un lieu de passage, un espace animé de façon éphémère et irrégulière. Si l'on excepte l'exploitation du sel et surtout la pêche autour de Terre-Neuve dès la fin du XV[e] siècle, ce qui n'est pas rien, l'histoire de l'Atlantique est d'abord celle d'un flux d'hommes et de marchandises, de mythologies et de rêves, enchanteurs ou terrifiants, qui, entre les îles Fortunées et les monstres marins des récits celtes, s'amplifient et s'effacent au rythme des explorations. La seconde difficulté se rapporte aux limites géographiques de l'objet. Hommes ou biens, rien ne s'arrête aux rivages. Certes l'animation portuaire des littoraux peut constituer une première frontière sociale et économique, mais vite franchie la plupart du temps. Ainsi, la construction navale, qui réclame les bois des forêts scandinaves ou les productions métallurgiques de l'Oural ne contribue-t-elle pas à repousser les confins maritimes bien loin de l'interface terre-mer ? Mais, du côté de l'océan lui-même, comment circonscrire l'Atlantique ? Peut-on ignorer la mer du Nord et plus encore la Manche, Amsterdam, Hambourg et Londres, en lien étroit, permanent, direct avec la réalité océane ? À parcourir l'index des noms de lieu, on constate que Butel voit large et propose, sans vraiment le dire, des bordures océanes à géographie variable.

Longtemps aussi, l'Atlantique fut le prolongement de l'Europe pour ses habitants, eux qui l'avaient découvert grâce à la navigation côtière vers le Sud et circonscrit à coup de sauts insulaires vers le Nord ; le lieu où les Etats bordiers du Vieux Continent voulurent asseoir et conforter leur puissance. A partir de cette observation, Butel souligne deux aspects fondamentaux qui structurent l'histoire de ce monde océanique.

ESPACE-TEMPS

Selon lui, l'Atlantique serait une succession d'espaces-temps, puisque chaque moment de son histoire correspondrait à la conquête, l'exploitation, l'aménagement de zones spécifiques. Ainsi se dégagerait un Atlantique africain, dominé, à la fin du XV[e] siècle, par les Portugais, puis un Atlantique sud-américain au XVI[e] siècle, contrôlé par les Ibériques, avant l'Atlantique caraïbe du XVII[e] siècle, théâtre disputé entre Hollandais, Français et Anglais, et d'où émergerait après 1650/1660 une Amérique du Nord-Est largement britannique. Ce qui permet de faire coïncider à chaque étape un pays d'Europe, confortant par là le lien entre les deux continents. Pourtant le modèle, finement analysé, ignore deux réalités importantes. Faut-il comprendre que ces impérialismes successifs élimineraient rapidement les puissances d'hier ? Et croire alors à l'effacement irrémédiable de la domination espagnole sur l'Amérique caraïbe ou latine après 1600 ? Ce serait oublier la reconquête économique entreprise par l'Espagne après 1750, même si le Royaume-Uni, l'indépendance des anciennes colonies et les jeunes Etats-Unis ruinent cette influence au cours du premier XIX[e]. D'ailleurs, et c'est le deuxième correctif, depuis longtemps, les treize colonies avaient façonné un autre espace atlantique, de plus en plus autonome à l'égard de l'Europe, en organisant des trafics soutenus entre les ports de Nouvelle-Angleterre, les Antilles, la Nouvelle Espagne ou le Brésil.

Le second élément caractéristique s'appuie sur le fonctionnement simultané du triptyque commerce/colonisation/guerre. Très vite, le but de la navigation atlantique résida moins dans la découverte que dans l'exploitation. La hardiesse portugaise permit de mettre en place les principales structures de l'économie océane. Après 1445 s'organisent des expéditions de traite sur les côtes africaines ; c'est le début de l'économie de plantation sucrière à Madère, reprise ensuite sur le continent américain pour le sucre, le tabac, le café, le cacao puis le coton. Désormais la production coloniale atlantique se trouve directement associée aux marchés internationaux par l'intermédiaire d'un négoce dynamique, d'une maîtrise des débouchés et des prix et d'un trafic de main-d'œuvre. C'est bien l'économie de plantation puis, au XIX[e] siècle, l'essor industriel qui firent de l'Atlantique ce vaste couloir migratoire toujours orienté vers l'Ouest. A côté des populations d'engagés et surtout de pauvres quittant les terres de Scandinavie, de Pologne ou d'Italie au XIX[e], l'Atlantique fut d'abord la voie de l'esclavage pour environ douze millions de Noirs, dont la moitié pour le seul XVIII[e] siècle. La mémoire des Antilles comme celle de Liverpool, Bristol, Nantes ou Bordeaux, ne s'en est pas perdue.

La mise en place de ce formidable système d'économie intégrée appela l'intervention des Etats qui légiférèrent (actes de navigation) ou créèrent des compagnies à monopole. Après 1650, l'océan devient un enjeu stratégique fondamental, les affrontements sur mer se multiplient et les traités s'intéressent désormais précisément aux choses de l'océan. A ce jeu mêlé de la diplomatie, de la guerre et du commerce, la supériorité britannique s'affirme. En contrôlant les marchés atlantiques, les routes maritimes et les bases essentielles, en s'appuyant sur de gros effectifs, le Royaume-Uni domina vraiment les mers en général et l'Atlantique en particulier. La manifestation du fameux *sea power*, cher à l'amiral Mahan à la fin du XIX[e] siècle, continua à se jouer sur l'Atlantique au cours du premier conflit mondial, lorsque l'anéantissement de l'ennemi passait aussi pour Guillaume II par la guerre sous-marine à outrance. Entre 1939 et 1945, si ce contrôle restait à l'ordre du jour, la mondialisation réelle de la guerre réduisit la part de ce théâtre d'opérations.

L'histoire de l'Atlantique est bien sûr une histoire d'hommes, de produits et de bateaux, de confrontations et de rivalités entre Etats et entre particuliers, à l'exemple de la terrible concurrence que se livraient les *liners* transatlantiques entre 1820 et 1960 pour le transport des Européens, fortunés ou non. C'est la raison pour laquelle on peut se demander si cette histoire ne s'est pas close avec le développement grandissant du trafic aérien. Désormais, l'intense exploitation du ciel ne laisse plus aux flots que le sillage des porte-conteneurs déshumanisés qui rendent l'Atlantique semblable à n'importe quelle mer. Une banalisation à peine compensée par l'émergence de nouvelles mythologies hésitant entre les croisières caraïbes et les routes du rhum. A qui maintenant appartient l'Atlantique ?

Alain Cabantous

★ Parmi les nombreux ouvrages de circonstance, programme d'agrégation oblige, on distinguera *Espaces maritimes au XVIII[e] siècle* de Pascal Brioist (Atlande, 256 p., 79 F), *L'Expérience de la mer* de Liliane Hilaire-Perez (éd. Seli-Arslan, 384 p., 145 F) et « Les Européens et les espaces maritimes », in *Bulletin de la Société d'histoire moderne et contemporaine* (1997, n° 1-2, 208 p., 70 F).

Frère François le jongleur de Dieu

Dans les pas du saint, la médiéviste italienne Chiara Frugoni révèle le scandaleux message d'amour et de paix qui dérangea l'Eglise

FRANÇOIS D'ASSISE
La vie d'un homme
(Vita di un uomo : Francesco d'Assisi)
de Chiara Frugoni.
Traduit de l'italien par Catherine Dalarun-Mitrovitsa, préface de Jacques Le Goff,
Noêsis, 192 p., 120 F.

Avant même son trépas, François d'Assise n'était plus un homme. Déjà considéré comme un saint, le prédicateur ne s'appartenait plus vraiment. Son corps, perçu comme une future relique, suscitait la convoitise et la rivalité des cités. Pour couper court à toute interprétation de l'aventure terrestre de l'Assisiate, saint Bonaventure codifia la *Legenda Maior* (1266), qui disqualifiait les premières hagiographies. Le « docteur séraphique » imposa ainsi « son » François d'Assise, que le génie de Giotto popularisa encore.

C'est dire que le travail de l'Italienne Chiara Frugoni relève de la prouesse. Dans un petit livre dense mais d'une clarté éblouissante, la médiéviste reprend le parcours historique du saint pour mieux comprendre le scandaleux message d'amour et de paix du pauvre d'Assise quand se déchaînent les guerres saintes. Etudiant cette singularité anachronique, l'historienne établit la profonde humanité de François. Les pages lumineuses qu'elle consacre aux références à la littérature française qui a nourri l'imaginaire du saint montrent que la clé de voûte du catéchisme du temps, la courtoisie, se décline sans surprise en « largesse », libéralité et générosité chez Francesco, qui sert la *« madonna Povertà »* comme un chevalier sa dame, en champion dévoué. L'homme a intériorisé l'idéal féodal dans le sentiment de parenté déférente qui l'unit au reste de la création, du *« frère Soleil »* à la *« sora nostra Morte corporale »*. Tel Perceval frappé de stupeur en découvrant l'image de la chevalerie, Francesco ne saisit pas les premiers messages qu'il reçoit du ciel ; il conservera ses humaines faiblesses. D'un tempérament joyeux, libre et humble, l'homme n'a pas le goût de la mortification ni des principes rigides. Sa règle n'exige aucun sacrifice alimentaire et il acccorde une attention strictement équitable aux hommes et aux femmes. La compréhension souriante et affectueuse que le saint témoigne à chaque créature – il apprivoise les brigands comme les animaux sauvages et prêche aux oiseaux – est trop peu conventionnelle pour ne pas appeler un correctif de l'institution. Bonaventure restaure la norme, réinterprétant la règle qui inquiète, par son absence d'interdits comme par sa référence constante à l'Evangile, simple mais terrifiante tant elle est absolue. En inventant l'image posthume du stigmatisé, l'Eglise retranche astucieusement l'encombrant prédicateur de la sphère de l'humain : les plaies de François, probablement dues à une lente incubation de la lèpre, semblaient de son vivant la manifestation seulement spirituelle de son identification au Christ. En en faisant la marque d'une élection divine, Bonaventure rend la perfection du frère inaccessible au simple mortel et dissipe tout risque d'imitation. Livrant le portrait le plus profondément humain du saint homme, sans désacralisation ni laïcisation déplacées, Chiara Frugoni signe une biographie qui est un modèle de respect intelligent et sensible.

Philippe-Jean Catinchi



ELIO CIOL IN « ASSISE » (HATIER)

Portrait de saint François par Simone Martini (Assise)

Coup de chapeau au patriote Bugeaud

BUGEAUD
de Jean-Pierre Bois.
Fayard, 648 p., 170 F

Pour une histoire de casquette, le maréchal Bugeaud entra en chanson dans la légende souriante des armées et des écoles. Si l'on s'accommoda longtemps de l'image d'*« homme de bien »* qui accompagnait cette *« gloire coloniale »*, il fallut, pour écrire l'histoire de la colonisation, relire Hugo et les saint-simoniens dénonçant un Bugeaud *« marteleur »*, chef autoritaire et obstiné, méprisant les politiques, menant une *« guerre de ravageur »*.

Jean-Pierre Bois entend moins accabler que comprendre, sinon absoudre Bugeaud l'Africain. Caporal à Austerlitz, il remporte à Conflans, devenu colonel, la dernière victoire de la Grande Armée. De quoi être renvoyé sur ses terres par la Restauration. L'ultime message qu'il délivre alors à ses soldats – *« La France reste »* – expliquerait tout le personnage. La France que Bugeaud vénère est *« vivante et charnelle, faite de ses campagnes et de ses villes, de sa terre et de ses hommes »*. *« En cela,* assure Bois, *Bugeaud est l'inventeur véritable du patriotisme français. »* Député orléaniste en 1831, Bugeaud, aux ordres de Thiers, réprime les émeutes d'avril 1834, tuant femmes et enfants. L'opposition républicaine ne le surnommera plus que le *« massacreur »*. Louis Blanc jugeait l'homme *« emporté, brutal, dépourvu de tact (...), animé d'un zèle de subalterne »*. L'aventure algérienne ne corrige pas ce portrait de l'implacable champion de la *« domination absolue »*. Rallié à la République de Louis-Napoléon Bonaparte, Bugeaud meurt du choléra en 1849, convaincu qu'il n'a jamais rien voulu d'autre que *« sauver la France des barbares »*.

André Meury

Stéphane Hessel, un optimiste forcené

Né à Berlin en 1917, engagé au côté de De Gaulle, rescapé des camps, ce diplomate, récemment porte-parole des sans-papiers, a connu tous les bouleversements du siècle. Mémoires d'un ambassadeur humaniste

DANSE AVEC LE SIÈCLE,
de Stéphane Hessel.
Seuil, 314 p., 130 F.

Sa vie est un roman. Un roman qui couvre le siècle donnant son titre à ses mémoires, dont il se demande s'il n'est pas un peu léger pour un temps si chargé. Danse macabre ou endiablée, comme la nature humaine qui, écrit Stéphane Hessel, *« prend corps dans l'exigence personnelle de convivialité et de générosité »*. Le roman commence comme sa vie. Il a trois ans quand sa mère Helen revoit Pierre-Henri Roché, un ami de son mari Franz, dont elle tombe amoureuse (1). Et le voici pris *« dans une situation triangulaire somme toute assez banale mais que sa transposition romanesque puis cinématographique allait hisser au rang de mythe »*. C'est *Jules et Jim*, publié en 1953 par Pierre-Henri Roché, que François Truffaut découvre deux ans après chez un bouquiniste et dont il tire le film. La fin exceptée, le livre et le film sont le récit exact de la vie à trois de Franz Hessel (Jules), Pierre-Henri Roché (Jim) et Helen (Kathe). Mais rien n'agace plus Stéphane que le mot d'un nouvel interlocuteur qui a vu le film : *« Ah, c'est vous la petite fille de* Jules et Jim *! »*

Stéphane est né à Berlin en 1917. Son père a des liens distants avec la communauté juive ; il est auteur et éditeur. Il a entrepris avec Walter Benjamin, qui avec les poètes et écrivains gravitant autour de la famille, aura une grande influence sur la formation du jeune Stéphane, une traduction de *A la recherche du temps perdu*. Fille cadette d'un banquier de confession protestante et d'origine silésienne, sa mère aime séduire et être admirée. *« Elle a une liberté d'un genre nouveau »*, disait d'elle Franz. Si la famille s'installe à Paris en 1924, ce n'est pas pour fuir des persécutions, mais parce qu'elle y est attirée par la vie intellectuelle.



PAULO NOZOLINO POUR « LE MONDE »

« (...) Puisque je m'en suis bien tiré, il n'y a pas de raison pour que l'humanité ne s'en sorte pas. »

Franz et Helen se sont connus au Café du Dôme, à Montparnasse, en 1912. Stéphane est un petit émigré. Il ne l'oubliera pas quand il deviendra soixante-dix ans plus tard le porte-parole du collège des médiateurs qui s'efforce d'arracher des papiers pour les sans-papiers de Saint-Bernard et Saint-Ambroise. Il a toujours pris le parti des démunis et des déracinés. Aucune trace chez lui de ce que sa mère reprochait à son père, *« la paresse du cœur »* (2). Non qu'il ait jamais comparé la vie d'un adolescent allemand promis aux meilleures études avec la galère des Africains voués à la clandestinité. Au moins a-t-il l'expérience de la bêtise bureaucratique. Il a dû passer deux fois le concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure ; la première, il est reçu en surnombre comme étranger et ne peut être admis comme Français à peine naturalisé puisque reçu comme étranger...

Sa vie ne pouvait qu'être atypique. Sa carrière aussi. Elevé en juillet 1981, quelques semaines après l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand, à la dignité d'ambassadeur de France, il n'a jamais occupé de postes prestigieux à l'étranger ; il a toujours été dans ce qu'on appelle au Quai, *« le multilatéral »*, les organisations internationales qui en général ne préparent pas aux grandes destinées. Autre paradoxe : cette marque de reconnaissance lui vient d'un homme pour lequel il avoue une certaine admiration mais qui ne représente pas sa conception de la gauche. Ancien collaborateur de Mendès France quand celui-ci occupa brièvement l'hôtel Matignon, il est plus proche de Michel Rocard pour lequel il prendra ouvertement position en 1988, appelant François Mitterrand à ne pas se représenter, avec des accents prémonitoires : *« Prendre le champ auquel tous ceux qui lui sont reconnaissants de la manière dont il sut préserver les chances de la gauche estiment qu'il a droit, passer à un successeur, moins alourdi par un passé forcément complexe, la tâche de les faire triompher, telle serait pour ce fin connaisseur de notre société l'attitude la plus efficace. »*

Stéphane Hessel a embrassé la diplomatie à son retour de déportation. Dès l'occupation allemande, il n'avait pas hésité à rejoindre la France libre et ses services de renseignements, le BCRA. En juillet 1944, lors d'une mission à Paris il est arrêté par hasard, envoyé à Buchenwald et Dora. Il échappe à la pendaison grâce à un Allemand, Eugen Kogon, qui après la guerre écrira *L'Etat SS*, et à une substitution d'identité avec un camarade mort dans la nuit, puis à son évasion d'un convoi en route pour Bergen-Belsen. Il en tire une confiance, une sérénité, qui ne sont pas fondées sur une espérance religieuse, mais sur un empirisme émerveillé. *« J'ai toujours eu de la chance dans ma vie*, dit-il ; *puisque je m'en suis bien tiré, il n'y a pas de raison que l'humanité ne s'en sorte pas. »* Il n'a jamais été attiré par les systèmes totalisateurs, y compris le communisme, à un époque où nombre de ses contemporains succombaient. Il l'explique par sa proximité avec la pensée allemande de l'entre-deux-guerres qui, dit-il, *« était arrivée au bout du marxisme avant les Français »*.

Cette absence de transcendance n'est pas un fatalisme. Bien au contraire. Il suffit pour s'en convaincre de le voir, avec sa femme Christiane, promener ses quatre-vingts ans infatigables aux quatre coins de la planète, en Birmanie pour transmettre un message à Aung San Suu Kyi, à Ouagadougou pour parler développement, au Niger pour plaider en faveur de la démocratisation... Combien de rapports sur ces sujets n'a-t-il pas écrits qui sont restés dans les tiroirs ! Son ami Michel Rocard lui en avait commandé un en 1990 sur les relations franco-africaines qui ne connut pas un sort meilleur, car le premier ministre avait omis de demander l'autorisation à l'Elysée. Et puis Stéphane Hessel avait *« beaucoup d'idées, peut-être trop »*. Il en aurait fallu plus pour le décourager. Les missions sans espoir, les médiations vouées à l'échec, les causes perdues pourvu qu'elles soient nobles, ont été son lot quotidien. Au Tibesti pour sauver M[me] Claustre, prisonnière d'Hissène Habré, comme à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, au Haut Conseil pour l'intégration – pour lequel il écrit un rapport *Immigration : le devoir d'insertion* –, comme à la présidence de France-Algérie, il promène sur les événements les plus tragiques un regard candide que ne troublent pas les déconvenues. Il avoue être *« un optimiste invétéré »* mais, en réponse à Jacques Chirac, il refuse de passer pour *« un ignorant, un naïf ou un ange »*. C'est ainsi que le président de la République avait qualifié les vingt-cinq personnalités ayant pris fait et cause pour les sans-papiers.

Stéphane Hessel est amer d'avoir été *« joué sans vergogne »* par le gouvernement, qui a amusé le collège en poursuivant un semblant de négociations alors qu'il préparait l'expulsion des sans-papiers. Il ne refuse pas un contrôle rigoureux des flux d'immigration ; ce qu'il rejette ce sont les lois qui fabriquent des clandestins. Il se méfie du *« déferlement pétitionnaire »* qui risque d'apporter de l'eau au moulin du Front national, qui jette l'une contre l'autre une France qui a peur de l'immigration et une France qui *« a le cœur sur la main mais ne connaît pas la complexité du problème »*.

Stéphane Hessel ne se laissera pas détourner de ces *« moments d'engagement civique, désormais (pour lui) les plus recherchés »* par une médiation non aboutie, car, écrit-il pour conclure son livre, *« il n'y a pas de médiation réussie. Mais chacune, par son échec même, ouvre la voie à une autre plus large, qui va échouer à son tour. C'est par leur enchaînement inlassable que s'écrit l'histoire courageuse de notre espèce. »*

Daniel Vernet

(1) *Des amants et de leurs erreurs*, de Franz Hessel (Le Seuil, 138 p., 89 F).
(2) *Journal d'Helen. Lettres à Pierre-Henri Roché*, d'Helen Hessel (André Dimanche Editeur, 616 p., 240 F).

L'ange de la mort

Fuir, disait Annemarie Schwarzenbach. Mais la délivrance à laquelle elle aspirait, elle la chercha en vain

LA MORT EN PERSE
(Tod in Persien)
d'Annemarie Schwarzenbach.
Traduit de l'allemand et présenté par Dominique Miermont,
éd. Payot, 161 p., 95 F.

Ce pourrait être le récit d'un voyage en Perse : c'est celui d'un voyage au bout du désespoir. *« Un livre qui donnera peu de joie à ses lecteurs »*, avertit d'emblée Annemarie Schwarzenbach ; *« Un livre qui n'éveillera pas leur sympathie. »* Le livre d'une jeune fille qui porte sur son front le signe du traître, le signe de Caïn.

Déjà quand, au Congrès des écrivains de Moscou, Malraux lui parlait de sa passion de l'archéologie et des ruines de Raghès, Annemarie Schwarzenbach ne songeait qu'à l'épouvantable tristesse de la Perse...

Fuir là ou ailleurs, peu importe, ce qu'il lui fallait, c'était être très loin, le plus loin possible, d'elle-même, de ses pulsions suicidaires, de sa famille trop confortablement installée sur les rives du lac de Zurich. *« Si on ne veut pas rester trente ans sous les verrous, il est bon de prendre le large à temps »*, écrivait-elle à propos de la Suisse.

Et voici que cette jeune fille indigne, qui promenait sur cette terre *« son beau visage d'ange inconsolable »* – l'expression est de Roger Martin du Gard –, rencontre dans les confins de la Perse un autre ange, dont elle attend qu'il la délivre à tout jamais d'un fardeau trop lourd pour elle. Dans son délire, elle l'entend la nuit qui lui dit : *« Tu as donc une si piètre idée de la mort ? Elle est tout juste bonne pour que tu échappes à toi-même ? »* Il lui confiera aussi : *« Oui, dans ton impuissance, tu crieras et tu pleureras. C'est toujours ce qu'ont fait les hommes, aujourd'hui et il y a cent mille ans, mais toujours ils se sont révoltés en vain. »* Et dans cette haute vallée du Lahr, la Vallée heureuse, dit-on, malgré ses supplications l'Ange de la mort n'accédera pas au désir d'Annemarie.

Ce dialogue avec l'Ange, ce dialogue avec elle-même, au plus fort de la solitude, de la maladie, du désespoir, de la passion frustrée, est comme une vrille qui s'enfonce dans notre cœur. *« Pourquoi ai-je dû suivre tant de chemins, et m'égarer toujours davantage ?*, demande Annemarie. *D'abord cela s'appelait l'aventure, puis ce fut le mal du pays, puis j'ai commencé à avoir peur et personne ne m'a aidée... »* Et l'Ange lui répète que même mourir ne servirait à rien..., tout au moins tant qu'on aspire à sentir une fois encore le souffle heureux du monde.

L'aventure ne s'achèvera donc pas dans les vallées enneigées de Perse. Il lui faudra attendre dix ans pour qu'à Sils-Maria, en Engadine, là où Nietzsche a conçu son *Zarathoustra*, elle connaisse enfin une incertaine délivrance. Entre-temps, elle aura continué à fuir : tantôt dans la drogue, tantôt dans les hôpitaux psychiatriques. Cette petite sœur de Carson McCullers – on se souvient peut-être que cette dernière, éprise de l'ange déchu, lui avait dédié *Reflets dans un œil d'or* – connaîtra après sa mort, le 15 novembre 1942, un étrange destin : sa mère brûlera le journal intime qu'elle a tenu depuis sa dix-huitième année, ainsi que la plupart de ses écrits les plus personnels.

Il faudra attendre un demi-siècle pour qu'Annemarie Schwarzenbach entre dans la légende des écrivains maudits, aux côtés de ses amis Klaus et Erika Mann. Lire *La Mort en Perse* nous conforte dans l'idée que la destruction de son œuvre par sa famille – cette dernière ne voulait pas qu'il pût être dit que la petite-fille d'un général suisse ait pu être marquée du sceau de l'infamie et de la trahison – relève d'une catégorie de délits particulièrement sournois et immondes : ceux commis au nom du conformisme et de la bonne conscience.

Roland Jaccard

Une pensée juste

Rapprocher les deux rives du Rhin : le combat d'une vie, celle d'Alfred Grosser

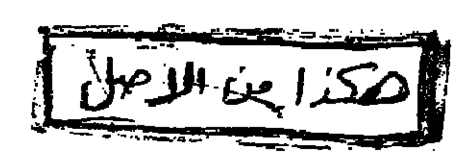
UNE VIE DE FRANÇAIS
Mémoires
d'Alfred Grosser.
Flammarion, 218 p., 110 F.

L'adolescence d'Alfred Grosser aura probablement déterminé la trajectoire de sa vie. Une vie peu commune dont le sens profond pourrait se résumer en deux mots : penser justement. A quatorze ans, le jeune Grosser, né à Francfort le 1er février 1925, est déjà installé en France depuis 1933, année où ses parents quittent l'Allemagne pour fuir les persécutions antisémites. En lisant le *Jean Barois* de Roger-Martin du Gard, il tombe sur une phrase de Luce, sénateur dreyfusiste (et non pas dreyfusard, précise-t-il) : *« J'estime qu'il faut rester le même, avec acharnement, mais grandir ! »* Alfred Grosser ajoutera : *« S'épaissir, élargir ses capacités de compréhension et les limites de son utilité. »* Rien, dès lors, ne le fera dévier de cette *« recherche constante de la cohérence logique, base de la cohérence du jugement moral. Fût-ce contre les siens. »* Le brillant universitaire qu'il fut pendant quatorze ans à Sciences Po (on lui doit plus de vingt-six ouvrages, dont l'un, *Au nom de quoi*, constitue probablement l'un de ses travaux les plus aboutis sur la morale en politique) n'aura de cesse d'essayer de penser juste. De penser libre.

Il existe une méthode Grosser, celle du *« double langage »* ; méthode qu'il revendique et expérimente depuis déjà plus d'un demi-siècle dans son combat pour rapprocher les Français des Allemands. Et réciproquement. Rien n'échappe à la sagacité de ce libre penseur qui aura consacré l'essentiel de son temps à éclairer les esprits dans les deux pays sur les préjugés, présupposés, clichés et autres énormités véhiculées de part et d'autre du Rhin. La Prusse, par exemple. Il n'hésite pas, en Allemagne, à l'occasion d'une commémoration, à rappeler publiquement à quel point la majorité des Rhénans avaient ressenti après 1815 le pouvoir prussien comme une sorte de domination coloniale. En revanche, en France, il s'agira pour Grosser de dénoncer, d'expliquer et de combattre l'hostilité de l'opinion à l'égard de la Prusse, y compris auprès du Général de Gaulle qui, en février 1962, sollicita son avis. Sa référence française hautement revendiquée lui sert d'argument pour mieux fonder la critique de la situation allemande : *« Malgré les lois Pasqua, le comportement de tel ou tel de nos ministres et de tant de nos préfets, je puis continuer à faire l'éloge de la définition citoyenne de la nationalité française, face au maintien de la définition "éthique" (völkisch) allemande. »* Cet engagement, Alfred Grosser l'aura nourri à travers les milliers de rencontres qu'il suscita, de conférences qu'il s'employa à qualifier de *« socratiques »*, de critiques en règle contre les abus, l'injustice ou l'incompétence dont il s'est fait le chantre, d'éditoriaux cinglants (que *Le Monde* publia de 1965 à 1994), réagissant à la moindre défaillance des systèmes. Porter la (sa) bonne parole reste sa vraie raison d'être et son meilleur vecteur d'influence.

La personnalité de Grosser prend tout son relief dans son engagement catholique. Voilà un athée qui ne s'est jamais aussi bien senti en harmonie avec lui-même qu'auprès de *« gens religieux »* à qui il distille les innombrables vertus de la foi comme de la laïcité. Il prend, là comme ailleurs, la distance nécessaire pour en critiquer quand il le faut les pratiques intolérantes. Tour à tour procureur et avocat, l'homme conjugue morale, humanisme, histoire, culture et politique avec un talent rare qui fait de cet Européen convaincu l'un des intellectuels les plus inclassables de ce siècle.

Jean-Michel Djian



Sciences humaines : la catastrophe ?

Situation pour le moins paradoxale : alors même que leur public naturel ne cesse de croître au sein des universités, les livres de recherche ont vu ces dix dernières années leurs ventes s'effondrer. Plus qu'une crise conjoncturelle, peut-être faut-il y voir le signe d'un changement d'époque

Que s'est-il donc passé, au tournant des années 70, pour que divergent soudain deux phénomènes qui suivaient jusqu'alors la même courbe de croissance : le gonflement de la population étudiante et l'augmentation des tirages des essais de sciences humaines ? Quelques chiffres donnent la mesure d'une situation pour le moins paradoxale.

Tandis que le public naturel des livres de recherche a doublé pendant les dix dernières années (2 millions d'étudiants en 1993 contre 1 100 000 en 1980, et 55 400 enseignants du supérieur en 1990 contre 44 000 en 1980), le lectorat de ce secteur, lui, s'est effondré. Là encore, les statistiques du Syndicat national de l'édition révèlent ce que beaucoup de professionnels n'hésitent pas à qualifier de « catastrophe ». Chute des ventes en volume, d'abord : de 1988 à 1993, celles-ci sont passées de 18,2 à 16,2 millions d'exemplaires, et n'étaient plus que de 13,2 millions en 1994. Chute spectaculaire des tirages : de 1980 à 1988, les ventes moyennes par ouvrage en sciences humaines ont évolué de 2 200 à 1 200 exemplaires et la tendance, depuis, n'a fait que s'accentuer pour atteindre une moyenne de 900 exemplaires en 1994 (alors qu'on estimait à 535 000 le nombre d'inscrits en lettres et sciences humaines pour l'année 1994/1995). Plus grave : tandis que le nombre de titres publiés a augmenté (de 1 942 nouveautés en 1988 à 3 087 en 1993), le chiffre d'affaires de l'édition de sciences humaines (qui représente moins de 3 % du chiffre d'affaires général de l'édition française) a baissé de 20 % – ce qui traduit un développement des livres à bas prix, donc de moindre profit pour les éditeurs et les auteurs.

Oubliés les tirages exceptionnels de la décennie « sans pareille », 1965-1975, pourtant éminemment jargonnante, où s'envolaient les ventes de livres réputés « difficiles ». Oubliée, par exemple, l'incroyable popularité du *Pour Marx* d'Althusser, de *L'Anti-Œdipe* de Deleuze et Guattari, ou, plus tard, de *La Distinction* de Pierre Bourdieu... Certes, quelques essais au sens large obtiennent, aujourd'hui encore, des succès considérables – *Le Passé d'une illusion* de François Furet (Laffont/Calmann-Lévy, 70 000 exemplaires), *Les Bourreaux volontaires de Hitler* de Daniel Goldhagen (Seuil, 25 000), *L'Humanité perdue* d'Alain Finkielkraut (Seuil, 40 000), *Saint Louis* de Jacques Le Goff (Gallimard, 75 000), *L'Horreur économique* de Viviane Forrester (Fayard, 270 000) ou *Petit traité des grandes vertus* d'André Comte-Sponville (PUF, 200 000). Quant au *Monde de Sophie* (Seuil), curieusement rangé dans la catégorie « roman » mais qui est en réalité un ouvrage d'initiation à la philosophie, il a dépassé les 800 000 exemplaires.

Mais ces rares exceptions ne sauraient compenser une tendance largement dominante : pour les éditeurs, la crise est évidente, qu'on l'interprète comme un simple « retour à la normale » après une décennie d'exception, ou au contraire comme l'inquiétante émergence de générations caractérisées par l'« incuriosité ». L'édition des sciences humaines est-elle en passe de subir le sort qui fut celui de la recherche scientifique, aujourd'hui publiée principalement dans les revues ou sur Internet ? Même si le souvenir d'un « âge d'or » – correspondant à la vogue du structuralisme où les chercheurs partageaient les mêmes présupposés idéologiques et où les disciplines se renvoyaient les unes aux autres – concourt à dramatiser le constat de la situation actuelle, l'intensification de la crise prend la forme d'un cercle vicieux : moins les livres se vendent, plus les tirages sont faibles, plus le prix de vente est élevé, et moins les livres se vendent, la plupart des ouvrages de recherche intellectuelle publiés par les éditeurs généralistes se trouvant loin d'atteindre leur seuil de rentabilité. L'inquiétude des professionnels s'exprime désormais régulièrement dans les médias. Dans *Le Débat* d'abord, et plus récemment dans *Livres Hebdo*, *Le Monde* et *Libération*.

Au-delà de la diversité des explications proposées, des solutions envisagées (depuis l'appel aux pouvoirs publics jusqu'à la création de presses universitaires à l'anglo-saxonne), force est de constater que cette crise est trop spectaculaire et durable pour être seulement conjoncturelle ou exclusivement éditoriale.

Ne signale-t-elle pas, plutôt, un changement d'époque ? N'est-elle pas l'indice d'un mouvement d'atomisation et de repli – repli des disciplines vers l'hyperspécialisation, repli sur la production en langue vernaculaire, certains éditeurs prophétisant la fin de l'ère des grandes traductions qui marquèrent les années 80 ? Ce changement d'époque verrait l'effacement – ou le moindre retentissement – de certaines disciplines comme l'anthropologie, la psychanalyse, la linguistique, accompagner l'épuisement des grands paradigmes de la modernité que furent, en leur temps, le marxisme ou le structuralisme. Si l'absence de ces courants de pensée ne semble pas avoir été comblée en France, comme c'est le cas dans le monde anglo-saxon, par des modèles de substitution de type « post- » (post-structuralisme, etc.), le succès de la philosophie – dans une version vulgarisée et surtout dans sa partie éthique – indique peut-être à sa manière, en creux, la place laissée vacante par les vulgates marxiste, freudienne ou nietzschéenne.

Pour alimenter le débat où la nostalgie d'un âge d'or supposé des sciences humaines le dispute à une préoccupation pour l'avenir de la production théorique, Pierre Nora, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, propose dans l'entretien qui suit son analyse de cette crise. Notamment directeur de la revue *Le Débat*, des collections « Bibliothèque des idées » et « Bibliothèque des histoires » chez Gallimard, où il est entré en 1965, il a incarné la « belle époque » des sciences humaines et livre, à titre personnel, son témoignage sur cette évolution.

M. V. R. et N. W.

Pierre Nora : « C'est la civilisation de la lecture qui est atteinte »

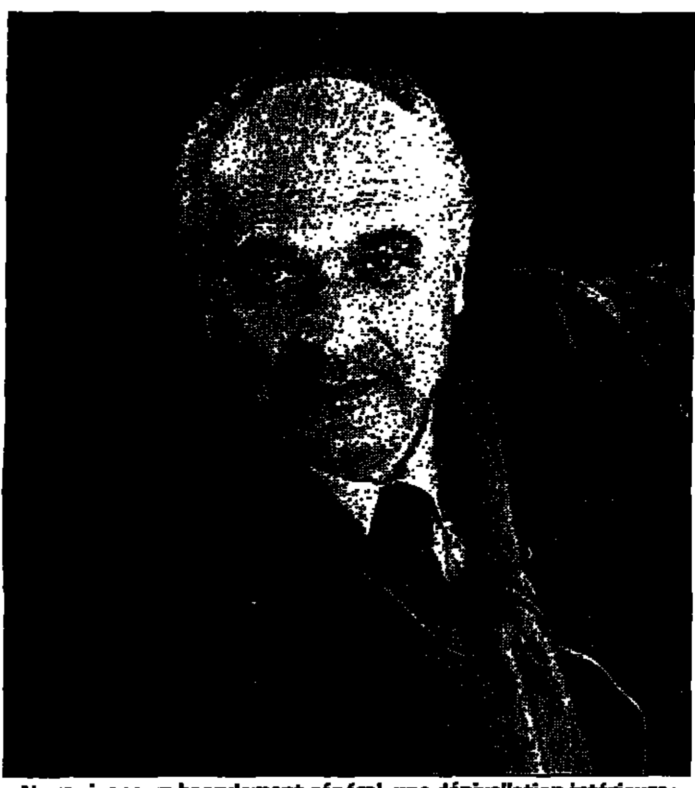
Dans le secteur qui est le vôtre, celui des essais de recherche intellectuelle au sens large, constatez-vous une évolution notable de la production et de la démarche du public qui justifierait que l'on parle d'une « crise » des sciences humaines ?

– Quand je suis entré chez Gallimard au milieu des années 60, je me souviens d'Aragon en haut de l'escalier, soulevant son espèce de chapeau à la d'Artagnan qu'il portait à la fin de sa vie, s'inclinant pour me dire : « *Monsieur Notes de bas-de-page, je présume ?* » C'était le prof qui débarquait dans le sanctuaire de la littérature. Tout mon problème a été de constituer des collections de type universitaire dans une maison dont le style était par principe anti-universitaire, d'articuler Foucault sur Gide, si j'ose dire. J'ai eu la chance que mes auteurs aient eu, précisément, un souci littéraire. L'époque a voulu que Lévi-Strauss, Dumézil, Foucault ou Duby, Raymond Aron aient remplacé d'une certaine façon Gide et les autres. Il faut dire que, dans cette période de fondateurs, chacun d'eux ouvrait des continents de culture, débloquait des champs de savoir, s'attardait à des sujets grands et neufs et qui, de surcroît, si différents qu'ils étaient, s'appelaient les uns les autres et communiquaient entre eux.

» Ces vingt glorieuses des sciences humaines sont derrière nous, c'est vrai. Les chiffres sont là pour le prouver : on n'a plus, dans ce domaine, les grands best-sellers d'autrefois, et le livre qu'on tirait tranquillement à 4 000 ou 5 000 se vend parfois péniblement à 2 000 et souvent au-dessous de 1 000.

» Il y a des disciplines entières qui sont éditorialement sacrifiées, celles-là mêmes qui avaient fait la fortune desdites sciences humaines : l'ethnologie, par exemple. Où est le temps où l'on pouvait publier sur les Dogons, mettre sur le marché les ténors de l'anthropologie britannique, Leach, Evans-Pritchar, Turner ? La linguistique ? Fini les Benveniste et ses *Problèmes de linguistique générale*. La sociologie, est-ce que ça existe encore, en dehors du phénomène Bourdieu ? L'économie ? Devenue trop technique, pointue, spécialisée, dans la macro ou la micro-économie. Même et surtout la critique littéraire, autrefois pilier et tronc commun de la culture française, il faut l'abandonner à des éditeurs qui peuvent se permettre de tout petits tirages.

» Passées les catégories disciplinaires, faisons maintenant le tour du monde. Publiez un livre sur l'Angleterre, c'est le désastre assuré. Sur l'Allemagne ? Personne ne s'y intéresse. Sur les Etats-Unis, difficile, parce que l'histoire américaine n'est pas familière aux Français. Sur l'ancienne Russie communiste : le problème est dépassé, l'affaire classée, sauf possibilités de scandales. Sur la Chine, aucune chance tant qu'il ne se passe rien d'éclatant. Sur l'Afrique ? Continent naufragé. Sur l'Amérique latine ? N'en parlons pas, « *c'est vraiment trop loin* ». Resterait l'Europe. Mais mettez le mot dans un titre et tout le monde fuit. Finalement, vous pouvez passer en revue les pays ou continents engloutis. On a le sentiment d'un rétrécissement des curiosités.


ZABO NORA
« Nous vivons un basculement général, une dénivellation intérieure »

» Mais en même temps, les choses ne sont pas si simples. La situation est ambiguë, contradictoire, difficile à interpréter. Il y a un incontestable besoin de repères, de bonnes bases, dont témoignerait, par exemple, en cette fin de siècle, le succès des dictionnaires et encyclopédies, phénomène très intéressant, dont les PUF se sont fait une spécialité. Il y a des modes porteuses, par exemple, en ce moment, un retour de flamme du gauchisme qui explique des succès assez surprenants. Il y a l'émergence de nouveaux domaines, en pleine expansion, comme la communication, les sciences de la vie, la philosophie cognitive. J'ai été le premier stupéfait qu'un des numéros du *Débat*, la revue que je dirige, qui se sont le mieux vendus, soit celui consacré aux sciences cognitives (« Une nouvelle science de l'esprit », n° 47, novembre-décembre 1987).

– Pensez-vous que l'une des causes de la situation présente soit l'épuisement d'une sorte d'« âge d'or », qui aurait été celui du structuralisme relayé par le triomphe des Annales ?

– Les causes sont *si* nombreuses qu'il est difficile d'en désigner une. On a incriminé les ravages du « photocopillage ». Il y a eu là des études précises et probantes, un combat mené, des résultats partiels obtenus. On a incriminé le problème du prêt gratuit en bibliothèque et du développement même des bibliothèques universitaires. Ils ne suffisent pas à tout expliquer. On a incriminé la fin des idéologies, des grands intellectuels, et je n'y crois pas beaucoup parce que, justement, la libération de quelques grands cadres explicatifs du monde aurait dû ouvrir la voie à de fortes curiosités, à un besoin nouveau d'information. Or, c'est le contraire qui s'est produit. On a incriminé la responsabilité des médias, la disparition de la critique et de ses supports ; et là, il est bien vrai que, quand plus de la moitié de la place va à la critique obligatoire ou obligée, il ne reste pas grand-chose pour la discussion de ce qui se passe vraiment. Mais est-ce la cause ou la conséquence de la situation ? Enfin, on a incriminé le rétrécissement du public universitaire, étudiants et professeurs compris, notre public par excellence, et c'est là le plus grave.

– Dans un article du *Débat* (novembre, décembre 1996) Marcel Ganchet conteste en effet l'analyse du magazine *Livres Hebdo* (14 juin 1996) d'un « retour à la normale » des ventes en sciences humaines : ces ventes auraient dû au contraire augmenter en proportion du nombre d'étudiants – le public potentiel –, lequel a décuplé depuis les années 60. Partagez-vous cette opinion ?

– Je dirais même que le rétrécissement de la lecture est fonction de l'augmentation massive du nombre d'étudiants. Rétrécissement relatif, s'entend. Car s'il y a un style de lecture qui subit une baisse profonde, c'est celui de la lecture désintéressée. La masse des étudiants ne lit qu'en fonction de l'examen et, en dehors des manuels, on ne peut leur demander d'acheter que des livres de poche.

– Est-ce que le rétrécissement des curiosités correspond à l'érosion de ce qu'on appelle le « grand public cultivé » ?

– Peut-être, bien que cette notion d'un « grand public cultivé » soit sans doute un peu fantasmatique. J'aurais tendance à penser que c'est plus profond, que nous vivons un basculement général, une dénivellation intérieure où tout joue son rôle. Je ne voudrais pas avoir l'air de dire que c'était mieux autrefois, mais ce serait se voiler la face de ne pas voir qu'il s'opère une transformation en profondeur déjà très claire au niveau scolaire. C'est la civilisation de la lecture qui est atteinte, et avec elle beaucoup de choses. Le succès desdites sciences humaines n'a peut-être été que la pointe visible d'un monde dont les pôles de l'imaginaire étaient des lointains : le primitif de l'ethnologie, la bibliothèque du savoir encyclopédique, l'autre en soi-même de la psychanalyse. On est rentré chez soi.

» Entre les générations de savants purs qui ne dépassaient pas le cadre des éditeurs universitaires, style Alcan, et la génération des essayistes post-soixante-huitards, j'aurai eu la chance de publier des auteurs qui étaient aussi savants, sinon plus, que leurs aînés, mais dont les intérêts, la manière d'écrire, les sujets avaient, chacun pour soi et tous ensemble, un « effet de réel », une prise sur le monde, presque, au sens large, un effet politique. La dissociation risque de s'opérer de plus en plus entre des savants universitaires qui ne trouveront plus d'éditeurs et des essayistes médiatico-journalistiques qui trouveront de moins en moins de lecteurs.

– Autre phénomène préoccupant : on traduit globalement moins, ce qui fait contraste avec une certaine ouverture des années 80. Est-ce que ça ne vous paraît pas à la fois l'indice d'un repliement de la scène intellectuelle française, qui risquerait de conduire à un isolationnisme, voire à une provincialisation de la France ?

– Ce ne serait qu'un retour à l'ancienne, mais plus insupportable dans un monde maintenant ouvert à tous les vents. Quand je suis entré dans la maison, une des idées fixes, partagées par toute ma génération d'éditeurs, était de faire traduire les grands classiques. On n'a plus l'idée d'où nous venons. Prenez mon prédécesseur, Bernard Groethuysen, le fondateur de la « Bibliothèque des Idées », que Malraux déclarait « *l'homme le plus intelligent* » qu'il avait connu. De Freud, il a fait traduire les essais littéraires, comme *Le Mot d'esprit dans ses rapports avec l'inconscient*, mais ni *La Science des rêves*, ni les *Cinq Psychanalyses*. Il n'a fait traduire ni Marx, ni Nietzsche, ni *Etre et Temps* de Heidegger, ni l'école de Francfort, ni Cassirer, ni Panofsky, ni Max Weber, dont il était pourtant l'élève ! Il n'est pas le seul. Merleau-Ponty n'a pas fait beaucoup d'efforts pour faire traduire la *Gestalttheorie*, la psychologie allemande, et Raymond Aron, qui écrivait pourtant sur la sociologie allemande, n'a pas fait traduire Dilthey, Simmel et Rickert. Question d'époque.

» Il est exact, en tout cas, que ce secteur-là est très menacé – comme vient de l'expliquer dans *Le Débat* Michel Prigent, le directeur des PUF (n° 93, janvier-février 1997) – et qu'on risque de payer intellectuellement l'ouverture internationale d'une fermeture nationale. Certains prétendent, en effet, que c'est justement parce qu'il y a circulation plus grande, contacts plus faciles et meilleure connaissance des langues que la traduction est moins nécessaire. Ce n'est pas mon avis. Je reste persuadé qu'un livre qui n'existe pas dans la langue ne compte pas dans la culture. Surtout en France, pays fort d'une production vernaculaire importante et frappé d'une tendance au repli.

– La crise des sciences humaines est-elle une spécificité française ?

– Je ne crois pas. D'après ce que je sais, en Allemagne, c'est la même chose. En revanche, la France avait le mérite, sur la plupart des autres pays, d'avoir un type de production à cheval sur l'Université et un public beaucoup plus large. En Allemagne, comme aux Etats-Unis, il existe d'un côté une production de campus et, d'autre part, des éditeurs plus commerciaux, mais pas le genre hybride, dont Gallimard peut paraître le représentant, mais aussi Le Seuil ou Fayard. C'est ce phénomène spécifiquement français qui a fait le succès d'« Apostrophes », et que le monde nous enviait. D'ailleurs, cette fameuse émission, où tant d'intellectuels à l'époque voyaient le commencement de la fin, apparaît rétrospectivement comme le symbole et la vitrine de cet âge d'or de l'intellect. En tout cas son exact contemporain. C'est assez piquant.

– Quelles solutions envisagez-vous ?

– Il faudrait commencer par y voir plus clair, mieux chiffrer pour mieux comprendre les évolutions car les statistiques actuelles mettent un peu tout dans le même sac. Mais je ne suis pas fondamentalement pessimiste. J'ai tendance à croire que tant qu'il y aura une langue et une pensée françaises, il y aura des gens pour porter cette tradition de langue et de pensée mêlées, même dans des conditions plus difficiles qu'autrefois. Par contrecoup, la décrépitude d'un certain secteur d'édition ne rend que plus nécessaire les oasis où se perpétuerait cette tradition, dans ses expressions les plus hautes et les plus exigeantes. Il ne faut pas se faire trop d'illusions, nous sommes les derniers des Mohicans. Mais, comme disait le vieux Gide, « *le monde sera sauvé par quelques-uns* ». L'édition aussi ! »

Propos recueillis par Marion Van Renterghem et Nicolas Weill

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

La force des bonnes intentions

POUR UNE SOCIÉTÉ MEILLEURE : UN PROGRAMME POUR L'HUMANITÉ
(The Good Society : the Humane Agenda)
de John Kenneth Galbraith.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-Michel Béhar,
Seuil, 161 p., 120 F.

Même si on avait oublié de le convier au repas de la fête, l'ami de la famille a fait comme s'il était invité. Il est là, à un bout de table, hoche la tête, ronchonne un peu, mais d'apparence il a si peu vieilli que l'on se dit qu'il enterrera tout le monde. Et l'on finit par tendre l'oreille. Un discours cent fois entendu depuis le plus jeune âge, cela fait chaud au cœur, ça rajeunirait presque !

Assurément, les anciens lecteurs de Galbraith trouveront dans son nouveau livre les « personnages » préférés de l'auteur, ces bureaucrates qui, dans l'entreprise privée comme dans le service public, pratiquent l'immobilisme avec un art consommé. Ou encore le fameux complexe militaro-industriel, dénoncé en son temps, on le sait, par Eisenhower lui-même, et qui n'a toujours pas désarmé, c'est bien le cas de le dire. La preuve en est qu'après l'effondrement du système soviétique, le pouvoir militaire aux Etats-Unis *« réclama encore plus de fonds publics pour faire face à une menace qui avait, comme tout le monde l'avait admis, disparu »*, observe Galbraith. Ainsi gouverné par ses propres intérêts, le complexe en question a accaparé des fonds qui auraient pu être mobilisés pour faciliter la transition des anciens régimes communistes vers l'économie de marché.

Toutefois, sur la liste de ses têtes de Turcs, le célèbre économiste a ajouté les membres de la *« haute finance »* qu'il fustige ici avec une verve pamphlétaire intacte. Les revenus découlant des opérations financières sont assimilables à du *« vol pur et simple »*, affirme-t-il. Ce ne sont que transactions secrètes, fausses promotions, comportements déviants, délits d'initiés. Dans ces conditions, l'enrichissement financier ne peut se réaliser qu'*« au détriment des autres »*. Dans ce domaine, il serait, à en croire l'auteur, *« tout particulièrement vraisemblable »* que le mensonge soit à la fois *« rémunérateur et préjudiciable »*.

Pire encore : les excès de la spéculation sont les principaux responsables des dysfonctionnements du système capitaliste. Ils se traduisent finalement par une réduction des investissements et des dépenses de consommation, et donc par la récession et le chômage. D'ailleurs, ces gens-là ont une *« préférence pour le chômage »*. Galbraith signifie par là que les financiers qui nous gouvernent préfèrent le chômage à l'inflation puisqu'ils se sentent menacés par le second fléau et non par le premier. Loin de les gêner, le chômage renforce leur position de pouvoir puisqu'il rend la main-d'œuvre plus docile et conforte la stabilité des prix. Mais le plus dommageable, c'est encore la sottise de ces grands financiers. *« Pour la plus grande partie du genre humain,* observe Galbraith, *la forme supérieure de l'intelligence, voire la marque d'une intelligence exceptionnelle, est celle qui est associée à ceux qui ont à gérer des montagnes d'argent. Et pourtant, quelques minutes passées avec des hommes aussi éclairés vous prouvent rapidement la fausseté de ce mythe. »*

Opposé à la baisse des impôts et des déficits publics, John Kenneth Galbraith prône une intervention directe de l'Etat

Le pouvoir est lié à l'argent et l'argent au pouvoir. En effet, croit pouvoir observer Galbraith, *« le pouvoir permet l'acquisition du revenu, le revenu permet le pouvoir sur la rémunération des autres »*. La *« bonne société »* que l'auteur appelle de ses voeux doit être consciente de l'existence de ce cercle vicieux et chercher les moyens d'en sortir. Il ne s'agit pas de prôner une société égalitaire, à la fois *« irréalisable »* et *« indésirable »*. Mais de réduire les inégalités intolérables et contre-productives.

La diminution des impôts, prônée un peu par tout le monde en ce moment, est vue d'un fort mauvais œil par Galbraith. Il n'y a, selon lui, aucune certitude pour que le surplus de revenus mis à la disposition des personnes bénéficiant d'une telle diminution soit automatiquement investi ou dépensé. Il y a de fortes chances, au contraire, que ce supplément soit thésaurisé de manière oisive. Keynes en aurait dit tout autant.

S'inscrivant délibérément contre la mode actuelle, Galbraith prône l'intervention directe de l'Etat pour réguler la conjoncture, créer des emplois, sauvegarder l'environnement, aider les chômeurs, promouvoir la santé publique, assurer un salaire minimum (sa suppression serait une *« pure absurdité »*), réglementer un système qui a *« une propension à produire et à vendre des biens ou des services techniquement déficients ou préjudiciables physiquement »*, et enfin protéger ce même système *« des tendances autodestructrices dirigées contre sa propre efficacité »*. Le déficit des finances publiques n'est une calamité que pour des esprits simplistes et conservateurs. Il est tout à fait justifié, quand il s'agit de relancer la croissance ou d'améliorer le bien-être futur, de financer des travaux publics, d'améliorer les transports, les communications, la santé, l'éducation, de lutter contre les abus d'alcool, de drogue, de tabac. L'argument que de tels déficits, forcément financés par emprunt, pèseront sur les générations futures, est écarté d'un revers de main : *« Ce sont justement ces générations qui en seront les bénéficiaires, et il est donc naturel qu'elles en assurent le financement. »* La proposition des conservateurs américains d'inscrire dans la Constitution l'obligation pour chaque Etat de la fédération d'équilibrer son budget lui paraît être la plus rétrograde des temps modernes. Là encore, le fantôme keynésien hante Galbraith, même s'il se dit conscient des risques de l'inflation et s'oppose à l'*« euthanasie de la classe des rentiers »*.

Keynes, du moins, n'aurait pas fait appel, en *ultima ratio*, à la générosité, à la compassion, à l'intelligence, au désintéressement qui fondent la *« bonne société »* que veut promouvoir Galbraith dans son *« programme pour l'humanité »*. Et qui font la force indéniable de son discours. Comment, en effet, oser s'opposer à tant de bonnes intentions, surtout si l'enfer en est pavé ?

PASSAGE EN REVUE

● « L'Image »

A juste titre, *L'Image* se donne pour la *« première revue interdisciplinaire consacrée à l'examen critique des images et du monde visuel »*. Les deux premières livraisons traitaient des foules et de la pauvreté, la dernière parue du désir. Elle réunit des réflexions qui aspirent à la généralité et des études plus circonscrites. Paul Ardenne examine l'image pornographique, qui lui semble celle *« de l'être réconcilié »*. Antoine de Baecque s'attache au cinéphile, qui pourrait se révéler érotomane. Dans un genre tout autre, trois remarquables analyses d'images se détachent, de Serge Guilbaut sur un tableau de Gorky, de Stéphane Audouin-Rouzeau sur une image de propagande anti-allemande de 1914-1918 et de Sara Cochran sur les nus de Francis Picabia. Comme le sommaire annonce encore des entretiens avec Jean Rouch et William Klein et un article de Benjamin Stora sur la guerre du Vietnam vue du côté nord-vietnamien, tout cela fait un ensemble d'une remarquable richesse, habilement mis en page et savant au meilleur sens du mot (Musée d'histoire contemporaine, BDIC, Hôtel national des Invalides, 75007 Paris, 180 F). Ph. D.

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

De bello balkanico

L'EX-YOUGOSLAVIE EN EUROPE
De la faillite des démocraties au processus de paix
Ouvrage collectif,
L'Harmattan, coll. « Aujourd'hui l'Europe »,
340 p., 180 F.

UNE DIPLOMATIE INFORMELLE POUR L'EUROPE
Le Groupe de contact Bosnie
de Francine Boidevaix. Préface d'Alain Juppé,
éd. Fondation pour les études de défense,
192 p., 140 F.

Rien ne ressemble plus aux palinodies sur la création d'une force d'intervention en Albanie que les discussions qui ont eu lieu naguère à propos d'un engagement en Yougoslavie. Les diplomates, les chercheurs et, avouons-le, les journalistes, n'en ont pas encore fini de « tirer les leçons » des atermoiements des démocraties, de la *« faillite »* des organisations internationales, de la *« diplomatie brutale des Américains et de la diplomatie mijorée ou munichoise des Européens »* (Franck Debié) que, déjà, les mêmes problèmes sont apparus, des arguments similaires échangés, les interrogations posées. Aussi n'est-il pas superflu de se pencher à nouveau sur le drame yougoslave, ne serait-ce que pour éviter de reproduire les erreurs commises alors. Car, des erreurs il y en a eu, avec leurs corrollaires, aveuglement, malentendus, procès d'intention. Mais il y eut également volonté délibérée de ne pas prendre parti pour l'un ou l'autre camp et de renvoyer les belligérants à leurs séculaires querelles « tribales ».

Résultat d'un colloque tenu sous le même titre à la fin de 1995 à l'Ecole normale supérieure de Paris, le livre publié par les éditions L'Harmattan souffre des défauts du genre. Les orateurs traitent, certes, de sujets différents, mais ont tendance parfois à répéter les mêmes généralités. L'obstacle surmonté, *L'Ex-Yougoslavie en Europe* propose une palette de contributions aussi variées qu'informées sur la guerre et l'après-guerre dans les Balkans, dont la communauté internationale ne sort pas à son avantage. *« La communauté internationale existe-t-elle ou s'agit-il d'un mythe auquel les Bosniaques ont eu tort de croire ? »*, se demande Pierre Hassner, alors que ce qui existe, ce sont essentiellement des Etats recherchant avant tout leurs intérêts, ou ceux de leurs représentants. Et ces intérêts sont souvent définis à court terme, quand ils ne sont pas purement électoraux.

Plusieurs chapitres attirent l'attention sur la *« question albanaise »*, c'est-à-dire sur le sort d'une population dispersée à travers divers Etats, qui ne veut pas être traitée en *« minorité nationale »*, mais réclame, comme les autres peuples des Balkans, un droit à l'autodétermination. C'était avant que les *« pyramides financières »* ne s'écroulent et que l'Albanie elle-même ne sombre dans le chaos. L'urgence de porter attention à cette *« question albanaise »* n'en est que plus grande.

Dans quelles conditions les puissances qui donnent le ton dans la *« communauté internationale »* sont-elles en mesure d'agir ? C'est à cette interrogation que tente de répondre le petit livre de Francine Boidevaix, en s'intéressant à un aspect particulier et original du conflit yougoslave : la création, en marge de toute institution internationale dûment mandatée, d'un *« groupe de contact »* entre la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Russie. Ce groupe, dont la composition a quelque peu varié autour du noyau dur de ses cinq membres principaux, a été créé au printemps 1994, quand il a semblé qu'aucune des organisations internationales existantes ne pouvait imposer une solution. Sa spécificité tient à son mode de fonctionnement informel et discret ; à son travail qui ne donnait lieu à aucun texte ; à ses objectifs qui comprenaient la prise de décisions sans le handicap de procédures bureaucratiques pesantes.

Le *« groupe de contact »* a fait grincer bien des dents. Les « petits » pays européens qui n'y avaient pas trouvé place se sont senti mis devant le fait accompli par une sorte de *« directoire »* qui reste leur hantise. Il faut tout le cynisme tranquille du secrétaire au Foreign Office, Malcom Rifkind, pour le reconnaître : *« Une action diplomatique rapide exigeait qu'une minorité conduise la diplomatie. »* Le groupe a permis d'impliquer les Américains dans une affaire dont ils pensaient, pendant longtemps, pouvoir se tenir à l'écart, d'aplanir les différends entre des puissances aux points de vue inconciliables sur les Balkans et finalement d'aboutir aux accords de Dayton. Les Américains jouèrent certes un rôle déterminant pour amener à résipiscence les protagonistes du drame yougoslave, cloîtrés pendant des jours sur cette base militaire de l'Ohio, mais sans l'appui des Européens et des Russes, ils ne seraient certainement pas arrivés à leurs fins.

L'avenir de ce *« groupe de contact »* est maintenant en question. Disparaîtra-t-il avec l'objet pour lequel il avait été inventé ? Ou préfigure-t-il un mode d'organisation du continent européen dans lequel les puissances, grandes ou moyennes, auraient une situation privilégiée ? Personne n'ose répondre franchement. Si le pragmatisme qui présida à sa naissance doit l'emporter, nul doute qu'on retrouvera les *« cinq »*, dans une formation ou dans une autre.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

La IVe République sur écoutes

MÉMOIRES
de Michel Poniatowski.
Plon/Le Rocher, 370 p., 149 F.

Il est rare que les Mémoires ne provoquent pas quelque agacement. Imposants ou plus modestes, les personnages qui éprouvent le besoin de raconter leur vie ne résistent guère à la tentation de se donner le beau rôle. Michel Poniatowski n'échappe pas à la règle. Il est vrai qu'il n'a pas à se forcer pour raconter l'enfance heureuse d'un héritier de famille princière. Vacances dans le domaine familial du Rouret, sur une Côte d'Azur encore réservée à une gentry fortunée, ski en Suisse et cheval en Angleterre, Ecole des Roches et précieux cousinages : le petit « Ponia » ne démarra pas trop malheureux dans l'existence. Il sut y mettre ensuite quelque panache, passer la frontière espagnole à vingt ans, rejoindre Alger, s'engager dans les troupes de choc, se faire parachuter fin juillet 1944 à Dieulefit, participer à la libération de Grenoble et Montélimar, avant de remonter jusqu'aux Vosges et d'y être blessé.

Puis vint le choix de la haute administration, la première promotion de la toute nouvelle Ecole nationale d'administration, un séjour au Maroc, à la direction des finances, où il vit les derniers feux du protectorat français. Tout cela, le futur baron du giscardisme le raconte avec ce qu'il faut de satisfaction pour sa personne et son parcours. Mais aussi, reconnaissons-le, avec un indéniable talent de narrateur.

Cependant, ce premier volet de ses mémoires vaut surtout par le récit passionnant qu'il fait, en une centaine de pages, de l'agonie de la IVe République. Directeur-adjoint du cabinet de Pierre Pfimlin, alors ministre des finances, il le suit lorsqu'il est sollicité par le président Coty, le 5 mai 1958, pour tenter un improbable replâtrage gouvernemental. C'est donc aux premières loges que « Ponia » assiste, autant qu'il y participe, aux ultimes soubresauts d'un régime vieux d'à peine douze ans. Le spectacle est à la fois désolant, pathétique et cocasse. Déjà, tout le monde s'agite, s'affole et complote. La Chambre des députés, murée dans son incompréhension, continue à jongler avec les combinaisons ministérielles et les petites manœuvres quand le sort de la France se joue entre les « ultras » d'Alger en ébullition et un de Gaulle aux aguets à Colombey. Les conseils des ministres sont surréalistes. Le 15 mai, au surlendemain de l'émeute algéroise, quelques éminences va-t-en-guerre plaident pour l'instauration de l'état de siège. Pince sans rire, Edgar Faure leur rétorque : *« L'état de siège consiste à confier aux militaires des pouvoirs que vous voulez leur retirer. »* La suggestion est abandonnée.

Dans la confusion générale, « Ponia » découvre une boussole aussi simple qu'efficace. *« Le centre des écoutes téléphoniques qui transcrivait consciencieusement les conversations devait me fournir les informations les plus intéressantes »*, note-t-il benoîtement. Il ajoute : *« Tout était là, rien n'était caché, les complots s'étalaient ouvertement, s'entrelaçaient, se combinaient ou se combattaient au fil d'entretiens qui ne se donnaient même pas la peine d'user d'un langage codé. »* Et de lancer, provocateur : *« Nul n'a encore eu l'idée de s'en servir comme moyen d'intoxication, ce que je ferai bien plus tard. En fait, nul ne sait ou ne croit que les écoutes civiles et militaires sont si nombreuses et ciblées. »* Olivier Guichard, Michel Debré, Jacques Soustelle, bien d'autres, tous ou presque, le général lui-même sont écoutés. Il suffit de tendre l'oreille. C'est donc pratiquement en temps réel que Poniatowski démêle l'écheveau de ces heures fiévreuses.

Dans cette saisissante débâcle, surnage le personnage de Pierre Pfimlin, républicain et courageux, rapidement convaincu qu'il n'avait plus de prise sur l'événement mais soucieux, jusqu'au bout, de favoriser une transition démocratique et sans drame vers la solution gaulliste. Le général, évidemment, domine la scène de toute sa stature. Le 3 juin, les jeux sont faits. Pfimlin a chargé Michel Poniatowski de l'accueillir à Matignon. La scène est édifiante. « Ponia » lui présente les codes militaires, le dossier urgent de la Tunisie et l'état des fonds secrets. *« C'est tout ? »* s'enquiert de Gaulle. *« Non, mon général,* lui répond « Ponia », *il y a encore la liste des journalistes payés mensuellement sur les fonds secrets de Matignon. »* Après avoir parcouru la liste, de Gaulle laisse tomber, superbe : *« Il n'y a que trois feuillets ? »*

Enfin s'esquisse déjà la silhouette de Valéry Giscard d'Estaing, qui sera nommé, en janvier 1959, secrétaire d'Etat au budget et que « Ponia », dès lors, ne quittera plus. Quelques années auparavant, lors de sa réception de fiançailles, le jeune Giscard brillait déjà de tous ses feux. Le grand-père Poniatowski, présent ce jour-là, commenta, pour son petit-fils : *« Ce garçon est brillamment intelligent, il doit faire très attention »*, avant d'ajouter, à l'aide d'une citation : *« L'intelligence est presque inutile à celui qui ne possède qu'elle. »* On attend la suite des Mémoires de Michel Poniatowski pour vérifier la pertinence de cette remarque.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Les filles du baby-boom

LA RÉVOLUTION MATERNELLE
d'Yvonne Knibiehler.
Ed. Perrin, 359 p., 139 F.

Mesure-t-on à quel point la maternité a changé en cinquante ans ? Yvonne Knibiehler n'a pas tort de parler de révolution. Ce qui s'est passé en France depuis 1945, explique-t-elle, est comparable à la mutation survenue à la fin du XVIIIe siècle, mais en sens inverse. A l'époque, une nouvelle organisation sociale, séparant les tâches de production des tâches de reproduction, avait installé les femmes au foyer pour qu'elles se consacrent à l'éducation des enfants et à la gestion de la vie privée. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, au contraire, nombre de femmes sont sorties de la maison pour accoucher ou travailler, tissant ainsi leurs propres liens sociaux.

Universitaire, Yvonne Knibiehler a dirigé, de 1970 à 1985, l'unité d'histoire de la famille à l'université de Provence. Son dernier livre a le mérite de remettre en perspective, de manière claire et vivante, le grand chambardement survenu au cours du demi-siècle écoulé. On y découvre trois générations de Françaises, très différentes les unes des autres.

La première génération est celle du baby-boom. Les jeunes femmes de l'après-guerre rompent avec leurs mères, qui étaient obsédées par le souci de limiter les naissances. Il ne s'agit pas pour autant de revenir à la pratique de leurs aïeules. C'est un nouveau climat qui s'instaure, dans l'euphorie de la Libération : on donne la vie, en même temps qu'on reçoit le droit de vote. La citoyenneté s'enracine dans la maternité.

Cette période correspond à la médicalisation de l'accouchement. Finie l'improvisation : les règles d'hygiène sont imposées par la clinique ou l'hôpital. Bientôt, des psychologues viendront mettre leur grain de sel dans l'éducation des nouveau-nés. Des crèches sont organisées pour les mères qui travaillent. *« Le baby-boom a définitivement fait sortir l'enfantement de la vie privée »*, commente Yvonne Knibiehler.

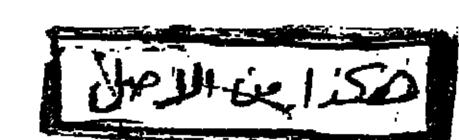
L'euphorie cède peu à peu la place au ressentiment. Les femmes s'aperçoivent que le travail salarié a été conçu pour les hommes et que leurs tâches ménagères restent entières. Travailleuses au rabais et mères culpabilisées, elles font une double journée, sans véritable reconnaissance sociale. De surcroît, un fossé s'établit avec leurs filles, qui s'engagent massivement dans les études et à qui elles ne transmettent plus le savoir ménager hérité de leurs propres mères. Adieu tricot, confitures et meubles cirés !

C'est aussi l'époque où la contraception moderne se généralise. Elle permet non seulement de faire reculer l'avortement, mais la frigidité : pour la première fois, des femmes peuvent parler de certains sujets avec des personnes compétentes, exprimer leurs angoisses, découvrir le plaisir. Sans l'avoir prévu, *« le MLF a enseigné la sexualité aux bonnes mères de famille, il a stimulé leur imaginaire érotique »*, souligne l'historienne.

La deuxième génération est celle du refus. Les femmes du baby-boom ont engendré de jeunes rebelles qui dissocient maternité et sexualité. Un certain nombre font la *« grève du ventre »*, faisant chuter la fécondité au début des années 70. D'autres deviennent mères, mais à leur manière, en s'opposant à une oppression masculine de moins en moins acceptée et que le législateur va d'ailleurs s'efforcer de réduire en modifiant le droit de la famille. Ces rebelles découvrent que *« la pilule a libéré les hommes plus qu'elle ne les a libérées elles-mêmes »*. C'est la bataille pour l'avortement, le droit à disposer librement de son corps. C'est l'ère de la maternité-expérience, avec un retour à l'allaitement maternel, tant par souci écologique que pour le plaisir.

La troisième génération, nous dit Yvonne Knibiehler, est celle du désir. Désir d'enfant, bien sûr... Celui-ci devient *« une exigence sacrée »*, même si l'habitude se prend, dans certains milieux, de procréer le plus tard possible. De nouvelles techniques médicales permettent de vaincre la stérilité. Les petites filles du baby-boom n'ont pas rompu avec le féminisme, mais elles en découvrent les limites, constatant que la maternité ne peut être un acte individuel. Sa dimension sociale saute aux yeux, ne serait-ce que pour des raisons pratiques. *« La jeune femme a besoin d'aide : il faut qu'elle construise sa vie, coincée entre deux mythes, celui de l'enfant roi, celui de la superwoman. »* Bref, un nouvel équilibre est en passe de se réaliser.

De la quatrième génération de l'après-guerre, et des suivantes, il ne peut être question aujourd'hui que sous forme de prophétie ou de voeu. Yvonne Knibiehler se livre à ce petit jeu, à la fin de son livre, de manière délibérément optimiste, nous donnant une image bien rassurante, quasiment idyllique, de la maternité du troisième millénaire. Retenons plutôt l'un des enseignements de son grand panorama, très réussi, du demi-siècle écoulé : si la maternité n'est plus au centre de l'identité féminine – laquelle s'est beaucoup rapprochée de l'identité masculine –, la fonction maternelle conditionne étroitement l'exercice de la citoyenneté.



lo balkanico

Chœurs de rockers

Si certains romans vibrent parfois sous quelques accords de rock, il est plus rare que cette culture en constitue la matière première. Sur des partitions différentes, Louis-Marie Jourdain, Yannick Bourg, Enrico Brizzi et Nick Hornby mettent en scène les héritiers d'Elvis

POP
de Louis-Marie Jourdain.
Seuil, 464 p., 130 F.

LE POULPE – LES POTES DE LA PERCEPTION
de Yannick Bourg.
Ed. Baleine, 132 p., 39 F.

JACK FRUSCIANTE A LARGUÉ LE GROUPE
(Jack Frusciante è uscito dal gruppo)
d'Enrico Brizzi.
Traduit de l'italien
par Nathalie Bauer,
Seuil, 191 p., 95 F.

HAUTE FIDÉLITÉ
(High Fidelity)
de Nick Hornby.
Traduit de l'anglais
par Gilles Lergen,
Plon, coll. « Feux Croisés »
245 p., 129 F.

Il n'est pas rare de croiser des accords de rock dans la littérature d'aujourd'hui. De Brett Easton Ellis à Jay McInerney, d'Irvine Welsh à Virginie Despentes ou à Mehdi Bellaj Kacem, une génération d'écrivains paie son tribut aux disques et aux musiciens qui ont fasciné une adolescence et contribué à façonner un univers poétique. Le plus souvent, cette culture apparaît en filigrane, au détour d'une image, dans le tempo d'une phrase ou dans la référence à une chanson. Peu de romans, en revanche, utilisent le rock comme matière première. On s'attardera d'autant plus volontiers sur la publication simultanée d'une poignée d'ouvrages qui placent, chacun très différemment, les héritiers d'Elvis au centre du décor.

A première vue, les destins agités des stars du genre, leurs vies au bord du gouffre, semblent riches en ressorts dramatiques. Dans son premier roman, *Pop*, Louis-Marie Jourdain met en scène un engrenage qu'on imagine crédible. Le traumatisme d'une pop-star, Name, si populaire et si médiatisée qu'il perd contact avec le réel. Sa paranoïa, la froide mécanique du show-business, le cynisme et les complexes de son directeur artistique, Adam Albion, engendrent un récit à suspense chargé de symboles si lourds que jamais on ne s'y attache. L'auteur recrée, avec un sérieux pesant, des archétypes de musiciens s'imaginant démiurges, de média tout-puissant et de jet-set déshumanisée. On croit autant à ces personnages qu'à un clip de Billy Idol. Ce qui pourrait être une satire amusante des années 80 étouffe des mêmes prétentions que trop de musiques de l'époque. On finit par espérer qu'un escadron de punks viennent balayer très vite Name et ses yuppies pop.

Il n'est pas sûr qu'on puisse sacraliser cet univers sans risquer le ridicule. L'impertinence du polar et son instantanéité conviennent mieux sans doute à la frénésie originelle du rock'n'roll. Romancier publié dans la « Série noire » et auteur occasionnel de chansons, Maurice Dantec soulignait récemment les rapports entre rock et roman noir : « *La subversion dans le polar fait partie de la tradition. Il est le dernier refuge des marginalités littéraires. Nous nous intéressons à des choses passées sous silence dans les salons littéraires. Les perdants, les voyous, le crime...* » Des écrivains français – Marc Villard (*Le roi, sa femme et le petit prince*), Jean-Bernard Pouy (*On a brûlé une sainte*) – ont déjà fait se rencontrer le monde des guitares et des flingues. Dernier en date, Yannick Bourg vient de signer un des épisodes du Poulpe (ce détective libertaire guidé par la plume de différents auteurs), *Les Potes de la perception*, une enquête criminelle dans le milieu du rock français. Torché avec verve, le bouquin se lit comme on déguste une bière au bar du Gibus. Inspiré par un fait réel – l'étrange suicide de Marc Police, l'ancien guitariste des Wampas – Bourg, journaliste rock à ses heures, fournit, l'air de rien, une description très documentée de la scène alternative parisienne.


HARRY BORDEN© THE SUNDAY TIMES NEWSPAPER LONDON
Nick Hornby, rock'n'roll confession

Le handicap presque insurmontable des romans mettant en scène des rockers imaginaires est leur incapacité à nous faire entendre des mélodies. Les musiciens ne comptent-ils pas avant tout pour les émotions que nous procurent leurs chansons ? Dans *Jack Frusciante a largué le groupe* et *Haute Fidélité*, Enrico Brizzi et Nick Hornby écrivent cette fois du point de vue de l'auditeur et dissèquent les sentiments produits par des disques fétiches. Ainsi, *Jack Frusciante a largué le groupe* ne raconte pas l'histoire du départ du guitariste des Red Hot Chili Peppers (qui, d'ailleurs, s'appelait John) mais la dérive adolescente du « mec Alex », amoureux d'Aïdi, dans une Bologne traversée en vélo, ou en Vespa, au son des Clash et de Nirvana. Entre une « *Soirée Ethylique Et Tu Restes Dormir Chez Moi* » avec son pote Marino, les rendez-vous aux chiottes avec les autres « *retardo-adolescents* » pour boire une bière au nez des profs, les tours joués aux affreuses « *Toujoursvierges* » et les sempiternels reproches de sa « *mother* », le jeune « *rockeux* » (comme on dit « gommeux ») file, inquiet, vers l'âge adulte. Repères tribaux, béquilles émotionnelles, ses goûts musicaux n'ont qu'une rivale, son identification avec Holden Caulfield, le héros du roman de J.D. Salinger, *L'Attrape-Cœur*. Cette fixation pour ce roman, on la retrouve dans le rythme émotif, dans la fraîcheur intuitive du style d'Enrico Brizzi, romancier de vingt-trois ans, capable de saisir avec l'ironie et l'intensité nécessaires l'instabilité d'une jeunesse fuyante. Au point qu'à son tour cette première œuvre est devenue en Italie un roman-culte vendu à plus de 700 000 exemplaires.

On croyait qu'il était l'apanage de l'adolescence. En quarante années d'existence, le rock a eu le temps d'accompagner quelques vies adultes. Ou plutôt de les contrarier. Dans *Haute Fidélité*, l'Anglais Nick Hornby analyse avec un humour irrésistible les effets secondaires des passions musicales de Rob, propriétaire quadragénaire d'un petit magasin de disques dans une ruelle de Londres. Il y a quelques années ce journaliste, devenu en deux livres un des plus populaires romanciers britanniques, avait consacré son premier ouvrage, *Fever Pitch* (en cours de traduction chez Plon) à son amour du football et à sa passion d'enfant pour l'équipe londonienne d'Arsenal. Déjà, il avait retranscrit avec une justesse jubilatoire les raisons intimes de son obsession. Avec ce même sens de l'analyse et de l'autodérision, il confie sa ferveur pour le rock. Héros trop proche de son auteur pour qu'on ne soit pas touché à notre tour par l'effet de proximité, Rob veut se différencier de l'habituelle névrose du collectionneur. « *Attention, collectionner des disques, ce n'est pas collectionner les timbres, les dessous de bière ou les dés anciens. Il y a tout un monde, là-dedans, plus doux, plus sale, plus violent, plus paisible, plus coloré, plus sexy, plus cruel, plus aimant que le monde où je vis ; il y a de l'histoire, de la géographie, de la poésie, et mille autres choses que j'aurais dû apprendre à l'école même de la musique.* » Au fil d'une intrigue amoureuse, on comprendra aussi qu'en permettant à nos émotions de jouir d'elles-mêmes, qu'en nous servant de refuge à l'abri d'un monde et de sentiments trop réels, les disques ne facilitent pas vraiment la maturité. Conduit avec une drôlerie qui rapproche Nick Hornby de l'hilarante vivacité de Roddy Doyle, ces aveux de puérilité, ces confessions affectives, toucheront les victimes du même syndrome, comme ceux – et celles – qui ont eu, un jour, à en subir les conséquences. Et tant pis si le traducteur ne semble pas très au fait de l'actualité musicale (Hall & Oates n'est pas un feuilleton mais un duo de chanteurs), ni du vocabulaire spécialisé (les collectionneurs français ne traduisent jamais des expressions comme *white label* ou *singles*). Après *Fever Pitch*, qui vient de sortir sur les écrans britanniques (réalisé par David Evans), *Haute Fidélité* devrait être adapté au cinéma par Mike Newell, le réalisateur de *Quatre mariages et un enterrement*. Espérons que les films préserveront ce mélange de légèreté et de profondeur qui fait le charme de Nick Hornby comme celui de la meilleure musique pop.

Stéphane Davet

»lique sur écoutes

Cesaria Evora, mystérieuse séduction

Sur les courbes d'une errance et d'un tempo de souffrance ou d'espoir, Véronique Mortaigne trace le portrait de la chanteuse du Cap-Vert

CESARIA EVORA
LA VOIX DU CAP-VERT
de Véronique Mortaigne.
Actes Sud, 200 p., 128F.

Cesaria Evora est d'abord un mystère. Elle plaît. Elle fascine. Elle séduit. Que l'on soit noir, rouge, blanc ou jaune, elle est tout de suite l'amie, la grande sœur, la mère. Quand elle vient aux Antilles, terres du zouc et du rythme, des foules massives prennent d'assaut les guichets. Tout le monde s'y précipite, depuis les intégristes du Gros-ka, via les inconditionnels des biguines-mazurkas jusqu'aux intoxiqués du rap et du ragga : tous veulent s'enivrer de sa mélancolie. On y emmène ses charges de rides et son lait de jeunesse. Je n'ai jamais réussi à la voir. Guichets toujours clos. Je n'ai pu que l'imaginer, contempler ses photos, lorgner ses clips, vivre au songe de ses tempos pleins de douleurs anciennes.

Véronique Mortaigne, dans la biographie qu'elle vient de faire paraître sur la chanteuse du Cap-Vert, sait qu'un tel mystère ne s'élucide pas : qu'il s'aborde, s'éprouve, se fréquente. Son livre, d'écriture belle, sensibilité vraie, est de ce fait magnifique. Elle a compris que le secret de Cesaria Evora s'étoile en de multiples gisements, une géographie d'ombre, d'oasis et de lumière où il fallait mener non l'abscisse d'un voyage mais les courbes d'une errance dans la vapeur des punchs et de la *catchupa*. Il fallait bien sûr l'écouter, ni paysanne ni « dame de mer », silhouette des rues tortueuses, des bars et des boutiques. Entendre ses savoureuses conversations avec Vitoria, sa bonne amie d'enfance. Savoir le récit de ses colères et le fracas de ses injures. La voir vivre à Mindelo, son île, sa ville, son port, sa case, au bord d'une mer chargée des haines et des amours de ceux qui sont tout à la fois forcés de partir et forcés de rester. Elle a vu ceux qui l'entourent et qui l'aiment, ceux qui la soutiennent ou qui l'exploitent. Elle a vu son tablier à larges poches, ses bigoudis en plastique, son dandinement entre les paniers de poissons et d'herbes aromatiques. Elle a vu ce qu'elle mange, entendu les recettes dont elle confie le chiffre, goûté à ces rhums qu'elle met à libre disposition, qui lui ont fait tant de mal et auxquels la chanteuse ne touche plus « *depuis Noël 94* ». Il lui fallait aussi comprendre l'archipel du Cap-Vert. Sa catastrophe initiale dans la colonisation portugaise et l'esclavage. Sa lutte vers la liberté jusqu'à l'indépendance, ses combats et ses aliénations, ses misères et ses joies, son mystère de vie et de sel dans les menaces grandissantes du Sahel.

Cesaria Evora est faite de cet humus dans le sec de ces sables. Ce n'est pas une biographie, c'est une révélation obscure, chargée de terre, de vie, de musiques, de simplicité, d'amitié, d'amour, d'interrogation et de lucidité. J'ai compris dans ces pages que Cesaria Evora est à elle seule une terre créole où la diversité des imaginaires et des hommes donnait naissance à une musique valable pour tous, là où la mélodie, l'harmonie et la polyrythmie ont rencontré les souffrances des hommes : creuset du blues, du jazz et de la *morna*. J'ai compris que Cesaria Evora est aussi une douleur, la sienne d'abord, celle de sa vie, de ses amours terribles, de cette ivresse destructrice qui suppléait aux bourgeons abîmés de l'espoir. Et cette vie familière des extrêmes parle à la nôtre en un direct sensible. Quand elle chante, elle vient avec une existence entière rescapée des bars sordides et des dorures factices de chez les grandes-gens, *dotores* du Cap-Vert qui voulaient l'écouter. Elle vient aussi avec son exil immobile, ce but d'exil irrépressible qui maintenant gît en chacun de nous, îles en dérive dans le monde qui fait monde. Elle vient avec une incomparable tristesse envers le tout-possible. Elle dit le bonheur perdu mais à portée de main. Elle dit la blessure nègre en absence et silence. Elle dit le souvenir en ses limons précieux. Elle dit la mort et l'oubli, la fidélité et la patience, la liberté offerte sur des vagues amères où l'on n'ose mettre le pied. Elle dit le monde ouvert des îles tellement peu clos, tellement livré aux métissages et aux souffles de la terre. Elle dit, sous la fatalité, la joie, l'espoir, la force ronde, la patience aiguisée. Ses pieds sont nus, sa voix est nue, son cœur nu est offert dans la parure de toutes les grâces. Chez les êtres humains, Cesaria est une reine.

[illegible]

du baby-boom

Spleen en « la » mineur

GUITARE SOLO
de Maurice Achard.
Flammarion, 144 p, 79 F.

Elle est belle, désirable. Elle est un rêve vieux de trente ans et elle est là, chez lui. « *Asseyez-vous, madame.* » Elle s'appelle Fender Stratocaster, et sur le fauteuil où il l'a placée, il contemple ses formes. En s'adressant ainsi à une guitare, Léon Fournier ne délire pas, et Maurice Achard donne d'entrée à l'instrument ce rôle de personnage dont dépend une sorte d'épopée à la taille d'une jeunesse perdue. Cette Strato que le jeune Léon ne pouvait s'offrir quand, dans les années 60, il jouait dans un groupe de rock, le journaliste quinquagénaire qu'il est devenu l'acquiert, et son premier auditeur sera Dany avec « *ses blues infinis comme des contes de fées... ses mélodies qui amorcent des lendemains meilleurs, Dany le collectionneur d'années enfuies* ». Dans une Cadillac « *rose bonbon comme celle d'Elvis* » et qui, elle aussi, prend valeur d'un mythe, voici Léon, Dany et Strato en voyage vers Annecy. Léon y sait un manège au limonaire plein de souvenirs d'enfance et d'*Only You*. Les retrouvailles avec le manège à « *la déchirante rengaine du papier perforé* » finiront au tribunal – les policiers sont allergiques aux souvenirs –, mais, si tout finira bien du quiproquo judiciaire, en est-il de même de la valeur, de l'intérêt, de la nécessité des retours au passé ?

Les passionnés de Presley, Morrison, Hendrix et du *la* mineur d'*Apache* trouveront dans ce roman tous les bonheurs de la nostalgie quand elle n'est pas larmoyante, mais il n'est pas besoin d'être amoureux d'une Strato pour s'attacher à ce récit, où l'auteur de *Pour John Lennon* nous fait partager son amour pour une musique qui est, à elle seule, une époque, sans oublier d'être romancier.

Pierre-Robert Leclercq

L'EDITION FRANÇAISE

● **Editions du Collège international de philosophie.** Le Collège international de philosophie, présidé par François Jullien, s'associe aux PUF pour restructurer ses publications. Sous la direction éditoriale de Thierry Marchaisse, il y publiera désormais la revue trimestrielle *Rue Descartes* (auparavant chez Albin Michel) et deux nouvelles collections : « Essais », rassemblant des textes courts, dont les deux premiers sont de Miguel Abensour et d'Alain Badiou, et « La Bibliothèque », où vient de paraître *Pascal et Port-Royal* de Louis Marin.

● **Le phénomène Forrester.** L'ouvrage de notre collaboratrice Viviane Forrester, *L'Horreur économique*, cri de colère contre une civilisation où les intérêts économiques s'exercent aux dépens des êtres humains, est devenu un phénomène de société. Paru en septembre chez Fayard et lauréat du prix Médicis essai 1996, les ventes ont dépassé les 270 000 exemplaires, et les droits ont été achetés par douze pays. Cité au Mexique, comme le rappelle l'AFP, lors d'une séance au Parlement, et en France par des délégués syndicaux en comité d'entreprise, l'essai s'est aussi rendu populaire par son titre emprunté à Rimbaud. *« L'horreur économique, c'est moi »*, a clamé la mère condamnée pour avoir volé de la viande ; et lors de récentes manifestations, il était brandi comme un slogan sur des banderoles : *« A bas l'horreur économique ! »*

● **Sélection de printemps du Renaudot,** en vue du prix qui sera décerné en novembre. Sont en lice : *Alessandro ou la Guerre des chiens* d'Alain Absire (Flammarion), *Le Maître des heures* de Christophe Bataille (Grasset), *Le Verrou* de Muriel Cerf (Actes Sud), *Tout ange est terrible* de François Coupry (Rocher), *La Femme d'Ijoukak* de Christine Daure-Serfaty (Stock), *Les Portes du Nord* de Françoise Bouillot (Seuil), *La Chambre noire de Longwood* de Jean-Paul Kauffmann (Table ronde), *Peurs et Mensonges* d'Aïssa Khelladi (Seuil), *La Clef* de Frank Lanot (Stock), *La Connaissance de la fleur* de Brigitte Paulino-Neto (Grasset), *L'Abyssin* de Jean-Christophe Ruffin (Gallimard), *Le Village des serpents* d'Olivier Germain-Thomas (Albin Michel), *A l'heure dite* de Michelle Tourneur (Gallimard), *La Morsure* de Patrick Villemin (Calmann-Lévy). La prochaine sélection sera donnée le 22 septembre.

● **Emission littéraire sur Europe 1.** Une nouvelle émission littéraire sera animée sur Europe 1 par Frédéric Mitterrand, qui revient sur la chaîne après l'interruption de son magazine « Les légendes du siècle ». Diffusée à partir du 26 avril, l'émission, dont le nom n'est pas encore connu, aura lieu le dimanche de 16 heures à 18 heures.

PRÉCISION

● La photographie illustrant l'enquête sur les écrivains égyptiens en page V du « Monde des livres » du 12 avril est l'œuvre d'Isabelle Munoz.

Bologne à l'heure de la littérature industrielle

La 34e Foire du livre pour la jeunesse, qui a réuni cette année plus de 1 300 éditeurs, n'a pas beaucoup innové. Les promoteurs du « packaging d'auteurs », en revanche, se faisaient envahissants

Ce fut une foire *« moyenne »*. De l'avis général, la 34e *Fiera del Libro per Ragazzi*, le rendez-vous international du livre de jeunesse, qui s'est tenue à Bologne du 10 au 13 avril, n'a pas brillé par son inventivité. *« Beaucoup de produits identiques,* commentait Jean-Claude Dubost, chez Bayard Edition. *Peu d'innovation et de création. On réinvente la roue qui tourne moins bien que celle des prédécesseurs. »* Pire : *« On pille chaque idée, dès sa naissance, et on la recycle sans fausse honte »*, ajoutait-on chez Gallimard Jeunesse. *« La copie est devenue monnaie courante. »*

En cela, la Foire offrait un peu le reflet, comme dans un miroir grossissant, des difficultés que connaît actuellement l'édition française pour la jeunesse : quête d'un nouveau souffle créatif et recul sur le plan économique (en 1995, le chiffre d'affaires de ce secteur régressait de 5,6 % en francs constants par rapport à 1994, exercice qui succédait à trois années de baisse ou de stagnation).

Non que Bologne ait perdu de son influence, avec 1 345 éditeurs (80 nations, 22 000 m²), la *Fiera* – qui a reçu la visite de la présidente égyptienne, Mme Moubarak, et du Prix Nobel de médecine, Rita Levi Montalcini – reste bien le « Francfort de la jeunesse ». La ville des frères Carrache est aussi un lieu privilégié pour sentir émerger les nouvelles tendances artistiques et graphiques. Cette année, l'exposition des illustrateurs mettait notamment en valeur les réalisations de deux Allemandes, Anja Reichel et Anjal Rieger – que l'on retrouvera peut-être au prochain Salon de Montreuil, où l'accent sera mis sur l'édition jeunesse d'outre-Rhin –, les décors hyperréalistes du Belge Karl Meersman ou les planches naturalistes d'une jeune Italienne au talent prometteur, Daniela Perani. Elle proposait aussi des images venues d'horizons moins familiers : vieilles dames dérisoires du Croate Svjetlan Junakovic ou collection de chiens, non moins drolatiques, du Lituanien Rimvydas Kepezinskas.

On pouvait également admirer les originaux d'un grand ancien, Leon Lionni, invité d'honneur, qui travailla avec Alexander Calder et Ben Shahn, et reste, à quatre-vingt-sept ans, un illustrateur-phare de ces dernières années. De *« Petit bleu petit jaune »* – premier livre d'art abstrait pour les enfants (1959) – jusqu'à *Cornelius*, fable superbe sur le désir de savoir (1983), cette remarquable exposition montrait à quel point l'œuvre de Lionni est liée à *« une idée de responsabilité »*, combien ses albums jouent un rôle-clé dans l'éducation et l'apprentissage de la vie sociale.

Et voilà justement en quoi cette Foire de Bologne pouvait se révéler décevante pour qui croit en ces livres riches de sens. Plus que jamais les mastodontes anglo-américains (Penguin-Viking, Bantam Doubleday, Scholastic...) ont inondé le marché de produits périssables, écrits, au besoin, par des « packagings d'auteurs » (sorte d'ateliers produisant à la chaîne des fictions pré-formatées). Il s'agit notamment de séries de toute nature, sentimentales, policières ou fantastiques, avec un engouement particulier pour l'épouvante, le frisson, la psychose...

Le phénomène n'est pas nouveau. Il a culminé aux Etats-Unis avec la série *Goose Bumps* (« chair de poule ») de R. L. Stine, vendue à 170 millions d'exemplaires en Amérique et qui continue de faire fureur en France (Bayard), en Italie et en Espagne. Mais son succès est si spectaculaire que de nouvelles séries fleurissent partout. Chez Scholastic où l'on vante *« l'avantage énorme que représente ce concept à cause du linéaire occupé en librairie »*, on chuchote qu'une nouvelle idée est en germe dans les *« laboratoires »* de New York. Et l'Europe suit.

LE RETOUR D'HARLIN QUIST

Après une bataille qui l'opposait à Hachette et Bayard, Gallimard – qui sort ces jours-ci un immense best-seller américain, le *Club des baby-sitters* – a finalement acquis les droits d'*Animorphs*, une série où des enfants, métamorphosés en animaux, doivent *« combattre un mal plus grand que ce que le monde n'a jamais vu »* ! Bayard prépare une opération fleur bleue intitulée « Cœur grenadine » et l'anglais Dorling Kindersley, lui-même, concocte *« une série concurrentielle de X-files »*, *« The Unexplainde »*, qui fait la part belle aux apparitions, aux ovnis, au magnétisme et au surnaturel, et qui a *« joué avec les photos sur le Macintosh »*, pour les rendre *« plus intéressantes »*... *« Tout cela me déprime »*, grommelait dans un coin l'Américain Harlin Quist. *« Trop de vulgarité, de stéréotypes, trop d'Alices et pas assez de merveilles... »*

A soixante-six ans, la barbe superbe en broussaille, c'est lui qui révolutionna le livre d'images dans les années 60-70 ; il estime qu'*« en trente ans rien n'a changé »*. Raison de plus, après une longue parenthèse, pour revenir bousculer les conformismes avec la complicité d'un de ses anciens auteurs, Patrick Couratin. Quist sortira en octobre six rééditions d'illustrateurs qui firent son succès (Henri Galleron, Nicole Claveloux, Guy Billout...) et, en 1998, un certain nombre de nouveautés dont un livre sur le racisme de David Mac Neal. Le nouvel éditeur veut être présent en France, mais aussi en Angleterre, en Allemagne, en Hollande et, dès 1998, aux Etats-Unis. *« Je suis comme Frankenstein*, plaisante-t-il. *Je renais subitement alors que beaucoup de confrères, horrifiés, préféreraient me voir continuer à dormir. Je veux faire une collection capable de provoquer les gosses et de chahuter les esprits. »*

Autre nouveauté de cette foire : la création du New Media Prize, première palme internationale récompensant, selon les disciplines, les meilleures productions multimédias – une quarantaine au total, toutes consultables sur écran. Quant aux prix traditionnels de Bologne, ils reviennent cette année à Jörg Müller, dans la catégorie enfance, pour *Der Standhaft Zinnsoldat* (aux éditions suisses Verlag Sauerländer), à la Canadienne Michèle Lemieux pour *Gewitternacht* (Beltz & Gelberg, Allemagne, catégorie jeunesse), à l'Anglaise Lucy Cousins pour *Maisy's House* (Walker Books, Grande-Bretagne, catégorie enfance non-fiction) et au photographe catalan Tere Forniguera pour *Se Llama Cuerpo*, un magnifique album d'art sur le corps aux éditions Aura Comunicacion (Espagne, catégorie nouveauté). Egalement remis à Bologne par l'International Board on Books For Young People (IBBY), le prix Ibby-Asahi récompensait les travaux de l'association Illoise Lis avec moi, tandis que le prix Hans-Christian Andersen, la plus haute distinction dans le domaine de la jeunesse, couronnait l'écrivain israélien Uri Orlev et l'illustrateur allemand Klaus Ensikat.

Enfin, on ne saurait évoquer Bologne sans signaler le travail remarquable de son bureau de coopération linguistique. Expositions, animations, pièces de théâtre : cette institution rivalise de dynamisme et de créativité pour promouvoir le français en s'appuyant sur la richesse et la séduction du livre de jeunesse. Cette année, à travers l'opération « Les Petits, la nuit... », quatre cents enfants de maternelle iront, avec la collaboration de l'illustrateur Pierre Cornuel et de la sculptrice Anne Coulon, explorer l'univers des émotions, des images, du langage. Une action de fond qui offre, sur le terrain, une passionnante contrepartie aux quatre jours de la foire.

Florence Noiville

Fast books, démagogie à l'anglaise

Un effet d'annonce est toujours percutant, surtout quand on propose de changer le plomb en or. Ainsi, nous apprenons dans un bref article (« Le Monde des livres » du 4 avril) que, depuis l'abrogation du NBA (1) en Grande-Bretagne, la librairie anglaise aurait connu un sursaut de vitalité, réalisant un bénéfice de 20 % *« d'une façon générale »* – ce qui ne s'est encore jamais vu dans son histoire – et aurait ce fabuleux projet d'ouvrir *« près de cent librairies nouvelles »* au cours de l'année comme on ouvrirait des fast-foods.

Voudrait-on faire croire à l'ensemble de la profession et de la clientèle française qu'une loi sur le prix unique telle que celle appliquée dans notre pays (2) empêcherait les librairies d'êtres performantes ? Les librairies britanniques reviennent-elles donc de si loin pour retrouver tout à coup *« compétence »*, *« gentillesse »*, *« serviabilité »*, *« enthousiasme »* et *« curiosité »* grâce à Internet et à leur espace lecture et cafétéria ? Il est bien désolant de voir que cette ambiance « cosy » dont on nous vante tant les mérites cache une tout autre réalité (3) et que le message insidieux qu'on fait ainsi passer « Exemple à suivre ? » insinuerait que les librairies vendant encore des livres, seulement des livres, n'auraient rien compris à la librairie, et qu'en tenant des cafétérias ou les serveurs Internet ou encore des gardiennages d'enfants, les libraires verraient la fin de leurs problèmes – entendez par là qu'ils pourraient enfin gagner de l'argent, car il ne s'agit en fait que de faire de l'argent coûte que coûte, quitte à ce que le livre disparaisse complètement de leur « librairie ».

Pourquoi donc les libraires (en France) s'occuperaient-ils du livre quand il y a tant d'autres activités à couvrir ? Eh bien, parce que, justement, ce sont encore des libraires et que leurs compétences ne sont pas celles des garçons de café. Et si, à ce jour, notre pays peut se glorifier d'avoir des libraires dignes de ce nom et indépendants, c'est bien parce qu'une loi est là pour leur permettre de vivre face à la grande distribution et de proposer ce produit magique, absolument inassimilable au reste de la consommation de masse : un livre.

Ainsi, comment accepter que l'on nous cite en exemple un commerce qui n'a plus rien à voir avec la librairie ? L'annulation du NBA résonne comme une condamnation de tous ceux qui voudraient exercer leur métier dans le respect et avec un savoir-faire jugé poussiéreux. Cessons donc de jouer avec des vues qui appellent aujourd'hui à la démagogie. Effacer l'identité du livre, la camoufler derrière on ne sait quelle image revient tout simplement à étrangler le livre, et donc les activités qui y sont liées.

Caroline C. Tachon et Eric Hardin
(président de l'Union des libraires de France)

(1) Le Net Book Agreement fut abrogé en septembre 1995, après plus de cent années d'existence, du fait de la rupture de l'accord interprofessionnel par quelques éditeurs dont les maisons-mères sont aux Etats-Unis.

(2) La loi Lang, votée le 10 août 1981, pose le principe qu'un même livre doit être vendu au même prix sur l'ensemble du territoire.

(3) Voir *Livres-Hebdo* du 27 septembre 1996 : *« La suppression du NBA, il y a un an, n'a pas relancé le marché du livre britannique. Elle a stimulé le développement des chaînes au détriment de la librairie indépendante et... provoqué une augmentation globale des prix ! »* D'après l'étude de l'expert Frank Fishwick, les ventes du dernier trimestre 1995 avaient baissé de 6,8 % par rapport au quatrième trimestre 1994.

A L'ETRANGER

Tapuscrit inédit de Lawrence

Un tapuscrit d'une version restée inconnue jusqu'ici des *Sept piliers de la sagesse* de T. E. Lawrence vient d'apparaître à l'occasion d'une vente aux enchères qui aura lieu le 2 mai. Il s'agit d'une copie, comportant 79 pages, effectuée au papier carbone qui pourrait être celle du texte original de la première version que Lawrence avait perdu à la gare de Reading en novembre 1919, car il est daté de Noël de cette même année. Or, ce texte, selon son biographe officiel, Jeremy Wilson, est horriblement mal écrit ce qui lui fait supposer qu'en fait Lawrence aurait pu le détruire et s'entraîner ensuite à l'écriture. Ce que corrobore une lettre qu'il avait envoyée à G. B. Shaw à propos du texte définitif où il dit avoir brûlé une autre version, en 1922 *« pour la troisième fois »*.

● **INDE : UN ROMAN INTRIGANT**
A trente-trois ans, une jeune femme indienne, scénariste et ancienne architecte, Arundhati Roy, vient de faire sensation avec son premier roman *The God of Small Things*, pour lequel l'éditeur britannique HarperCollins lui a offert 250 000 dollars et l'éditeur américain Random House 160 000 dollars. Le livre devrait être traduit en seize langues et vendu dans dix-neuf pays. C'est la façon dont se déroule l'action, dont tous les éléments sont imbriqués, qui a fasciné ceux qui l'ont lu jusqu'à présent, car l'intrigue ne reflète en rien le livre et il a été envisagé de ne pas faire de quatrième de couverture pour ne pas dérouter le lecteur éventuel et lui laisser le plaisir de la découverte. Quant à la romancière, elle considère qu'il lui a fallu toute sa vie pour l'écrire – dont quatre ans et demi devant un ordinateur – et qu'elle n'a pas l'intention de s'y remettre avant d'avoir quatre-vingt-dix ans.

● **PORTUGAL : LA CULTURE IBÉRO-ARABE**
La première conférence annuelle de l'Académie des hautes études ibéro-arabes, créée en 1995, a lieu à Evora au sud du Portugal. Elle réunit des chercheurs et des historiens portugais, espagnols et arabes spécialisés dans la culture arabe, et cherche à promouvoir l'étude et les recherches sur l'influence des peuples arabes dans la péninsule Ibérique.

AGENDA

● **LE 18 AVRIL. REVUE. A Marseille,** Jean-Marie Gleize présentera la revue *Nioque* et la collection Niok, à 19 heures (Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002 Marseille, tél. : 04-91-91-26-45).

● **LE 22 AVRIL. MÉMOIRE. A Paris,** un débat entre Paul Ricœur et Harald Weinrich aura lieu sur le thème « La mémoire et l'oubli », à 20 heures (Fondation de l'Allemagne, Cité internationale universitaire de Paris, 27C, bd Jourdan, 75014 Paris, tél. : 01-44-16-13-00).

● **LE 23 ET 24 AVRIL. NON-CROYANCE. A Paris,** la faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris organise un colloque sur le thème « Les hauts états de la non-croyance dans la littérature de l'entre-deux guerres » (21, rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06, tél. : 01-44-39-52-88).

● **DU 24 AU 28 AVRIL. NORD. A Montpellier et Barcelone,** rencontres sur le thème : « L'œuvre du Nord, les écrivains belges francophones sur les routes du Languedoc, du Roussillon et de la Catalogne » (rens. : Centre régional des lettres, 20, rue de la République, 34000 Montpellier, tél. : 04-67-22-81-41).

● **LE 24 AVRIL. FOI. A Paris,** la paroisse Notre-Dame d'Auteuil présente une vidéo/conférence/débat, avec Jean Delumeau, sur le thème « Science et foi, laïcité et religion : des combats dépassés ? Sommes-nous dans l'ère de la religion à la carte ? », à 20 h 30 (rens. : 64, av. Théophile-Gautier, 75016 Paris).

● **LE 25 AVRIL. COMMUNISME. A Paris,** une table ronde se déroulera sur le thème « Paris-Prague, le communisme entre archives et mémoire », à 18 heures (2, rue de Lille, 75007, tél. : 01-49-26-42-63).

● **LE 25 AVRIL. POÉSIE. A Paris,** table ronde avec Denis Hirson, Monchoachi et Abdourahman A. Waberi autour du thème « Poésie : espace de l'autre », animée par Yves Bergeret (Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue de Quincampoix 75004, tél. : 01-53-01-96-96).

